REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PERIODE

TOME LXXVI. — 1er JUILLET 1886.

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-SEIZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1886

11,660

054
R3274
1886 [v.4]

LE

STAGE D'ADHÉMAR

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Vers cinq heures, un jeudi de la fin de mai, au moment où une moitié du Paris oisif ou libéré regarde passer l'autre moitié qui se rend au bois, il y avait un grand concours de visiteurs chez Mme de Gatry, en son appartement du Rond-Point, à l'angle des Champs-Élysées. Ce rez-de-chaussée, qui est, du reste, fort éloigné du sol, fait commettre le péché d'envie à la plupart des passans ; il n'y a guère d'appartement qui ait été l'objet de tant de convoitises. Il faut dire que la situation en est unique pour les amateurs de vie et de gaîté, pour ceux du moins qui apprécient le mouvement plus que le bruit. Un second avantage qu'il possède et qui avait dû toucher Mme de Gatry, c'est qu'il se trouve sur le passage de quiconque se promène, soit en voiture, soit à pied, de sorte qu'on est à peu près sûre, quand on l'habite, d'avoir foule à son jour, — ce qui est un idéal comme un autre.

Il y avait du monde un peu partout : dans les deux salons, dans le boudoir, dans la salle de billard même, dont la fenêtre, donnant

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

sur l'avenue, était ouverte sous le store abaissé et encadrait un groupe d'hommes uniformément gantés de clair et fleuris de petits bouquets bicolores. Mme de Gatry, qui était une femme intelligente et très soucieuse de sa santé, — parce que la beauté ne dépend jamais plus de la santé que quand on prend de l'âge, — avait une manière à elle de recevoir : c'est-à-dire qu'elle recevait dans la journée comme on reçoit le soir. Au lieu de se tenir parmi des visiteurs massés autour d'elle comme un troupeau de moutons sous la houlette d'un berger, elle circulait dans son appartement et obligeait ainsi tout son monde à se disperser et à se répandre. Si bien qu'elle esquivait toute fatigue. — Il faut des poumons d'airain et un larynx d'or pour soutenir une conversation d'une durée moyenne de trois heures et à laquelle prennent part des légions de causeurs se renouvelant sans cesse, ceux que la lassitude ou l'ennui a mis hors de combat cédant la place à des troupes fraîches qui viennent déconcerter la vaillance de la maîtresse de la maison, unique objectif de tant de manœuvres oratoires. Un avocat y gagnerait une extinction de voix. La baronne, grâce à son procédé, se tirait d'affaire sans froisser les gens par un mutisme intempestif et ménageait ses forces sans renoncer à la joie de voir défiler chez elle autant de visiteurs qu'il en peut entrer, en une demi-journée, à une exposition de peinture. On avait une jolie vue de ses fenêtres : elle n'en voulait priver personne, et on lui en savait gré. Au résumé, on venait là, tous les jeudis, comme à un raout hebdomadaire, à l'aller ou au retour du bois.

A chaque instant, une nouvelle voiture s'arrêtait devant la porte et allait se ranger avenue d'Antin, où finissait la file. Une victoria couleur *pois cassés*, attelée de deux chevaux appariés à souhait, et remarquable par une simplicité légèrement affectée qui s'alliait à une minutieuse correction, déposa sur le trottoir de l'avenue Adhémar de Busigny, en uniforme d'homme du monde qui fait des visites, — moins les fleurs, car sa boutonnière était sombre. Mais les fleurs sont facultatives.

— Il est bien attelé, Busigny, dit un des *gentlemen* qui se tenaient à la fenêtre du billard.

— Oh! quant à cela, étonnant! Seulement, il pose vraiment trop pour le « simple et de bon goût. » Il force la note. Pourquoi, par exemple, n'y a-t-il ni couronne ni armoiries sur ses voitures? Pourquoi son cocher est-il tout de noir habillé, comme le page de lady Marlborough ?

— Moi, je trouve ça... étonnant, d'un chic étonnant! L'autre jour, je l'ai aperçu dans son coupé. Rien sur les panneaux, rien sur les harnais, et tout d'un soigné, d'un fini... Je vous dis que c'est...

— Étonnant! fit un ami complaisant qui acheva la phrase.

— Eh bien! oui, parfaitement! Il avait l'air d'un prince, le petit Busigny. Cet... incognito, cette... simplicité...

— Vous appelez cela de la simplicité! Moi j'appelle ça de la pose. Tenez, c'est comme ce genre de ne pas porter de titre, au lieu d'être tout bêtement marquis... comme tout le monde. Est-ce qu'on ne sait pas bien que son grand-père est duc, qu'il n'a plus son père?.. Eh bien! alors?

— Alors, alors, mon bon Viredieu, ce n'est déjà pas si bête, puisque les passans le prennent pour un prince; il gagne deux grades... et même plus, car on ne peut le prendre que pour un prince du sang, à ce que je m'imagine.

— Toujours est-il, mes braves enfans, qu'il a parcouru du chemin en six mois, et que ce petit bonhomme est en train de nous faire la barbe à tous.

— A-t-il tant de femmes que ça? demanda quelqu'un.

— On ne peut pas savoir.

— Il en a au moins une, dit avec assurance un nouveau venu, qui n'était autre qu'Aymery du Trahaut, toujours laid, mais toujours renversant d'aplomb.

— Parbleu! cela, c'est une histoire qui court les rues.

Et on ajouta, en baissant la voix :

— Nous savons bien qu'il est l'amant de Mme de Gatry... Encore faut-il avouer que nous ne le savons pas par lui. Mais elle se charge de renseigner son monde. Elle le couve, son petit amant... En somme, ce doit être un crampon, cette femme-là.

— Il en a d'autres encore, dit du Trahaut sans viser au mystère.

— D'autres crampons?

— Je ne crois pas.

— Ah! bien, si elle le savait!

— Soyez tranquille; elle le saura... Et j'en gémis, car cela attirera des désagrémens à Adhémar, lequel est mon ami, un de mes plus anciens et de mes meilleurs amis.

Sur ces mots, Aymery s'éloigna pour aller saluer deux ou trois dames qui venaient de faire leur entrée.

— Son ami! fit alors le jeune de Viredieu. S'il n'en a pas de plus dévoué que celui-là!.. Je ne sais pas, mais je me figure qu'il a dû se passer quelque chose entre eux.

— Bah! ce ne doit pas être une rivalité d'amour. Est-ce que vous voyez du Trahaut faisant la cour à une femme, vous?

— Comment! si nous le voyons?.. Mais nous le voyons tous les jours, nous ne voyons que ça. Et soyez bien persuadés d'une chose, messieurs, c'est qu'il réussit quelquefois.

— Oh! fi!

— Vous ne le croyez pas? Mais vous ignorez donc que c'est un beau parleur?.. Et puis, mettez-vous bien dans la tête que, quand on fait la cour à toutes les femmes, indistinctement, on finit toujours par en avoir un certain nombre. C'est une question de moyenne; c'est le calcul des probabilités appliqué à la galanterie. Vous en manquez quelques-unes, soit! et vous en manquez d'autant plus que vous êtes plus laid; mais vous ne pouvez pas les manquer toutes, à moins de le faire exprès.

Pendant ce temps, Adhémar, après avoir salué la baronne en lui effleurant à peine le bout des doigts, causait, de droite et de gauche, avec une courtoisie froide qui lui allait à merveille. En quelques mois, il avait étonnamment gagné, au point de vue physique. Ce qu'il avait apporté à Paris d'encore enfantin dans l'expression de son visage avait disparu, sans qu'il eût vieilli. Les traits s'étaient seulement fixés, et non marqués; sa moustache s'était allongée, et il la portait, à l'exemple de son grand-père, frisée et ébouriffée sur la lèvre. Son regard bleu avait perdu quelques-unes des caresses d'autrefois, mais avait acquis, en revanche, de la pénétration et de la hardiesse. Le petit Busigny, comme on l'appelait volontiers, était un joli garçon qui, sans impertinence, regardait de plus haut que sa taille. Au premier coup d'œil, on le trouvait gentil; mais on ne tardait pas à découvrir en lui de plus sérieux attraits, de plus sûrs mérites qu'une galante moustache et une figure agréable. D'abord, il n'avait pas l'air bête, ce qui lui constituait un sérieux commencement de distinction. Ensuite, le caractère sobre de son élégance s'était accentué, sans aller jusqu'à l'austérité de la mise, mais en dépassant un peu, dans le sens de la sévérité, les limites banales du bon goût; de telle sorte que, le contraste de sa jeunesse aidant, on s'intéressait à lui dès qu'on l'apercevait, parce qu'on avait tout lieu de lui supposer des idées, des habitudes, des mœurs, une direction de vie enfin sensiblement différentes de ce que la mode consacre et impose, comme un vêtement moral, à toute une génération. Du reste, dans le monde, pour savoir si un homme est quelqu'un, il suffit de le regarder entrer quelque part. Son attitude n'est pas moins révélatrice que celle des personnes présentes : un acteur n'oublie pas, chacun le sait, de composer son masque au moment d'entrer en scène. Si celui que vous observez paraît avoir adopté, sans variantes ni correctifs, la façon de marcher, de saluer, de se tenir qui est en honneur cette année-là, soyez certain que cet individu n'est pas une personnalité. Si, au contraire, vous apercevez immédiatement des divergences qui n'excluent pas le constant souci de rester d'accord avec les usages essentiels, c'est que vous avez affaire à un tempérament. Or, Adhémar avait une

démarche, un salut, une tenue qui étaient à lui. En outre, on le regardait; et être regardé par des gens qui vous voient tous les jours, c'est un bon signe : cela vaut un brevet d'originalité. Les femmes qu'il saluait, lorsqu'elles étaient assises, ramenaient volontiers contre elles leurs robes ou leurs mantelets, comme pour lui faire place à leurs côtés; celles qui étaient debout s'avançaient imperceptiblement, comme si leur corps eût, par un élan machinal, suivi le mouvement de leur main tendue.

Quand le jeune homme eut achevé de parcourir les différentes pièces ouvertes aux visiteurs et de passer la revue de ses nombreuses relations, quand il se fut entretenu cinq minutes avec Mme de Gatry sur un ton convenablement indifférent, il se retira.

Alors, dans un coin où se tenait depuis quelques instans la baronne, le nom de Busigny fut prononcé par Aymery du Trahaut et accompagné de toutes sortes de commentaires élogieux. Bientôt, ce fut un panégyrique en règle. On fit chorus pendant un certain temps, chacun citant les particularités flatteuses dont il avait eu connaissance sur le compte d'Adhémar. Après avoir constaté qu'il était physiquement bien doué, qu'il avait de la distinction, qu'il aurait une grande fortune et qu'il en avait dès à présent la moitié, — ce qui en faisait d'ores et déjà un demi-phénix, — on rappela qu'il avait débuté sans bruit, sans réclame, et que, tout jeune encore, il n'en était pas moins un des cinq ou six hommes dont on s'occupait.

Cette dernière remarque émanait d'une dame.

— Dont on s'occupe? demanda quelqu'un. Côté des hommes ou côté des dames?

— Ce serait, en effet, intéressant à savoir, fit observer du Trahaut, qui menait toute cette conversation sans qu'il y parût trop.

— Mon Dieu, dit bravement la dame qui avait parlé, les femmes s'occupent toujours des hommes en vue,.. à charge de revanche, au reste.

— Est-ce à propos de son duel, du duel de Busigny avec M. Brunel, que vous dites cela, madame? demanda du Trahaut.

— Son duel?.. Ah! oui, c'est vrai, il s'est battu dernièrement. Était-ce donc pour une femme en vue? On ne l'a pas dit. C'est tout au plus même si l'on a parlé de cette affaire... Tenez, voilà encore une qualité,.. deux qualités. Car c'en est une de se battre pour une femme sans dire pour laquelle, et c'en est une autre d'aller sur le terrain sans en informer les journaux,.. surtout en un temps où les jeunes gens ne peuvent se faire piquer le bras sans publicité...

— Au fait, interrompit une voix mordante, ne pourrait-on tirer parti de cet usage au point de vue des revaccinations, qui sont à

l'ordre du jour? Il suffirait de mettre du vaccin au bout des épées, et le procès-verbal tiendrait lieu de certificat.

Railleuse, impertinente, avec un air de défi semblant s'adresser également à tout le monde, la vicomtesse de Lestable, qui arrivait à l'instant, venait de s'avancer jusqu'au milieu du petit cercle. Sa robe, d'un rouge foncé, couverte, suivant la mode de l'année, de dentelle et de jais, lui donnait, sous le jeu d'un rayon de soleil, l'aspect d'un personnage vaguement diabolique, d'une grâce équivoque et infernale. — Jamais aucune femme n'eut au même degré que celle-là le talent de s'imposer à la tolérance mondaine avec toutes sortes de titres à la sévérité publique. D'autres ont pu aller aussi loin dans le scandale; mais elles avaient du moins perdu de vue, depuis longtemps, l'âge de l'innocence, et, en outre, on les a toujours payées du genre de considération qu'elles méritaient. Mme de Lestable, elle, produisait un effet d'étonnement, de stupeur, qui, non-seulement arrêtait l'expression publique de tout blâme sur le point de se faire jour, mais tenait en suspens les sentences intérieures. On hésitait à la croire coupable, et surtout à la croire capable, à son âge, de tout ce que lui prêtait la chronique officielle ou la médisance intime; et l'invariable conclusion des entretiens que défrayaient ses extravagances, c'était cette phrase indulgente et, à la fois, découragée des optimistes qui renoncent à plaider pour le bien sans reconnaître le triomphe du mal : « S'il fallait croire tout ce qu'on raconte! »

— Ce n'en est pas moins très bien, reprit la vicomtesse, ce qu'a fait M. de Busigny, parce qu'il l'a fait avec discrétion. Et ce que je dis n'est pas pour diminuer son mérite.

Une singulière ironie, mêlée de bravade, perçait sous les paroles de la jeune femme. Elle avait décidément assez l'air de vouloir se moquer du monde plutôt que de s'amuser à railler Adhémar; et cette irrévérencieuse intention imprimait à sa physionomie très mobile, très spirituelle et très hardie un caractère de provocation des plus insolens. Son nez aquilin aux narines pincées, ses yeux bruns tout cernés, qui luisaient sous le gris artificiel de sa chevelure épaisse et courte, étaient bien d'un mauvais sujet, plutôt que d'une jolie femme; d'un adolescent déjà un peu défraîchi, mais portant la poudre à ravir, en échappé du siècle dernier, plutôt que d'une élégante de ce temps-ci. Il y avait du gamin et du roué dans cette vicomtesse.

— Eh! ma chère, — fit la baronne, d'un ton exagérément badin, — vous parlez de la discrétion de M. de Busigny... comme si elle n'avait pas de secret pour vous... Connaîtriez-vous donc cette inconnue pour qui?..

Du Trahaut, qui était près de Mme de Gatry, se mit à tousser, comme fait un homme désireux de couper court à une scène embarrassante, mais qui ne trouve pas tout de suite les mots qu'il faudrait.

— Mme de Lestable, dit-il, ne sait probablement que ce que nous savons nous-mêmes. Le motif de la querelle était si futile qu'on ne l'a pas pris au sérieux. De là à supposer...

— Justement! interrompit la vicomtesse, de plus en plus ironique. J'ai supposé... Voilà tout.

Et elle se retourna pour parler d'autre chose, tandis que son frère, le comte du Bocage, lequel, en sa qualité d'homme à la mode, n'aimait guère Adhémar, — un émule, — décochait à l'absent quelques méchancetés anodines, qui trouvèrent de l'écho, — parce qu'il y avait déjà cinq bonnes minutes que durait le concert de louanges.

Mme de Gatry n'insista pas. Mais, quand du Trahaut vint la saluer avant de se retirer, elle le retint d'un geste et lui dit, avec beaucoup d'aisance :

— Je voudrais bien vous demander quelque chose, monsieur du Trahaut... Vous paraissez être au courant d'une foule de petits détails relatifs... à ceux qu'on appelait tout à l'heure des gens en vue. Ne consentirez-vous pas à parfaire mes propres informations, qui laissent à désirer?.. Oh! sur un point seulement.

Aymery était un des assidus de la baronne. D'autres, après la légère, mais ridicule mésaventure qui avait eu Troussecourt pour théâtre, se fussent montrés le moins possible à leur inhumaine; lui, avait stoïquement pris son parti de l'humiliation. La maison était agréable à fréquenter, et il avait quelques chances que l'occasion s'y présentât, un jour ou l'autre, de *jouer un tour* à Adhémar. Mme de Gatry l'avait, d'ailleurs, fort bien accueilli, ne lui en voulant pas le moins du monde, — cela va de soi.

— Moi! madame, bien informé! fit du Trahaut en se récriant. Quelle erreur!

— Bah, bah! vous savez parfaitement le nom de la personne qui fut la cause *vraie* du duel de M. de Busigny.

— Du tout, madame, je vous assure.

— Oh! voyons, la main sur la conscience!

Il n'aurait pas suffi à du Trahaut d'exécuter ce geste vague pour se débarrasser de l'insistance de la baronne. Il était évident que, peu soucieuse de sauver les apparences, du moins aux yeux de son interlocuteur, elle ne battrait en retraite qu'après avoir obtenu satisfaction. Sans doute même, elle avait tablé sur la rancune du personnage.

— Mon Dieu! — finit par dire le jeune homme, en prenant son air le plus patelin et en éteignant la flamme malicieuse de ses gros

yeux à fleur de tête, — j'ai laissé paraître quelque gêne quand vous avez interrogé Mme de Lestable devant tout le monde, parce que... la chronique lui prête encore cette affaire-là.

— Je croyais que la chronique était restée muette en cette occasion, faute de documens.

— Vous voyez bien que non. Comment saurais-je?.. Du reste, n'était-il pas visible que Mme de Lestable s'amusait à braver le scandale et à défier les mauvais propos.

— Alors, vous admettez?.. Au fait, j'aurais mauvaise grâce à feindre la stupéfaction. Cette pensée m'était venue tout de suite... Mais quelle audace! quelle impudence!

— Que voulez-vous? Ça l'amuse. Elle est arrivée au moment où l'on parlait de cette histoire, qui est un peu la sienne, et il lui a paru piquant d'en parler plus haut que les autres. Cela lui ressemble.

— C'est vrai... Je vous remercie, monsieur du Trahaut... Ah! pendant que vous y êtes, vous devriez bien me dire dans quelles circonstances, à quel propos?.. Cela m'intéresserait.

— Je ne sais trop... On m'a conté que, dans une conversation de club, M. Brunel, qui, quoique clubman fort répandu, ne pèche ni par excès d'éducation, ni par excès de tact, avait vertement qualifié la conduite de la vicomtesse, au sujet surtout d'une récente escapade nocturne à laquelle Busigny s'était trouvé associé, ainsi que deux ou trois autres jeunes gens. Il paraît qu'Adhémar, laissant de côté Mme de Lestable, a fait semblant de se fâcher tout rouge à propos d'un détail insignifiant qui le concernait, tellement insignifiant que personne n'y a rien compris... d'abord. Bref, de là rencontre et saignée bénigne au bras droit d'Adhémar. Voilà ce que j'ai entendu dire.

— Merci encore!

— Tout à votre service! madame.

La baronne mit toute la grâce imaginable dans le salut qu'elle rendit à du Trahaut; mais elle ne desserra plus guère les dents, jusqu'au soir, que pour les formules de politesse.

VI.

Le même soir, Adhémar, qui avait dîné chez lui solitairement, s'habilla sans hâte, hésitant à sortir après ce repas tranquille, à quitter une fois de plus, sans autre excuse que l'habitude de se coucher tard, un charmant intérieur, orné avec amour, et dont il n'avait pas encore eu le temps de se dégoûter, pour ce double motif que l'installation datait de quatre ou cinq mois à peine et qu'il n'avait pas souvent pris le loisir d'en tâter.

Le jeune homme avait élu domicile en un joli pavillon de la villa Saïd, cette élégante petite cité qui prend accès sur une des contre-allées de l'avenue du Bois-de-Boulogne. L'endroit était bien choisi pour abriter l'existence d'un célibataire qui attendait plus des amours mondaines que des plaisirs parisiens : à deux pas du bois, sur le passage des promeneurs, sans s'offrir à leurs regards ; la paix d'une retraite et l'anonymat des groupes de maisons ayant une commune issue sur la voie publique. C'était l'idéal même, pour un jeune homme qui, comme entrée de jeu, s'en remettait à l'adultère du soin d'enchanter sa vie. — Eh bien! il n'en avait pas profité, de sa coquette installation, ou à peine. Mme de Gatry, prise depuis de longues années dans l'engrenage des relations du monde, n'avait pu se dégager à sa guise. Elle venait souvent, mais irrégulièrement et pour peu d'instans ; c'était l'amour haletant, affairé, préoccupé, des femmes du monde, un amour qui ne vaut jamais le mal qu'il donne, même lorsqu'il ne comporte pas de remords du côté de la maîtresse ni de ruses humiliantes de la part de l'amant.

— Il y a une dame qui demande si monsieur peut la recevoir...

— Où est-elle? A la porte de la maison, ou à la grille de la villa ?

— A la grille, en voiture. C'est le concierge de la villa...

— C'est bien. Faites dire que je suis chez moi... Qu'on allume en bas et que personne ne se montre.

Ce cérémonial n'avait rien d'inusité ; il était de l'invention de Mme de Gatry, laquelle l'avait imaginé pour toutes les circonstances où elle aurait à venir sans avis préalable.

Trois minutes plus tard, la baronne était introduite dans la maison par Busigny lui-même, qui avait eu juste le temps d'endosser un veston. Il la fit entrer, au rez-de-chaussée, dans un salon rouge qu'éclairaient deux lampes de bronze posées sur des colonnes drapées.

— Je ne vous attendais pas ce soir, Emma, mais je...

— Mais vous n'en avez que plus de plaisir à me voir. C'est très bien de le dire, ou plutôt d'avoir eu l'intention de le dire. Seulement, il y faudrait plus d'élan, plus d'effusion.

— Oh! fit Adhémar d'un ton très doux de reproche et de prière, vous venez encore dans des intentions hostiles, je vois cela. C'est la guerre que vous apportez dans les plis de ce manteau.

— Pourquoi ne m'en avez-vous pas débarrassée? Apparemment, parce que vous ne tenez pas à ce que je reste chez vous.

En parlant ainsi, sur un ton où il entrait à coup sûr beaucoup plus de badinage voulu que d'amertume, mais où se devinaient des tendances belliqueuses, la baronne regardait autour d'elle d'un air défiant. Elle se trouvait pourtant dans une pièce dont les ten-

tures cramoisies et les meubles d'ébène incrustée n'avaient plus de secrets pour elle.

— Est-ce que vous attendez quelqu'un, ce soir?

— Vous voyez bien que non, puisque je m'habillais pour sortir.

— Alors, cela ne vous contrarie pas que je reste un peu?

— Nullement... C'est-à-dire que cela me ravira d'aise, surtout si vous ne m'appliquez pas la question ordinaire et extraordinaire, comme l'autre jour, pour me faire confesser des torts... chimériques.

— Ah! c'est que voilà... Je suis venue justement dans l'intention...

— Aïe!.. Encore? Ah çà, mais ne vous rappelez-vous donc pas que vous m'avez affirmé jadis ne devoir être jalouse que des jeunes filles? Or, quelles jeunes filles fréquenté-je, je vous prie? C'est tout au plus si j'ai fait les visites de stricte politesse à Mme de Sylviane... Ah! par exemple, j'aime mieux vous le dire tout de suite: j'y dîne demain. Il ne m'était pas possible de refuser... Mais je vous jure de ne pas me marier au dessert.

— Il s'agit bien de Mlle de Sylviane! Il s'agit bien des jeunes filles et du mariage!

— De quoi s'agit-il donc?.. De mes infidélités?

— Ne riez pas. Je vous aime, et vous ne m'aimez plus.

Ce disant, elle rejeta son manteau en arrière et laissa voir sa taille, dont elle était si justement fière.

— Ha! fit Adhémar, je ne vous aime plus?

Il soupira, puis ajouta, en prenant un air plus résigné ou plus contrit qu'indigné :

— Eh bien! reprenons l'énumération des griefs... Mais, si vous n'en produisez pas au moins un tout neuf, je vous préviens que vous paierez un gage... Car enfin, vous ai-je jamais cherché noise, moi, sous prétexte que vous avez beaucoup de relations, que vous êtes aimable, que?..

Il s'arrêta, s'étant aperçu presque à temps que son moyen de justification était détestable.

— Je ne vous cherche point de querelle, reprit-il, parce que j'ai confiance en vous. Ne pourriez-vous avoir en moi une confiance pareille?

— Non, certes! articula nettement Mme de Gatry. Et, tenez, puisque vous voulez du nouveau, en voici.

Elle déduisit alors, avec animation, les motifs les plus récens de son insécurité et conclut en disant :

— Je ne peux pas admettre que vous manquiez de franchise et d'honneur au point de me tromper ainsi... Justifiez-vous... Vous êtes-vous battu, oui ou non, pour Mme de Lestable?

— Oui, répondit brièvement Adhémar, dont la voix marquait un commencement d'irritation.

— Vous l'avouez!

— Je n'ai pas à en rougir, si j'ai cru devoir m'en cacher.

— Alors, vous m'avez menti lorsque vous m'avez dit qu'on vous avait personnellement insulté?

— Oui, fit encore le jeune homme sur le même ton.

— Alors, vous l'aimez?

— Je n'ai pas dit cela.

— Enfin, vous êtes son amant?.. Oui ou non, l'êtes-vous?

Busigny se promenait autour du salon, les mains derrière le dos, en proie à la plus visible impatience, tandis que sa maîtresse, assise, l'épiait anxieusement. La pauvre femme l'aimait, c'était aussi sûr qu'il était clair que lui ne l'aimait pas, ou ne l'aimait plus. Elle allait probablement s'attendrir et se lamenter quand elle surprit un furtif mouvement d'épaules terriblement explicite, un geste d'homme excédé. Aussitôt, elle se leva, marcha droit à la porte, l'ouvrit, et, se retournant avec un calme qui devait être le prix d'un héroïque effort, répéta :

— Oui ou non, êtes-vous son amant?

Le jeune homme eut une hésitation assez longue, mais comme à dessein prolongée, puis il répliqua simplement :

— Oui.

Mme de Gatry fit une moue méprisante, suivie d'un geste d'adieu, et sortit.

Adhémar s'assit alors et se mit à réfléchir.

Où en était-il arrivé que lui, si doux, si poli, si galant et si tendre, il ne reculât point devant la certitude d'offenser cruellement une femme qui l'aimait, pour se débarrasser d'un joug incommode, pour briser une chaîne insuffisamment fleurie? Sa passion pour une autre femme était-elle donc si violente, si despotique, qu'il ne pût prendre sur lui de temporiser et d'attendre? Mais puisque, nonobstant tous les scrupules, il n'avait pas différé jusqu'à la rupture avec sa première maîtresse le soin d'en prendre une seconde, la patience n'aurait-elle pas dû lui être facile et le joug lui paraître léger?

La vérité est que cette liaison de huit mois lui avait fait l'effet d'une liaison de huit ans. Et l'âge de la baronne n'y était pour rien, car, jusqu'à vingt-cinq ans, un jeune homme est incapable de supputer les années de sa maîtresse, à moins qu'elles n'aient marqué leur passage par des encoches profondes. Mais cet amour, qui n'était ni le vice ni la vertu, ce banal adultère, que ne rehaussait même pas l'apparence d'un danger, et qui se traînait dans les sentiers battus, avec ses rendez-vous sans cesse contremandés ou

intempestifs, ce train-train de la passion mondaine avait fini par exaspérer Adhémar. Et il avait pris une seconde maîtresse mariée, afin de compliquer son cas et de le rendre par là même intéressant. — Ce qui manquait le plus, dans ces paisibles déportemens, c'était, en effet, l'intérêt; car, à moins de prétendre, — perversité niaise, — qu'il suffit de ne pas être le mari d'une femme pour ne pas s'ennuyer avec elle, on ne s'amuse guère en compagnie d'une Mme de Gatry, le premier charme une fois rompu. D'ailleurs, cette seconde maîtresse ne ressemblait pas à la première. Au moins, celle-là, c'était le vice, — le vice élégant, raffiné, original aussi, mais enfin le vice. Or, il faut toujours prendre parti, tôt ou tard, et malgré qu'on en ait, entre le vice et la vertu. Les adolescens, pleins d'assurance, qui divisent bravement les femmes en deux catégories, sans intermédiaires ni degrés, ne sont pas si déraisonnables qu'ils en ont l'air; ils simplifient le problème, mais ils n'en altèrent pas la donnée essentielle : d'un côté, les femmes honnêtes; de l'autre,.. les autres. L'intuition du bien, cette révélation permanente qui éclaire les jeunes et les simples, leur apprend que, s'il y a plusieurs manières, pour les femmes comme pour les hommes, de ne pas être honnêtes, il n'y en a qu'une de l'être, ce qui emporte simplification de l'un des deux termes, et, par suite, des deux. Hors de là, il n'y a que doute et obscurité; on se perd dans les nuances, on se noie dans la casuistique; dès qu'on reconnaît plus de deux classes, le classement devient impossible. Adhémar avait perdu son latin à vouloir classer Mme de Gatry. A force de se demander s'il fallait l'estimer, et jusqu'où, il avait fini par se convaincre qu'il ne l'aimait guère; puis, quelques scènes de jalousie brochant sur le tout, qu'il ne l'aimait plus.

Pourtant, avec elle, il n'avait pas connu ce qu'il y a de pire dans les amours non vénales : les remords larmoyans et l'appartement meublé. Il avait même ignoré l'humiliation et le dégoût du partage *légitime*; mais, à vrai dire, cette question n'a d'importance qu'autant qu'on aime. En dépit de tout cela, de ces circonstances éminemment favorables, il en était au degré de fatigue où le désir de se reprendre triomphe de la bonne éducation et même de la générosité de cœur ou de la douceur de caractère. Ce n'était pas à l'amour pur, ce n'était pas à la passion, ce n'était pas même au plaisir que l'avait initié la baronne : c'était à l'ennui mortel de fréquens et tendres colloques avec une personne qu'on ne peut pas estimer assez pour lui vouer sa vie et sa pensée, ni mépriser assez pour ne s'en occuper qu'aux heures de loisir. Au bout de trois ou quatre mois de ce régime, il n'y a plus ni beauté, ni charme, ni reconnaissance, ni délicatesse qui vous puissent retenir. Et c'est ce qui explique que de fort braves gens, très éloignés de l'esprit

de débauche, aient deux maîtresses à la fois, quand ils n'en ont pas davantage. Seulement, en général, on ne les prend pas toutes les deux dans le même milieu ; mais c'est peut-être qu'on ne les y trouve point. Adhémar n'avait pas eu même à chercher : le contraste nécessaire s'était spontanément présenté, à l'heure voulue, sous les traits d'une femme de son monde encore, et d'une femme mariée, mais d'une femme mariée qui valait dix courtisanes.

Maintenant, aimait-il beaucoup la vicomtesse de Lestable? C'était un point à élucider, et il s'y évertuait.

La vicomtesse s'était offerte à lui en un moment où la fatigue et l'ennui de sa fonction d'amant sans passion commençaient à peser d'un poids trop lourd sur ses jeunes épaules. Une nuit de la fin de l'hiver, dans une fête restée fameuse, dans un bal travesti où le déguisement d'ordonnance était emprunté au règne animal, il avait rencontré la jeune femme sous les espèces d'une poule nègre. Le hasard de l'inspiration ayant voulu qu'il eût choisi pour lui-même un plumage de coq, un rapprochement était indiqué. Les choses avaient été menées rondement, de part et d'autre. Du reste, le diapason de ce bal d'animaux était fort élevé ; la presse parisienne, qui en recueillit l'écho, en vibra huit jours durant. Il se tint là des propos... d'un autre monde, il se dit des énormités comme la logique en doit imposer à des bêtes qui se mêlent de parler. Bref, en un coin de jardin, le coq ayant accentué son badinage et serré de près la poule, celle-ci se retourna brusquement, et, fouillant le regard de son compagnon d'une façon tout humaine : « Alors, c'est pour de vrai? dit-elle avec un éclat de rire. Soit! Mais il faut prévenir. » A partir de ce moment-là, ce fut *pour de vrai*.

Certes, Mme de Lestable s'était emparée des sens du jeune homme plus que de son cœur ; certes, ce n'était pas par les côtés nobles de la passion qu'elle avait essayé d'affirmer son prestige et d'établir son ascendant. Mais, outre qu'on tient souvent mieux les hommes par leurs infirmités les plus basses que par leurs aspirations les plus fières, cet amour avait pour lui de venir à son heure, d'être une diversion souhaitée. Si Busigny n'avait pas eu une Mme de Lestable à sa portée, nul doute qu'il ne se fût acoquiné, pour quelque temps, à des liaisons interlopes. Déjà moins accessible aux vanités puériles, la satisfaction d'inscrire sur sa liste une vicomtesse après une baronne avait compté pour peu de chose à ses yeux ; mais, il avait grandement apprécié, en revanche, l'avantage de pouvoir continuer de causer avec sa maîtresse durant les entr'actes du plaisir. Ce qui lui avait paru, à lui comme à un petit nombre de dégoûtés, véritablement insoutenable dans les rares incursions accomplies jadis sur le territoire de la galanterie professionnelle, c'est

la disproportion de langage et la divergence de vues, d'impressions, se révélant tout de suite entre un homme de quelque éducation et une fille, même intelligente. A part deux ou trois honorables exceptions, on ne trouve guère de femme galante qui sache faire figure au coin du feu, dans une causerie... Mme de Lestable n'était jamais inférieure à ce qu'on attendait d'elle, — quoi qu'on en attendît, — pourvu qu'on ne lui parlât ni théologie ni ménage.

La question était de savoir si le sentiment qu'elle avait fait naître pourrait longtemps remplir la vie d'Adhémar. C'était peu probable. Le jeune homme, en effet, n'avait rien du dépravé. Il avait eu à subir, comme tout le monde, une poussée de jeunesse, d'amoureux élans sans but, qu'il avait pris pour d'insatiables appétits de plaisir. Or, certains jours, il lui semblait qu'il était déjà rassasié. Le dévergondage plus ou moins apparent de la société au milieu de laquelle il vivait, après l'avoir étonné, puis amusé, commençait à lui paraître monotone, sans l'affliger outre mesure. Il n'avait aucune velléité de se couvrir la tête de cendre, ni de se lamenter sur l'immoralité d'un siècle qu'il trouvait aussi moral, pour le moins, que les précédens; il ne se sentait pas devenir misanthrope, ni même misogyne; le pessimisme le respectait, comme il respectera toujours les hommes jeunes, riches, bien portans, — et pas trop pensans. Et, avec tout cela, il souffrait d'un certain vide intérieur, qu'il ne savait comment combler, ou plutôt qu'il savait trop ne devoir combler qu'à l'aide d'un troisième amour d'une autre essence que les deux premiers. — En somme, il s'était détourné, et son grand-père avait contribué à le détourner de sa vraie vocation, qui était le mariage. Mais il ne s'en rendait pas encore tout à fait compte, trouvant sans doute moins humiliant de se croire simplement appelé à une grande passion. Mais pour qui? pour quel genre de femme?..

Fatigué de creuser ce problème inquiétant et rebelle, jugeant d'ailleurs sa journée faite et bien remplie, le jeune homme, qui renonçait à sortir, s'apprêtait à monter se coucher quand le timbre résonna dans l'antichambre. Un instant après, le domestique ouvrait la porte du salon, et Mme de Lestable y pénétrait, la tête haute et le visage découvert, sans le moindre mystère.

— Une surprise, mon cher, une surprise,.. suivie d'un enlèvement, si vous voulez vous y prêter.

Elle avait parlé vite, de la voix brève qui lui était habituelle, mais très naturellement, comme s'il se fût agi de la plus ordinaire visite. Elle avait seulement ce regard oblique des femmes qui n'attendent que la retraite d'un tiers ou la fermeture d'une porte pour changer de ton. Dès qu'elle eut entendu derrière elle le pêne grincer doucement dans la serrure et le bruit des pas du valet de chambre s'éteindre au loin, elle défit l'agrafe d'argent d'un long vêtement

gris, lequel en s'ouvrant laissa voir une toilette rouge soutachée d'or, sur quoi tranchait un large cordon noir soutenant le lorgnon à la mode. Après cela, elle se jeta au fond d'un grand fauteuil, et croisa cavalièrement ses jambes l'une sur l'autre, en découvrant un pied digne de remarque et en s'écriant :

— Ouf ! je meurs... Pas la force de t'embrasser ! mais ça reviendra...

Elle paraissait, en effet, assez essoufflée, quoiqu'elle ne le fût pas au point de manquer d'haleine, puisqu'elle avait commencé par parler librement.

— Imaginez-vous, reprit-elle, que je suis venue à pied... J'ai dîné seule, le vicomte m'ayant fait la grâce d'aller dîner à Madrid, avec des amis,.. dont trois ou quatre cocottes. Rien en perspective, de l'ennui à revendre : l'idée m'a prise de venir vous trouver pour vous proposer, quoi ? De me mener à Madrid, précisément. Oui, il y a là des tziganes, authentiques, à ce qu'on dit, et qu'on va entendre le soir. Les tziganes, je m'en moque : j'en ai vu et entendu à la douzaine, et je crois qu'on peut se passer de bottes hongroises pour jouer du violon ou de la contrebasse, mais j'ai envie de voir les gens qui vont là, les femmes, au moins. Il paraît que ces demoiselles affluent, à partir de six heures du soir et jusqu'à onze. Il n'est pas dix heures : nous avons le temps... Mais ce n'est pas pour cela que je manque de souffle... En sortant de chez moi, au moment où je tournais le coin de ma rue, je tombe sur Bersac, Viredieu et deux ou trois autres, qui étaient immensément gais, pas gris, mais gais, franchement gais,.. enfin, comme on est quand on a bien dîné, au mois de mai, entre hommes, ou même entre deux sexes. Voilà ces imbéciles qui veulent savoir où je vais. Je réponds vaguement, en disant que c'est la mode, depuis quinze jours, de sortir à pied, le soir, pour les visites d'amies. Ils insistent, voulant à toute force m'accompagner. Alors, je leur fais mon œil noir, mon regard fulgurant, vous savez, comme ça !.. Ils comprennent enfin que l'indiscrétion poussée plus loin changerait de nom, et ils me lâchent... Me voilà donc repartie, trottant dans le quartier Marbeuf, à travers un dédale de rues neuves et désertes, trouvant d'ailleurs ma promenade, ou ma fugue, absolument exquise. Courir la ville, seule, le soir, par un beau temps de mai, dans la clarté douteuse du crépuscule, quel rêve, quel régal ! Vous comprenez, il n'y a pas besoin d'être impératrice ni reine pour goûter cela... Mais, crac ! au détour d'une certaine rue Euler, avant de traverser l'avenue Marceau, je me retourne à moitié... Bonne habitude, par parenthèse, qu'ont les femmes de regarder derrière elles... Mon cher, j'étais suivie, suivie par ces idiots. Je me demande, un instant, si je vais rétrograder : la colère me montait à la tête avec le sang ; je ressentais une

grave envie de leur administrer des claques... Enfin, je me raisonne, et je continue mon chemin, mais en me livrant à une série de ruses, de crochets, de manœuvres sinueuses... à dérouter une bande de Sioux, et j'arrive à l'avenue du Bois, après un itinéraire !.. Oh ! le plus fantaisiste, le plus en lacet qu'ait encore inventé un criminel de bonne prise pour aller de la Seine au bois de Boulogne. Mes hommes n'étaient pas de force... Et puis, ils avaient trop dîné, décidément. Ouf ! cette fois, c'est pour le récit. Donnez-moi à boire et embrassez-moi.

Elle se leva pour offrir à Adhémar ses lèvres minces et rouges. Celui-ci, après avoir poliment répondu à cette démonstration tardive, fit mine de sortir pour aller chercher à boire.

— Où allez-vous ? demanda la vicomtesse. Sonnez. A quoi bon ces petits mystères ? Tout cela est misérable, et je suis au-dessus de ces niaiseries. Quand on croit devoir rougir de ce qu'on fait, ce n'est pas pour les domestiques qu'il faut réserver ses rougeurs.

La phrase, comme la personne qui venait de la lancer d'une voix haute et tranchante, était d'une extraordinaire crânerie, sous laquelle perçait ce singulier mépris de soi qu'allient souvent les éhontées à leur mépris des autres. Ainsi portée, par une femme de vingt-quatre ans, l'impudeur peut avoir de la grâce. Au surplus, ce soir-là, elle était jolie. Coiffée d'une espèce de petit tricorne en feutre, avec sa poudre, son manteau gris à l'agrafe d'argent, pareil à un manteau d'uniforme, son corsage rouge (la couleur préférée des excentriques et des perverties), sa passementerie métallique et son cordon noir complétant l'évocation, elle rappelait invinciblement à l'esprit ces types de jeunes seigneurs contemporains et émules de Fronsac, mais elle les rappelait à la manière d'une actrice jouant en travesti, car, plus que de coutume, elle avait un air quand même féminin.

Aussitôt qu'elle eut trempé ses lèvres dans le verre de sirop qu'on lui avait apporté sur sa demande, elle cessa de paraître haletante. En réalité, elle avait peu couru, s'étant contentée de faire quelques détours, à une allure insensiblement hâtée, pendant qu'on lui donnait la chasse, — de très loin et sans aucune opiniâtreté, d'ailleurs ; mais elle aimait tant les aventures qu'elle en inventait ou grossissait à plaisir celles que lui envoyait le hasard, — et c'était le seul trait de son caractère par où elle montrât encore quelque jeunesse, une apparence de naïveté. Pour tout le reste, elle était d'une excentricité froide, d'une audace qui n'était peut-être pas sans affectation, mais qui était sans limites.

— Maintenant, envoyez chercher une voiture, car nous n'avons pas le temps d'attendre qu'on attelle, et partons.

— Alors, vous y tenez? Vous voulez ?..

— Certainement.

— Allez, fit Adhémar, en marquant au domestique par un signe qu'il n'y avait qu'à se conformer au désir de la vicomtesse.

Mais, quand ils furent de nouveau tête à tête, il lui adressa des objections et presque des remontrances. Était-ce raisonnable, décent, d'aller, à dix heures du soir, seule avec lui, dans un établissement public, dans un café?

— Ah çà, mais, vous prêchez!..

Elle avait déjà son ton le plus cassant. Mais elle en changea tout de suite et vint à Adhémar avec toutes sortes de caresses dans le sourire.

— Je te dis, reprit-elle, que j'ai envie de cela. Ce n'est pas bien méchant, d'autant plus que je n'entrerai que si je puis entrer sans être vue. M. de Lestable...

— Tiens! c'est vrai, je l'oubliais, moi, votre mari... Il a dîné là-bas? Il y sera. Eh bien! c'est encore mieux. Qu'est-ce que vous voulez lui montrer par là?

— Oh! il n'est en mon pouvoir de lui rien montrer qu'il ne connaisse. Et puis, j'ai fait un pacte avec lui : liberté réciproque ou scandale. Par scandale, j'entends insurrection, bruit, tumulte. Il a signé. D'ailleurs, ne m'avez-vous point comprise? Je viens de vous dire que j'entrerai sans être vue. Vous ferez arrêter sous la porte, vous descendrez, vous regarderez, vous m'adresserez un signe, et nous filerons à gauche, dans un des bosquets... Oh! je connais la maison. Et toi aussi, tu dois la connaître, ingrat. Car, un matin, un froid matin de mars, nous y avons mis pied à terre. Il y a de cela deux mois à peine... Mais comme tu étais plus jeune que maintenant! Tu as fait des progrès, tu sais? L'air sérieux te va bien. A ton âge, c'est un chic, positivement; on se demande ce que ça recouvre; on se dit : En voilà un qui doit avoir des secrets, quelque chose de caché dans sa vie. Et ça intéresse... Tu intéresses beaucoup de gens, je t'assure, sans me compter, — ni Mme de Gatry... Oh! je sais, mais je ne suis pas jalouse; je me figure, sans le moindre effort, que c'est ma belle-mère : tu pourrais si bien être son fils!

— Voyons, ma chère, au moins, ne tombez pas dans la méchanceté courante!

— Avoue que tu n'as jamais pu t'habituer à ma façon d'être... Tout en moi te choque, jusqu'à ce tutoiement qui fait mes délices parce que tu ne me le rends pas, habituellement. Faux corrompu, va, mauvais élève! C'est pourtant l'espoir de faire de toi... Allons, montez vous habiller; passez une redingote ou un pardessus, et redescendez : j'entends la voiture.

Adhémar ne se fit pas répéter l'invitation. Il était, en général, comme un peu gêné au début de ses entretiens avec la vicomtesse; mais il s'y mettait vite : le temps de prendre l'accord. Il n'y a rien,

au reste, à quoi l'on s'accoutume plus aisément qu'au mauvais ton d'une femme qui vous plaît, parce qu'on n'est jamais bien sûr que ce ne soit pas par là qu'elle vous ait plu d'abord. Cependant, le cas se compliquait, ce soir-là, d'une escapade qui n'était pas trop du goût du jeune homme, — quoiqu'elle ne s'écartât pas sensiblement des programmes ordinaires de sa maîtresse. En ces dernières années, où, même pour des femmes moins libres, à tous égards, que Mme de Lestable, l'habitude s'est répandue des parties de plaisir interlopes, avec ou sans le concours des maris, comme aux plus beaux jours du XVIIIe siècle, ce fait de mener une personne mariée dans un lieu public où l'on peut s'isoler et, à la rigueur, se cacher, n'avait pas de quoi effaroucher sérieusement un homme tant soit peu rompu aux choses de bel air. Mais il y avait, dans le cas de la vicomtesse, une circonstance aggravante : la présence probable du vicomte. Or, à quoi bon cette bravade ? — de la part d'une femme qui n'en était plus à faire ses preuves de vaillance. En outre, ce mari à l'horizon ne pouvait enchanter Adhémar, lequel avait une répugnance toute spéciale à se rappeler que ses maîtresses étaient mariées ; cela suffisait même à lui gâter une partie qui, dans d'autres conditions, l'eût amusé, car Mme de Lestable ne dépensait jamais plus d'esprit qu'au cours de ces expéditions de contrebande : une loge grillée, un bosquet de café-concert, un cabinet de restaurant, tel était le cadre qui convenait le mieux à ses facultés et à ses grâces ; elle s'y montrait incomparable, vous donnant l'illusion d'un parfum dans un mauvais lieu, vous faisant croire à la poésie du vice, dont elle devenait la Muse.

Néanmoins, le trajet s'accomplit agréablement. Traverser le bois de Boulogne en voiture découverte, par une nuit de printemps, avec une femme à côté de soi, pour un Parisien, c'est presque du bonheur ; et il y avait, cette nuit-là, beaucoup de Parisiens presque heureux. Toutes les victorias de l'amoureuse capitale étaient dehors, véhiculant des couples enlacés, les uns avec convenance et discrétion, les autres avec une effronterie et dans un débraillé que l'ombre, rendue transparente par trop d'étoiles, trop de becs de gaz et trop de lanternes, ne voilait pas assez. Mme de Lestable s'amusait prodigieusement, prenant surtout un délicat plaisir à surprendre, dans la traversée d'une zone lumineuse, quelque détail original de ces intimités roulantes.

Conformément aux ordres qu'il avait reçus d'avance, le cocher arrêta son cheval dans la première cour, entre la grille et la porte du restaurant de Madrid. Adhémar descendit et pénétra seul dans la seconde enceinte, où se donnait le concert, tandis que la vicomtesse, ayant tiré de sa poche un long voile, l'enroulait autour de sa tête, sans quitter la voiture.

Toutes les tables, tant en dehors qu'à l'intérieur des bosquets, étaient entourées de consommateurs et de dilettantes. L'endroit avait été adopté comme lieu de réunion, pour quelques jours ou quelques soirs, aussi bien par les mondains que par les filles. On y entendait une musique à la portée de toutes les intelligences, en prenant le frais et en avalant des sorbets, voire en dînant; et, d'ailleurs, on recherche de plus en plus ces occasions de contact, sinon de fusion, entre gens faits pour se comprendre et à qui ne manque guère que l'audace pour se fréquenter en liberté : les *grands jours* du Cirque et de l'Hippodrome répondent principalement à ce besoin. L'orchestre se tenait dans un massif, raclant des valses avec une virtuosité étourdissante. Au fond de la cour, éclairée à la lumière électrique, on buvait du champagne sur le *mail* du prince Trémanof, qui aime à mener ses quatre bais-bruns la nuit comme le jour. Les voitures se croisaient, les unes amenant, les autres remmenant des amateurs. Çà et là, quelques figures connues, des femmes surtout, des femmes entretenues; les mondaines, moins nombreuses, sont plutôt dans les bosquets.

— Par ici, Busigny! cria une voix d'homme légèrement avinée.

Le grand Fougerac, en habit sous son petit pardessus clair, un cigare aux dents, sa grande moustache rouge un peu pendante, entourait déjà son ami de ses bras immenses et gesticulans.

— Tais-toi! fit Adhémar avec le regard froid et impérieux qu'il faut prendre pour calmer les gens gris et leur imposer silence, quand ils sont encore en état de discernement.

Et, comme l'autre, désorienté, ahuri par cette réception glaciale, se tenait coi, les bras ballans, le compagnon de la vicomtesse lui dit à l'oreille, amicalement, cette fois :

— Écoute, je ne suis pas seul ; avant de faire entrer la personne qui m'accompagne, j'ai besoin de savoir, d'abord quels sont les gens de connaissance qui se trouvent ici, ensuite s'il y a une table un peu écartée... Tu me comprends?

— Parbleu! je ne suis pas ivre... J'ai dîné en musique, simplement. Pas même gris.

— Je le vois,.. maintenant... Eh bien!.. réponds.

— Les gens de connaissance... Pas les femmes, hein?.. Heu! Des Charmes,.. puis, Lestable et toute une bande...

— Où cela, Lestable?

— Dans le bosquet du fond, près de l'orchestre.

— Et toi, tu es là, dans le premier bosquet? Cède-moi la place. Lève la séance, emmène ton monde... C'est un service que je te demande. Je te conterai tout.

— Ah! oui, par exemple, il faudra me raconter... Car je pense bien que ce n'est pas Mme de...

— Pas de nom propre, et dépêche-toi, dit Adhémar, en le poussant par les épaules. Tu sais, je compte sur toi,.. en frère.

— C'est bien, répliqua Fougerac attendri, tu vas voir.

Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que, dans le bosquet devenu vacant, Adhémar pouvait introduire la vicomtesse. La place était bonne : mal éclairée et ayant vue sur l'entrée. En s'adossant au massif du fond, on avait le spectacle des arrivées et des départs, qu'on pouvait suivre des yeux sans se priver d'entendre les conversations qui se tenaient dans le voisinage, derrière les cloisons de verdure.

Mme de Lestable ne tarda pas à déclarer qu'elle était tout à fait ravie. Le mouvement des voitures dans la cour, le va-et-vient de ces femmes en toilette et gantées de blanc, qui saluaient et souriaient dans toutes les directions, la gaîté fredonnante de ce bruyant auditoire, l'allure, tour à tour sautillante et berceuse de la musique, le fracas des soucoupes et des verres entre-choqués ou renversés, c'en était plus qu'il n'en fallait pour la transporter d'aise, — tant il est vrai qu'il reste toujours une certaine naïveté dans la dépravation, quelque chose de la candeur d'un instinct. Quand elle eut bien regardé, qu'elle se fut bien renseignée sur les femmes (en très petit nombre) qu'elle ne connaissait pas, elle se leva pendant une pause de l'orchestre, — qu'utilisait pour la quête le chef des tziganes, en habit noir avec un grand cordon vert sur le plastron de sa chemise, grave et digne comme un empereur réduit à la mendicité, — et, s'orientant à travers le feuillage, elle chercha des yeux la table de son mari.

Justement, celui-ci, — un gros homme à la face colorée, aux favoris courts, élégant et distingué comme un Anglais gras, — quittait, en joyeuse compagnie, le petit enclos où il avait dîné trois heures durant. Dans un bosquet voisin, habité par une bande tapageuse, son nom fut prononcé. Et, tandis qu'il montait en voiture, on émit sur son compte les opinions les moins fardées; on joua sur ce nom de Lestable, qui prêtait aux plaisanteries faciles; on y accola des épithètes grossières. Finalement, on en vint à parler de la vicomtesse. Alors, ce fut bien autre chose; la verve des hommes, excitée par les malices et les ricanemens des filles, se donna libre carrière.

Dès les premiers mots, Adhémar avait voulu emmener sa maîtresse; il lui avait même pris le bras. Mais elle, d'un geste sec et avec un sourire hautain, l'avait repoussé, en murmurant :

— Laissez donc... Ça m'amuse.

Cependant, les polissonneries succédaient aux propos légers, les gros mots aux épigrammes, les accusations infamantes aux commérages méchans. Debout, son voile à la main, souriant toujours,

mais pâle et la bouche un peu contractée, Mme de Lestable écoutait. Adhémar, plus pâle qu'elle, la suppliait du regard, sans qu'elle parût y prêter attention.

— Alors, laissez-moi souffleter ces gens-là! lui dit-il tout bas, la voix haletante.

Elle lui jeta un impérieux coup d'œil et lui saisit la main, comme pour le retenir.

De l'autre côté de la faible muraille d'arbustes, on continuait de vomir l'insulte sur ce nom de femme, prononcé par hasard, sans se douter que la malheureuse était là, qui recevait au visage les éclaboussures de sa honte. Le pis, c'est que son amant les recevait aussi et qu'après le premier sursaut d'indignation et de colère, il demeurait cloué au sol, plus peut-être par la curiosité, — une curiosité atroce, mais toute-puissante, — que par la stupeur. Maintenant, on entrait dans les détails, on précisait. Et il ne s'agissait pas d'aventures vulgaires, oh! non... Après le récit des escapades les plus risquées, après l'énumération de multiples amours, où figuraient, pêle-mêle, un prince de sang royal, un comédien et un intendant, venaient des anecdotes qui semblaient avoir été détachées des plus mauvais livres, mais que corroboraient des noms, des dates, tout un ensemble de petits faits circonstanciés communiquant, par instans, à la narration, un caractère d'authenticité presque capable de défier l'invraisemblance. Tout cela paraissait bien avoir été grossi à souhait, surchargé de gravelures inventées, enrichi d'imaginaires monstruosités; mais le fond, la trame avait une apparence d'affligeante réalité, et ce qu'il en ressortait de plus clair, c'est que constamment la jeune femme avait pris à tâche de rendre possibles, vraisemblables même, pour le public comme pour le monde, les plus terribles calomnies.

Un éclat de rire strident, parti d'une bouche de femme et provoqué par un ignoble brocard de satyre en gaîté, fit tressaillir Mme de Lestable, qui, tirée enfin de sa torpeur attentive, roula son voile d'un mouvement rapide autour de son chapeau et sortit, frissonnante comme si la fièvre se fût subitement emparée d'elle. — Busigny n'eut que le temps, pour la rejoindre au dehors, de jeter quelques pièces de monnaie à un garçon avec le numéro du fiacre, en faisant signe d'envoyer la voiture à la grille.

Dans l'avenue large et sombre, sous les marronniers odorans et feuillus, ils se promenèrent côte à côte, en silence, pendant qu'on hélait leur cocher. Peu à peu, ce silence devint si lourd, si étrange, si gênant, qu'Adhémar ressentit une insupportable oppression. Il voulait parler et ne trouvait rien à dire; un bloc de glace, qu'il ne pouvait remuer ni faire fondre, le séparait de sa maîtresse. Et elle pareillement se taisait sous son voile, marchant d'un pas saccadé,

les coudes au corps, les mains crispées l'une sur l'autre. Enfin, il parvint à articuler une phrase, à lui demander si elle ne craignait pas l'humidité et si elle voulait qu'il allât s'enquérir, activer les préparatifs du cocher. Elle ne lui répondit que par un mouvement de tête, en montrant la voiture qui arrivait à la minute même, sortant de la grille et rangeant le trottoir de l'avenue. Busigny fit relever la capote; mais alors Mme de Lestable, se penchant vers lui, murmura :

— Laissez-moi rentrer seule, voulez-vous? Et... adieu!.. Pourtant, ce n'est pas vrai... Rien, presque rien n'est vrai...

Un spasme ou un sanglot lui coupa la parole, et elle monta dans la voiture. Adhémar agrafa le tablier, mit le chapeau à la main, puis, après avoir donné l'adresse au cocher, prit la direction de Paris, sans avoir tenté de répondre une parole à sa maîtresse.

Ni l'un ni l'autre n'avait perdu sa soirée.

VII.

La nuit qui suivit fut mauvaise pour Adhémar. Il eût donné beaucoup, lorsqu'il s'éveilla de son court et tardif sommeil, encore meurtri de ses cauchemars, pour n'avoir rien appris la veille qu'une banale trahison, — dont il se fût vite consolé, car il était l'amant de Mme de Lestable comme on l'est d'une femme entretenue, quand on apporte du bon sens dans l'inconduite : sans jalousie et sans lyrisme. Mais c'était bien de cela qu'il s'agissait! L'avait-elle même trahi? Le fait ne ressortait pas nécessairement des révélations qui l'avaient éclairé et qui, pour la plupart, se rapportaient à une époque antérieure à son règne. Aussi ç'avait-il été pour lui tout autre chose qu'une déconvenue d'amant : une initiation brutale et instantanée aux misères morales d'une femme qu'il avait crue légère et qu'il ne pouvait plus voir que gangrenée. Car ces terrifians arrêts rendus par l'opinion publique, pour peu que les apparences les légitiment, se gravent en traits de feu dans les esprits, et il n'est au pouvoir de rien ni de personne de les y effacer par la suite. Le jeune homme avait bien, à la vérité, recueilli parfois, avant cette malencontreuse soirée, quelques échos assez peu voilés de la triste réputation que s'était acquise sa maîtresse; mais, ainsi qu'elle le lui reprochait volontiers, il n'était qu'un faux corrompu, et il avait négligé d'approfondir ces on-dit. D'ailleurs, les mauvais bruits n'ont toute leur puissance que quand ils vous arrivent du dehors : entre les quatre murs d'un salon, ce ne sont jamais que des commérages.

Maintenant, il semblait à Adhémar que tout un monde, le sien, venait de s'écrouler autour de lui. Il croyait tout possible, parce

qu'il ne voyait plus de raison de douter de rien, et parce qu'il apercevait subitement la chaîne qui relie le mal au vice, et le vice aimable au vice abject. Comme il arrive quand on perd d'un coup cette demi-candeur qui est la sauvegarde de la foi nécessaire, de la foi au bien relatif, et qui constitue tout le secret de la philosophie du plus grand nombre, il rendait toute une société responsable de l'infamie trop complète d'un de ses membres. Que croire, à présent, si, dans l'atmosphère même où avait vécu sa mère et où, plus tard, vivraient ses sœurs, de pareilles créatures pouvaient respirer, être tolérées, fêtées? Pour un peu, il eût gagné Troussecourt sur l'heure; il avait besoin de changer d'air, de se retrouver parmi les siens, de se convaincre qu'il y avait autre chose au monde que ce qu'on voit dans les milieux mondains.

Mais cette exaspération de sa conscience se calma. Il réfléchit. Il se dit qu'il n'avait, après tout, rien appris de nouveau sur l'humanité, et que, si sa découverte l'avait à ce point bouleversé, c'est que la honte subitement aperçue résidait dans son voisinage, qu'il en avait subi le contact, qu'il l'avait, à son insu, choyée, aimée. Il était mal tombé, voilà tout. Et puis, il suivait une mauvaise route : l'amour doit aller droit à la pureté; elle seule a ce qu'il faut pour le retenir sans le dégrader. L'innocence des jeunes filles n'est-elle pas, mieux encore que la printanière et fragile beauté de leurs corps, la parure par excellence et le plus naturel, le seul appât auquel on puisse raisonnablement se laisser prendre?

Il s'était éveillé de son sommeil avec l'âcre dégoût de l'amour et du plaisir; il s'éveilla de sa méditation avec la soif ardente du bonheur. Cette crise avait passé sur lui sans le flétrir. — N'en est-il pas toujours, d'ailleurs, de la contagion morale comme de la contagion physique, qui, pour se répandre, veut, outre le contact, une prédisposition naturelle ou acquise? Il n'y a pas de maladie fatalement contagieuse, et d'un honnête garçon, élevé avec soin, toutes les impuretés du monde ne feront jamais un perverti.

Souvent même, de pareilles secousses sont salutaires. Adhémar, qui avait mis en pratique, sans en retirer de bien grandes satisfactions intimes, les savans préceptes de son grand-père, se remémora tout à coup les conseils et les vœux de sa grand'mère, si différens et si parfaitement oubliés jusque-là. Et, le soir, il arriva chez Mme de Sylviane dans les meilleures dispositions, non pas, sans doute, pour conclure un mariage, mais pour s'y préparer. — Après deux expériences qui lui avaient successivement présenté les deux pôles de l'inconduite, il jugeait superflu de parcourir les degrés intermédiaires.

La mère d'Alix recevait beaucoup de monde, et un peu de toutes les paroisses, c'est-à-dire que, recevant pour son plaisir, elle re-

cherchait avant tout les gens gais. On voyait souvent à sa table des artistes, des littérateurs, des journalistes, enfin des convives pour faire rire. C'était une bonne personne, devenue sage sur le tard, restée très excentrique et à qui la piété allait drôlement, — comme un béguin coiffé de travers et porté sur l'oreille. Elle parlait haut, sans accent déterminé, mais avec des intonations rauques, riait trop et ne se surveillait pas assez. Cependant, elle appartenait à une grande famille danoise et s'en souvenait quelquefois, notamment dans sa manière de mettre les gens à l'aise en leur marquant les limites de la familiarité qu'elle leur concédait. Elle adorait sa fille, ce qui ne l'empêchait point de vouloir la marier au plus tôt, pour s'adonner plus librement aux réceptions d'hommes célèbres : son rêve était de voir défiler dans son salon toutes les illustrations contemporaines; et, malheureusement, il y a des illustrations inconvenantes, dont on ne saurait infliger le contact à une jeune fille. Ce goût pour les gloires du siècle et pour la gaîté ne s'opposait pas, d'ailleurs, à ce qu'elle reçût tout ce que la chrétienté compte de sympathique ou de remarquable en fait de prélats, de moines, de missionnaires, de fondateurs de bonnes œuvres; seulement, il y avait un jour pour le sacré et un autre jour pour le profane, des dîners pour le rachat des fautes passées et des dîners pour l'allégement d'une vie de pénitence et de charité. Car la marquise était sérieusement convertie; elle dépensait même le quart de ses considérables revenus à le prouver; — il y a beaucoup de conversions qui se font à moins de frais.

Ce jour-là était, bien entendu, le jour profane. Parmi les convives se trouvaient les Moirans, au grand complet. Adhémar avait été placé entre Alix et Mlle Régina, ce qui était jouer de bonheur pour un homme affamé d'innocence. Aussi le dîner, pour la première fois de sa vie, lui parut-il trop court; il lui semblait, en sortant de table, qu'on lui avait fait tort de deux ou trois services, tant il avait pris plaisir à la conversation de ses voisines. A eux trois, ils n'avaient peut-être pas dit trois mots spirituels, ayant causé le plus simplement et le plus tranquillement du monde; mais il y avait, autour de la table, des gens qui étaient chargés d'avoir de l'esprit, et une causerie familière, presque intime, au milieu du bruit d'un grand dîner, est plus captivante qu'une laborieuse séance de pyrotechnie intellectuelle.

Le jeune homme, grâce à l'heureuse mobilité d'impressions qui caractérise son âge, était donc, vers neuf heures du soir, tout rasséréné. Il se sentait comme rafraîchi par le délicieux voisinage de ces deux charmantes et virginales créatures entre lesquelles il avait été surpris d'avoir à constater certains traits de ressemblance. Régina, comme Alix, en effet, portait quelque gravité jusque dans

son abandon; affable, gaie même à l'occasion, il ne semblait jamais qu'elle se départît complètement d'une mystérieuse réserve où se retranchait son âme. Mais elle avait moins de sérénité que Mlle de Sylviane; son sérieux, quand elle le montrait, apparaissait sur un fond de tristesse. En tout cas, il existait une parenté de caractère, et très frappante, entre ces deux jeunes filles, peut-être aussi une vague ressemblance extérieure, en dépit des différences de couleur de leurs yeux et de leurs cheveux, — ainsi qu'on le remarque quelquefois, au reste, entre deux personnes de même essence morale, étrangères l'une à l'autre par le sang et dissemblables dans le détail, mais qui ont vraiment des traits communs, au physique même, comme si leurs âmes jumelles s'étaient ingéniées à se façonner des enveloppes pareilles. C'était le même front, pur et néanmoins sérieux, avec le double pli, visible par instans, que creuse entre les yeux la réflexion; c'était le même regard éclairé par deux reflets différens; le même nez mince et droit; le même menton court; le même cou flexible et allongé; la même taille souple et fière. Et cependant, le regard de l'une était gris azuré sous des cheveux blond cendré; le regard de l'autre, noir sous des cheveux noirs.

— Vous êtes donc très liée avec Mlle de Moirans? Je ne savais pas cela.

Adhémar, une heure après le dîner, se retrouvait à côté d'Alix, dans un des salons de l'hôtel de Sylviane, un salon étroit et long, presque désert, et dont l'unique fenêtre, ouverte depuis un instant, donnait sur le quai de Billy.

— Régina et moi nous avons été élevées au Roule; nous sommes des amies de couvent.

— Ah! j'ignorais...

— Voilà ce que c'est que de ne pas venir plus souvent à la maison!

Alix, en parlant, s'était approchée de la fenêtre; elle s'y accouda et poussa un soupir de soulagement.

— Il devrait être permis de se retirer au sortir de la salle à manger, dit-elle. Il y a là des gens qui s'ennuient énormément depuis une heure...

— Et qui ne vous amusent guère, n'est-ce pas? interrompit Adhémar.

— Oh! moi, je ne compte pas. Ce n'est pas pour m'amuser que ma mère donne ces dîners. Mais, étant admis que l'on invite les gens à venir se restaurer chez vous, quand on n'a plus rien à leur offrir ou qu'ils n'ont plus d'appétit, ils devraient être libres de s'en aller.

— Vous n'aimez pas le monde? demanda le jeune homme en s'accoudant, à son tour, à la barre d'appui habillée de cuir.

Soit que Mlle de Sylviane, distraite, n'eût pas entendu d'abord la question, soit qu'elle eût aimé qu'on la dispensât d'y répondre, elle resta muette quelques secondes. Puis, tout à coup, elle dit d'un ton net :

— Moi? Pas du tout.

Mais elle se hâta de reprendre, en adoucissant sa voix et en souriant :

— Vous, vous l'aimez peut-être... Seulement, pas chez nous.

La curiosité vint à Adhémar, comme elle lui était venue jadis, mais bien plus intense, de savoir ce que cachait l'étrange tactique de la jeune fille, cette comédie, prolongée par elle dans un secret dessein et si mal jouée par eux deux, de leurs pseudo-fiançailles. Peut-être aussi cette curiosité se doublait-elle, pour le quart d'heure, d'un peu de dépit, car il était difficile qu'un jeune homme dont les idées tendaient à devenir matrimoniales ne se dît pas qu'il y eût eu plaisir à incarner de pareilles idées en une créature si parfaite. Dans la pénombre de la fenêtre, Alix, tout en blanc, le regard perdu, semblant poursuivre son éternel rêve à travers l'humide et fraîche obscurité des grands quais déserts, n'était pas moins belle qu'à Troussecourt, certain matin d'été où elle conversait avec Adhémar sous un soleil ardent. Son profil correct et grave se découpait dans la nuit, comme s'il eût été marqué d'un contour lumineux.

— Vraiment, vous vous êtes aperçue de la rareté de mes visites?.. Rareté toute relative, remarquez, car je suis bien venu ici cinq ou six fois...

— Oui, en passant, en courant, sans accepter jamais la moindre invitation. Toujours des prétextes : une chasse, une absence, Troussecourt, que sais-je?.. Et ma pauvre mère qui est si aimable pour vous, qui se met en quatre pour vous attirer!.. Savez-vous que j'attendais mieux après nos conventions?

— Ah! bien, ma foi! dit Adhémar, puisque vous m'en reparlez,.. je ne serais pas fâché de savoir...

— Quoi? demanda Alix en se tournant tranquillement du côté du jeune homme.

— Dame!.. De savoir un peu pourquoi vous tenez tant à ce que j'aie l'air de vouloir vous épouser.

— Mais... Ne vous l'ai-je pas dit? Ma mère, qui est excellente et se préoccupe déjà d'assurer mon bonheur sous la seule forme qu'elle conçoive, ma mère m'environne de jeunes gens à marier, épousables plutôt, et à l'endroit desquels je ressens une naturelle et souveraine antipathie. Vos prétentions... supposées me gardent contre d'autres prétentions. Vous me protégez, vous

me défendez, vous me sauvez. Et il ne vous en coûte guère, convenez-en.

— Oui... Enfin, je... Mademoiselle Alix, savez-vous ce qu'on entendait autrefois par un paravent? un paravent, au figuré?

— Je n'en ai pas le moindre soupçon.

— Eh bien! on désignait ainsi une tierce personne, qui, de son consentement ou à son insu, exerçait, à l'égard de deux... autres, la fonction protectrice que vous avez bien voulu m'attribuer.

— J'ai déjà répondu à cela. Du moins avais-je commencé d'y répondre... Je vois qu'il faut reprendre l'explication.

Elle se redressa, et, s'appuyant du dos au battant de la fenêtre, les mains croisées sur sa ceinture de moire blanche, elle dit avec simplicité et dignité :

— Si je comprends bien, monsieur, le sens des paroles que vous venez de prononcer, et surtout l'espèce d'ironie que j'y ai cru saisir, vous n'êtes pas loin de me reprocher une inconvenance. Veuillez vous souvenir que, dès les premiers mots où se manifestait l'erreur dans laquelle vous êtes tombé... oh! naturellement et sans méchanceté, je le sais... dès l'apparition de ce malentendu, j'ai protesté. Par une indifférence, coupable peut-être, à moins que ce ne soit par une sorte de pudeur spéciale, je n'ai pas continué ma protestation jusqu'à lui donner une signification nette... Rassurez-vous, vous ne jouez aucun rôle humiliant. Vous me défendez, vous m'avez défendue pendant quelques mois contre certaines importunités, mais vous n'avez gardé la place de personne.

— Ainsi, vous ne songiez à personne, mademoiselle, en m'adressant cette singulière requête?

— A personne absolument... Du reste, je m'aperçois, grâce à vous, que la situation présente des inconvéniens, et je vous rends votre liberté... de parole. Merci de m'avoir prêté votre concours! je n'en ai plus besoin, je ne peux plus l'accepter.

— Mais je suis désolé, mademoiselle Alix, désolé... Je vous assure que je ne demande pas mieux que de rester... Mon Dieu, oui, c'est la curiosité, la curiosité seule... Mais, au fait, elle est toujours très vive, ma curiosité. Elle est même plus vive que jamais; vous l'attisez : c'est de l'huile sur du feu... S'il n'y a personne en cause, je ne comprends pas...

— La chose est simple, pourtant. J'ai l'intention de me faire religieuse.

Adhémar attendait toutes les explications, hormis celle-là. Il eut un haut-le-corps terrifié et regarda Mlle de Sylviane avec stupeur.

— Religieuse,.. répéta-t-il machinalement, comme un écho, sans s'exclamer.

Et il ajouta, non sans naïveté :

— A votre âge!

Alix se mit à rire doucement.

— Ah! voilà tout juste la difficulté, la pierre d'achoppement. Et c'est aussi la cause, presque l'excuse de la petite hypocrisie à laquelle je vous ai prié de vouloir bien vous associer. Je suis trop jeune, n'ayant pas encore dix-neuf ans, pour formuler hardiment ma volonté. Ma mère est la bonté même; mais, précisément pour cela, la pensée, la perspective de me voir entrer dans un couvent, prendre le voile... Enfin, ses idées ne concordent guère avec les miennes, au moins sur ce point-là, et tous mes efforts tendent à gagner du temps, à la préparer... Vous comprenez?

Adhémar était si stupéfait qu'il en oublia de répondre. Probablement, ses idées, comme celles de Mme de Sylviane, se tournaient difficilement vers la vie religieuse. Et, de fait, pour les mondains de l'un et de l'autre sexe, mais plus spécialement pour les hommes, — sans excepter les croyans ni même les pratiquans, — ces mots *couvent*, *voile*, évoquent tout de suite un appareil sinistre : des cierges allumés, un long crêpe de deuil, des ciseaux, une chevelure de vierge brutalement tranchée. On frissonne, on se révolte, on s'indigne, rien qu'à y songer. Parlez à ces mêmes gens, si faciles à émouvoir, du sort que réserve le mariage aux trois quarts des jeunes filles, ils vous répondront : « Que voulez-vous? ça, c'est la vie. » — Pour Adhémar aussi, *ça*, c'était la vie. Seulement, lui, avait alors une excuse : la brusque révélation d'Alix était venue étrangler dans sa gorge cette phrase, qu'il s'apprêtait à émettre *sotto voce* : « Je reprendrais très volontiers mon rôle, surtout maintenant que je sais n'avoir jamais tenu l'emploi d'autrui, si je ne craignais d'y mettre, à la longue, trop de conviction. »

Oui, il avait un instant pensé à poser un jalon dans cette direction. Il ne s'était pas, à la vérité, il ne pouvait pas s'être épris d'Alix si subitement, vu surtout son état d'esprit actuel; et, en outre, Mlle de Sylviane n'appartenait point à la catégorie des beautés qui foudroient, quoiqu'elle fût au rang des plus éclatantes. Mais, la curiosité, l'amour-propre et les appétits de bonheur aidant, il fallait bien se demander si l'avenir était là et le demander un peu à qui de droit. C'était donc, à peu de chose près, une déception pour le jeune homme que cette confidence inattendue. La voix d'Alix le tira d'un abîme de méditation.

— Ce que je viens de vous dire, je ne l'ai dit, jusqu'à ce jour, avec une telle netteté, qu'à Dieu et à mon confesseur. Ma mère n'a que des soupçons, et très vagues; n'allez pas me trahir.

— Mais cette pauvre Mme de Sylviane sera désespérée...

— Non, fit doucement Alix. Elle s'y habituera; elle ne veut, au fond, qu'une chose : me voir heureuse. Et elle me permettra de l'être à ma manière.

— Vous n'avez guère les mêmes goûts.

— Ma mère est la bonté même, se contenta de dire la jeune fille en se retournant vers l'intérieur du salon. — Mais il me semble que Régina me cherche.

— Au fait, dit Adhémar, à qui ce nom venait de rappeler une autre de ses curiosités de jeune philosophe, c'est vraiment pour vous une amie intime que Mlle Régina?

— Mais oui. Cela vous étonne? Pourquoi?

— Je ne voudrais pas vous retenir, vous empêcher de rejoindre votre amie...

— Votre question me préoccupe; j'y veux répondre avec plus de détails,.. dès que vous aurez répondu à la mienne.

— Je vous dirai franchement que la famille de Moirans ne passe pas pour être édifiante.

— Les parens de Régina sont, en effet, excentriques, extravagans, surtout au sens anglais du mot, c'est-à-dire follement dépensiers, et je reconnais que leur intérieur laisse à désirer sous plus d'un rapport. Mais mon amie ne saurait être rendue responsable de ces choses, n'est-ce pas? Et il n'y a pas de plus charmante nature que celle-là... Vous ne l'aviez jamais remarquée?

— Si; je l'avais remarquée, l'été dernier, à Deauville. Cet hiver, je l'ai à peine aperçue.

— Elle était en deuil.

— Ce soir, au reste, j'ai eu tout le loisir de la juger. Elle est jolie, gracieuse, distinguée, elle paraît intelligente; mais...

— Mais?

— Quelle famille que la sienne!

— Pauvre fille! elle doit en être assez malheureuse. Ne lui reprochez pas cela.

— Je n'ai rien à lui reprocher... Eh bien! si, tenez, j'ai un grief contre elle; et, puisque nous causons librement, amicalement, puisqu'il s'agit d'une personne que vous affectionnez beaucoup, je ne vois pas pourquoi je ne vous le dirais pas. Là-bas, à Deauville, j'ai été profondément choqué de la familiarité qui semble régner entre M. Dubuicourt et Mlles de Moirans...

— Ah! oui, vous avez raison, interrompit Alix avec une certaine vivacité. Une ou deux fois, j'en ai été frappée, choquée moi-même... Il y a malheureusement une explication du fait, une explication très humiliante pour la famille de Régina, mais non pour elle et ses sœurs. M. et Mme de Moirans se trouvent, depuis longtemps, dans une posi-

tion de fortune... inextricable. Chacun le sait. Ils se sont ruinés une dizaine de fois, ayant dévoré ou gaspillé successivement tous les héritages qui leur sont échus; c'est une maison où l'argent fond comme en un creuset; il y a toujours un abîme de dettes à combler et des montagnes d'achats en perspective. Eh bien! M. Dubuicourt est lié, depuis des années, avec M. de Moirans. M. Dubuicourt, à l'époque où il a commencé de se répandre dans le monde, recherchait, paraît-il, les amitiés aristocratiques et était obligé de prendre ce qu'il trouvait; M. Dubuicourt est puissamment riche... On dit volontiers qu'il est la providence de la maison, qu'il leur vient en aide, enfin qu'il leur prête de l'argent...

— A fonds perdus, alors?

— J'en ai peur.

— Il passe pourtant, Dubuicourt, pour une espèce d'avare... Oh! un avare très particulier, je le sais, puisqu'il a un superbe hôtel à Paris, une grande propriété près de Saint-Germain, des chevaux admirables et tout un régiment de laquais... Mais enfin, il n'a jamais pu se défaire, dit-on, de cette avarice qui procède directement de l'égoïsme bourgeois, et que le faste inspiré par la vanité laisse transparaître encore dans mille détails de la vie de chaque jour. Bref, il est, paraît-il, de ces gens qui, ayant cinq ou six cent mille livres de rente et n'en dépensant que la moitié, s'étonnent que tout le monde ne mette pas de l'argent de côté.

— S'il en est ainsi, dit Alix, j'ignore... Mais je ne me trompais pas: Régina me cherche... Ah! ma mère lui a dit où j'étais et vient avec elle de notre côté... Encore une fois, je compte sur votre discrétion. Quant à Régina, n'en médisez jamais; rappelez-vous que je l'aime... Défendez-la même, au besoin: vous le lui devez presque, car elle m'a dit du bien de vous.

Adhémar n'eût pas été fâché d'avoir deux ou trois minutes devant lui pour s'enquérir des propos bienveillans que Mlle Régina de Moirans avait tenus sur son compte. Mais déjà Mme de Sylviane l'interpellait de cette voix trop haute qui était un de ses défauts et qu'on lui pardonnait, avec beaucoup d'autres, parce qu'elle était étrangère, — ce qui constitue un bien grand avantage, — en France.

— Monsieur de Busigny, je vous y prends! Mais, comme c'est la première fois, je ne vous gronderai pas... Ma petite Alix, on t'enlève ton amie. M. et Mme de Moirans se retirent... Tiens, les voici; ils n'ont pas eu la patience de l'attendre.

— Allons, Régina, mon enfant! dit Mme de Moirans d'une voix traînante, tout en s'avançant, flanquée de ses deux filles cadettes et suivie de son mari, qui fermait la marche, l'air morne et résigné comme de coutume.

Les deux amies s'étaient un peu écartées. Elles revinrent, se te-

nant par la main, adorables et vraiment sœurs, quoique l'une fût en blanc et l'autre en rose.

— Connaissez-vous M. de Busigny, ma chère? demanda Mme de Sylviane à Mme de Moirans.

Puis, prenant un air évaporé, qui allait mal à ses grands traits flétris sous des cheveux trop noirs :

— Vous l'ai-je seulement présenté? Je ne m'en souviens pas.

— Oui, ma chère, vous l'avez fait. Et j'avais eu déjà le plaisir de rencontrer monsieur... Nous avons des amis communs, nous en avons beaucoup, et nous en découvririons peut-être davantage encore si nous nous rencontrions plus souvent. Je reçois le mercredi, monsieur...

Tandis que la famille de Moirans se retirait, Busigny, suivant des yeux la démarche légère de l'aînée des trois sœurs, cherchait à mettre de l'ordre dans ses impressions de la soirée. Après la secousse de la veille, ce double émoi, résultant de la confidence d'Alix et de l'entrée en scène de Régina, c'était un thème à songeries qui ne demandait qu'un peu de solitude pour engendrer des variations à l'infini. Demeuré seul, le jeune homme s'assit près d'une porte, dans le salon vide, pénétrant de plus en plus au cœur de son sujet. D'abord, rien ne le vint distraire; mais bientôt, de l'autre côté de la porte, cachés par les draperies qui le dérobaient lui-même aux regards des hôtes de la pièce voisine, deux causeurs s'installèrent, dont les propos formaient un singulier commentaire, une glose inquiétante du texte même de ses réflexions. C'étaient deux hommes de lettres fort connus et assez recherchés dans le monde, de ces écrivains dont le nom est décoratif pour quiconque communique aux journaux la liste de ses invités, laquelle n'est pas toujours insérée gratis. L'un, académicien de la veille, prenant au sérieux les amabilités et les avances dont on le régalait depuis peu, se montrait indulgent; l'autre, nullement académicien ni académique, daubait ses amphitryons mondains avec une verve qui prouvait peut-être l'indépendance de son caractère, mais qui prouvait surtout celle de son cœur et celle de son estomac.

— Laissez donc, mon cher, disait le premier, vous exagérez toute chose. Vous observez à la loupe, et vous oubliez, lorsque vous transcrivez le résultat de vos observations, de tenir compte du grossissement... D'ailleurs, si vous pensez du monde tout ce que vous en dites, qu'est-ce que vous y venez faire, maintenant que vous le connaissez?

— Ah! je vous attendais là, vous, par exemple! ripostait le second. Demandez-vous au médecin pourquoi il aime les beaux cas de maladie, les infirmités bien compliquées, bien atroces et bien incurables? Demandez-vous au savant, au physiologiste, pourquoi il aime la pourriture, pourquoi il s'y plaît?.. Et notez qu'on ne lui pare pas

la marchandise, à lui, qu'on ne la lui parfume pas, tandis qu'ici, il n'y a pas à dire, ça sent bon.

— Enfin, dites ce que vous voudrez, mais, croyez-moi, n'attaquez pas les jeunes filles. Aujourd'hui comme autrefois, elles sont les jeunes filles.

— Allons donc! On parle de tout devant elles; donc, elles comprennent tout. Et, si elles comprennent tout, elles sont capables de tout... Du reste, ce fait seul que nous commençons à nous y attaquer, ou à les attaquer, comme vous voudrez, est symptomatique: nous ne nous mettons jamais dans les chairs saines...

VIII.

Les Moirans habitaient un grand appartement du boulevard de Courcelles, presque aux confins du quartier des Batignolles, dans une de ces belles maisons neuves hâtivement construites sur ce qu'on appelle des terrains d'avenir, et auxquelles le voisinage de rues malpropres et populeuses fait longtemps du tort, — ce qui permet, au reste, de s'y bien loger, à peu de frais, pendant quelques années. Il y avait deux salons et une serre, tout comme dans un hôtel; les plafonds étaient élevés; les pièces, vastes et bien décorées. Quant au mobilier qui garnissait cet imposant local, il eût fallu y regarder de très près pour y découvrir des traces de misère. Le goût le plus ingénieux et le plus sûr avait présidé à tous les arrangemens; les meubles fatigués étaient habilement relégués dans les coins les plus sombres, derrière des paravens, derrière des plantes; çà et là, des chiffons de prix, des morceaux d'étoffes richement brodées voilaient d'intimes désastres. Quelques bonnes toiles bien éclairées et d'honnêtes croûtes placées à contre-jour ornaient les murs. Et, finalement, l'impression du visiteur était bien celle qu'on avait voulu lui donner : il se sentait chez des gens riches, aussi épris d'art que de luxe.

La première fois que Busigny se rendit chez les Moirans, peu de jours après y avoir été convié, il s'y trouva en trop nombreuse compagnie pour tirer de sa visite quelque profit de curiosité. Mme de Moirans parlait allemand avec un M. Colmann, qui, probablement, avait remplacé M. Stair; ses filles, obligées de se multiplier pour suppléer la maîtresse de la maison, ne pouvaient s'occuper longuement d'un jeune homme à peine connu d'elles. Cependant, Adhémar emporta le souvenir d'un nouveau regard de sympathie, — le troisième, sauf erreur, se disait-il, — dont Mlle Régina l'avait gratifié au moment où il prenait congé.

Il est très difficile à un jeune homme, ou plus généralement à un homme : 1° de ne penser à aucune femme; 2° de ne pas penser à

celles qui l'ont regardé trois secondes de plus que ne le commandait la stricte nécessité. Les femmes vraiment jalouses de n'inspirer aux hommes aucune audace de pensée ne devraient leur parler que les yeux au plafond, ne leur serrer la main que du bout des doigts et ne leur demander de leurs nouvelles que pour avoir l'air de ne pas s'y intéresser. Moyennant quoi, elles ne seraient pas encore assurées de n'encourager personne, — ce qui les excuse d'agir tout autrement. Adhémar n'était pas fat, et Adhémar n'était pas amoureux de Mlle de Moirans; mais il ne l'était d'aucune autre femme, et Mlle de Moirans l'avait regardé. Il savait, de plus, qu'elle avait parlé de lui à Mlle de Sylviane en termes aimables. C'en était assez pour lui donner le désir de risquer une nouvelle visite boulevard de Courcelles. D'ailleurs, il n'avait plus grand'chose à faire; non-seulement il n'était pas pressé de revoir dans le monde, non plus que chez elle ou chez lui-même, la baronne de Gatry, mais sa situation à l'égard de Mme de Lestable était embarrassante. Aussi, quand il avait monté deux chevaux, le matin, il en avait pour jusqu'au soir, jusqu'à l'heure du club ou du bois à réfléchir, et c'est bien long pour quelqu'un qui n'en fait pas son métier. Assurément, ce qu'il avait appris sur la famille de Moirans n'était guère de nature à favoriser l'éclosion des idées de mariage, et, d'autre part, quoi qu'il eût entendu dire au sujet des jeunes filles, ses contemporaines, ou lu sur leur compte, il avait, enracinés au fond de l'âme, des principes qui répugnaient à tout calcul de séducteur, — sans compter que la tenue de Régina n'était pas faite pour inspirer rien de pareil. Mais c'est le privilège et la folie de cet âge d'aller aux femmes qui vous regardent sans même se demander pourquoi l'on y va. Il saisit donc avec empressement le premier prétexte qui se présenta, — des cartes d'invitation à offrir, — pour retourner chez Régina; et, comme vers le commencement de juin, les jours de réception sont généralement abandonnés, il y alla, à tout hasard, mais d'assez bonne heure, le premier jour venu, qui se trouva être un jour de pluie.

Son coupé *pois cassés*, attelé de ses deux jolis chevaux d'un bai à miroir introuvable, vint se ranger derrière un coupé vert myrte, qui ne le cédait en rien à son voisin. Adhémar reconnut la voiture de Dubuicourt, et, après y avoir jeté un regard qui était presque un hommage, il pénétra sous la voûte, en se disant : « Toujours Dubuicourt!.. Enfin, ce n'en sera peut-être que plus intéressant. »

Mais, dans le vestibule, il se croisa avec le banquier, qui le connaissait comme il connaissait tous les gens à la fois riches et nobles de son pays, et qui le salua d'un affable bonjour, du bonjour réservé à la fleur de l'aristocratie française. — Ce Dubuicourt était

singulier : il avait une morgue de financier, qui ne s'adoucissait qu'au double contact des quartiers de noblesse et des écus; il fallait ces deux prestiges pour le mater et l'assouplir.

Pendant qu'il regagnait sa voiture, le monocle carré fiché dans l'œil gauche, les gants clairs et la badine en main, sautillant comme un jeune homme,— de soixante-cinq ans, — Busigny se faisait annoncer.

Le domestique, l'ayant introduit dans le premier salon, alla prévenir sa maîtresse et revint dire que Mme de Moirans priait le visiteur de vouloir bien attendre. Adhémar, après un très rapide coup d'œil à une grande glace inclinée qui occupait le milieu d'un panneau, s'assit et attendit. Au bout de deux ou trois minutes, il crut entendre un petit bruit d'une nature particulière, comme une succession de sanglots étouffés. Non-seulement il n'y avait personne dans la pièce où il se trouvait, mais il semblait bien que le second salon, où son regard pénétrait librement sous les plis ondés d'une portière relevée à l'italienne, fût désert aussi. Tout à coup, dans un coin de la glace, et reflétée par une autre glace dans le petit salon, il aperçut la porte de la serre, et, appuyée au chambranle de cette porte, Régina qui pleurait. Évidemment la jeune fille n'avait pas entendu le timbre et n'avait rien vu, la porte de cette troisième pièce étant une porte latérale. — La situation était difficile et pouvait devenir tout à fait fausse. Comme Busigny se demandait s'il valait mieux tousser, ou remuer un meuble, ou ne pas bouger, un froufrou de robe lui fit retourner la tête : Régina était derrière lui, les yeux encore pleins de larmes. En le voyant, elle poussa un cri. Lui, excessivement gêné, s'était levé. Il balbutia :

— Mademoiselle, je vous demande pardon... On m'a fait entrer ici... J'attendais Mme votre mère.

La jeune fille passa vivement son mouchoir sur ses yeux et dit, avec un demi-sourire :

— Mon Dieu, monsieur, ce n'est pas votre faute, c'est clair... Je vous demanderai seulement de ne rien dire à ma mère de cette petite crise de larmes, une crise nerveuse, que le hasard vous a permis de surprendre.

— Vous pouvez être tranquille, mademoiselle.

Tout en répondant cela et en l'appuyant d'un respectueux salut, Busigny se perdait en conjectures et cherchait surtout le lien mystérieux qui devait rattacher ce chagrin à la visite de M. Dubuicourt. « Décidément, et à les supposer pures comme des anges, pour se conformer à la tradition, il y a, se disait-il, des jeunes filles bien compliquées. Leur âme est une charade; et, quand elles ne vous disent pas le mot, du diable si on le trouverait! L'autre jour, j'ai eu le mot d'une de ces charades-là, parce qu'on a bien voulu me le

dire ; voyons donc si, aujourd'hui, on montrera autant de complaisance, ou si je ferai preuve de plus d'habileté. »

— Mademoiselle, reprit-il, vous me voyez confus du caractère insignifiant de ma visite. Je suis venu offrir à Mme de Moirans des cartes pour un *rallye* en forêt de Marly.

— Nous en avons. Le rendez-vous, du reste, est à un kilomètre de la propriété de M. Dubuicourt, à Fourqueux.

— Ah!.. c'est juste. Raison de plus alors pour que je m'excuse. Je regrette bien vivement d'être arrivé si mal à propos, dans une intention si frivole... et si inutile, un jour de chagrin ou de contrariété.

— Du tout; ma mère vous recevra avec le plus grand plaisir... Vous aurez peut-être à l'attendre un peu longtemps, par exemple, car elle s'habille, à ce que je crois... Quant à votre arrivée soi-disant intempestive, que voulez-vous? vous ne pouviez cependant pas deviner... Et puis, il ne s'agit de rien de grave.

Elle achevait de sécher ses yeux, tant bien que mal, mais ses traits délicats portaient encore l'empreinte d'une douloureuse et profonde émotion. Elle était jolie, touchante et simple au-delà de toute expression, avec son regard humide et brouillé, son doux visage triste, son air de gêne et de confusion, que dissimulait mal son aisance naturelle.

— Tant mieux! fit Adhémar. Je craignais... Car vous pleuriez tout de bon.

Il avait parlé avec un accent de vraie commisération, s'étant senti envahir soudain par une irrésistible sympathie, qui avait emporté, balayé toute vaine curiosité. L'effet fut immédiat : les larmes de Régina se remirent à couler de plus belle.

Adhémar ne dit rien d'abord, se tenant immobile et respectueux à deux pas de la jeune fille; puis, il demanda doucement :

— Désirez-vous que je me retire?

— Sous quel prétexte?.. Non; restez. C'est à moi plutôt... Que je suis au regret, monsieur, de vous avoir donné ce spectacle!.. Pleurer ainsi devant un étranger!..

— C'est vrai, mademoiselle, je suis pour vous un étranger... Me permettez-vous de vous dire que je le déplore, que je souffre de n'avoir aucun droit à tenter de vous consoler? En tout cas, j'oserai vous affirmer qu'aucun de ceux que le hasard eût pu rendre témoins, comme moi, de votre affliction, n'en eût emporté un souvenir plus ému, plus...

Il s'arrêta, inquiet, effrayé tout à coup de ce qu'il allait dire. Des pensées étranges, ironiques et amères, qu'il tâchait en vain d'écarter, assiégeaient son esprit; des souvenirs importuns, de bien des genres, hantaient sa mémoire. Mais un simple regard jeté sur

Régina le rendit à la spontanéité de ses impressions, et il continua :

— Enfin, mademoiselle, je m'enhardirai jusqu'à vous avouer que j'avais déjà la plus vive sympathie pour vous, que je venais surtout dans l'espoir de vous rencontrer... Pourquoi? Mon Dieu, je ne sais trop... Peut-être parce qu'une de vos amies, qui m'inspire le plus grand respect, m'a parlé de vous d'une certaine façon... Et puis, ces larmes, ces larmes persistantes, qui me donnent à penser que vous êtes malheureuse, beaucoup plus malheureuse qu'il ne vous plaît à dire... Enfin, je m'en irai d'ici tout attristé.

Il avait éprouvé une singulière satisfaction à se rappeler l'espèce de caution morale accordée par Alix à son amie. Régina le regarda avec surprise.

— Quoi! fit-elle, Alix vous a parlé de moi? Elle a dû vous dire, si vous l'ignoriez...

Elle parut se recueillir un instant; puis, comme s'arrêtant à un parti énergique, elle reprit :

— Monsieur, parlons loyalement. Sur la pente où vous êtes, on va souvent plus vite qu'on ne veut. Avant de venir, vous en étiez, dites-vous, à la sympathie; voilà que vous en êtes à l'expression de cette sympathie; tout à l'heure ou demain, par entraînement ou par politesse, vous vous croirez sans doute obligé d'aller un peu plus loin... Eh bien! il ne faut pas.

Le ton était net, presque raide. Adhémar en fut blessé.

— Permettez-moi de vous faire observer, mademoiselle, dit-il, que je me suis exprimé avec le plus profond respect et la plus sincère émotion... Si quelque chose d'affectueux s'est mêlé à cette émotion, c'était aller vite en besogne, je le reconnais, mais vous m'accorderez qu'il est des circonstances où le cœur aussi accélère son mouvement.

— Mon Dieu, je vous en prie, interrompit la jeune fille en changeant de ton et en prenant un air de douloureuse supplication, ne vous formalisez pas... Si vous saviez!.. J'ai toujours peur...

— Peur de quoi? Des déclarations?

— Justement. C'est si embarrassant! Que voulez-vous que j'en fasse?

Adhémar se demanda si celle-là aussi se proposait de prendre le voile.

— Mais il me semble que cela dépend...

— Il vous semble mal; cela ne dépend de rien du tout, ou cela dépend de beaucoup trop de choses... Bref, pour une jeune fille qui ne doit pas se marier, le mieux est de n'autoriser personne à lui parler de sympathie, d'émotion, de tout ce qui mène... à autre chose.

— On dirait, à vous entendre,.. pardonnez-moi cette remarque,.. que l'on vous a souvent blessée en vous en parlant.

Régina le regarda en face.

— Oui, souvent, répliqua-t-elle d'une voix brève.

Et des larmes remontèrent à ses yeux.

— Tout à l'heure, mademoiselle, je crois que vous avez fait un jugement téméraire; vous reconnaîtrez peut-être votre erreur par la suite... Il y a des questions difficiles à aborder en termes précis... Je n'essaierai pas. Je me bornerai à vous dire ceci : c'est un sentiment d'une honnêteté absolue, et, qui plus est, un sentiment tout spontané, irréfléchi, né d'un subit élan, qui m'a contraint de vous parler comme je l'ai fait. Je vous demande de donner à ce sentiment le temps de se reconnaître, de s'affirmer. Quand je serai sûr de lui, je vous en reparlerai.

Elle le regardait, toujours très étonnée.

— Mais enfin, monsieur, dit-elle, on n'aime pas les gens ainsi, à première vue,.. du moins...

Elle avait rougi...

— Du moins? fit Adhémar.

— Du moins jusqu'à concevoir l'idée de les épouser.

— Vous êtes sceptique, mademoiselle.

— Hélas! je suis pauvre!

La réplique, faite ainsi d'une voix naturelle, sans amertume ni révolte, était navrante. A quel degré de philosophie était parvenue cette jeune fille, et par quelles épreuves morales avait-elle dû passer!

Mme de Moirans interrompit, par son entrée, ce colloque étrange. Elle remercia longuement Adhémar de sa visite et de ses offres, sur le mode plaintif qu'elle avait adopté en vieillissant. Elle se plaignait de tout, excepté du mauvais état de sa fortune, qui était pourtant le seul point par où elle fût à plaindre. Les deux sœurs de Régina arrivèrent sur ces entrefaites, et celle-ci, craignant peut-être qu'elles ne s'aperçussent de sa mine un peu défaite, se retira presque aussitôt. On parla de tout alors, de tout ce qui n'est rien.

— La saison va bien finir grâce à M. Dubuicourt, dit Mme de Moirans. Son bal de paysans, l'année dernière, était fort réussi; sa bergerie de cette année le sera encore davantage. Irez-vous?

— Oui,.. oui, certes, répondit Busigny, qui, jusque-là, n'avait eu nulle intention d'y aller, mais qui calcula qu'il avait encore le temps de se munir d'un costume bucolique.

Puis M. de Moirans entra, à son tour, de l'air hésitant d'un homme qui n'est pas chez lui, non sans avoir ébauché un mouvement de recul en constatant la présence d'un visiteur. Et la conversation tomba tout d'un coup, comme par enchantement. Il est vrai

que Mme de Moirans ne fit rien pour la relever. Mais Adhémar lui-même ne s'y employa guère. Quelque équivoque que soit la situation d'une femme, on peut, sans avoir à ressentir la moindre gêne, la traiter sur le pied du respect et des égards qu'il est d'usage d'accorder à son sexe; mais, quand il s'agit d'un homme, d'un homme dont le rôle n'est pas bien défini, bien net, d'un homme que l'on suppose plus ou moins taré, c'est tout différent : sa présence vous glace. De sorte que cette visite s'acheva dans le malaise. Ce qui n'empêcha point le jeune homme d'en emporter le plus enchanté souvenir, parce qu'il y avait ressenti les premières atteintes de l'amour romanesque, le seul qui vaille ce qu'il coûte, — quoiqu'il coûte généralement plus cher que les autres.

IX.

A quelques jours de là, Adhémar rencontra Régina chez Mme de Sylviane et fut heureux d'apprendre que la jeune fille passerait plusieurs semaines à Nélizy, chez Alix, tandis que sa mère et ses sœurs séjourneraient tout l'été, comme d'habitude, à Saint-Germain. Il s'arrangea pour rester le dernier, et, profitant de la complaisance de la marquise, toujours prête à lui favoriser les tête-à-tête avec sa fille, il dit à celle-ci, dans un coin du salon :

— Vous l'aimez beaucoup, Mlle Régina? Vous la connaissez intimement?

— Mais oui, répondit Alix en souriant. Vous m'avez déjà demandé cela et je vous ai déjà répondu. Je la connais intimement, je l'aime beaucoup. J'ajouterai que je n'ai jamais eu qu'un secret pour elle, celui que vous êtes seul à détenir... Mais vous savez dans quelles circonstances et pourquoi je vous l'ai livré. Je ne voulais parler de ces choses à qui que ce fût, n'osant pas en parler catégoriquement à ma mère. Je n'ai jamais eu que cela de caché pour Régina; de son côté, je crois bien qu'elle ne m'a jamais rien dissimulé, hors ses tristesses de famille, qui ne sont point à elle seule.

— Eh bien! mademoiselle Alix, j'ai une demande à vous faire... C'est sérieux, c'est grave. Promettez-moi d'y répondre sans ambiguïté ni faiblesse.

— Je ne mens jamais.

— Si j'avais l'idée d'épouser votre amie, qu'est-ce que vous penseriez de moi? Qu'est-ce que vous diriez?

Le visage d'Alix s'épanouit.

— Ce que je dirais? murmura-t-elle. Je dirais que vous êtes un homme de cœur et que vous méritez d'être heureux, et que vous le serez.

— Pardon! pardon! je n'ai pas dit que j'y songeais... Je vous demande... Enfin, là, me le conseillez-vous?

Alix lui tendit la main et lui répondit, en ouvrant largement ses grands yeux noirs, comme pour lui permettre de regarder dans son âme :

— Oui, je vous le conseille, et je réponds d'elle.

Trois jours après, Adhémar devait encore rencontrer Mlle de Moirans. C'était le jour du rallye de Fourqueux. Le matin de ce jour-là, sa résolution fut prise; il jugea qu'il avait assez réfléchi : il aimait Régina.

Il l'aimait de toute la force de sa jeunesse, de toute l'impétuosité de son besoin d'aimer, d'aimer proprement, pour la vie, et non plus pour des heures, d'aimer avec la perspective de la lutte, du dévoûment, et non plus du plaisir. — Ce serait bien mal connaître l'amour et les lois ou les tendances auxquelles il obéit, que de s'étonner de la rapidité de cet incendie réparateur. La foudre n'y était pour rien, non plus qu'à l'ordinaire; mais la flamme, subitement approchée d'une matière combustible, produit des effets tout pareils à ceux de la foudre, et le cœur est combustible dès qu'il a le désir de l'être. Tout homme qui ressent le besoin d'aimer, — et non pas le regret de ne pouvoir aimer, — peut se considérer comme à la veille de le faire; il aimera celle-ci ou celle-là, selon que le hasard lui présentera d'abord l'une ou l'autre sous un jour favorable, mais il aimera sans délai : le cœur est aussi impatient que la chair. Or, le hasard avait présenté deux belles jeunes filles à Adhémar : l'une, vouée à la vie religieuse, ayant déjà sur la face et dans l'âme quelque chose de la sérénité glacée du cloître; l'autre, malheureuse et déjà presque aimante. Celle-là, ses larmes avaient fait l'office de la flamme : elles avaient allumé l'incendie.

Tout conspirait à rendre cet amour légitime et nécessaire aux yeux du jeune homme, même les circonstances qui auraient dû, selon la sèche logique, l'en détourner. Il y trouvait l'intérêt passionné qu'il avait vainement cherché ailleurs; il y trouvait l'élément romanesque, le souffle de désintéressement, qui est la poésie de l'amour honnête; il y trouvait surtout l'attrait d'une injustice à réparer. Régina lui était apparue, à travers ses pleurs, comme une victime; il avait entrevu tout un passé douloureux autant qu'immérité, tout un avenir sans espérance pour cette jeune fille, qu'il savait digne de respect et d'affection. Ne l'avait-il pas vue, en proie au chagrin, rester noble et charmante, en défiance contre les sympathies trop promptes et les surprises de l'abandon? Ne l'avait-il pas devinée lasse, meurtrie, implorant la délivrance et cependant silencieuse par devoir, prête à repousser même la liberté, même le

bonheur, plutôt que de trahir les siens? Car quelles plaintes lui étaient échappées? Quelles confidences et quels secrets s'étaient épanchés de ses lèvres? Et ce qu'auraient pu être plaintes et confidences, était-il donc si difficile de le présumer? Les explications d'Alix suffisaient à faciliter l'induction dans cette voie. Un intérieur où régnaient le désordre et la pénurie; des récriminations, des criailleries; toutes les honteuses misères de la vie d'expédiens, qui, les portes fermées, s'étalent, se dénombrent et s'analysent en des conseils de famille bruyans ou désespérés; des discussions, des scènes, des invectives, où sombrent le respect pour les parens et l'honneur du foyer... Telle devait être la triste vérité. Car la pauvreté, quand on ne la porte pas fièrement, comme une parure, c'est tout cela, c'est l'abjection: elle dégrade ceux qu'elle n'ennoblit pas. Et, sans doute, c'était quelqu'un de ces esclandres à huis-clos qui avait mis des larmes dans les yeux de Régina. Et, vu les relations de Dubuicourt avec les Moirans, il n'y avait vraiment rien de téméraire à supposer que, le jour de la visite, la jeune fille avait découvert une nouvelle tache à son nom, une tache jusque-là secrète: l'inconduite productive de sa mère ou la complaisance intéressée de son père. Ces choses-là ne sont rares, hélas! en aucun milieu social; ce ne sont plus des monstruosités mondaines: ce sont des tares humaines, des maladies spécifiques de la société, et d'autant plus répandues même qu'on descend davantage vers les bas-fonds, où la détresse est la règle, le bien-être l'exception, mais qui se retrouvent partout où peut pénétrer la gêne et avec elle la lâcheté. Et les divulgations fortuites, soudaines, qui atteignent au cœur les enfans, ne sont pas rares non plus. Il ne fallait donc pas être grand clerc pour deviner la nature des souffrances de Régina ainsi que la cause de ses larmes; on pouvait se tromper sur les détails, mais non sur l'ensemble; sur la forme, mais non sur le fond de son martyre.

En s'habillant, — avec le plus grand soin, d'ailleurs, car l'accoutumance ne perd jamais ses droits, et c'est une chose curieuse d'observer jusqu'à quel degré peut monter la passion chez un homme du monde, sans que son nœud de cravate ait à en souffrir, — Adhémar s'exaltait sur ce sujet de méditation. Il revoyait la jeune fille dans toute sa grâce, dans toute sa beauté, parée de son chagrin. Il se rappelait quels grands éloges Alix de Sylviane avait su envelopper dans le peu de mots qu'elle avait prononcés sur son compte. Il se rappelait aussi qu'il avait commencé de plaire et se disait qu'il était peut-être déjà aimé. — De toutes les pensées qui lui bourdonnaient dans la tête, celle-là était la plus stimulante.

Lorsque, ayant passé son habit rouge et endossé son pardessus, après un déjeuner sommaire, il prit des mains de son valet de chambre son stick et ses gants, il était parfaitement déterminé à ne

pas suivre le rallye, ou à ne le suivre que pour la forme et à se ménager un entretien avec Régina au cours de la journée.

Son *buggy*, attelé d'un cheval plus rapide qu'élégant, le conduisit, en moins d'une heure, au Pavé de Fourqueux, en pleine forêt de Marly.

Il était deux heures, et des voitures nombreuses attendaient, rangées de chaque côté de la large route pavée qui traverse l'étroite mais pittoresque forêt. Un joli soleil de juin, dont les grands arbres filtraient la lumière blonde, éclairait l'attrayant tableau que formaient ces équipages, ces toilettes de printemps, ces habits rouges, ces uniformes, disséminés sur le chemin et se détachant sur le décor boisé. Adhémar passa rapidement entre les deux files, saluant à droite et à gauche, tantôt du fouet, tantôt du chapeau, et atteignit ainsi l'endroit où l'attendait le meilleur de ses chevaux de selle. Il va sans dire que le plus marqué de ses saluts avait été pour le landau de louage où étaient assises Mme et Mlles de Moirans; en arrondissant son coup de chapeau, il avait eu le temps de constater que Régina portait une robe et une ombrelle de nuance héliotrope, dont s'accommodait à ravir son teint de blonde, et qui pouvaient permettre de la distinguer d'assez loin. Quelques secondes plus tard, il était à cheval, et c'était bien le mieux monté des cavaliers présens, — chose naturelle, du reste, car c'était celui qui prenait le moins au sérieux ce divertissement, — la mort des chevaux. Même quand il n'avait à se préoccuper d'aucune ombrelle héliotrope, il suivait les rallyes d'un train fort sage, sur son bon cheval, au lieu de louer, comme les fanatiques, moyennant cent francs (risques à la charge du bailleur), un carcan quelconque, que l'on crève ou qui vous estropie, ou vous couvre de ridicule et de contusions. Se mettre en eau, déchirer sa culotte dans les fourrés, faire panache dans les fossés, avec l'espoir d'obtenir pour récompense un fouet de chasse valant un louis, ou une aquarelle ne valant rien, ce sont de ces inélégances qui ne l'avaient jamais séduit.

Une fanfare : c'est le signal. Les cavaliers, groupés depuis un instant au bord de la route, en haut d'une pente moussue qui semble plonger sous bois, s'élancent, dévalent et disparaissent bientôt dans la forêt; les voitures s'ébranlent à la file, en suivant le pavé, puis, tournant court, prennent, à travers bois, une allée à peu près carrossable, que leur indiquent deux piqueurs. On ne voit rien; mais, à la Salle Verte, il y aura, paraît-il, un joli passage de route. En effet, là, après dix minutes d'attente, on voit poindre un habit rouge, qui serpente à travers les hêtres et les bouleaux. Il est seul. Est-ce lui qui s'est trompé? Sont-ce les autres? On le saura plus tard. En tout cas, Adhémar, lui, ne se trompe point. Après avoir pris la tête, comme enflammé d'un beau zèle, il se trouve vite à la queue, met son che-

val au pas, s'oriente, laisse filer à droite le gros des cavaliers, qui est en plein défaut, et à gauche l'homme avisé qui seul a trouvé la voie, puis s'en va tranquillement par un sentier confortable, sans même avoir écorché la soie de son chapeau, rejoindre la route Dauphine, que suivent maintenant les voitures. L'ombrelle héliotrope est là-bas; un temps de galop, et le voilà à la portière du landau.

— J'y renonce! fait-il.

Et il engage une conversation qui ne prend fin qu'à l'endroit désigné pour l'arrivée. — C'est une magnifique clairière, hérissée de hautes herbes et parsemée de digitales, partout où elle n'est pas simplement tapissée de mousse. On se trouve à deux cents mètres de la lisière de la forêt, à quelques pas des ruines de Retz. En attendant les cavaliers, qui doivent déboucher par une allée couverte aboutissant à la clairière, on descend de voiture, on se promène; quelques personnes, cherchant l'ombre, pénètrent sous la futaie et examinent les ruines, ou, pour mieux dire, les circonvallations, recouvertes par d'épaisses frondaisons, qui marquent l'emplacement de l'antique château. M. Dubuicourt, des fleurs à la boutonnière, sa taille distinguée de vieillard maigre bien prise dans une jaquette de jeune homme, sa moustache et ses favoris blancs soigneusement peignés et lustrés, s'approche de Mme de Moirans et de ses filles, laissant sa propre famille, composée d'une femme, de trois jeunes personnes, dont une mariée, et de deux adolescens, dans son break attelé en poste.

— Vous amusez-vous, Paula? demande-t-il familièrement à sa préférée.

— Mais oui, vieil ami; vous savez bien que je m'amuse partout où il y a des chevaux, du bruit et du soleil.

Le nez légèrement retroussé de Mlle Paule, laquelle était loin d'avoir toute la correction de traits qui faisait le charme grave de la beauté de sa sœur aînée, et qui caractérisait les restes de beauté de sa mère, frétillait d'aise, en effet, aspirant avec force le bon parfum de flore sauvage et de mondanité qui flottait alentour. C'était la personnification de la frivolité. Régina se tenait un peu en arrière. Busigny poussa son cheval à côté d'elle, se laissa glisser à terre et, se passant la bride au bras, lui adressa la parole. Au même moment, il y eut une clameur, une galopade furieuse secoua le sol, et des dolmans bleus, des tuniques sombres, des habits rouges déboulèrent jusqu'au milieu de la clairière : c'était l'arrivée. Tout le monde s'était porté en avant pour mieux voir, même les cochers des voitures vides. Le jeune homme et la jeune fille étaient seuls sur la route. Adhémar tirant après lui sa bête, qui essayait de tondre l'herbe, entraîna Régina jusqu'au talus d'un fossé, où il la

fit asseoir. Lui, resta debout devant elle. Et, ainsi planté en face de cette jolie personne, il avait l'air, avec son habit rouge immaculé et son bel alezan doré tenu par la bride, d'un veneur fort peu sérieux, mais d'un amoureux très séduisant.

— Mademoiselle, dit-il, voulez-vous m'accorder cinq minutes d'entretien, ou même moins : le temps qu'il faut pour prononcer trois paroles, poser une question et recevoir la réponse?

Régina se troubla. Pour avoir une contenance, elle arracha quelques feuilles à une jeune pousse de châtaignier qui se dressait sous sa main et les tendit au cheval, dont le mors tacha d'écume son gant de Saxe.

— Mademoiselle, reprit Adhémar en la regardant, voici les trois mots : Je vous aime!.. Quant à la question, elle est un peu moins simple; mais j'espère m'en tirer sans vous froisser. Quoi qu'il en soit, je prendrai la liberté de vous rappeler que vous avez rendu cette question nécessaire par la façon dont vous avez accueilli mon premier aveu, bien indirect, bien alambiqué pourtant.

— Quoi! fit Régina, vous y revenez?

Elle avait pâli, tout en souriant, comme si la déclaration, cette fois catégorique d'Adhémar, lui eût causé autant d'angoisse que de plaisir. Aussitôt remise de ce nouvel assaut, elle parut vouloir essayer de la plaisanterie pour détourner la conversation.

— Débarrassez-vous donc de votre cheval, monsieur de Busigny, dit-elle, je vous en prie.

— Mon cheval ne m'embarrasse nullement, et je ne veux pas perdre un temps précieux à chercher mon homme, qui est je ne sais où.

— Causons donc... tous les trois.

Elle passa sa main sur le nez de l'animal, qui allongeait la tête vers elle en mâchant son mors.

— Oui. Eh bien! avant de faire certaine démarche, je voudrais savoir si vous avez formé le vœu de ne pas vous marier, ou si quelque considération particulière vous empêche de songer au mariage,.. toute question de fortune mise à part.

Le malaise de Régina sembla s'accroître. Elle garda quelque temps les yeux baissés, fixés au sol, puis les relevant vers Adhémar, elle lui dit d'un air grave :

— Alors, monsieur, vous pensez sérieusement à m'épouser? C'est sérieusement aussi que je vous en remercie.

Elle se leva.

— Et pourtant, ajouta-t-elle, vous me mettez dans la nécessité d'aborder un pénible sujet...

— Laissez-moi donc, mademoiselle, essayer de vous aider, ou, pour mieux dire, de vous épargner toute confidence douloureuse...

Je vous aime beaucoup, voyez-vous, et je sens que je devinerai tout à demi mot.

La voix du jeune homme était si chaleureuse et si pénétrante que Régina lui jeta un involontaire regard de reconnaissance.

— Oui, reprit-il, laissez-moi faire... En fait d'obstacles, d'obstacles sérieux à un mariage, il y a, en dehors des questions d'argent, dont nous ne parlerons même pas, il y a... il y a d'abord la volonté de l'une des parties en cause. Voyons. A moins que vous ne vouliez entrer au couvent comme...

Il allait prononcer le nom d'Alix, oubliant qu'il était dépositaire d'un secret.

— ... Comme les désespérées ou les mystiques, vous ne pouvez avoir juré de ne vous marier jamais ; reste donc à savoir si quelque question de personnes...

— Aucune, interrompit Mlle de Moirans.

— Bon!.. Mais la question de personnes a deux faces ; on peut ne pas vouloir se marier, parce qu'on ne peut pas épouser qui l'on voudrait, ou parce qu'on ne veut pas épouser qui se présente.

— Ce n'est rien de tout cela, dit Régina avec un peu d'impatience.

— Ah! fit Adhémar en respirant à l'aise, que voilà donc un grand point gagné!.. Je ne vois plus, à présent, que les questions de famille.

Régina eut un mouvement qui signifiait : Nous y voilà!

— Mon Dieu, les questions de famille, dit le jeune homme, c'est terrible quelquefois... Mais, avec de la bonne volonté et de la persévérance!.. Je vous dis que je vous aime, mademoiselle Régina. Aimez-moi seulement, et vous verrez. Voulez-vous ? pouvez-vous?

Il devenait pressant, et il était tout à fait charmant. On le sentait profondément et naïvement épris. Sans compter que son costume, qui lui allait bien, le décor environnant, et jusqu'à ce joli cheval en tiers dans l'entretien, tout contribuait à donner à la chose un tour romanesque et entraînant. — La mise en scène est fort importante en amour ; aussi le hasard, serviteur de la nature, oublie-t-il rarement d'en offrir le secours aux passions naissantes. Un habit rouge et des bottes éperonnées ne sont certes pas indispensables ; mais cela ne nuit point.

Régina avait un air maintenant plus charmé que soucieux ou bouleversé.

— Hé bien? demanda Adhémar avec instance. Il ne s'agit plus que d'un monosyllabe, vous le voyez. Vous n'avez rien eu de pénible à dire jusqu'ici, et, à moins que ce ne soit précisément l'unique petit mot que je sollicite qui vous paraisse tel...

— Avez-vous bien réfléchi, monsieur de Busigny, aux difficul-

tés d'ordre grave que vous rencontreriez du côté de tous les vôtres, si?..

— Je vous dis qu'avec de la patience...

— Oui, mais... Savez-vous au moins?.. Enfin, avez-vous souvent entendu parler?.. Mon Dieu! voyez comme ces choses sont pénibles à dire, même à laisser entendre?

— Chut! qui vous les demande? Je ne vous demande, moi, qu'un petit mot de rien du tout. Je sais tout ce que j'ai à savoir... Si vous tenez vraiment à m'en dire plus long, dites-moi ceci : « Mon cœur est absolument libre; quant à ma main, elle sera à vous le jour où mes parens et les vôtres vous permettront de la prendre. »

Régina regarda un moment bien en face son enthousiaste interlocuteur; puis, d'une voix tremblante :

— Écoutez, monsieur de Busigny, je ne me doutais pas, je vous jure, que des protestations d'amour, d'où qu'elles vinssent, dussent avoir si facilement raison de ma répugnance à laisser discuter la respectabilité, peut-être l'honneur des miens. Je n'avais pas prévu d'ailleurs le désintéressement ni l'entrain si communicatif de votre sympathie... C'est vous dire que vos sentimens me touchent... Mais, le hasard vous a permis d'en acquérir la preuve, je ne suis guère heureuse, et ce serait fort mal à vous de me donner l'illusion d'un bonheur possible sans partager cette illusion.

Se tenant droite, les mains appuyées sur le manche de son ombrelle fichée en terre, elle s'exprimait avec la plus parfaite noblesse unie à la plus touchante simplicité; son visage, éclairé par le reflet d'une joie intérieure, qu'elle ne se mettait point en peine de dissimuler, avait un charme incomparable; et ses yeux d'un azur brouillé brillaient d'un éclat attendri.

Busigny était vivement impressionné; il lui semblait que la scène avait pris soudain un caractère de solennité; il y avait comme une demande de serment dans les paroles de la jeune fille.

— Mademoiselle, dit-il avec un imperceptible chevrotement, il n'y a rien d'illusoire en tout ceci : vous pouvez mettre votre main dans la mienne... Je vous prie de le faire.

Régina n'eut que le temps de déférer à ce désir : la distribution des *souvenirs* aux cavaliers qui avaient pris part à la fête s'achevait, et l'on s'apprêtait à remonter en voiture.

— Voulez-vous que je vous change votre cheval en tapir, monsieur?

C'était Mlle Paule qui revenait.

— Tenez, ce n'est pas plus difficile que ça.

Elle grattait légèrement le nez du cheval avec la carte blanche et rose qu'elle avait, sans façons, détachée de la boutonnière d'Adhé-

mar, de sorte que la bête, agacée, retroussait sa lèvre en l'allongeant tant et plus. Et, enchantée, Paula riait à belles dents. Son intervention ne parut faire plaisir ni à Régina ni à Busigny. Celui-ci surtout se fût très bien passé de voir revenir sa future belle-sœur, dont la présence lui rappelait le côté difficile de son entreprise. Tant qu'il était seul avec Régina ou avec lui-même, il n'éprouvait aucune peine à chasser de son esprit les objections et les doutes qui s'y présentaient. Car il s'en présentait; des objections principalement, mais aussi des doutes. Oh! des doutes qui n'avaient, le plus souvent, rien d'injurieux pour Régina, pour son passé tout au moins : des doutes qui ne s'inquiétaient guère que de l'avenir, mais qui le rendaient inquiétant. Lorsque le jeune homme raisonnait son cas, il se demandait jusqu'à quel point il est vraisemblable que la pureté, la pureté d'âme se conserve en certains milieux. — Mais, fort heureusement, on ne raisonne pas toujours; on raisonne même assez rarement quand on est bien épris. En outre, il suffisait d'un regard de Régina pour dissiper les plus mauvaises et les plus hardies suggestions de ce terrible démon familier, le Doute. Et puis, il y avait l'amitié d'Alix, et sa garantie... Seulement, tout cela était peu de chose quand une Mlle Paule et un M. Dubuicourt se mettaient de la partie.

Du reste, la journée finit à merveille. Aussitôt après le rallye, dont le vainqueur était Fougerac, — qui y gagna une badine d'honneur et une balafre encore plus honorable en plein visage, mais y perdit un revers de botte, un éperon et un étrier, — on se rendit, en retraversant toute la forêt, chez M. Dubuicourt, l'un des organisateurs de la fête. Le financier était propriétaire, à Fourqueux, en un site adossé aux grands bois et ayant une échappée de vue sur la vallée de la Seine, d'un château sans pareil, où les suprêmes raffinemens du luxe et du confort le disputaient aux attraits champêtres. Le lunch, suivi de danses sur l'herbe, auquel il avait convié les spectateurs et les acteurs du rallye, réussit donc à souhait et se prolongea fort tard. Or, pendant tout ce temps, Régina fut toute à Adhémar, si bien qu'on le remarqua, du Trahaut surtout, qui avait suivi le rallye en voiture et avait espionné ou observé son ami par habitude, — avec nonchalance d'abord, à cause de l'absence de Mme de Gatry et de Mme de Lestable, mais bientôt avec intérêt, puis avec passion.

HENRY RABUSSON.

(La troisième partie au prochain n°.)

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

II[1].

LA CONVERSION DE CONSTANTIN

La conversion de Constantin est l'un des événemens de l'histoire qui a soulevé le plus de controverses et sur lequel on parvient le moins à s'entendre. Est-ce à dire qu'on doive renoncer à l'étudier, et qu'il soit de ceux sur lesquels on ne saura jamais la vérité? Je ne le crois pas. D'abord on ne peut pas prétendre que les documens nous manquent pour le connaître. Il est vrai qu'ils ont le grave inconvénient de venir tous du même côté : les victorieux seuls ont la parole, les vaincus sont restés muets. A l'exception de Zosime, aucun historien païen n'a l'air de savoir qu'un jour l'empereur ait changé de religion. Au contraire, les chrétiens, qui naturellement étaient très fiers d'une conquête si belle, racontent volontiers comment ils l'ont faite. Un de leurs écrivains les plus illustres, Eusèbe de Césarée, nous en a même laissé deux fois le récit, et son témoignage pourrait à la rigueur nous suffire, si, pour bien des raisons, il n'était suspect à beaucoup de personnes. L'homme est de ceux qui manquent un peu d'autorité et dont le caractère n'impose pas la confiance. La vie qu'il a écrite de Constantin est pleine de détails curieux, mais elle a des airs de panégyrique qui nous inquiètent.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

Comme on croit voir qu'il veut à tout prix glorifier son héros, on se méfie de la manière dont il présente ses actions et l'on est tenté de rabattre beaucoup des éloges qu'il lui donne.

Cependant il ne faut rien exagérer non plus. L'œuvre d'Eusèbe se compose de deux parties qui n'ont pas le même caractère, et l'on doit distinguer les récits qu'il fait des actes officiels qu'il cite. Ce sont les récits qui ont besoin d'être soigneusement contrôlés. Sans aller jusqu'à inventer de toute pièce les faits qu'il rapporte, ce qui aurait été bien impudent et fort dangereux, il est possible qu'il les dénature, qu'il leur donne un tour trop favorable, qu'il les interprète au gré de ses opinions et de ses préférences (1). Mais on peut se fier davantage aux documens qu'il nous a conservés. C'était un curieux, un collectionneur, qui aimait à recueillir les pièces rares et originales, décrets et discours des souverains, lettres des grands personnages, fragmens d'ouvrages perdus, etc. Il en savait le prix, il en comprenait l'utilité. Au lieu d'en donner seulement la substance, ou même de les refaire entièrement, selon l'usage des autres historiens de l'antiquité, il les transcrit tout entières, il prend plaisir à les reproduire comme il les a trouvées. C'est ce qui rend si importante pour nous son *Histoire de l'église*, où il a réuni tant de documens précieux qu'il tirait de sa riche bibliothèque et qui nous seraient inconnus sans lui. La *Vie de Constantin* est faite dans le même esprit et elle a le même genre d'intérêt. Jusqu'ici, on n'a pas réussi à prouver qu'aucun des documens dont elle est pleine soit faux. Plusieurs d'entre eux se retrouvent analysés ou reproduits dans Lactance, dans saint Augustin, dans Optat de Milève, qui les ont empruntés aux archives de l'état, et ils sont au-dessus de tous les soupçons. Il y en a d'autres qui atténuent, ou même qui contredisent les affirmations d'Eusèbe, ce qui montre bien qu'ils ne sont pas son ouvrage, car il n'aurait pas pris la peine de les fabriquer pour se donner à lui-même un démenti (2). Ceux-là, dont il n'est pas possible de douter, doivent servir de protection aux autres. Je crois donc que, jusqu'au moment où l'on aura prouvé

(1) En voici une preuve assez piquante. Eckel, dans sa *Doctrina nummorum*, fait remarquer que, sur certaines monnaies d'or et d'argent, Constantin est représenté la tête levée vers le ciel. Cette circonstance avait aussi frappé Eusèbe, qui ne manque pas d'y voir une preuve de la piété du prince et de prétendre qu'il a voulu prendre devant ses peuples l'attitude d'un homme qui prie. Au contraire, Julien, qui saisit toutes les occasions de railler son grand-oncle, y voit la preuve qu'il était amoureux de la lune, c'est-à-dire un peu fou. Quant à Eckel, il croit que ceux qui ont frappé cette monnaie ont simplement voulu faire ressembler la tête de Constantin à celle d'Alexandre, à qui les artistes donnent souvent cette attitude.

(2) C'est ainsi qu'au moment même où Eusèbe semble nous dire que Constantin a fermé les temples, interdit les sacrifices, il transcrit une de ses lettres aux habitans de l'Orient où il déclare que chacun « doit faire comme il l'entend, » et que les rites des temples ne sont pas supprimés.

le contraire, nous pouvons les tenir tous pour authentiques et nous en servir avec sécurité. Ils n'ont pas seulement pour nous cet avantage de jeter beaucoup de lumière sur la politique du prince; comme Constantin les a écrits lui-même ou inspirés, qu'il était, par sa nature et son éducation, un beau parleur, qui aimait à discourir, et qui transformait volontiers des actes officiels en morceaux d'éloquence, ils nous permettent de connaître l'homme et de le juger.

I.

Au commencement de l'année 311, Constantin se préparait à faire la guerre à Maxence. Il y avait cinq ans à peine qu'il était empereur à la place de Constance Chlore, son père; mais ces cinq années avaient été bien employées. Politique habile et vaillant soldat, il avait su empêcher les Franks de passer le Rhin et maintenir la paix intérieure. La Bretagne et la Gaule, qui formaient ses états, étaient tranquilles sous sa domination; après s'y être solidement établi, il allait en sortir pour tenter la fortune au dehors. A la tête d'une bonne armée, il prenait le chemin de l'Italie et marchait sur Rome.

La situation de l'empire n'était pas alors aussi prospère que quelques années auparavant, lorsque Dioclétien célébrait avec tant de pompe l'anniversaire de ses vingt ans de règne. Cependant on vivait encore de l'impulsion que le grand empereur avait donnée; les ennemis du dehors ne se hasardaient que timidement à recommencer leurs attaques, et la plus grande partie du monde était en paix. En somme, malgré les nuages qui se montraient à l'horizon, on pouvait se trouver heureux, surtout quand on se souvenait des crises effroyables que l'empire avait traversées à la fin du siècle précédent. Jamais il n'avait paru plus près de périr; un moment, sous Gallien, la machine fut tout à fait sur le point de se disloquer. Les provinces, que les légions ne pouvaient plus défendre, songèrent à se protéger elles-mêmes et se donnèrent des chefs : il y eut trente empereurs à la fois. Heureusement, Rome n'a jamais manqué de bons généraux : elle fut sauvée par quelques vaillans hommes de guerre qui arrêtèrent les barbares et reconquirent les provinces; c'étaient Claude le Gothique, Aurélien, Probus, Dioclétien surtout, qui eut sur ses prédécesseurs l'avantage de régner vingt ans, tandis qu'ils n'avaient fait que paraître sur le trône. Grâce à lui et aux collègues qu'il s'était donnés, le mal fut réparé, l'empire retrouva la paix et la force; on se remit à espérer, et il sembla qu'au sortir de cet orage, les jours des Antonins et des Sévères allaient recommencer.

Par malheur, Dioclétien, qui avait si bien réussi à pacifier l'empire, fut moins habile pour l'organiser. On comprend bien qu'il se soit décidé à diviser le pouvoir entre plusieurs princes : chaque

frontière menacée devait avoir son défenseur, et le même homme ne pouvait pas en même temps tenir tête aux Germains et aux Parthes. On l'approuve aussi d'avoir voulu conserver une sorte de hiérarchie entre ces princes, pour que l'unité de l'empire ne fût pas détruite par la multiplicité des empereurs; mais il y a certaines de ses institutions que nous avons beaucoup de peine à comprendre. Ce prince, qui prenait plaisir à s'entourer d'une cour où florissait l'étiquette la plus minutieuse, à se vêtir de pourpre et de soie, à se couvrir d'or et de diamans, à se faire adorer comme un dieu, qui semblait enfin partager tous les goûts des monarques de l'Orient, adopta, par un contraste bizarre, une des idées les plus chères aux vieux Romains : il tint à bannir l'hérédité de son système monarchique. L'hérédité était odieuse à tous ceux qui, à Rome, se souvenaient de la république et en gardaient quelque regret dans le cœur. Même quand ils se résignaient à souffrir un maître, ils ne voulaient pas que le prince fût remplacé directement par son fils; ils aimaient mieux qu'il prît son successeur hors de sa famille. « Naître d'un sang royal, disait Tacite, est un pur effet du hasard. Au contraire, celui qui en adopte un autre le choisit en liberté, et s'il veut bien choisir, il n'a qu'à suivre l'opinion. » D'après ces principes, Dioclétien voulut instituer une monarchie où l'adoption remplacerait la naissance. Il régla donc que les quatre princes entre lesquels il partagea l'empire (deux augustes et deux césars) n'auraient point d'égard à leurs enfans légitimes et choisiraient, pour leur succéder, celui qui en était le plus digne. Cette conception, très séduisante en théorie, se trouvait être d'une application difficile. Elle n'a réussi une fois, sous les Antonins, que grâce à un hasard singulier, qui a placé sur le trône des Césars quatre empereurs qui n'ont pas eu d'héritier mâle. Quand un prince a un fils, il est rare qu'il se décide à le déshériter : il est plus rare encore que le fils prenne son parti de céder la place à un étranger, et chaque succession qui s'ouvre devient une occasion de guerre civile. Aussi n'est-il pas surprenant que, quelques années après la retraite de Dioclétien, il ne soit plus rien resté de la belle hiérarchie qu'il avait imaginée. Au lieu des deux augustes et des deux césars, il y eut six ou sept empereurs, qui se prétendaient investis d'un pouvoir égal et qui ne cessèrent de se combattre jusqu'au jour où il n'en resta plus qu'un de vivant.

Mais Dioclétien commit une faute encore plus grave : au moment d'abdiquer le pouvoir, il commença la persécution contre les chrétiens. Pendant près de trente ans, on les avait laissés tranquilles, et, quoiqu'il leur fût aisé, au milieu du désordre général, de venger leurs anciennes injures, ils n'avaient jamais troublé la paix publique. Il semble que l'état aurait pu continuer à les tolérer et que ce n'était guère le moment pour lui de se mettre de nouveaux ennemis sur les

bras ; le sage Dioclétien aurait dû le comprendre. On prétend d'ordinaire qu'il fut entraîné aux mesures de rigueur par un de ses collègues, le césar Galérius, qui était un païen fanatique; mais je crois qu'on peut lui en laisser l'initiative : il n'était pas nécessaire qu'on l'excitât contre les chrétiens, et, par lui-même, il avait des raisons de ne pas les aimer. Cet homme, de naissance servile et presque de race étrangère, avait tous les sentimens d'un vieux Romain : il était conservateur de nature et de principe. Il tenait aux traditions anciennes et regardait le respect du passé comme le salut de l'état. « C'est un grand crime, disait-il dans un de ses édits, de vouloir défaire ce qui, une fois établi et fixé par l'antiquité, conserve depuis lors sa marche régulière et sa situation légitime. » On voit qu'il parlait comme Caton Après avoir ramené la paix et l'ordre matériel dans l'empire, pour fonder un établissement durable, il voulait restaurer les anciennes institutions. Il lui sembla donc utile de maintenir par tous les moyens la religion nationale. Il est probable qu'il était dévot lui-même, — il n'y avait guère alors de libres penseurs, — mais, dans tous les cas, la dévotion lui paraissait un bon moyen de gouvernement. Nous venons de voir qu'il se faisait adorer; il aspirait à paraître une sorte d'incarnation de Jupiter sur la terre, et il avait pris officiellement le nom de *Jovius*. Il était donc amené à considérer les ennemis de Jupiter comme les siens et à faire de l'incrédulité un crime d'état. Il est vraisemblable aussi que, quand il se jeta dans cette malheureuse affaire, il n'en vit pas d'abord la gravité. Jusque-là, tout à peu près lui avait réussi, et il ne se doutait guère qu'il est quelquefois plus difficile de forcer les consciences que de battre de vaillantes armées. Il avait cette sorte d'infatuation ordinaire aux grands administrateurs, qui leur fait croire qu'ils peuvent venir à bout de tout. On le vit bien quand il publia son fameux édit du *maximum*, dans lequel il prétendait fixer d'une manière définitive le prix de toutes les denrées, pour empêcher désormais les crises commerciales. La leçon cruelle qu'il reçut à cette occasion ne le guérit pas de croire à la toute-puissance de l'état : il attaqua le christianisme et fut une seconde fois vaincu. La persécution, qui, dans les premières années au moins, fut très rigoureuse, n'eut d'autre résultat que de fortifier cette secte qu'il se flattait d'anéantir et de lui donner plus d'importance. Au lieu de détruire les chrétiens, comme il l'espérait, il les mit en situation de devenir tout à fait les maîtres et de supplanter l'ancienne religion.

II.

Dans cette guerre faite au christanisme, l'un des princes qui gouvernaient l'empire, le césar Constance Chlore, semble avoir gardé

une attitude particulière. Eusèbe va jusqu'à prétendre qu'il ne fit jamais appliquer l'édit de persécution dans ses états; mais c'est une exagération évidente. Dioclétien, qui voulait que les césars fussent rigoureusement subordonnés aux augustes, et qui savait se faire obéir, n'aurait pas souffert un acte pareil d'indiscipline. L'édit concernait l'empire entier; il devait porter le nom de tous les princes : soyons assurés qu'il a été promulgué partout, et que partout, dans la Gaule aussi bien qu'ailleurs, il a dû recevoir un commencement d'exécution. C'est, du reste, ce que nous apprend Lactance, qui est un général plus exact et mieux informé qu'Eusèbe. « Constance, nous dit-il, pour ne pas paraître en désaccord avec ses collègues, fit détruire les lieux où les chrétiens se réunissaient, c'est-à-dire quelques murailles, et conserva le véritable temple de Dieu, qui réside dans les hommes. » Voilà la vérité. Il commença par exécuter les ordres qu'il avait reçus de Dioclétien : il ordonna la destruction de quelques églises et fit peut-être entamer quelques procès (1), mais il n'alla pas plus loin, et, dès qu'il put le faire sans danger pour lui, il laissa les chrétiens tranquilles. La sévérité des autres princes faisait ressortir cette douceur; aussi fut-on tenté de l'exagérer. C'est ainsi que s'établit de bonne heure cette opinion que, dans ses états, personne n'avait été poursuivi pour ses croyances. Quelques années plus tard, les évêques donatistes, s'adressant à Constantin, lui disaient : « Vous sortez d'une race pieuse, vous dont le père, au milieu de princes cruels, a respecté les chrétiens, si bien que, grâce à lui, la Gaule n'a pas connu le fléau de la persécution. » Disons simplement qu'elle l'a moins connu que les autres provinces de l'empire, et nous serons, je crois, dans la vérité.

Quel motif pouvait avoir Constance Chlore d'être ainsi favorable au christianisme? A cette question Eusèbe tient une réponse toute prête : c'est qu'il était chrétien lui-même ou presque chrétien. Il affirme « qu'il consacra au Dieu unique ses enfans, sa femme, ses serviteurs et tout son palais, en sorte que la foule qui le remplissait ne différait pas de celle qui fréquente les églises. » Constantin, lui aussi, dans sa lettre aux gens de l'Orient, parle de son père comme d'un dévot qui, dans toutes ses actions, invoque d'abord « le Père céleste (τὸν Πατέρα θεόν). » Mais il me semble que ces textes qu'on a souvent cités, ne disent pas tout à fait ce qu'on veut leur faire dire. On pouvait prier « le Dieu unique, » ou même « le Père céleste (2), » sans cesser pour cela d'être païen. Seulement ces

(1) Si l'on en croit le martyrologe, quelques-uns de ces procès aboutirent à la condamnation et à la mort des accusés.

(2) Ce terme vague, τὸν Πατέρα θεόν, dont se sert Eusèbe dans la lettre de Constantin, me paraît être la traduction exacte de l'expression latine *divus Pater*, dont les

expressions laissent croire que Constance appartenait à ce groupe d'esprits éclairés, qui, du milieu même du polythéisme, et sans rompre tout à fait avec les opinions populaires, s'étaient élevés jusqu'à concevoir l'unité de Dieu. On comprend que ces croyances larges et épurées l'aient disposé à la tolérance pour tous les cultes ; il se peut même qu'elles lui aient inspiré une estime particulière et une sorte de penchant pour les chrétiens ; mais que ce penchant ait jamais pris la forme d'une adhésion complète et publique au christianisme, c'est ce qu'il n'est pas possible d'imaginer. Les écrivains chrétiens l'auraient dit d'une façon plus précise ; ils se seraient glorifiés de la conversion de Constance, comme ils ont fait de celle de Constantin ; et de leur côté les païens laisseraient percer quelque rancune contre un prince déserteur de leur foi. Au contraire, ils ne cessent de le combler d'éloges et de vanter sa piété comme ses autres vertus. Quand Constance Chlore mourut, le sénat lui accorda les honneurs de l'apothéose : c'était l'usage, et les empereurs chrétiens eux-mêmes n'y ont pas échappé ; mais il semble qu'on ait eu plus de confiance en ce Dieu que dans les autres qui avaient été faits de la même manière. Cette figure du pâle empereur, qui passa sa vie à se battre avec courage et à bien administrer ses états, qui n'entra jamais dans aucune intrigue politique, qui s'abstint de toute répression cruelle et fut paternel et bon pour tous ses sujets, convenait à l'Olympe, et nous voyons qu'on l'invoque d'ordinaire avec un accent de sincérité qui ne se retrouve pas dans les étalages de dévotion officielle dont les rhéteurs sont si prodigues.

Constantin se trouvait donc être, pour ainsi dire, de naissance un ami des chrétiens ; l'exemple de son père le portait à leur être bienveillant. Il fréquenta sans doute dans sa jeunesse quelques-uns des prêtres et des évêques dont Eusèbe nous dit que Constance s'entourait volontiers ; il connut de bonne heure leurs croyances et put se familiariser avec elles. Il est vrai que Dioclétien le fit bientôt venir chez lui : comme il voulait remplacer l'hérédité par l'adoption, il ne lui convenait pas de laisser les fils des césars jouer auprès de leurs pères le rôle d'héritiers présomptifs. A la cour du premier des augustes, Constantin trouvait d'autres principes de gouvernement, il avait d'autres exemples sous les yeux. Mais il n'est pas probable que ces exemples et ces principes aient effacé de son esprit les impressions qu'il avait reçues pendant qu'il habitait la Gaule. Quoiqu'il fût traité avec de grands égards par l'empereur, il se considérait sans doute comme un prisonnier, au moins

anciens Romains se servaient pour désigner la divinité. On en faisait quelquefois le nom de Jupiter, considéré comme le souverain des dieux. Cette expression avait l'avantage que chaque culte pouvait l'interpréter à sa façon. Les chrétiens y voyaient Dieu le Père, et les païens le Père des dieux.

comme un otage. Sa situation même en faisait un mécontent; la haine sourde qu'il ressentait pour les gens avec lesquels il était forcé de vivre le disposait à juger sévèrement toutes leurs actions. Il a raconté plus tard qu'il était à Nicomédie quand Dioclétien fit publier l'édit de persécution et qu'il vit punir les premières victimes. Il ajoute qu'il en fut indigné, et on peut l'en croire. Quand les leçons de modération, de sagesse, de tolérance qu'il avait reçues de son père ne l'auraient pas éloigné de ces mesures violentes, il suffisait, pour les lui rendre odieuses, qu'elles fussent l'œuvre de gens qu'il ne pouvait pas souffrir. Dès lors il dut se sentir encore plus rapproché des chrétiens, et la communauté d'ennemis forma sans doute entre eux un lieu nouveau : c'était un titre à sa bienveillance que d'être persécuté par Dioclétien et par Galérius.

Cependant Constantin, comme son père, était resté païen, et païen assez zélé, puisqu'il bâtissait des temples, qu'il les comblait de présens, et que, lorsqu'il faisait son entrée dans quelque ville, on croyait lui plaire en portant devant lui, avec les bannières des corporations, les statues des dieux. On a même soupçonné qu'il avait une dévotion spéciale pour Apollon, qu'il l'honorait comme un patron et un protecteur, et qu'en échange ce dieu lui témoignait des attentions toutes particulières. Dans un discours prononcé en sa présence, un de ses panégyristes insinue que, pendant qu'il priait dans un temple, Apollon, son Apollon (*Apollo tuus*) lui est apparu pour lui annoncer une victoire. « Tu as dû te reconnaître en lui, ajoute-t-il, car, comme lui, tu es jeune, joyeux, bienfaiteur du genre humain et le plus beau des princes. » Sans attacher trop d'importance à cette flatterie banale (1), on en peut au moins conclure qu'il ne déplaisait pas alors à Constantin qu'on parlât de lui comme d'un favori des dieux. Mais en même temps il tenait à témoigner publiquement sa bienveillance pour le christianisme. « La première chose qu'il fit, dit Lactance, dès qu'il eut remplacé son père, fut de permettre aux chrétiens d'honorer leur Dieu, et de leur accorder le libre exercice de leur culte. »

Du reste, ces dispositions étaient alors celles de presque tous les gens sages de l'empire. La persécution, en se prolongeant, avait fatigué tout le monde; on était las de ces rigueurs inutiles. Galérius lui-même, le plus grand ennemi des chrétiens, venait de pu-

(1) Pour donner plus de poids à ce témoignage du rhéteur d'Autun, qui par lui-même n'en aurait guère, on fait remarquer qu'un très grand nombre de monnaies de Constantin portent pour exergue l'image du soleil avec ces mots : *Soli invicto comiti*. Ces monnaies sont citées partout comme une preuve évidente de la dévotion de Constantin pour Apollon. Je m'étonne qu'on n'ait pas vu qu'il y en a presque autant qui portent l'image de Jupiter, de Mars ou d'Hercule, en sorte qu'on en pourrait conclure que l'empereur honorait à peu près également toutes les divinités de la fable.

blier un édit dans lequel il ordonnait d'arrêter toutes les poursuites et finissait par demander piteusement les prières de ceux qu'il avait jusque-là si maltraités. A la vérité, son édit n'était pas exécuté dans toutes les provinces. Le césar Maximin n'en avait pas tenu compte ; il laissait quelques municipalités, animées d'un saint zèle pour les divinités locales, continuer la guerre religieuse ; mais ces attaques isolées et tardives ne pouvaient plus nuire beaucoup au christianisme. C'est la règle que les grands coups qu'on prétend frapper contre une doctrine n'ont toute leur force qu'au premier moment. La violence a besoin de réussir vite pour qu'on lui pardonne, un succès rapide peut lui donner un air de légitimité. Dès qu'elle traîne en longueur, elle laisse le temps aux sentimens de modération et de justice de se reconnaître, et tous les hésitans, tous les incertains, qui forment partout la majorité, finissent par se déclarer contre elle. C'est ainsi que l'opinion publique, si sévère d'abord aux chrétiens, quand elle vit qu'en dix ans de persécution l'état n'avait pas pu les anéantir, leur devint favorable. Au moment où nous sommes, en 311, on peut dire qu'ils avaient conquis la liberté : la conversion de Constantin va leur donner le pouvoir.

III.

A quelle époque Constantin est-il devenu chrétien ? — Ce serait assez tard, si l'on en croyait Zosime. Il prétend que, pendant plus de la moitié de son règne, ce prince pratiqua l'ancienne religion, « mais qu'il la pratiqua plutôt dans la crainte de se compromettre en la quittant que par un sentiment de piété véritable. » Lorsqu'en 326 il eut fait mourir son fils aîné et sa femme, il en éprouva des remords, et demanda aux pontifes de lui fournir quelque moyen d'expier ses crimes ; mais les pontifes lui répondirent qu'ils n'en connaissaient point pour d'aussi criminelles actions. « Il y avait alors, ajoute Zosime, un Egyptien (1) qui d'Espagne était allé à Rome et s'était insinué auprès des dames de la cour. Cet Égyptien assura l'empereur qu'il n'y avait point de faute qui ne pût être remise par les sacremens de la religion chrétienne. Constantin reçut cette assurance avec joie, et il s'empressa de renoncer au culte de ses pères pour embrasser l'impiété nouvelle. » Ce récit rappelle le reproche que les païens faisaient souvent au christianisme d'encourager les gens à commettre toute sorte de crimes en leur donnant l'espoir de les réparer aisément. Dans la satire des *Césars*, Julien suppose que son prédécesseur, Constance, emploie ce moyen com-

(1) Tillemont suppose que, dans la mention de cet Égyptien qui vient d'Espagne, il faut voir un vague souvenir du rôle qu'Osius, l'évêque de Cordoue, a joué dans la cour de Constantin.

mode pour faire des prosélytes. « Corrupteurs, meurtriers, sacrilèges, êtres infâmes, crie-t-il de toutes ses forces, venez ici hardiment : en vous lavant dans cette eau, je vous purifierai à la minute; et quiconque retombera dans les mêmes crimes, je ferai qu'en se frappant la poitrine et en se cognant la tête, il redevienne pur comme devant. » C'est à peu près le discours que l'Égyptien dut tenir à Constantin et qui amena sa conversion.

Que penser de ce récit de Zosime? S'il a voulu dire seulement que les crimes de Constantin amenèrent une sorte de recrudescence dans sa dévotion, que, pour apaiser ses remords, il redoubla de libéralités envers les églises, de faveurs pour les évêques, qu'il parut enfin plus décidément chrétien qu'auparavant, on pourrait peut-être le croire; mais il affirme que, jusqu'en 326, il a pratiqué l'ancien culte, que c'est le désir d'expier la mort de sa femme et de son fils qui fut pour lui la première occasion de professer « l'impiété nouvelle; » et c'est ce qu'il n'est pas possible d'admettre. Les actes officiels nous prouvent avec la dernière évidence que sa conversion remontait beaucoup plus haut.

A peine est-il maître de Rome, vers 312 ou 313 au plus tard, qu'on le voit s'occuper avec ardeur des intérêts des chrétiens. Dès ce moment, les mesures qu'il prend en leur faveur se succèdent sans interruption : c'est une lettre à l'évêque de Carthage qui lui annonce qu'il met des sommes considérables à la disposition des prêtres « de la très sainte église catholique; » c'est un décret très pressant adressé au gouverneur de l'Afrique pour qu'il fasse restituer au plus vite tous les biens confisqués pendant la persécution. Un autre décret exempte les clercs de toutes les charges publiques « parce qu'il est reconnu que la religion catholique est celle qui sait honorer le mieux la divinité et que, si on l'observe et on la respecte, elle pourra faire le bonheur de l'empire. » Remarquons que cette exemption n'est pas accordée aux prêtres de tous les cultes, ni même de toutes les sectes chrétiennes, mais seulement « à ceux de l'église catholique, dont Cæcilianus est le chef. » Par cette préférence manifeste, l'empereur semble bien désigner ici la religion dont il partage les doctrines. Puis vient l'affaire compliquée des donatistes. En cette même année 313, Constantin écrit à l'évêque de Rome, Melchiade, pour le faire juge des querelles qui troublaient les chrétiens d'Afrique : « Vous n'ignorez pas, lui dit-il, que mon respect pour la sainte église est si grand, que je n'y voudrais voir aucune division et aucun schisme. » Vers le même temps, dans une lettre adressée pour la même affaire à un grand personnage, il lui dit qu'il lui parle à cœur ouvert, « parce qu'il sait qu'il est lui aussi un adorateur du Dieu suprême. » Et ce qui prouve bien que ce Dieu suprême, qu'ils adorent tous les deux, est celui des chrétiens,

c'est qu'au même moment, répondant à la requête des donatistes, qui en appelaient à l'empereur de la décision des conciles, il parle en ces termes : « Ils veulent que je sois leur juge, moi qui attends le jugement du Christ : *Meum judicium postulant, qui judicium Christi exspecto !* » Voilà une profession de foi manifeste. De tous ces textes on peut conclure qu'il s'est passé, avant l'année 312, un événement qui a rapproché Constantin du christianisme. Cet événement, les historiens chrétiens nous le racontent, et ils sont seuls à le raconter : c'est donc chez eux qu'il faut en aller chercher le détail.

Le premier qui en ait parlé est Lactance, dans son traité *De la Mort des persécuteurs*, qui parut peu de temps après la victoire de Constantin. Il nous apprend qu'au mois d'octobre de l'an 311, le prince étant aux portes de Rome et sur le point d'attaquer son ennemi, eut, pendant la nuit, une vision : « Il reçut l'ordre de faire graver sur les boucliers de ses soldats le signe divin (la croix), et de livrer ensuite la bataille. Il fit ce qui lui était commandé ; la lettre X fut peinte, traversée par une barre dont le sommet était légèrement recourbé et formant ainsi le monogramme du Christ ; puis, l'armée protégée par ce nom sacré, tira l'épée pour combattre. » C'est donc un songe qui décide Constantin, dans un moment grave, à demander le secours du Christ et à faire une sorte de manifestation publique de christianisme. Remarquons que Lactance ne rapporte pas ici un de ces bruits vagues qui courent le monde sans qu'on puisse en savoir l'origine. Il approchait de Constantin ; appelé de Nicomédie dans la Gaule pour élever le fils aîné du prince, il a dû vivre dans l'intimité de la famille impériale ; il est donc vraisemblable qu'il nous transmet un récit qu'il tient de l'empereur lui-même ou de quelqu'un de son entourage.

C'est aussi de la bouche de Constantin qu'Eusèbe l'a recueilli, au moins dans l'une des versions qu'il nous a données de l'événement, car, comme je l'ai déjà dit, il l'a raconté deux fois. Dans son *Histoire de l'église*, qui fut composée avant la mort de Crispus, il n'a pas l'air encore d'en savoir les détails. Il se contente de dire que Constantin a vaincu Maxence par le secours de Dieu, et qu'avant de commencer la bataille, « il a pieusement appelé à son aide le Dieu du ciel et son fils Jésus-Christ, » qui l'ont rendu victorieux. Mais il est bien mieux instruit de la manière dont les faits se sont passés lorsqu'il raconte la vie de l'empereur. Cette fois, le récit est complet et aucune circonstance n'y manque. Il nous le montre, quelque temps avant la bataille (1), très indécis et fort in-

(1) Eusèbe ne dit pas à quel moment se sont produits l'apparition et le songe; mais il ressort de tout son récit que Constantin, quand il reçut ces avertissemens du ciel, ne devait pas encore être entré en Italie, et qu'il se mettait seulement en marche

quiet, se disant à lui-même que le secours des hommes ne suffit pas quand on va tenter une fortune aussi incertaine, et qu'il n'est pas mauvais de se fortifier par un appui divin. Il lui revient alors à l'esprit que, de tous les princes qu'il a connus, le seul qui ait joui d'une prospérité sans éclipse est son père, Constance, qui a protégé les chrétiens, tandis que ceux qui les ont persécutés ont presque tous fini misérablement. Ces pensers inclinaient déjà son âme vers le christianisme, et il demandait à Dieu de lui donner quelque signe visible qui pût tout à fait le décider. Sa prière fut exaucée : il s'était mis en marche avec son armée, lorsque, vers le milieu du jour, à l'heure où le soleil commence à s'incliner vers l'horizon, il vit dans le ciel une croix enflammée, avec ces mots : « Triomphe par ce signe. » Ses soldats la virent aussi, et comme on le pense bien, ils en furent très étonnés. Cependant l'empereur n'était pas entièrement convaincu, et il lui restait quelques doutes dans l'esprit, lorsque, pendant la nuit, le Christ lui apparut tenant à la main la même image qu'il avait vue dans le ciel, et lui ordonna de la placer sur un étendard qui devait être porté devant son armée dans les batailles. — C'est le fameux *labarum*, dont on voit des reproductions sur quelques monnaies de Constantin. — Ce récit, Eusèbe nous apprend qu'il le tient de l'empereur lui-même, qui lui en a garanti par serment l'exactitude.

Voilà donc à peu près ce qu'on devait raconter dans l'intimité de Constantin, vers les dernières années de sa vie, et ce qu'il racontait lui-même à ses familiers, quand il était en veine de confidence. Si de Lactance à Eusèbe le récit a subi d'assez graves altérations, s'il s'est surtout beaucoup accru, c'est qu'il est de la nature de ces sortes d'histoires qu'on y ajoute sans cesse. Quand on les redit souvent, on ne les redit pas de la même façon, et d'une fois à l'autre ils s'enrichissent toujours de quelque fait nouveau. Eusèbe est bien capable d'avoir trouvé tout seul ces embellissemens, mais je ne serais pas surpris que l'empereur y eût travaillé lui-même. Quoi qu'il en soit, nous avons là, à ce qu'il me semble, le récit officiel et définitif de la conversion de Constantin. C'est celui qu'ont adopté sans hésitation et sans défiance tous les historiens de l'église.

IV.

Les autres, comme on devait s'y attendre, ont été plus réservés. Ils se sont demandé ce que l'on doit penser de tous ces prodiges et s'il faut tenir grand compte des affirmations de Constantin, même

pour aller attaquer Maxence. C'est une différence notable avec la narration de Lactance.

quand il les appuie par des sermens. C'est une question très délicate, dont la solution dépend de l'idée qu'on se fait de lui.

Au premier abord, il ne paraît pas que ce soit un de ces caractères impénétrables dont on ne peut pas deviner le secret. Il parlait volontiers; il aimait à écrire, et il semble que, dans ses lois, dans ses discours, dans ses lettres, on devrait saisir aisément les traits principaux de sa figure. Par malheur, quand nous avons affaire à ces grands personnages, qui jouent les premiers rôles de l'histoire, et que nous essayons d'étudier leur vie et de nous rendre compte de leur conduite, nous avons peine à nous contenter des explications les plus naturelles. Parce qu'ils ont la réputation d'être des hommes extraordinaires, nous ne voulons jamais croire qu'ils aient agi comme tout le monde. Nous cherchons des raisons cachées à leurs actions les plus simples; nous leur prêtons des finesses, des combinaisons, des profondeurs, des perfidies dont ils ne se sont pas avisés. C'est ce qui est arrivé pour Constantin; on est tellement convaincu d'avance que ce politique adroit a voulu nous tromper, que, lorsqu'on le voit s'occuper avec ardeur des choses religieuses et faire profession d'être un croyant sincère, on suppose aussitôt que c'était un indifférent, un sceptique, qui, au fond, ne se souciait d'aucun culte et qui préférait celui dont il pensait tirer le plus d'avantages. Burckhardt trouve tout à fait ridicule qu'on se demande quelles sont les croyances véritables d'un ambitieux, « comme si la religion pouvait être quelque chose pour un cœur que dévore la soif de régner (1) ! » et il compare Constantin, se faisant chrétien, au premier consul quand il signe le concordat. Ni l'un ni l'autre n'étaient assurément des dévots, que préoccupaient les intérêts du ciel : ils ne songeaient tous les deux qu'à leur pouvoir ou à leur gloire. Voilà l'opinion que, d'ordinaire, on se fait aujourd'hui de Constantin; seulement quelques historiens, qui lui sont plus favorables, attribuent son indifférence à des motifs plus élevés. Ne se pourrait-il pas, nous dit-on, que ce fût un de ces sages, comme il y en avait alors quelques-uns, qui se mettaient au-dessus de tous les cultes, qui ne voyaient pas de différence notable entre Jupiter et Jéhova, entre Apollon et Jésus, et se plaisaient à les confondre ensemble sous ce nom vague et commode de *divinitas* qui ne blesse aucune doctrine et peut les satisfaire toutes? S'il en est ainsi, on ne peut pas dire qu'il se soit converti, c'est-à-dire qu'il ait passé d'une religion à une autre, puisque toutes les religions lui paraissaient au fond semblables. Il est seulement sorti des limites étroites d'un culte pour trouver une

(1) Voyez la remarquable histoire de Burckhardt, intitulée : *Die Zeit Constantin's*, et le dernier volume de l'*Histoire romaine* de M. Duruy, qui a suivi en général les idées de Burckhardt.

formule plus large que tous les cultes pouvaient accepter sans se compromettre; il a rêvé, nous dit M. Duruy, un rapprochement des âmes qui, en l'état où se trouvait son empire, aurait été fort souhaitable; « il aurait voulu réunir ses peuples dans une même croyance, dont les formes pouvaient changer, dont le fond serait le culte du Dieu unique. »

Voilà, je le crains bien, un Constantin de fantaisie, qui ne ressemble guère à celui de l'histoire. Ce n'est pas ainsi que les contemporains nous le dépeignent; et dans ses écrits, comme dans ses actions, il se montre à nous sous des traits bien différens. Ayons le courage, dans le portrait que nous nous faisons de lui, de ne pas chercher trop de finesse et de nouveauté; détachons-nous de tous ces tableaux séduisans qui sont tracés d'après nos opinions ou nos préjugés, et qui en font un personnage de notre époque; replaçons-le dans son milieu et dans son temps. C'était un homme de bon sens qui, venu après une persécution sanglante et inutile, a bien compris que, puisqu'il n'était pas possible de supprimer violemment les religions, il fallait trouver un moyen de les faire vivre ensemble. Il a promulgué le plus ancien édit de tolérance que le monde ait connu; il a dit le premier, dans un document législatif, « que la religion ne doit pas être imposée, et qu'il faut laisser à tout le monde la liberté absolue de pratiquer celle qu'il préfère : » c'est un grand honneur pour sa mémoire. J'avoue que je lui en saurais moins de gré si l'on pouvait établir qu'il n'était qu'un sceptique : il est si facile de souffrir toutes les doctrines, quand on n'en professe aucune soi-même! Mais je pense au contraire que c'était un croyant. Il m'est impossible d'être de l'avis de M. Duruy, qui suppose que sa religion se réduisait « à un théisme honnête et tranquille. » Dans les dispositions d'esprit où ses écrits le montrent, il ne lui aurait pas suffi de croire, comme les déistes, à un Dieu confus et lointain, auquel sa grandeur même interdit de s'engager trop dans les affaires humaines. Il avait des opinions bien différentes. En écrivant aux évêques, peu de temps après sa conversion, il confessait que, dans les premières années de son règne, il avait manqué quelquefois à la justice, « parce qu'il pensait que les secrets de son âme échappaient aux regards de Dieu. » Évidemment il s'était guéri de cette erreur quand il parlait ainsi. Il se croyait alors sous les yeux d'une divinité vivante et présente; il la sentait toujours auprès de lui, il voulait lui plaire, il avait peur de la mécontenter, et nous verrons qu'il pensait être l'objet de ses faveurs particulières. Ce ne sont pas là les sentimens d'un déiste « honnête et tranquille, » mais ceux d'un véritable dévot. J'ajoute même que ce dévot est fort souvent un superstitieux. Supérieur par quelques côtés seulement aux hommes de son époque, il subissait d'ordinaire leurs préjugés

et leurs faiblesses. La dureté avec laquelle il a traité l'haruspicine et la magie prouve qu'il en avait grand'peur. Il croyait aux incantations et aux maléfices. Quand il frappa de peines très sévères ceux qu'on accusait de jeter des sorts ou de distribuer des philtres amoureux, il eut grand soin d'excepter les gens qui se servent des charmes pour rendre la santé aux malades et pour éloigner les pluies ou la grêle : il les regardait sans doute comme des bienfaiteurs de l'humanité. En 321, neuf ans après la défaite de Maxence, il fit une loi pour ordonner que, quand la foudre tomberait sur un monument public, on fît venir l'haruspice, on le consultât d'après les anciens usages et l'on apportât sa réponse à l'empereur. Cette loi cause à Baronius la plus grande surprise, il ne peut l'expliquer qu'en supposant que Constantin a cessé tout d'un coup d'être chrétien et qu'il est retourné à son ancienne religion. Assurément, Baronius se trompe ; Constantin, après sa conversion, n'est jamais redevenu païen, on peut l'affirmer ; mais, converti ou non, il est toujours resté superstitieux.

Il me semble d'ailleurs que, dans l'hypothèse de Burckhardt, et avec la façon dont il comprend le caractère de Constantin, il devient très difficile d'expliquer sa conversion. Admettons, en effet, que le portrait qu'on nous trace de lui soit ressemblant, et voyons quelles en seront les conséquences. Il est clair que, s'il n'était en réalité qu'un politique et un homme d'état, c'est-à-dire un indifférent, nous ne pouvons plus ajouter aucune foi au récit de Lactance et d'Eusèbe. Un homme d'état n'apprécie un culte que par les services qu'il peut lui rendre ; un politique ne change de religion que parce qu'il suppose que ce changement sera utile à ses affaires. Il faut donc nous garder de croire que la conversion de Constantin ait été déterminée par des voix intérieures ou des apparitions miraculeuses ; elle ne peut être que l'effet d'un calcul : il a voulu gagner à sa cause un parti puissant ; il a fait uniquement ce qu'il avait intérêt à faire.

Mais ici une question fort embarrassante se pose. Quel intérêt pouvait avoir Constantin à se faire chrétien en ce moment? Voilà ce qu'il est fort malaisé de découvrir. Les chrétiens sortaient d'une crise terrible dont ils avaient à peine eu le temps de se remettre. Sans doute la résistance courageuse qu'ils venaient d'opposer à la persécution les avait grandis dans l'opinion publique. On devait éprouver une sorte d'admiration pour des gens contre lesquels s'était brisé tout l'effort de l'empire. Cependant ils étaient encore trop inquiets, trop défians de l'avenir, trop soucieux de ne pas se compromettre pour qu'on pût croire qu'ils se jetteraient de grand cœur dans des aventures incertaines. D'ailleurs, ils ne s'étaient ja-

mais occupés des affaires politiques; on ne pouvait pas savoir ce qu'ils y sauraient faire et s'ils seraient pour un prétendant un appui solide, immédiat. Se jeter dans leurs bras, c'était tenter l'inconnu. Le moment était-il favorable de courir cette chance, à la veille d'une bataille, sous les yeux de l'ennemi? Pour un esprit pratique et calculateur, comme on nous représente Constantin, la force d'un parti se mesure au nombre des soldats qu'il peut lui donner. Il est impossible de savoir, d'une façon certaine, quel était alors le chiffre exact des chrétiens. Ils devaient être assurément nombreux, puisque Maximin prétend, dans un édit, que Dioclétien fut amené à les persécuter « parce qu'il voyait que presque tous les hommes abandonnaient le culte des dieux pour s'engager dans la secte nouvelle. » Cependant on s'accorde à croire que les païens étaient bien plus nombreux encore (1). Ils avaient pour eux la masse énorme des indifférens qui, n'ayant par eux-mêmes aucune croyance, trouvent commode de garder celle dans laquelle ils sont nés et dont l'état et le prince font profession. Ainsi les chrétiens étaient en minorité dans l'empire; se déclarer ouvertement pour eux, c'était risquer de tourner la majorité contre soi. Pour un avantage incertain on s'exposait à un péril assuré. Comment un politique si avisé a-t-il volontairement couru ce danger, dans un de ces momens critiques où, de peur de complications fâcheuses, on ménage ordinairement tout le monde? Quel intérêt pouvait-il trouver à soulever les haines du parti païen, qui était de beaucoup le plus fort, et surtout en face de Rome qui a toujours passé pour la forteresse du paganisme?

S'il n'a pas changé de religion par intérêt, il faut bien qu'il l'ait fait par conviction. Nous voilà donc ramenés, par la force des choses, au récit des écrivains ecclésiastiques : puisqu'il n'est pas prouvé que la conversion de Constantin n'a été qu'un expédient politique, nous n'avons plus de raison de rejeter ce récit en bloc et sans examen. Il vaut mieux essayer de le comprendre et de l'expliquer, voir ce qu'on en peut garder avec vraisemblance, et s'il est possible de dégager la vérité des embellissemens dont on l'a recouverte.

Le récit d'Eusèbe, quand nous l'étudions avec soin, nous montre deux phases distinctes dans la conversion de Constantin. Il est d'abord amené vers le christianisme par le sentiment du danger qu'il court en attaquant Maxence, et les réflexions qu'il fait sur le bonheur dont ont joui les princes qui ont favorisé les chrétiens; puis il est confirmé dans son opinion par un songe et une apparition

(1) Beugnot, dans son *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, affirme que les païens, à l'avènement de Constantin, formaient les dix-neuf vingtièmes de la population de l'empire.

miraculeuse. Commençons par nous occuper de la première partie, qui, à mon sens, ne peut donner lieu à aucune objection sérieuse.

On se figure aisément en quelle disposition d'esprit devait être Constantin au moment où il se dirigeait sur Rome et quand allait se livrer cette bataille où il jouait toute sa fortune. Il n'avait eu encore affaire qu'à des barbares; il allait pour la première fois combattre des Romains. L'armée de Maxence était nombreuse et vaillante. Elle se composait des prétoriens, soldats d'élite qui formaient la garnison de Rome, et d'excellentes troupes qu'il avait tirées de l'Afrique. Elle avait vaincu deux empereurs et repoussé toutes les tentatives qu'on avait faites pour envahir l'Italie. Il était naturel que Constantin, au moment d'en venir aux mains avec elle, ne fût pas tout à fait rassuré sur l'issue du combat. Mais je suppose qu'il éprouvait aussi des inquiétudes d'une autre nature. Nous avons vu que, comme tous les gens de cette époque, il croyait à la magie et craignait fort les sortilèges. Or le bruit s'était répandu que Maxence essayait d'engager les dieux dans son parti par toute sorte d'invocations et de sacrifices. Les historiens contemporains, à quelque religion qu'ils appartiennent, s'accordent à raconter qu'il ne négligeait aucune pratique pour se les rendre propices, et qu'après avoir interrogé tous les devins et consulté les oracles de la sibylle, ce qui ne se faisait guère plus, il avait eu recours à des opérations abominables : on disait qu'il avait fait tuer de jeunes enfans et disséquer des femmes enceintes pour connaître l'avenir et s'assurer l'appui des divinités infernales. Que ces bruits aient ému Constantin, c'est ce qui ne peut pas nous surprendre : il n'y avait personne à ce moment qui n'en eût été troublé comme lui. Il pensa donc qu'il devait, lui aussi, se procurer une protection divine. Mais à qui devait-il s'adresser pour conjurer l'effet de ces maléfices? Les dieux ordinaires devaient lui être suspects : n'était-il pas à craindre que Maxence, qui leur avait fait tant de prières et tant de promesses, ne les eût décidés en sa faveur (1)? Il est naturel que Constantin, qui pouvait les croire prévenus contre lui, ait songé à demander des secours ailleurs. En le faisant, il était fidèle à l'esprit même et aux traditions du paganisme. Que de fois n'avait-on pas vu, dans des circonstances graves, quand les dieux qu'on avait coutume de prier paraissaient irrités ou impuissans, les dévots aller chercher au dehors des divinités nouvelles qui

(1) On peut soupçonner que Constantin avait quelques raisons d'en vouloir à ses anciens dieux, qui n'avaient pas encouragé son expédition contre Maxence. Un de ses panégyristes nous dit qu'il s'était mis en campagne malgré des auspices contraires, et qu'il avait quitté la Gaule contre le gré des haruspices, *contra haruspicum responsa*. Si les haruspices prévoyaient que ce voyage tournerait mal pour eux et pour l'ancienne religion, ils n'ont jamais été plus perspicaces.

avaient sur les autres cet avantage que leur crédit était intact et que, n'ayant pas été encore invoquées, elles n'avaient pu tromper personne. C'est ainsi que tous les cultes étrangers sont entrés à Rome; et Constantin, en cherchant un appui hors de la religion officielle, suivait l'exemple des premiers adorateurs d'Isis et de Mithra. Qu'on se rappelle ce qui a été dit plus haut de ses premiers rapports avec le christianisme et de la prévention favorable qu'il avait prise pour lui dès sa jeunesse, et l'on comprendra sans peine qu'étant en quête d'un dieu nouveau, il ait eu l'idée d'implorer celui des chrétiens.

Ainsi cette première partie du récit d'Eusèbe est fort vraisemblable, et rien ne nous empêche de croire que les choses se soient passées comme il les raconte. Quant à l'autre, c'est-à-dire à l'apparition et au songe, je n'en veux rien dire ; ces incidens miraculeux échappent à la critique, et ils ne sont pas du domaine propre de l'histoire. Chacun peut donc croire à son gré ou que les faits rapportés par Eusèbe sont vrais, et nous avons affaire alors à de véritables miracles; ou qu'ils ont été entièrement inventés pour donner plus d'importance à la conversion de l'empereur, en montrant l'intérêt qu'y prenait le ciel; ou bien enfin, ce qui me paraît de beaucoup l'hypothèse la plus probable, que Constantin a pu être trompé par son imagination crédule, qu'excitait encore l'attente d'un grand événement, qu'il a pris pour un signe manifeste de l'intervention divine ce qui n'était qu'un caprice du hasard, et que ces apparitions confuses qu'il a cru voir au premier moment se sont plus tard précisées peu à peu dans son esprit, car il arrive ordinairement que, tandis que le temps affaiblit les souvenirs réels, il donne un corps et une figure aux fantaisies et aux rêves. Quoi qu'il en soit, ce sont des faits, je le répète, qu'il est inutile de discuter, et au sujet desquels il faut laisser chacun libre de penser ce qu'il lui plaira. Je voudrais seulement faire une remarque que me suggère la façon dont Eusèbe nous les a présentés. Il me semble qu'ils ont chez lui une couleur particulière et que la narration qu'il en fait se ressent des habitudes d'esprit et des préjugés d'un païen de Rome. Le Romain est de sa nature méfiant, il craint par-dessus tout d'être trompé. Dans ses croyances religieuses, aussi bien que dans les autres affaires de la vie, il entend n'être pas dupe. Sans doute il croit, comme les chrétiens, que Dieu parle directement au cœur de l'homme, et, quand il lui vient une soudaine inspiration dont la source lui est inconnue, il est d'abord tenté de la rapporter à quelque puissance divine :

Di ne hunc ardorem mentibus addunt,
Euryale?

Cependant il a toujours quelques hésitations, quelques doutes ; il ne veut pas croire trop vite; il a peur de se laisser abuser par quelque illusion de son esprit et s'empresse d'ajouter, avec Nisus :

An sua cuique Deus fit dira cupido?

Tandis qu'un chrétien se fierait facilement à ces avertissemens du ciel qui se révèlent à son âme pendant le repos de la nuit ou dans l'exaltation de la prière, lui, demande des preuves matérielles de l'intervention des dieux; il veut qu'ils se montrent, qu'ils se dévoilent par quelque signe manifeste, irrécusable; et même un seul signe ne lui suffit pas : dans les choses divines, il est à la fois si important de voir clair et si aisé de se tromper! Voilà pourquoi, selon Servius, un Romain ne se contente pas d'un premier auspice, et attend, pour se décider, qu'il soit confirmé par un autre: *non unum augurium vidisse sufficit, nisi confirmetur ex simili.* Si les dieux veulent qu'on ait confiance en eux, ils feront bien de s'y reprendre à deux fois. Dans l'*Énéide*, le bon Anchise, qui vient de voir la flamme envelopper la tête d'Ascagne sans brûler ses cheveux, ce qui est pourtant un fait très extraordinaire, ne se rend pas à ce premier prodige; il demande à Jupiter de l'appuyer par un second :

Si pietate meremur,
Da deinde auxilium, Pater, atque hæc omina firma,

et Jupiter a la bonté de répondre par un coup de tonnerre qui retentit du côté gauche, ce qui ne peut plus laisser aucun doute sur la volonté des dieux. C'est d'après les mêmes croyances et les mêmes scrupules que Constantin ne se contente pas de l'apparition, en plein jour, de la croix miraculeuse et que, pour être convaincu, il attend un signe nouveau. Je trouve, dans la manière dont ces prodiges nous sont racontés, une couleur païenne qui ne permet guère de penser qu'ils soient nés dans l'esprit de l'évêque de Césarée. Je suis donc tenté de croire, en supposant qu'ils n'ont rien de vrai, qu'ils ne sont pas de son invention et, s'il faut trouver un coupable, j'avoue que je déchargerais Eusèbe pour accuser Constantin.

C'est la seule observation que je veux faire à ce sujet. Les miracles qu'Eusèbe est si heureux de rapporter doivent toute leur importance à l'attrait que le merveilleux exerce sur les esprits et à cette sorte de besoin que nous éprouvons d'environner de prodiges les grands événemens de l'histoire. En réalité, la conversion de Constantin s'explique sans eux : pour s'en rendre compte, il suffit

de se souvenir que c'était un superstitieux effrayé, qui craignait d'être vaincu s'il n'obtenait pas la protection de quelque divinité puissante. Voilà comment il fut amené à demander le secours du Dieu des chrétiens. Quand il s'y fut décidé, il ne se contenta pas de l'invoquer du fond de son âme et de lui adresser une prière intérieure : comme tous les païens, il ne croyait qu'à l'efficacité des pratiques. Il fit donc porter devant ses soldats un étendard qu'ornait le monogramme du Christ. Est-ce à dire qu'il fût dès ce moment tout à fait conquis à la religion nouvelle? J'en doute beaucoup. Il attendait sans doute, pour se déclarer et se livrer entièrement, le résultat de la bataille. Soyons sûrs que, s'il n'avait pas été le plus fort, le *labarum* n'aurait pas reparu en tête de son armée et qu'il serait revenu aux vieilles enseignes. Ce fut la victoire qui le décida. Il est vraisemblable qu'à mesure qu'il voyait les légions ennemies fuir devant ses soldats, s'entasser sur ce pont fragile, qui ne pouvait pas les porter, et tomber de là dans le fleuve, il se sentait devenir de plus en plus chrétien. Quand on lui rapporta la tête de Maxence, dont on venait de retrouver le cadavre au fond du Tibre, il n'hésita plus; sa conviction était faite, et, la bataille finie, il s'empressa de faire honneur de sa victoire au Dieu dont il avait demandé le secours avant le combat.

V.

Tout le monde, du reste, crut y voir, comme lui, la main d'un Dieu. Le succès avait été si complet, si rapide, on s'attendait si peu à voir cette grande armée se fondre si vite, qu'il ne paraissait pas possible de croire que les hommes avaient tout fait. Les chrétiens d'abord s'en attribuaient le mérite, et vraiment ils en avaient le droit : n'était-ce pas sous l'étendard du Christ que Constantin venait de vaincre ses ennemis? Comme on le pense bien, ils ne manquaient pas de le rappeler. Ils faisaient volontiers remarquer combien le désastre de Maxence ressemblait à celui de Pharaon, et cette coïncidence singulière des deux impies engloutis en un moment dans les flots avec toute leur armée leur semblait une preuve de plus de l'intervention divine. Mais les païens aussi avaient leur légende, et ils racontaient les événemens de manière à montrer que leurs dieux n'y étaient pas étrangers. Ils aimaient à représenter Constantin comme un favori de l'Olympe qui avait des ententes secrètes avec les puissances célestes : *Habes profecto aliquid cum illa mente divina, Constantine, secretum.* « Toute la Gaule, disait un panégyriste, parle de ces légions qu'on a vues, au moment de la bataille, traverser le ciel, dans une attitude guerrière, avec des boucliers

étincelans, des armes qui jetaient des éclairs, et que le divin Constance Chlore menait au secours de son fils. » Ainsi les païens et les chrétiens étaient convaincus qu'il s'était produit quelque miracle à ce moment critique, et chacun tirait le miracle de son côté (1). Quand le sénat de Rome voulut élever à la gloire de l'empereur un arc de triomphe qui existe encore près du Colisée, pour ne pas se compromettre et contenter les deux religions à la fois, il fit graver sur le monument une inscription qui disait que Constantin avait obéi à l'instigation de la divinité : *Instinctu divinitatis*. Chacun pouvait interpréter le mot à sa façon ; les chrétiens par *divinitas* entendaient le Christ, les autres Jupiter ou Apollon, mais tous s'accordaient à penser que l'empereur devait sa victoire à la protection d'un dieu.

Constantin en doutait moins que personne, et cette unanimité même affermissait sa conviction. Tandis que les évêques n'hésitaient pas à le proclamer l'instrument de la providence et montraient « que Dieu prenait la peine de se révéler à lui pour lui dévoiler les projets de ses ennemis, » il entendait des rhéteurs païens lui dire, au nom de ces écoles qui furent un des derniers foyers de l'ancienne religion, qu'on ne peut pas douter qu'il ne soit l'objet de la protection céleste : *Quis est hominum quin opitulari tibi Deum credat?* Ce qu'on lui répète ainsi des deux côtés, il est naturel qu'il le croie fermement. Un Dieu le protège, tous les cultes le reconnaissent, seulement il n'hésite pas pour savoir et pour déclarer quel est ce Dieu qui est venu si à propos à son aide, quand il allait combattre Maxence, et qui, depuis lors, ne cesse de veiller sur lui ; c'est le Dieu des chrétiens, et il ne manque aucune occasion de lui rendre hommage et de rappeler ce qu'il lui doit. Presque au lendemain de sa victoire, il écrit au gouverneur de l'Afrique que les événemens lui ont appris « que ce Dieu punit sévèrement ceux qui outragent son culte et qu'il comble de prospérités ceux qui le servent. » Voilà ce qu'il redira, presque dans les mêmes termes, jusqu'à la fin de ses jours. Après la défaite de Licinius, quand il est devenu le seul maître de tout l'empire, il sent le besoin de développer le même thème à ses nouveaux sujets, et, pour lui donner plus de force, il cite son exemple ; il fait voir comment « Dieu l'a pris par la main pour le conduire des rivages de la mer de Bretagne et des pays où le soleil se couche jusqu'aux extrémités de l'Orient. » C'est ce qu'il répète, sans jamais se lasser, aux païens, aux hérétiques, aux schismatiques de son empire, quand il essaie de les convertir. Vers la fin de sa vie, écrivant au roi de Perse,

(1) C'est ce qui était arrivé déjà pour le miracle de la légion fulminante, dont il existait une version païenne et une version chrétienne.

Sapor, pour lui recommander les chrétiens répandus dans ses états, il recommence à dépeindre les malheurs qui ont accablé les ennemis de l'église, tandis que lui, qui a ouvert les yeux à la vérité, a toujours été heureux, et qu'il a fait le bonheur de tous ses sujets. Cet argument, sur lequel il revient sans cesse, lui paraît irréfutable, irrésistible, et l'on voit bien qu'il lui semble qu'il n'est pas besoin d'en invoquer d'autre pour que le monde entier suive son exemple et se fasse chrétien comme lui.

Si j'ai tenu à citer ces quelques fragmens de ses lettres et de ses discours, c'est qu'ils m'ont paru achever de résoudre la question qui nous occupe. Ils peuvent nous rendre surtout deux services signalés. D'abord, ils nous font voir clairement de quelle façon Constantin était chrétien. Ce n'était pas une de ces âmes malades d'incertitude qui venaient demander au christianisme des croyances solides; il ne fut pas non plus attiré, comme tant d'autres, vers la foi nouvelle par la beauté de ses doctrines morales ou la sympathie qu'on éprouve pour des malheureux qui supportent courageusement une persécution injuste : la seule raison qu'il avait de la préférer à son ancien culte, c'est qu'elle lui paraissait payer plus libéralement ses adorateurs, et qu'elle les payait en prospérités présentes et terrestres, qui vraisemblablement le touchaient plus que les félicités lointaines de l'autre vie. Ce sont là des sentimens médiocres, je le reconnais, et qui manquent tout à fait d'élévation et de désintéressement; mais l'ardeur avec laquelle il les exprime, l'insistance qu'il met à y revenir, prouvent qu'il en était profondément convaincu. Son langage, quand il les développe, n'est jamais celui d'un indifférent ou d'un comédien; on voit qu'il dit vraiment ce qu'il pense. Son christianisme peut paraître matériel et grossier, mais, quoi qu'on dise, il était sincère. Voilà, je crois, un point hors de doute. L'autre conclusion qu'on peut tirer de ces documens n'a pas moins d'importance. Il me semble qu'ils nous permettent de contrôler le récit que les historiens de l'église nous ont fait de sa conversion. On peut croire, en effet, qu'il employait, pour convertir les autres, les moyens qui l'avaient lui-même converti; il leur redisait sans doute ce qu'il s'était dit pour se convaincre, et nous sommes en droit de regarder les exhortations qu'il leur adresse comme une sorte de confidence qu'il nous fait de sa propre histoire. J'en conclus qu'Eusèbe ne nous a pas trompés quand il nous rapporte les raisonnemens par lesquels Constantin parvint à se prouver que le Dieu des chrétiens était le vrai Dieu, puisque ce sont les mêmes dont il s'est servi toute sa vie pour le prouver aux autres.

GASTON BOISSIER.

LA PEUR

ETUDE PSYCHOLOGIQUE.

I.

Nous avons essayé, il y a quelques années, de faire l'étude physiologique et psychologique de la douleur (1). Puis, ici même (2), nous avons tenté d'analyser les formes et les causes du dégoût. Nous voudrions faire aujourd'hui, de la même manière et au même point de vue, l'histoire de la peur. Douleur, dégoût et peur, les trois sentimens sont très voisins. Ils représentent l'ensemble des émotions répulsives.

En effet, ni l'homme ni l'animal ne sont indifférens vis-à-vis des choses de la nature. Ils ont pour les objets et les êtres des sentimens qui, pour être très complexes et très variables, peuvent néanmoins, en fin de compte, se ramener à deux émotions primitives tout à fait simples, l'amour ou la haine : l'attraction ou la répulsion. La douleur, le dégoût, la peur, sont les trois formes de la répulsion.

Cette répulsion peut être morale ou physique. C'est même un fait bien curieux qu'à des émotions, tout à fait physiques, matérielles pour ainsi dire, se soient, grâce au langage, complètement assimilées des émotions morales. La perte d'un ami est une douleur au même titre qu'une brûlure; une lâche trahison excite le dégoût ainsi que

(1) *Revue philosophique*, 1877, t. IV, p. 457.
(2) *Revue des Deux Mondes*, 1877, t. XXII, p. 644.

fait une odeur nauséabonde; et enfin on peut jusqu'à un certain point assimiler la frayeur que cause l'attente d'un examen, par exemple, au sentiment que l'on éprouverait en se voyant poursuivi par un lion. Certes, dans toutes ces émotions, les causes sont bien peu semblables; mais l'effet psychique est à peu près le même; aussi le langage, fidèle interprète de la vérité psychologique, emploie-t-il pour ces émotions diverses les mêmes expressions : douleur, dégoût et peur.

Ni les unes, ni les autres ne se peuvent définir. Peut-être même y aurait-il quelque inconvénient à vouloir à tout prix formuler une définition quelconque. Rien n'est plus clair dans l'esprit de chacun que les mots douleur, dégoût et peur : c'est pourquoi toute périphrase imaginée pour désigner ces sentimens sera inutile, à moins qu'elle ne contienne une théorie; auquel cas elle serait dangereuse. Donc nous ne chercherons pas à définir la peur.

Il y a au mot *peur* des synonymes qui ne représentent pas tout à fait la même idée; crainte, effroi, terreur, épouvante, horreur, frayeur et peur ne signifient pas absolument la même émotion. La *peur* est le mot le plus compréhensif, le plus général; on l'emploie au propre comme au figuré, et on peut la concevoir à tous les degrés, depuis une légère émotion jusqu'à une émotion extraordinaire; la *crainte* est le même sentiment que la peur, mais c'est de la peur mitigée, tempérée; la crainte est souvent légitime, tandis que la peur, irréfléchie et aveugle, ne l'est pas. Dans l'échelle des émotions de la peur, la crainte représente la peur la plus petite, et celle qui se justifie le mieux. La *frayeur* est de la peur, et une peur très forte, accompagnée d'un certain degré d'affolement, d'ahurissement : aussi est-elle parfois comique et ridicule; tandis que l'*effroi*, quoique son étymologie soit la même que celle du mot frayeur, indique une peur très violente aussi, mais qui semble accompagnée de stupeur plutôt que d'affolement. L'effroi fait qu'un homme reste muet, glacé, immobile, tandis que la frayeur le forcera à s'enfuir, haletant, éperdu. L'*épouvante* est un mot poétique, qui, comme le mot *terreur*, indique le plus haut degré de la peur. Quant à l'expression *horreur*, c'est aussi de la peur, mais cette peur est provoquée par un objet répugnant, horrible, ou bien elle s'accompagne d'un sentiment religieux vague, dans le sens que les anciens attachaient au mot *horror*.

Certes il y a quelque subtilité dans l'analyse de ces expressions : et en effet le langage commun confond ces synonymes plus que nous ne semblons le faire ici (1). Mais il y a cependant quelque

(1) Combien de fois n'emploie-t-on pas le mot peur dans un sens tout à fait détourné de son sens véritable? Ainsi on dit qu'on a *peur* de la pluie, ou qu'on a *peur* de manquer le train, ou qu'on a *peur* de se tromper d'adresse. Ces peurs-là n'ont rien à faire avec la peur physiologique. C'est une extension de plus en plus grande du mot

intérêt à établir ces différences, car dans toute analyse psychologique la précision de la langue est indispensable.

Quelque intéressante que soit l'étude de la peur, elle n'a guère été faite jusqu'à présent d'une manière méthodique. Bien que des observations ingénieuses se trouvent dans l'œuvre des psychologues ou moralistes, il semble que les philosophes, d'une part, et les physiologistes, de l'autre, aient, bien à tort, suivant nous, négligé cet humble sentiment. Si humble qu'il soit, il est très humain, et, à ce titre, il doit intéresser l'homme. On ne peut guère mentionner sur la peur qu'un ouvrage de M. Mosso (1). Le savant physiologiste italien a écrit sur ce sujet un livre très instructif; et l'étude physiologique qu'il a donnée est excellente quant aux phénomènes physiques de la peur; mais le point de vue auquel nous nous placerons ici sera différent. C'est surtout la psychologie générale que nous aurons en vue, et les relations de l'homme avec l'animal.

En un mot, nous étudierons les effets et les causes de la peur chez les êtres sensibles, qui tous, à des degrés divers, semblent capables de ressentir cette émotion protectrice.

II.

Il s'agit d'abord de bien connaître les signes de la peur et les phénomènes physiques qui l'accompagnent. Pour l'homme, le témoignage de la conscience suffit. La peur chez lui peut être tout intérieure et ne se traduire par aucun signe apparent. Tel individu a éprouvé silencieusement une grande terreur, et rien n'a trahi son émotion : il pourra cependant, à quelque temps de là, faire le récit de ses sentimens et nous mettre au courant de son trouble intérieur.

Mais, pour les animaux, il n'en va pas de même. Si rien, dans leurs réactions, leurs gestes, leurs attitudes, ne manifeste ce qu'ils éprouvent, nous en sommes réduits à l'ignorer. Leur seul langage, c'est leur attitude. Aussi, pour connaître les agitations de leur conscience, force nous est d'avoir recours aux signes extérieurs qu'ils en donnent. Et alors c'est par analogie seulement que nous pouvons conclure. Mon cheval tout d'un coup dresse la tête, abaisse les oreilles, fait un écart, et se met au galop. Un linge blanc était devant lui, et je conclus qu'il a eu peur de ce linge. Ai-je le droit de tirer cette conclusion? Pour l'affirmer, pour être certain en toute

peur, extension légitime d'ailleurs, qui montre à quel point une émotion simple et naturelle va servir de point de départ à l'explication d'émotions plus complexes.

(1) La traduction française a paru il y a quelques jours, 1 vol. in-12; Alcan, 1886.

certitude que ma conclusion conjecturale n'est pas une erreur, il me faudrait, — qu'on me passe cette expression vulgaire, — *être dans sa peau*; car ce que j'ai vu ne prouve pas d'une manière absolument rigoureuse que mon cheval a éprouvé un sentiment identique à celui que je connais, pour l'avoir subi moi-même, et que j'appelle la *peur*.

Cependant tout me permet de croire que le sentiment du cheval est de la peur; car il aura absolument la même attitude, si le tonnerre tombe près de lui, ou s'il entend une violente et inattendue détonation, toutes causes qui provoquent chez l'homme le sentiment de la peur. De plus, chez les divers quadrupèdes, les attitudes sont à peu près les mêmes, quand un objet inattendu vient les surprendre. Il est certain que mon cheval a eu une émotion. Quel nom pourrai-je donner à cette émotion de mon cheval, sinon le nom de peur, qui concorde très bien avec la cause qui l'a fait naître? Il est donc légitime d'assimiler son émotion à la peur, encore qu'assurément, par suite de l'insuffisance de son organisation intellectuelle, ce sentiment soit, selon toute vraisemblance, bien plus vague et indistinct que chez l'homme.

Si, chez les animaux supérieurs, dont les réactions, caractéristiques, bien connues de nous, ressemblent plus ou moins à nos propres actes, il n'y a pas de grandes difficultés à délimiter les effets physiques de la peur, au contraire, chez les animaux inférieurs, la difficulté devient pour ainsi dire insurmontable. Un lièvre passe le long d'un marais,

> Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes,
> Grenouilles de rentrer en leurs grottes profondes.

Cette fuite des grenouilles est-elle de la peur? Cela est possible et même vraisemblable. Mais leur physionomie n'a pas changé, — puisque aussi bien les grenouilles n'ont pas de physionomie, — et nous ne saurions porter aucun jugement sur les phénomènes de conscience qu'elles ont éprouvés en sautant avec précipitation. Tout le monde admet que quelque chose a vibré en elles qui ressemble à la peur de l'homme; mais, pour ma part, je serais porté à croire que la ressemblance entre la peur ressentie par une grenouille qui se sauve et la peur ressentie par un homme qui fuit devant un lion est une ressemblance très lointaine. Je crois bien que les deux êtres, l'homme et la grenouille, ont une peur très vive; mais chez l'homme, le développement de l'intelligence est tel que le sentiment peur, comme tous les sentimens, acquiert un degré de puissance qui le rend absolument différent de l'humble sentiment, très vague, de la grenouille. Il faut donc, pour

connaître les signes de la peur, s'en tenir aux signes donnés par l'homme ; car là il n'y a plus d'incertitude sur la nature de l'émotion qui a ébranlé la conscience, et l'analyse physiologique (étude du mouvement) peut concorder avec l'analyse psychologique étude de la conscience).

La peur agit de deux manières : tantôt elle paralyse et rend immobile ; tantôt, au contraire, elle excite et donne des forces extraordinaires. Elle est agent tantôt d'excitation, tantôt de paralysie. Tel individu pris de peur reste cloué sur place, pâle, inerte : ses jambes se dérobent sous lui : il ne peut avancer, il sent toutes ses forces défaillir. Tel autre, au contraire, détale comme un lièvre ; la peur lui *donne des ailes*, comme on dit, et il laisse sans secours son malheureux compagnon, qui est impuissant à fuir, alors que, dans sa course rapide, lui-même s'est déjà mis hors de danger.

En même temps surviennent des phénomènes physiques tout à fait spéciaux et qui ressemblent, à quelques nuances près, aux effets physiologiques du dégoût et de la douleur. Rien de mieux, pour les décrire, que d'emprunter les expressions populaires ; car elles sont plus imagées et plus exactes que les termes scientifiques. Le langage des poètes et le langage des gens du peuple emploient pour désigner les effets de la frayeur une remarquable richesse d'expressions et d'images. — Les cheveux se hérissent sur la tête. Le corps est pris d'un tremblement, d'un frisson général, si fort que les dents se heurtent avec force l'une contre l'autre, faisant un bruit qui s'entend de loin. Les mains sont animées d'une agitation telle qu'elles ne peuvent plus rien serrer, de sorte que l'objet que nous tenons est comme secoué par le frémissement des mains. Il n'y a plus de force, plus d'énergie. Les jambes fléchissent (*flageolent*, comme on dit vulgairement). Une sueur abondante couvre tout le corps, et, comme elle n'est pas accompagnée de chaleur de la peau, elle nous paraît froide, presque glacée. La peau elle-même frissonne ; et les petits bulbes pileux de la peau se redressent, se durcissent : c'est ce qu'on appelle la *chair de poule*. Un grand frisson convulsif, accompagné d'une sensation de froid intense, traverse tout le corps, depuis la nuque jusqu'au talon, en courant le long du dos à plusieurs reprises, comme une onde électrique froide. La figure pâlit. Les battemens du cœur se précipitent, tumultueux, avec une si grande force qu'on est tenté d'appuyer la main sur la poitrine pour en arrêter la violence, comme si le cœur allait briser la paroi derrière laquelle il frémit. Quelquefois, au contraire, les mouvemens du cœur se ralentissent en donnant une sensation d'angoisse indicible : il semble que la source de la vie va manquer. Les pupilles se dilatent. Les yeux s'ouvrent largement. Les traits de la figure prennent un aspect caractéristique,

d'une laideur repoussante, bien représentée par les grands peintres. La respiration devient haletante. La voix s'arrête dans la gorge, et nulle parole ne peut sortir de la bouche pour exprimer cette pénible émotion qui a ainsi ébranlé l'être tout entier, moral ou physique (1).

Il s'agit là, bien entendu, de la peur parvenue à son apogée, et on retrouverait dans les auteurs de toute époque des descriptions d'épouvante qui concorderaient toutes avec celle que nous venons d'esquisser. Une peur modérée, relative, ne produit pas ces graves effets; d'un autre côté, une peur plus intense peut produire la syncope, c'est-à-dire l'arrêt du cœur.

On sait à quel point toute émotion morale, faible ou forte, retentit immédiatement sur le rythme du cœur. La peur, plus que toute émotion, exerce sur les mouvemens cardiaques une influence puissante que tout le monde connaît bien. Il n'est pas besoin, en effet, pour que le cœur soit ému, d'une peur intense : une petite frayeur suffit. Ne fût-ce qu'une détonation d'arme à feu inattendue ou la surprise de l'aboiement soudain d'un chien, c'est assez pour produire, comme on dit, un *battement de cœur*. Mais, si la frayeur est extrêmement intense, elle peut amener la syncope; autrement dit, arrêter complètement les contractions du cœur. En somme, tous ces symptômes, pâleur, sueur froide, tremblement, grande faiblesse, sont les symptômes d'un état que les médecins appellent *syncopal*, car ils coïncident avec la syncope et souvent même ils la précèdent.

Rarement cette syncope est assez prolongée pour produire la mort; mais cependant on en trouve dans l'histoire de la science quelques exemples authentiques. Un de mes regrettés confrères, expérimentateur distingué, M. Bochefontaine, m'a raconté qu'une fois il avait pris un chien, sur lequel il se proposait de faire une expérience, et qu'il venait d'attacher sur la table qui sert à ces infortunés martyrs : ce chien, épouvanté sans doute par l'odeur du sang et la vue des préparatifs qui se faisaient devant lui, mourut subitement. Chez l'homme, des cas de mort subite causée par la peur ont été signalés. On rapporte, — mais l'authenticité de l'histoire, qui se trouve dans d'anciens livres de physiologie, ne me paraît pas indiscutable,

(1) Quelquefois la peur agit sur les intestins d'une manière tout à fait spéciale, et que connaissent bien par expérience les vieux militaires. Un ami de M. Mosso, qui fut volontaire en 1866, lui a raconté ainsi ce qu'il a ressenti à sa première bataille. « Rien ne peut donner une idée de la rage avec laquelle les balles sifflaient autour de nous. Elles s'aplatissaient contre les murs et contre les arbres. Les cris des blessés, le bruit étourdissant des coups de fusil, le ronflement du canon, me déchiraient les entrailles. Je croyais que mon corps se fondait... J'étais toujours accroupi dans le fossé sans pouvoir me relever. J'avançais en trébuchant. J'étais honteux de moi-même. Je me serais tué de ne pouvoir regarder courageusement la mort en face; mais mon organisme ne pouvait supporter ce spectacle terrible. »

— qu'après une nuit d'orgie, des jeunes gens résolurent de faire le simulacre d'un jugement et d'une exécution. Un d'entre eux fut amené, les mains liées, les yeux bandés, et, malgré ses supplications, fut condamné à être saigné jusqu'à ce que mort s'ensuive. On lui banda les yeux, on simula la piqûre de plusieurs veines, et, en même temps, on faisait tomber des filets d'eau dans un bassin, de manière à imiter le bruit du sang tombant de la veine ouverte dans un vase. Tout d'un coup, le malheureux, qui n'avait cessé de gémir, s'affaissa : il était mort.

Mon père a raconté qu'un jour, avant de subir une grave opération chirurgicale (l'opération de la pierre), un patient fut amené devant un nombreux auditoire d'élèves. Le chloroforme n'était pas connu alors. Le chirurgien, — c'était l'illustre Desault, dans l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, — traça sur la peau avec son ongle la ligne que l'incision devait suivre ; soudain le pauvre patient poussa un profond soupir et mourut.

D'après M. Mosso, qui cite Marcello Donato, au siège de Bude, pendant la guerre contre les Turcs, un jeune homme qui combattait avec vaillance fut mortellement blessé et tomba. Quand la bataille fut terminée, le général (Raisciac, de Suède), accourut pour savoir quel était ce héros. A peine leva-t-il la visière du casque, qu'il reconnut son fils. Alors il resta immobile, les yeux fixés sur lui, et tomba mort sans pouvoir proférer une parole.

M. Mosso raconte ainsi l'histoire, relativement plaisante, d'un célèbre chirurgien de Pavie, Porta, qui, s'il voyait un de ses opérés succomber pendant l'opération même, — c'était encore avant le chloroforme, — jetait dédaigneusement les instrumens par terre et criait au cadavre, en manière de reproche : « Le lâche ! il meurt de peur. »

M. Lauder-Brunton, physiologiste anglais distingué, a cité une histoire ressemblant beaucoup à une de celles que je viens de citer plus haut. Un maître d'études, s'étant rendu odieux aux jeunes gens d'un collège, fut saisi par eux et conduit dans une salle où l'on avait préparé une hache et un billot. Là on lui assura qu'il allait mourir. On lui banda les yeux et on le mit sur le billot. Puis on donna le signal de la chute de la hache ; mais, au lieu de la hache, on fit tomber sur son cou un linge mouillé. Et alors, subitement, le malheureux mourut.

L'attente du coup mortel, et la peur qui accompagne cette horrible attente, ont peut-être déterminé la mort chez quelques condamnés. Quand La Pommeraye monta sur l'échafaud, il était, d'après M. Maxime Du Camp, plus qu'à demi mort. M. Laborde a eu l'occasion d'observer, quelques instans après la mort, le cœur de Gagny qui fut, il y a un an, guillotiné à Troyes. Le cœur était gorgé de

sang et dilaté, contrairement à ce qu'on observe en général; car, après décapitation, le cœur est en général contracturé et tout à fait exsangue. Peut-être la mort était-elle survenue quelques instans avant la décapitation. D'ailleurs, au dire des assistans, Gagny ne pouvait plus se soutenir, et on fut forcé de le porter pour lui faire subir le coup fatal.

Ces cas de mort causés par la peur sont assurément tout à fait exceptionnels. Mais la syncope est assez fréquente. Pour ma part, j'ai eu l'occasion d'observer un fait de ce genre qui n'a eu heureusement aucune conséquence grave. Faisant chez moi des expériences de somnambulisme sur V...,, très bon *sujet* somnambulique, — j'étais seul avec mon ami, M. Th. Ribot, le savant directeur de la *Revue philosophique*, — j'essayai de provoquer, ce qui était très aisé, une hallucination, en disant à la patiente : « Vous avez le bras coupé... Tenez, regardez, voici le sang qui coule! » Alors aussitôt elle tombe par terre, sans mouvement, sans respiration : les battemens du cœur s'étaient arrêtés : toute vie était suspendue, et, à ma grande épouvante, pendant une demi-minute, cette syncope persista, sans laisser d'ailleurs aucune trace, et sans que V... ait jamais su l'accident qu'elle avait subi. Quoique la peur ait chez elle provoqué une syncope, j'oserai affirmer que la peur a été pour moi bien plus que pour elle.

Mon maître, M. Verneuil, m'a aussi raconté l'histoire d'un jeune homme, qui, en maniant maladroitement un revolver, fit partir le coup. Il crut n'être pas blessé; mais soudain, en apercevant sa blouse, il s'aperçut qu'elle était trouée, et alors la frayeur, frayeur rétrospective, comme cela arrive parfois, lui fit perdre connaissance.

Quelqu'un, passant dans une rue, fut arrêté par la chute d'une énorme pierre qui tomba à ses pieds. L'individu continua sa route très tranquillement; mais, à quelques pas de là, il chancela et eut une syncope.

Dans une réunion d'hommes et de femmes, comme par exemple dans le public assemblé pour assister à des scènes d'acrobatie, des exercices de trapèze, ou des parades avec des animaux féroces, il n'est pas rare que quelqu'un, et plus généralement une femme, *se trouve mal* subitement. Or toutes ces expressions se trouver mal, perdre connaissance, défaillir, sont synonymes de syncope. Ce sont donc là des syncopes déterminées par la peur; et si les syncopes de frayeur allant jusqu'à la mort sont d'une extrême rareté, celles que suit un prompt rétablissement sont relativement assez communes. D'ailleurs toutes les émotions morales sont dans ce cas : la joie, la douleur, le dégoût, peuvent amener la syncope, parfois même la syncope mortelle; et Rabelais, qui était grand médecin non moins

que grand écrivain, en a réuni quelques cas plus ou moins authentiques, mais que, j'imagine, on relira avec plaisir (1).

Aussi une bonne part des effets physiques de la peur peut-elle être attribuée à la syncope : en effet, la pâleur de la face, la faiblesse générale et l'impuissance de tout mouvement, les bourdonnemens d'oreilles, les vertiges, sont-ils des symptômes de syncope, et, s'ils accompagnent l'effroi subit, c'est peut-être moins à l'effroi lui-même qu'ils sont dus qu'à l'arrêt du cœur provoqué par l'effroi.

Cette émotion profonde de la conscience, accompagnée de phénomènes extérieurs violens, est fatale et involontaire ; elle est provoquée avec une force irrésistible, indépendante de nous-mêmes. En un mot, c'est une action *réflexe*.

III.

Il me paraît indispensable, avant d'aller plus loin, d'expliquer ce qu'est une *action réflexe*. Le mot est si souvent employé, et le phénomène a une si grande importance dans la physiologie et dans la psychologie tout entières, qu'on ne saurait mettre trop de soin à le bien définir.

Supposons un appareil central, — le système nerveux (moelle et cerveau) contenu dans la colonne vertébrale et le crâne, — auquel viennent aboutir des filamens innombrables, disposés de telle sorte que le moindre attouchement d'un de ces filets met en branle l'appareil central. Nous aurons quelque chose qui ressemblera à l'appareil sensitif de l'organisme vivant. Pas un point de la périphérie du corps qui ne soit sensible, c'est-à-dire dont l'ébranlement, se propageant de place en place par l'intermédiaire des nerfs sensitifs, ne soit apte à se communiquer à l'appareil nerveux central.

Ce mouvement communiqué, cet ébranlement de l'appareil nerveux ne s'arrêtent pas là. De même qu'un grand nombre de fibres sensitives nerveuses arrivent à la moelle épinière et au cerveau, de même de la moelle épinière et du cerveau partent un grand nombre de fibres nerveuses motrices, centrifuges, qui vont communiquer leur ébranlement aux muscles.

Ainsi, en touchant un nerf sensitif, on ébranle ce nerf sensitif, qui de là va à la moelle épinière, et l'ébranlement de la moelle épinière se répercute, se *réfléchit* sur les nerfs moteurs, qui à leur tour font contracter un muscle, ou plusieurs muscles, ou tous les muscles de

(1) *Comment Bringuenarilles mourut subitement devant la gueule d'un moulin à vent.*

l'organisme. La volonté, dans ce cas, ne joue aucun rôle. L'ordre de faire contracter les muscles ne vient pas de la volonté : c'est un ordre qui n'est pas *ordonné*, c'est un ordre *transmis* par l'irritation des nerfs sensitifs. Cette irritation, cheminant de proche en proche, a ébranlé la moelle épinière et fait que la sensibilité s'est transformée en mouvement.

Pour prendre un exemple, je suppose qu'on touche légèrement avec un brin de plume le globe de l'œil. Aussitôt les paupières se refermeront avec force. Mais la volonté ne sera pour rien dans cette occlusion des paupières. Ce sera un acte irrésistible, fatal, absolument involontaire. L'excitation sensible de l'œil a passé des nerfs sensitifs à l'axe cérébro-médullaire, et là elle s'est transformée, sans que la volonté ait joué aucun rôle, en un phénomène moteur, c'est-à-dire en l'excitation des nerfs moteurs qui commandent la clôture des paupières.

Ni la volonté ni la conscience ne sont nécessaires à l'acte réflexe. Et même, là où il y a acte volontaire, il n'y a plus acte réflexe. Les lignes que j'écris en ce moment représentent un acte volontaire. Certes, je ne pense pas à la manière dont je vais tracer chaque lettre particulière isolément. J'ai suffisamment l'habitude matérielle d'écrire pour que cette action soit tout à fait *automatique* et habituelle; mais elle n'est pas réflexe, puisqu'elle est voulue. De même, le musicien qui, au piano, exécute sans presque s'en douter les mouvemens les plus compliqués et les plus complexes, fait une action automatique, rendue possible seulement par un long exercice. C'est une action automatique volontaire, mais ce n'est pas une action réflexe ; car il veut jouer du piano, de même que je veux écrire.

Il faut donc établir une grande différence entre les mouvemens *volontaires*, spontanés ou commandés par le *moi*, et les mouvemens *réflexes*, qui sont fatalement consécutifs à une excitation sensible.

Un acte réflexe peut être conscient ou inconscient. Cela ne change rien à son caractère.

Prenons un exemple. On sait que l'iris de l'œil est un muscle circulaire dont l'orifice central, ou pupille, laisse passer les rayons lumineux. L'iris peut se contracter, et alors la pupille est petite : ou se relâcher, et alors la pupille est grande et dilatée. Or, toutes les fois qu'une vive lumière frappe la rétine, la rétine est excitée, puis le nerf optique qu'elle termine, puis les centres nerveux unis au nerf optique, si bien qu'enfin l'excitation, allant de proche en proche dans le bulbe et dans la moelle, gagne le nerf qui fait contracter l'iris, et alors la pupille se rétrécit sans que nous en ayons la moindre conscience. Ainsi, par voie réflexe, la lumière fait contracter l'iris, comme si cet admirable appareil, par un mécanisme automatique, déterminait lui-même la quantité de lumière qui doit

passer à travers l'ouverture pupillaire de l'œil. Plus la clarté est grande, plus l'iris est resserré. C'est là un type d'action réflexe involontaire et inconsciente. Inconsciente assurément; car il nous est absolument impossible de savoir quel est l'état de notre pupille, et rien ne peut nous avertir de son état de resserrement ou de dilatation.

A côté de ce réflexe inconscient, prenons un autre réflexe qui sera conscient; par exemple, le frisson déterminé par le contact du froid sur la peau. Si l'on sort d'une chambre bien chauffée pour s'exposer brusquement à l'air extérieur très froid, outre l'impression du froid, on sera pris d'un grand frisson, très rapide, qui, pendant quelques secondes, va secouer tout le corps d'un violent tremblement. Ce tremblement sera aussi involontaire que le resserrement de l'iris; mais il sera parfaitement conscient. Le froid fait trembler; mais on sait qu'on tremble, et, en même temps qu'on ressent le froid, on se rend compte du frisson tout à fait involontaire qu'il donne.

On peut donc dire des réflexes qu'ils sont les uns consciens, les autres inconsciens. La peur est un réflexe conscient.

C'est aussi un *réflexe psychique*, et cette nouvelle expression a besoin encore d'être définie.

En effet, les exemples donnés jusqu'ici ne portent que sur des excitations très simples, qui ne nécessitent aucune intelligence, aucune compréhension, aucune élaboration intellectuelle. Mais certains réflexes ne sont pas dans ce cas. Ils sont réflexes, c'est-à-dire involontaires; consciens, puisque nous nous en rendons parfaitement compte; mais ils sont psychiques aussi, car il faut une certaine dose d'intelligence pour qu'ils aient lieu.

Je prendrai pour cela un exemple bien simple de frayeur; le mouvement instinctif du soldat qui baisse la tête quand il entend siffler une balle à côté de lui. Ce mouvement est tout à fait réflexe; car le malheureux a baissé la tête avant même de penser à la balle qui va peut-être le frapper. A peine a-t-il entendu le sifflement que déjà il a baissé la tête. Cet acte, tout involontaire, est donc bien réflexe, conscient et psychique.

Il existe quantité d'actions analogues; et, pour peu qu'on y prête quelque attention, on verra combien, dans notre existence de chaque jour, ces actes réflexes psychiques ont une part importante.

L'émotion morale consciente et le mouvement extérieur qui l'accompagne sont causés par une excitation sensible, qui, en elle-même, n'est rien, mais qui est transformée par l'intelligence, de manière à devenir une excitation efficace. Certainement le sifflement d'une balle, en tant que bruit, ne fait pas baisser la tête. C'est un bruit qui, par lui-même, est tout à fait incapable de provoquer

pareil mouvement. Si donc le soldat baisse la tête aussi soudainement, c'est que ce sifflement de la balle a une signification très claire. C'est la mort qui a passé près de lui. Il le sait, sans avoir besoin d'y penser longuement; il est préparé à cette idée par une longue méditation; et alors, avant qu'il ait fait un raisonnement conscient sur les effets d'une balle qui siffle, l'association des idées s'est opérée dans son esprit et a déterminé son mouvement subit.

Si, pendant que la foule regarde Léotard faire ses exercices de trapèze, une des cordes vient à se rompre, aussitôt une grande émotion s'empare de la plupart des spectateurs. Quelques-unes des femmes se trouvent mal; d'autres poussent un cri. Les plus braves ont un frisson et pâlissent. Ce sont là, certes, des phénomènes bien involontaires, partant réflexes. Mais il faut, pour qu'ils existent, une certaine compréhension intelligente de ce qui s'est passé. Une corde qui se brise n'est pas une excitation réflexe ordinaire, et il n'y aurait eu dans la salle aucune émotion si, au lieu d'individus comprenant le péril d'une corde qui se brise, il n'y avait eu que des brutes.

Les brutes, c'est-à-dire les animaux inférieurs, ne sont pas susceptibles d'avoir des réflexes psychiques. Tous leurs réflexes sont simples. Nulle connaissance, nul jugement sur la nature de l'irritation. Pour l'homme bien des réflexes sont de cette nature. Si l'on me met une paille dans l'œil, des larmes abondantes vont couler; l'œil rougira; les paupières se fermeront avec force; mais ces phénomènes seront organiques, sans aucune compréhension ou élaboration intelligente sur la paille qui m'a blessé.

Presque toujours les réflexes psychiques ont pour point de départ un ébranlement des sens. Un paysage, un bruit, une odeur, une saveur, ne peuvent par eux-mêmes provoquer aucun réflexe organique; mais, s'ils sont compris par une intelligence, s'ils sont accompagnés d'une notion du phénomène extérieur, alors ils peuvent déterminer un réflexe qui est la conséquence de cette notion intuitive et soudaine.

Autrement dit encore, pour qu'une excitation produise de la frayeur, il faut qu'elle soit comprise, d'une compréhension peut-être élémentaire et superficielle; mais enfin, dans une certaine mesure, l'intelligence est éveillée, tandis que les réflexes organiques se produisent sans qu'aucun effort intellectuel soit nécessaire.

Si nous résumons ces faits, nous voyons que la peur, réflexe psychique, a un double résultat : d'une part, un phénomène de conscience, c'est-à-dire la frayeur ressentie par le *moi*; d'autre part, une série de phénomènes moteurs réflexes, tout à fait caractéristiques. Tout le système nerveux central est ébranlé; et son ébranlement se communique à tous les appareils, moteurs ou

glandulaires; au cœur qui arrête ou accélère ses battemens, aux muscles qui tremblent, aux glandes salivaires qui cessent de produire de la salive, aux intestins qui se contractent avec force, aux vaisseaux de la face qui pâlissent, aux glandes sudoripares qui sécrètent une sueur abondante, à la pupille qui se dilate, aux traits du visage qui reflètent l'angoisse de la conscience.

Tous ces organes divers se ressentent de l'ébranlement de l'appareil central qui relie les uns aux autres les organes les plus éloignés et met en parfaite harmonie l'émotion de la conscience et les mouvemens du corps.

IV.

Je n'en ai pas fini avec les détails physiologiques, et tout un ordre de faits importans doit encore être expliqué, ne fût-ce que d'une manière sommaire; car, sans cette explication, on ne saurait comprendre l'action de la volonté et de l'intelligence sur la peur.

Un des plus profonds physiologistes de notre temps, M. Brown-Séquard, a prouvé, par nombre d'expériences démonstratives et convaincantes, que le système nerveux, quand il a subi une stimulation extérieure, peut être *excité* ou *paralysé*.

En excitant un nerf, on provoque un mouvement. C'est là le cas le plus général; mais, dans certaines conditions spéciales, l'excitation nerveuse peut, au lieu de produire un mouvement, arrêter ce mouvement, soit directement, soit par voie réflexe, de telle sorte que le système nerveux est un appareil tantôt d'*excitation* et tantôt d'*inhibition* (ou d'arrêt).

Par exemple, voici le cœur qui se contracte. Si l'on excite fortement le gros nerf dit pneumogastrique, qui va au cœur, le cœur arrêtera au lieu d'accélérer ses mouvemens. Le nerf pneumogastrique est donc pour le cœur un nerf d'inhibition.

Autre exemple. Voici un individu qui respire régulièrement toutes les trois secondes à peu près. Si l'on vient à lui administrer une douche soudaine d'eau froide sur la tête et sur le cou, aussitôt la respiration s'arrête. Il est suffoqué: le souffle lui manque, et, pendant dix, quinze, vingt secondes, il lui sera impossible de respirer. La respiration a été *inhibée* par la douche froide. L'eau froide provoque par voie réflexe l'arrêt de la respiration.

Ainsi les excitations du système nerveux ont quelquefois un effet tout différent. Tantôt elles excitent, tantôt elles arrêtent le mouvement. Les émotions de la peur sont, elles aussi, tantôt stimulantes, tantôt paralysantes; et certes les exemples de l'un et l'autre phénomènes sont nombreux.

Voici un chasseur qui passe dans la forêt avec son chien. Soudain le chien rencontre un lapin, qui détale aussitôt, et avec une rapidité d'autant plus grande qu'il éprouve plus de frayeur. Il sautera par-dessus des fossés très larges, passera dans des broussailles presque impénétrables, se heurtera même à des objets qu'il aurait dû éviter, tellement sa course est précipitée par la peur. Si le chien se met à sa poursuite, c'est bien pis encore, et notre pauvre lapin, affolé, saute, bondit de-ci de-là, probablement terrifié, mais devenu, grâce à cette terreur même, plus agile et plus rapide.

Cependant il s'est caché dans son terrier; et le chien a rencontré un autre lapin. Celui-là, au lieu de fuir, reste coi; car il a rencontré les yeux ardens du chien fixés sur lui, et cette vue lui a inspiré une telle épouvante qu'il ne peut en détacher ses regards: il se sent presque paralysé, incapable de s'enfuir. Il est *arrêté*, comme disent les chasseurs, et la peur, au lieu de le faire courir, l'empêche de courir.

Ainsi la même émotion de la peur se traduit par une inhibition dans un cas, par une excitation dans l'autre.

Hypothèse assurément que cette comparaison entre l'*arrêt* du gibier et la peur; mais hypothèse qui me paraît acceptable, car de tous les sentimens connus de l'homme, c'est probablement la peur qui doit se rapprocher le plus de ce qu'éprouvent le lapin, la caille, ou la perdrix, quand ils sont mis en arrêt par un chien. Certes, dans la vague conscience que les animaux ont d'eux-mêmes, la peur n'est pas aussi nettement formulée que dans la conscience d'un homme; mais, autant qu'on peut raisonner par analogie, c'est un sentiment de même nature.

D'autres animaux que les chiens d'arrêt peuvent exercer cette fascination. Qu'un serpent approche d'un petit oiseau, en le regardant fixement, l'oiseau sera comme paralysé et ne pourra s'envoler. Souvent même, dit-on, grâce à cette sorte de fascination, les serpens peuvent ainsi s'emparer de diverses petites proies, rendues inhabiles à la fuite par cette terreur qui anéantit leurs forces.

Eh bien! la vue d'un serpent, ou d'un animal immonde comme le crapaud, produit souvent sur des personnes nerveuses une impression analogue. Ce n'est pas tout à fait le dégoût, ce n'est pas tout à fait la peur; c'est un sentiment mixte, qu'on pourrait appeler l'*horreur*, qui fait que tout effort parfois est rendu difficile, presque impossible. C'est une action d'inhibition; ce n'est plus une action d'excitation.

Tout le monde connaît la vieille et fameuse expérience du père Kircher (1646) sur le *magnétisme des animaux*. Si l'on prend une poule, et qu'on la tienne fixée devant une raie faite à la craie sur le plancher; la poule restera immobile, dans une sorte de tor-

peur et de stupidité tout à fait invraisemblables. Est-ce de la peur? Cela est probable : en tout cas, c'est de l'inhibition, et on voit à quel point la peur et l'inhibition se confondent, puisque les excitations qui arrêtent les mouvemens sont celles-là mêmes qui, selon toute vraisemblance, produisent simultanément l'émotion frayeur.

Si je rappelle cette expérience célèbre de Kircher, c'est parce qu'elle a pris récemment une grande importance. On a montré que divers animaux peuvent être par une sorte de fascination rendus stupides et immobiles, et on a pensé que c'était là l'origine des phénomènes du somnambulisme. Le somnambulisme, ou l'hypnotisme des animaux, c'est cette inhibition que provoque un objet brillant, et ce n'est peut-être pas très loin de la peur.

Nous pouvons maintenant nous expliquer comment les réflexes de la peur sont de deux ordres. Il y a les réflexes de stimulation, qui donnent des forces, et les réflexes de paralysie, qui ôtent les forces.

En général, la peur très intense est plutôt paralysante; au contraire, une peur modérée accroît nos forces. On sait que la colère développe avec une intensité extraordinaire les efforts musculaires. Cela est plus vrai encore pour la peur. Tel individu, qui fuit épouvanté, franchira des obstacles, murs, haies, fossés, dont, en son état normal, il eût été absolument incapable de triompher. De même, un homme en colère, avec une force qu'il ne se connaissait pas, brisera les liens qui l'attachent. A ce point de vue, l'amour est peut-être moins puissant que la peur, et si l'on pouvait imaginer une course entre deux individus de force égale, je crois que l'individu effrayé courrait plus vite que celui qui veut l'atteindre.

Nous n'en avons pas fini avec l'inhibition. En effet, les réflexes peuvent être modifiés par la volonté. Autrement dit, le cerveau et les centres nerveux supérieurs peuvent arrêter, diminuer et ralentir les actions réflexes.

Il semble qu'il y ait un antagonisme entre le cerveau et la moelle épinière qui produit les réflexes. Plus le cerveau est actif, moins les réflexes sont forts, et inversement. Voici une grenouille intacte dont les réflexes, quand on pince sa patte, ont une force, je suppose, de 50 grammes. Si nous lui enlevons le cerveau, ces réflexes, à conditions égales, auront une force double et pourront soulever un poids de 100 grammes.

Les réflexes sont donc d'autant plus rapides et plus intenses que le cerveau agit moins. Cela s'exprime en disant que le cerveau est un appareil d'inhibition pour la moelle épinière et pour les actions réflexes.

En réalité, l'observation de chaque jour et de chaque instant prouve

que le cerveau, — c'est-à-dire la volonté, — peut ralentir, affaiblir ou diminuer les réflexes involontaires. Par exemple, la toux provoquée par un corps étranger dans le larynx est un acte réflexe. Assurément elle est bien involontaire. Et cependant, en concentrant toute notre attention, et en faisant des efforts extraordinaires, nous la ralentirons, nous la retarderons, nous en diminuerons l'éclat, la violence. Ce sera la volonté qui affaiblira l'acte réflexe.

Autre exemple. Que l'on approche vivement un objet de notre œil, et aussitôt, par un acte réflexe irrésistible, nous fermerons les paupières. Le clignement de l'œil, à la suite de cette menace infligée à l'œil, est un excellent type d'acte réflexe. Eh bien! dans ce cas, la volonté est plus ou moins efficace. Quelques personnes, avec un grand effort, arriveront à empêcher leurs yeux de cligner : pour d'autres, ce pouvoir sera facile ; mais d'autres, malgré toute l'énergie de leur volonté, ne pourront y parvenir (1). Nous dirons alors que le pouvoir d'arrêt du clignement réflexe, ou mieux la force d'inhibition, pour se servir du terme technique, n'est pas le même chez ces divers individus.

Ce pouvoir d'inhibition, c'est la volonté; ce n'est certainement pas toute la volonté; mais c'est un de ses élémens les plus importans, celui qui se rapproche le plus des phénomènes physiologiques simples, et, par conséquent, celui qu'il est bon de prendre pour type quand on étudie la volonté.

Or la peur, réflexe psychique, involontaire et conscient, peut être, dans une certaine mesure, modifiée et entravée par la volonté. C'est là un des phénomènes les plus curieux et les plus mystérieux de l'histoire de cette émotion instinctive.

V.

Nous avons achevé les explications physiologiques plus ou moins arides. Maintenant les faits seront faciles à comprendre.

En parlant des réflexes psychiques, nous avons dit qu'ils ne dépendent pas seulement de l'excitation extérieure qui ébranle l'organisme, mais surtout de l'élaboration, par l'intelligence, de cette excitation. Le sifflement d'une balle qui fait trembler le soldat, le rugissement d'un lion qui fait trembler le chien, l'odeur d'un éléphant qui fait trembler le cheval, sont des excitations par elles-mêmes indifférentes. Elles n'ont puissance d'émotion que parce

(1) M. Mosso, à ce propos, cite un passage de Pline, qui raconte qu'on éprouvait la valeur des gladiateurs en cherchant ceux qui, ainsi menacés, ne fermaient pas les paupières. On en trouvait fort peu d'ailleurs.

qu'elles tombent sur un organisme intelligent, qui, avec plus ou moins de conscience, comprend ce qu'elles signifient : de sorte que l'intensité de la frayeur ne dépend pas de l'excitation elle-même, mais de la réaction de l'organisme à cette excitation.

A ce point de vue, la peur diffère notablement de la douleur. La douleur d'une brûlure par exemple sera presque tout à fait proportionnelle à la force de la brûlure. Une douleur est d'autant plus vive que l'eau est plus chaude, la surface de peau plus vaste, et la durée du contact plus longue; mais pour la peur l'excitation ne joue presque aucun rôle, et son intensité n'a aucune influence sur l'intensité de l'émotion. C'est l'organisme qui fait tous les frais de la peur. Une personne craintive se promène le soir dans un endroit isolé : alors pour elle le moindre froissement d'une branche d'arbre va devenir un motif d'épouvante. Cependant ce léger bruit est tout à fait inoffensif; il n'est effrayant que parce qu'il frappe un organisme très excitable.

La peur dépend de notre excitabilité personnelle, individuelle, qui est essentiellement variable. Il y a des hommes qui sont naturellement braves, d'autres qui sont naturellement craintifs. Les enfans sont en général peureux; les femmes sont moins braves que les hommes; les individus nerveux moins braves que les individus flegmatiques.

De même, il y a des animaux braves et des animaux craintifs. Les carnivores, les carnassiers, ceux qui sont agressifs, et dont la destination est de poursuivre, au lieu d'être poursuivis, sont en général peu timides. Je ne veux pas dire qu'ils manquent de prudence; le renard, le loup, sont d'une prudence proverbiale; ils sont sauvages, mais ils ne sont pas faciles à effrayer comme le lièvre, le lapin, et les autres animaux inoffensifs dont la seule défense est dans une fuite rapide.

Les rats et les souris sont peut-être les plus craintifs de tous les animaux. Si, près d'un rat mis dans une cage, on fait quelque bruit, aussitôt le rat va tressauter; à chaque bruit, à chaque ébranlement de sa prison, il va répondre par une émotion générale de tout son être, et un tremblement convulsif. Ce n'est pas à dire qu'il manque de bravoure, mais il est très excitable, plus excitable que les animaux indolens et peu nerveux, comme le lapin domestique, par exemple, ou le mouton, ou le porc.

Et, en vérité, nous avons probablement eu tort d'employer, pour différencier les divers individus, les termes de bravoure et de timidité. Tel individu nerveux, craintif, impressionnable, peut être d'une extrême bravoure. Il n'en aura d'ailleurs que plus de mérite; mais son tempérament sera d'être facile à effrayer, et certes il n'est pas commode de trouver dans la langue un mot pour expri-

mer cette idée. Telle femme nerveuse pourra accomplir des actes de bravoure extraordinaire; cela ne l'empêchera pas d'avoir peur. Il faut donc bien distinguer la peur, sentiment dont on n'est pas le maître, et les actes que commande la peur. Il y a dans la peur deux élémens : l'élément sensation, c'est l'émotion provoquée dans la conscience, et l'élément acte, c'est-à-dire la série des actions qu'entraîne cette sensation.

Encore, dans ces actes, faut-il distinguer les actions véritables, les faits exécutés par nous, ou les mouvemens organiques, viscéraux, involontaires.

A cet égard, le mot fameux de Turenne, — et peu nous importe qu'il soit réel ou apocryphe, — exprime une vérité psychologique très profonde. Comme la bataille commençait et que les boulets, les biscaïens et la mitraille, tombant avec fracas autour de lui, le faisaient trembler : « Tu trembles, carcasse, se dit-il à lui-même ; tu tremblerais plus encore si tu savais où je vais te mener! »

En effet, la peur, sentiment, ne peut guère se maîtriser ou se dompter. C'est une émotion irrésistible qui dépend de notre organisation propre et que tous les raisonnemens les plus logiques du monde ne parviendraient pas à changer. On dit communément que la peur ne se raisonne pas. Rien n'est plus vrai, et il est remarquable à quel point, pour arrêter les effets de la peur, l'intelligence et les efforts de l'intelligence ont peu d'efficacité.

Je connais telle personne de grande intelligence, à l'esprit ferme et lucide, qui se croirait perdue si elle était forcée d'entrer dans une petite barque. Cependant la mer n'est pas agitée, le trajet à faire est court, la barque est solide, il n'y a pas de vent, les rameurs sont expérimentés. Voilà d'excellens raisonnemens. Hélas! ils n'ont aucune prise. L'émotion est plus forte que tous les argumens que vous pourrez inventer, quoiqu'ils soient irréprochables, et quoique le poltron en reconnaisse parfaitement la force.

Combien d'enfans n'oseraient pas traverser pendant la nuit le petit jardin où ils ont joué tout le jour, où ils savent que nul danger ne les menace, et alors qu'ils ne perdent pas de vue les lumières de la maison paternelle!

Je puis donner un exemple qui m'est personnel, et qui prouve à quel point les émotions de la peur ne se raisonnent pas. Il y a une dizaine d'années, me trouvant à Bade, près de la Forêt-Noire, j'avais pris l'habitude de me promener tout seul le soir jusqu'à une heure avancée de la nuit. Assurément la sécurité était absolue, et je savais très bien que je ne courais nul danger. Et, en effet, tant que j'étais en pleins champs et sur la route, je ne sentais rien qui ressemblât à la peur. Mais, s'il s'agissait de m'enfoncer dans la forêt, absolument sombre, c'était tout autre chose. L'obscurité était profonde, assez

profonde pour qu'on vît à peine, à deux pas devant soi, le chemin qu'il fallait suivre. J'y entrais résolument, et je faisais ainsi quelques vingtaines de mètres; mais, malgré moi, plus je m'enfonçais dans l'ombre, plus la peur me dominait, peur absolument incompréhensible, puisqu'il n'y avait là à coup sûr aucun péril. Je cherchais vainement à triompher de ce sentiment déraisonnable, et je pouvais bien marcher ainsi dans l'ombre pendant près d'un quart d'heure. Mais cette promenade n'avait rien d'agréable, et, malgré moi, quand je revoyais, par une échappée, la clarté du ciel, je sentais un certain soulagement, et il me fallait faire un énorme effort de volonté pour ne point presser le pas.

Ma peur était donc tout à fait sans cause; je le savais, et, malgré cela, je l'éprouvais tout aussi forte que si elle eût été rationnelle. A quelque temps de là, j'ai voyagé la nuit, seul avec un guide en qui je n'avais aucune confiance, dans les montagnes du Liban; certes le danger y était bien plus grand qu'aux environs de Bade; mais je n'avais aucun sentiment de frayeur.

Le seul moyen de combattre la peur, c'est l'habitude. Je l'ai employé avec succès dans le cas que je mentionnais tout à l'heure. D'abord je ne pouvais pas sans un grand sentiment de peur entrer dans la forêt; puis je m'imposai de faire tous les jours une centaine de pas de plus, si bien qu'à la fin je restais sans être effrayé jusqu'à minuit dans la forêt complètement sombre. Mais ce n'est pas sans un long exercice que je suis arrivé à triompher ainsi de moi-même. Il n'a pas fallu moins de deux mois, presque tout le temps de mon séjour là-bas, pour arriver à l'indifférence; et je crois bien que maintenant, ayant perdu l'habitude de marcher tout seul la nuit dans une forêt complètement sombre, je ne serais pas sans éprouver quelque frayeur.

Le seul moyen efficace pour avoir raison de la peur, c'est l'habitude. Il en est des émotions morales comme de l'exercice musculaire. Pour être un bon marcheur, il faut être *entraîné*. On fera, je suppose, le premier jour 10 kilomètres, le second jour 11 kilomètres, et ainsi de suite. En augmentant tous les jours d'un kilomètre ou d'un demi-kilomètre, en deux mois, on arrivera à faire, sans se fatiguer, 50 kilomètres par jour. Montaigne raconte quelque part la plaisante histoire d'une femme qui prit sur ses épaules un jeune veau qui venait de naître et le porta ainsi pendant une demi-lieue. Tous les jours elle faisait ce trajet avec le même veau, et elle pouvait le porter encore alors qu'il était devenu un bœuf. Je ne garantis pas la vérité du fait; et je ne crois pas que l'entraînement arrive à faire dépasser à nos muscles certaines limites de puissance, mais, par l'exercice et l'habitude, il est incontestable

que nous arrivons à accroître énormément toutes nos forces physiques ou morales.

Sur la peur, l'habitude a un tel effet, que rien de ce qui nous est habituel ne peut nous effrayer. L'habitude émousse les émotions les plus fortes, et la peur en particulier. Il n'est pas de danger habituel qui puisse produire de la frayeur. De là la facilité et la fréquence de ce qu'on appelle le courage professionnel.

Je ne voudrais certes pas en médire, mais ce courage n'est pas du vrai courage; c'est de l'habitude. Le matelot, sur son navire battu par la tempête; le médecin, la sœur de charité, l'infirmier, dans un hôpital encombré de cholériques, de pestiférés et de varioleux; le chimiste et le physiologiste, au milieu des virus, des corps explosifs et des poisons; l'aéronaute dans sa nacelle; le couvreur sur son toit; le *toréador*, le *picador* et le *banderillero* dans l'arène: tous ces braves n'ont pas à faire preuve de bravoure. Ils n'ont pas peur. Le sentiment du danger inconnu, qui est au fond de toute frayeur, n'existe pas pour eux. Et ils ne raisonnent pas plus leur absence de frayeur que d'autres qui seraient effrayés ne pourraient raisonner leur frayeur. L'habitude est là qui les empêche d'avoir peur. Je crois bien que le jeune matelot qui n'avait jamais mis le pied sur la planche d'un navire a eu probablement quelque émotion, s'il a, dès le début de sa navigation, assisté à une tempête un peu sérieuse. Mais l'habitude est venue, et, avec l'habitude, l'émotion s'est émoussée; de sorte que les uns et les autres n'ont plus de frayeur. Les ouvriers et ouvrières qui fabriquent de la poudre ou de la dynamite sont parfois d'une imprudence telle, et ils ont tellement peu de crainte d'un danger qu'ils connaissent admirablement, mais auquel ils sont habitués, qu'on est forcé de les protéger contre eux-mêmes et de prendre des mesures rigoureuses pour les empêcher de fumer et de manier du feu près de la poudre. De même encore, dans les mines, les ouvriers mineurs ne prennent pas les précautions nécessaires contre le grisou, contre les éboulemens. Ils connaissent le danger; mais, comme il s'agit d'un danger habituel, ce danger ne peut plus leur inspirer de crainte.

Le courage professionnel, si tant est qu'il soit vraiment du courage, est le plus facile de tous : aussi le rencontre t-on toujours et presque sans exceptions. Le vrai courage, ce serait d'affronter sans crainte un danger dont on connaît toute l'importance et dont on n'a pas pris l'habitude. Le couvreur, si brave sur son toit, ferait peut-être une piteuse figure au fond d'une mine; et je ne sais si le plus brave des mineurs serait très rassuré en se voyant juché au milieu des cheminées, presque à pic, à une quarantaine de mètres au-dessus du sol.

Rien n'est variable comme la peur. Elle dépend de l'individualité ou plutôt de l'*excitabilité* de chaque individu. C'est un terme technique en physiologie, mais c'est le seul qui exprime bien mon idée. Chaque individu a son excitabilité propre qui dépend de son état physiologique et moral et qui n'est pas la même pour les diverses excitations. Je croirais volontiers que tout homme est plus ou moins capable de frayeur ; mais que cette frayeur est causée chez les uns et les autres par des motifs différens. Celui-là a peur des poisons, tel autre a peur des bateaux, tel des ponts et des montagnes, tel autre des serpens. Un autre aura peur de l'obscurité, un autre encore du tonnerre, et chacun trouvera dans l'ensemble des excitations qui frappent ses sens celle qui sera plus spécialement apte à provoquer en lui de la peur.

Et même l'excitabilité de chaque individu est assez variable suivant le moment de la journée, suivant l'état de santé ou de maladie. Selon qu'on est à jeûn ou qu'on vient de dîner, les idées ne suivront pas le même cours. Un convalescent, débilité par une longue affection nerveuse, sera sans doute plus accessible à la peur que quand il était robuste, bien portant, sortant de table.

Mais ce qui augmente énormément l'intensité de la peur, c'est l'attention, c'est l'imagination. En effet, pour tous les réflexes psychiques, l'excitant en lui-même n'est rien : c'est la réaction de l'organisme qui fait tout. L'image visuelle ou auditive qui frappe nos sens n'est rien, tant qu'elle n'est pas transformée, élaborée par l'intelligence de manière à devenir finalement une image effrayante.

Voici un enfant qui se promène la nuit sur une route : il voit un linge blanc qui se balance : aussitôt il s'imagine que ce linge blanc est un fantôme qui le poursuit, et il se sauve, pénétré d'épouvante ; c'est son imagination qui a tout fait, et, si son imagination n'avait pas amplifié et démesurément agrandi l'image réelle, il n'aurait eu aucune peur.

L'imagination est toute-puissante : elle ne se borne pas à des associations d'idées ou à des amplifications d'images ; elle est capable de construire un édifice tout entier, compliqué, hérissé d'images effrayantes, ou attristantes, ou lamentables, qui toutes aboutissent au même résultat, c'est-à-dire à faire grandir la peur.

J'ai connu un malheureux individu, d'intelligence il est vrai au-dessous de la moyenne, à qui une mission fut confiée pour passer vingt-quatre heures dans une ville où sévissait le choléra. Je l'ai vu gémissant, pleurant, se lamentant. L'hôpital, les corbillards, les cadavres violacés, l'agonie dans un lit de douleurs, toutes ces idées remplissaient son imagination au point qu'il ne pouvait s'en délivrer. Ce fut une obsession incessante qui l'empêcha d'aller là où

il devait aller. On peut dire pour l'excuser que ce travail irrésistible de son imagination était la cause même de sa peur.

Peut-être, en fait de bravoure, nous faudrait-il tous, les uns et les autres, être plus modestes que nous ne le sommes d'habitude, et convenir que souvent être brave, c'est manquer d'imagination. Deux voyageurs cheminent ensemble dans un pays inconnu. Pierre n'a pas d'imagination, il ne songe pas aux animaux féroces, aux indigènes, plus féroces que les animaux, aux périls de la faim et de la soif, au danger de perdre sa route ; il ne pense qu'à activer le pas de sa monture pour arriver plus vite. Mais, par malheur, Paul a de l'imagination. Alors, malgré lui, il pense aux lions, aux tigres qui sortent d'un hallier, aux indigènes qui lancent des flèches empoisonnées, aux affreux supplices qui sont réservés aux prisonniers. Il ne peut s'empêcher de détailler dans sa pensée ces divers supplices, il se sent déchiré lambeau par lambeau ; et alors, ému par tous ces tableaux que son imagination lui présente avec une extraordinaire vivacité d'images, il a peur : il tremble. Si Pierre avait ces mêmes idées, ce Pierre qui paraît si brave aurait peur, lui aussi, et tremblerait tout comme Paul.

En pareil cas, l'imagination se confond presque avec l'attention. L'attention excite la peur comme elle excite toutes les émotions. Faire attention à une image, c'est, par cela même, la grandir, la développer, la rendre importante, prépondérante, lui donner du relief, de l'éclat, de la force.

Supposons qu'on dise à quelqu'un : « Je vais vous faire ici, en ce point de la peau, une piqûre d'épingle ; elle ne sera pas bien douloureuse, mais enfin ce sera une piqûre. » Pendant quelques minutes la piqûre d'épingle est toujours là, menaçante : toute la force de notre attention y est portée, et alors finalement, cette piqûre, inoffensive au fond, deviendra presque douloureuse. Si cette même piqûre nous avait surpris sans que nous eussions eu le temps de la méditer, de réfléchir sur elle, de concentrer toute notre attention sur cette blessure insignifiante, elle aurait peut-être passé inaperçue. Mais, de par l'attention, elle est devenue très forte.

De même pour la peur. On peut s'y préparer, et cette longue préparation contribuera à redoubler la frayeur. C'est un cruel supplice que celui des malheureux qui doivent bientôt subir une opération. Encore à présent, grâce au bienfait de l'anesthésie chirurgicale, — assurément un des plus grands services que les médecins aient rendus à l'humanité, — grâce, dis-je, à l'anesthésie, les opérations ne sont plus douloureuses, et la terreur qu'elles provoquent est assez peu justifiée. Mais autrefois la longue méditation du moment terrible rendait la terreur encore plus forte.

Quand un criminel est condamné à mort, on a cette humanité de lui épargner le supplice de l'attente; et c'est à peine si deux heures s'écoulent entre le moment où il est averti qu'il va mourir et le moment où il meurt.

Ainsi, comme l'imagination, l'attention est un appareil d'excitabilité, c'est-à-dire qu'elle rend extrêmement sensibles à la peur des individus qui, sans cela, auraient été d'une insolente bravoure.

Il est vrai que l'attention est, jusqu'à un certain point, volontaire. On peut, dit-on parfois, distraire ses pensées et songer à autre chose. Le conseil est facile à donner, mais en vérité il n'est pas facile à suivre. On conseille à quelqu'un qui a mal aux dents de ne plus penser à son mal. Mais vraiment est-ce possible? J'en appelle à ceux qui ont souffert. Est-ce que le condamné à mort, quand l'arrêt de mort lui a été notifié, peut songer à autre chose qu'à la minute finale qui tranchera sa vie? Est-ce que le passager, surpris par la tempête, ballotté par une mer furieuse, peut penser à autre chose qu'au danger d'être englouti dans l'abîme?

L'attention ne se commande que quand il s'agit d'images indifférentes. Les images violentes, les émotions fortes commandent l'attention et ne sont pas commandées par elles.

L'attente de la peur, c'est-à-dire, en termes un peu différens, mais en idées semblables, l'attention à la peur, c'est presque la peur elle-même. De même qu'une douleur inattendue est bien moins intense qu'une douleur attendue, de même une peur survenant à l'improviste est bien moins forte qu'une peur qu'on a méditée à loisir. Il est probable, — et fort heureusement, car j'aurais grande peur, — que je ne verrai jamais de fantôme; mais, si je devais en voir un, j'aimerais mieux être surpris par cette vision survenant inopinément que d'avoir la certitude que le fantôme viendra me visiter à tel jour et à telle minute.

En somme, de quelque côté que nous envisagions le problème, nous trouverons que la peur, en tant que sensation, en tant qu'émotion de la conscience, dépend uniquement de notre excitabilité individuelle. Elle est donc tout à fait indépendante de la volonté. Cependant la volonté peut intervenir; mais, quelque puissante qu'on la suppose, elle ne peut rien sur nos sentimens, elle n'agit que sur les actes, et c'est cette influence sur nos actes qui caractérise le plus ou moins de volonté.

Prenons l'exemple du soldat qui, entendant siffler les balles autour de lui, ressent une forte frayeur. Il ne pourra rien sur son émotion et sur sa frayeur, assurément légitime. Mais il pourra, par un effort de volonté, ne pas s'enfuir et continuer à marcher en avant. Il faudra peut-être un effort de volonté, plus puissant encore, pour arrêter le réflexe psychique qui consiste à baisser la tête. Toute-

fois ce mouvement, involontaire sans doute dans une certaine mesure, est quelque peu volontaire, puisque avec une volonté forte on peut l'arrêter et l'empêcher de se produire. De même que la volonté peut empêcher la toux, le clignement, de même elle peut arrêter les actes réflexes psychiques. La volonté est donc en quelque sorte l'équivalent du pouvoir d'inhibition. Ce pouvoir est variable chez les divers individus, et c'est en cette variabilité que consiste le plus ou moins de bravoure des individus.

Sur dix soldats, dix soldats auront, par l'effet de la peur, une impulsion presque réflexe à la fuite. Or, chez ces dix soldats, la peur sera, je suppose, tout à fait égale, en tant qu'émotion intérieure. Cependant il n'y en aura que cinq qui vont s'enfuir. Les cinq autres, plus courageux, resteront exposés au feu, continueront à se battre et essaieront de marcher en avant. C'est que, chez ces cinq braves, le pouvoir d'inhibition a été plus fort que l'émotion frayeur, et par conséquent, la frayeur étant domptée, ils ne se sont pas enfuis.

Il semble donc qu'il y ait lutte, antagonisme entre deux forces contraires : d'une part, l'émotion, qui incite à certains actes; d'autre part, la volonté, ou puissance d'inhibition, qui empêche ces actes.

Ce serait entrer dans une digression trop longue que d'analyser dans tous ses détails ce phénomène de volonté. Il semble que, lorsque nous sommes ébranlés par une émotion, cette émotion ne puisse être combattue avec succès que par une émotion inverse : par exemple, dans le cas qui nous occupe, pour le soldat sur le champ de bataille, l'honneur du drapeau, le sentiment de la dignité personnelle, la présence des chefs et des camarades, l'idée du devoir et de la discipline, la crainte d'un châtiment, l'amour de la patrie, l'espoir d'une récompense, que sais-je encore? il faut des images ou des émotions pour contredire l'émotion frayeur. Opposées à celle-ci, elles triomphent d'elle, chez les cinq soldats, je suppose, qui restent fermement au feu, alors qu'elles sont, chez les cinq soldats qui s'enfuient, inférieures en intensité à la frayeur qui les fait courir et s'enfuir.

Il y a donc chez tous les hommes un pouvoir d'arrêt qui empêche les émotions d'exercer leur influence. Mais ce pouvoir d'arrêt est extrêmement variable. Les gens dont on dit que la volonté est forte la possèdent à un haut degré, tandis que d'autres sont tout à fait incapables de réagir. Je connais telle personne qui ne peut résister à *l'impression du moment*, comme on dit. Nulle force de réaction ou de résistance aux émotions diverses qui viennent l'atteindre. Comme la girouette balancée par les vents, qui suit docilement leur impulsion, de même il se laisse mener en tous sens par les sentimens, bons ou mauvais, qui l'animent. Les images antérieures n'ont aucun

pouvoir pour l'arrêter : il est conduit au lieu de conduire. Ainsi l'a dit un poète :

> Ce n'était pas Rolla qui gouvernait sa vie,
> C'étaient ses passions; — il les laissait aller,
> Comme un pâtre assoupi regarde l'eau couler.
> Elles vivaient; — son corps était l'hôtellerie
> Où s'étaient attablés ces pâles voyageurs.

Heureux ceux dont la volonté est assez forte pour résister à l'émotion involontaire et empêcher que l'acte suive fatalement l'émotion ! Ceux-là sont les énergiques, les puissans, les braves.

Quelquefois cette absence de volonté est poussée si loin qu'elle constitue presque une véritable maladie mentale. C'est ce qu'on a nommé l'*aboulie*, ou impuissance de vouloir. Chez beaucoup d'aliénés, on voit la maladie commencer par ce symptôme. Les hystériques notamment sont presque toujours incapables de résister : elles se laissent mener par la passion et la fantaisie, que ce soit amour ou haine, dégoût ou frayeur. Le *moi* volontaire a abdiqué.

La volonté est une véritable force psychique qui peut être accrue, diminuée ou abolie. Et même elle est très fragile. Il suffit d'une dose faible de poison pour anéantir cette propriété de résistance. Un peu d'absinthe, ou d'alcool, ou de hachich, et l'émotion règne en souveraine sans rencontrer de résistance. J'ai raconté ici même ce qu'il m'advint un jour après avoir pris du hachich. Un de mes amis voulut me piquer avec une épingle pour savoir si ma sensibilité tactile était altérée; mais j'en ressentis une telle frayeur que je me mis à ses genoux, tout éploré, en le suppliant de ne pas m'infliger ce cruel martyre. Nulle volonté dirigée par la raison n'existait plus en moi pour mettre un obstacle à l'émotion psychique.

Quelque efficace que soit chez certains hommes le pouvoir d'arrêt sur les mouvemens de la vie extérieure, la volonté ne va pas jusqu'à arrêter les mouvemens organiques. Le soldat qui entend siffler les balles peut à la rigueur ne pas baisser la tête. Il peut, par un effort de volonté, ne pas s'enfuir, quoiqu'il en ait grande envie. Il ne pourra pas s'empêcher de trembler, de pâlir, d'avoir de grands battemens de cœur, avec une sueur froide par tout le corps. Sur ces actes réflexes, viscéraux, la volonté est sans prise. De même qu'on ne peut s'empêcher de rougir, ce qui est parfois fort incommode pour les très jeunes gens, de même on ne peut s'empêcher de pâlir. Cela est tout à fait indépendant de nous. La pâleur de la face, indice manifeste de terreur, ne peut être combattue, et il serait bien injuste de reprocher à un individu qui court un grand

danger sa pâleur et son tremblement. Car ni la pâleur ni le tremblement ne peuvent être empêchés par la volonté, si énergique qu'on la suppose. Turenne tremblait : il n'était pas un lâche assurément. Le brave Bailly, conduit à l'échafaud, tremblait peut-être de froid ; mais la peur y était aussi pour quelque chose, je m'imagine ; et il serait bien sot de s'en indigner.

Il y a donc deux sortes de bravoure : la bravoure de l'individu qui n'a pas peur, — celle-là est facile et peu méritoire ; — et la bravoure de l'individu qui a peur.

Celui qui n'a pas peur est fort heureux! Que sa bravoure soit naturelle, ou conquise par l'habitude, il ne s'inquiète pas des dangers qui le menacent. Il conserve son sang-froid. Il est maître de lui. Il ne tremble pas. Il ne pâlit pas. Son cœur ne bat pas plus vite ou plus lentement que de coutume. C'est un brave.

Mais celui qui pâlit et qui tremble, et dont le cœur bat avec force, tumultueusement, avec une grande angoisse tout intérieure, peut être un brave, lui aussi. Il a grand désir de s'enfuir, de se soustraire au danger ; il sent une émotion profonde l'envahir, et cependant il reste à son poste, résolu, calme en apparence. Sa pâleur seule et son tremblement décèlent l'anxiété qui le ronge. Qui aura le droit de refuser à celui-là l'honneur d'être un brave? A mon sens, il sera plus brave que tout autre. Mais, quoique j'aie grande estime pour lui, j'aurai peu de confiance ; car son effort d'héroïsme peut tout à l'heure être vaincu, et la vertu, si belle qu'elle soit, est moins solide que l'absence d'émotion.

Quant à celui qui, pris de peur, s'enfuira à toutes jambes, certes celui-là n'est pas un brave, et son éloge n'est pas à faire. Mais il faudra être indulgent pour lui. Qui sait si l'on n'aurait pas pu, avec quelques paroles d'encouragement ou d'enthousiasme, ou bien en l'habituant au danger, vaincre sa sensibilité native? Pour les faiblesses humaines il faut être pitoyable : — c'est là, je crois, la clé de la sagesse. — Les plus braves ont sans doute eu aussi leur moment de défaillance ; et, s'ils ne l'ont pas eu encore, un jour viendra, peut-être, où, surpris par une émotion violente, soudaine, irrésistible, ils ne seront pas assez forts pour triompher d'eux-mêmes.

VI.

Quelle est la raison d'être de la peur? D'où vient-elle? Pourquoi cet étrange et odieux sentiment a-t-il été par la nature imposé à l'homme et aux animaux?

Disons le tout d'abord. Aucun des sentimens naturels n'est vain.

Tout a un but. Quelle que soit la théorie qu'on adopte pour expliquer l'origine des êtres, on sera toujours forcé de reconnaître qu'il y a une finalité à tout ce qui est en nous, organes ou fonctions des organes. Pour notre part, nous croyons que cette finalité est due à la sélection, qui a permis de vivre à certains êtres, et qui a anéanti tous les autres. Ceux-là ont vécu dont les sentimens étaient adaptés aux conditions d'existence, tandis que ceux dont les sentimens, ou émotions instinctives, ne protégeaient pas la vie, ont succombé dans la lutte.

Plus on étudie les conditions générales de la vie des êtres, — et rien n'a plus d'attrait que cette étude, — plus on voit que tout en eux se conforme à une loi générale, qui est la *loi de vivre*. C'est une loi impérieuse qui domine tout. Il semble que tous les animaux aient reçu l'ordre, la consigne pour ainsi dire, de vivre et de perpétuer l'espèce. Et alors toutes les fonctions, tous les actes, toutes les émotions, viennent se grouper autour de cette tendance rigoureuse, inexorable, qui est le vrai mobile, et le mobile unique, de toute action d'un organisme vivant.

Vivre, voilà la loi. Mais, pour vivre, il faut être protégé contre les ennemis, les obstacles, les périls de toute espèce. Les émotions sont chargées de cet office. Aussi toutes les émotions répulsives sont-elles émotions de protection.

La douleur est une émotion protectrice, car elle nous avertit de l'état de nos organes, empêche leur usure, leur fatigue, leur épuisement ; elle nous avertit des blessures et des objets qui peuvent blesser. De même, le dégoût nous montre où est le poison, où est l'animal immonde ; c'est encore un instinct de protection. La peur nous montre où est le danger ; et de plus elle nous donne la haine du danger ; elle nous force à fuir ce danger : c'est, comme la douleur, comme le dégoût, un instinct de protection.

Et, en vérité, nous avons besoin d'être protégés. S'il n'y avait que notre intelligence, livrée à elle-même, pour nous avertir du danger, nous serions bien souvent en péril, et notre existence serait étrangement raccourcie. Un homme, au détour du chemin, se trouve tout à coup en face d'un lion qui rugit, montre son immense gueule aux crocs acérés, et fouette l'air de sa queue. Est-ce que l'homme va faire les raisonnemens suivans ? « Ce lion est un carnassier qui mange les hommes ; donc il va essayer de me manger ; donc ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de m'enfuir. » Vraiment non, notre homme ne construira pas tous ces excellens syllogismes : il les fera plus tard peut-être, quand il se sera mis en lieu sûr ; mais tout d'abord, avant de réfléchir, il aura peur, très peur, et il se sauvera en toute hâte.

Il semble que la nature soit en grande méfiance de notre intelligence. Elle a voulu, paraît-il, lui faire pour la protection de nous-mêmes une part toujours assez petite. D'abord l'émotion : puis, plus tard, l'intelligence. Les blessures qui font couler le sang sont funestes à l'organisme ; mais, s'il fallait être convaincu de ce péril pour s'en préserver, il y a longtemps que les hommes auraient disparu de la terre. Ils ne seraient ni assez raisonnables, ni assez savans, pour comprendre combien il est dangereux de perdre du sang. La nature a fait plus simplement : elle nous a donné la sensibilité à la douleur, de telle sorte que nous évitons de nous blesser, non pas parce que nous savons que la blessure fait couler le sang, et que le sang est nécessaire à la circulation et à la vie, mais pour une raison bien plus claire, parce que cela nous fait mal. De même, nous ne nous exposons pas au danger, non pas parce que c'est un danger, — c'est là une idée abstraite qui touche peu, — mais parce que nous avons peur.

Si les poules n'avaient pas peur du renard, depuis longtemps les renards auraient mangé toutes les poules de la terre ; car il aurait fallu plus de puissance intellectuelle que n'en peut avoir une pauvre poule pour comprendre que le renard est un animal dangereux, qu'il faut ne pas le fréquenter, et que le mieux à faire, quand il arrive, est de s'envoler ou de se cacher. Toute cette intelligence est inutile. La poule a peur, et elle se sauve, sans avoir besoin de réfléchir.

Il y a dans la peur deux élémens : la sensation ; c'est-à-dire l'émotion intérieure, perçue par la conscience ; et l'acte réflexe. Tous les êtres ont le réflexe de la peur, en tant que mouvement ; mais l'émotion, autant du moins qu'on peut le supposer, ne paraît pas être chez tous. Il faut admettre que plus l'intelligence est développée, plus cette émotion intérieure est puissante. C'est un don parfois malheureux que l'intelligence. Les êtres inférieurs, inintelligens, et doués d'une conscience obscure, incertaine, ne ressentent ni la douleur, ni la peur, avec autant de force que l'homme. Hypothèse, encore assurément, car rien ne me fera connaître l'intérieur de la conscience d'un animal ; mais hypothèse très vraisemblable. Quand Brutus, la veille de la bataille de Philippes, a vu le fantôme de César, il a eu certes une peur plus vive, une émotion de la conscience plus profonde, plus intense, plus longue, que n'en peut avoir une perdrix surprise brusquement par le faucon dans un champ. J'ai dit jadis, en parlant de la douleur, — et je n'ai pas été contredit, — la douleur est une fonction intellectuelle, d'autant plus vive que l'intelligence est plus développée. Eh bien ! aujourd'hui j'en dirai autant de la peur. Pour avoir une peur profonde, il faut une con-

science du *moi* très précise. L'intelligence, en se développant, développe la conscience, et, par conséquent, la faculté de douleur ou d'épouvante.

En passant de l'animal à l'homme, le sentiment de la peur se transforme, se généralise. Chez l'animal, cette peur est instinctive, ne comportant aucune idée : la poule a peur du renard, sans savoir que le renard peut la manger ; le goujon a peur du brochet, sans réfléchir à la voracité du brochet ; le cheval fait un écart au bruit du tonnerre, sans savoir que la foudre est capable de le tuer. Ils ont peur sans savoir pourquoi, peut-être même sans bien savoir qu'ils ont peur, tandis que l'homme, dont la conscience est très développée, a une parfaite connaissance de sa peur. Tous deux, l'homme et l'animal, ont à un même degré l'amour de la vie, la haine de la mort et la crainte en face du danger. Mais, chez l'animal, cette notion est tellement vague et indistincte qu'elle existe à peine ; elle ne se traduit que par des actes dont la signification échappe à l'acteur même, tandis que cette même notion, chez l'homme, devient précise, raisonnée, consciente. C'est une idée extrêmement claire, la plus claire peut-être de toutes nos idées. En tous cas, c'est le mobile le plus puissant. Chez l'animal, l'instinct de la conservation est presque limité à des réactions élémentaires, tandis que chez l'homme le même instinct est devenu plus complexe. Tout un ensemble d'émotions et d'idées s'y rattachent. Ce n'est plus une réaction émotive passagère. La peur a créé en nous l'amour de la vie.

La peur, chez l'animal, est surtout une réaction motrice. Chez l'homme, par suite de son intelligence, c'est en même temps une émotion de la conscience. Ce que nous appelons l'instinct de la conservation n'est qu'une des formes de la peur. Un homme à qui on appuie un poignard sur la poitrine a peur, parce qu'il sent que sa vie est en danger. Une émotion violente s'empare de tout notre être quand nous nous sentons en face de la mort, et cette émotion est irrésistible. Nous avons beau faire, nous tenons à la vie, et nous y tenons par la peur, car la mort nous fait peur, et même toute peur suppose l'image de la mort, plus ou moins consciente. Plutôt souffrir que mourir, disait le bûcheron de La Fontaine, et La Fontaine s'extasie sur le mot de Mécénas, qu'il trouve *si beau* qu'il ne veut pas l'omettre :

> . . . pourvu qu'en somme
> Je vive : c'est assez ; je suis plus que content.
> Ne viens jamais, ô Mort ! on t'en dit tout autant.

Cet amour de la vie, cette peur épouvantable de la mort, tout homme les porte en lui. Il faut un réel courage pour faire violence

à ce grand instinct, si général et si profond, que c'est la base même de toutes nos tendances. L'homme qui appuie le poignard sur sa poitrine, et qui l'enfonce, fait un acte vraiment héroïque, un sublime sacrifice, le sacrifice qui coûte le plus, celui de la vie.

A Dieu ne plaise que je veuille réhabiliter le suicide! C'est le plus souvent une folie, en ce sens que ce sont les fous ou les ivrognes qui se tuent. J'accorde volontiers que c'est presque toujours une sottise, car l'avenir est incertain et nous réserve peut-être, après nos douleurs, des compensations inattendues. Mais, en tout cas, le suicide, mûrement résolu et froidement accompli, n'est pas une lâcheté, comme on le répète, sans y songer, depuis Rousseau. C'est, au contraire, un acte de grand courage. Celui qui peut vaincre à ce point l'instinct, celui-là est vraiment un brave. Il a su triompher du sentiment le plus fort qui soit dans l'homme : l'amour de la vie.

L'amour de la vie, c'est la peur de la mort : de sorte que la peur est l'émotion salutaire qui nous empêche de prodiguer notre existence à tout bout de champ, sans cause. Chez l'homme et l'animal, la loi est la même; mais l'homme peut la comprendre, tandis que l'animal la suit aveuglément et s'y conforme, sans savoir ni pourquoi ni comment.

On peut donc établir ainsi la progression suivante :

D'abord l'animal, par un acte réflexe simple, réagit aux excitations qui menacent sa vie; et ce réflexe est admirablement approprié aux nécessités même de son existence.

Puis l'acte réflexe devient de plus en plus compliqué; c'est un mouvement d'ensemble : la fuite, le cri, le tremblement.

Puis, l'animal devenant de plus en plus intelligent, l'émotion accompagne l'acte, de telle sorte que, non-seulement l'animal réagit aux excitations qui le menacent par un mouvement de fuite, mais encore il éprouve une émotion de la conscience qui est la peur. C'est une machine, comme les animaux sans conscience, mais c'est une machine sensible où la conscience et l'émotion coïncident.

Enfin, chez l'homme, un degré supérieur de perfection apparaît. A côté de l'acte, à côté de l'émotion, vient se montrer l'intelligence, de sorte que l'homme comprend pourquoi il a peur. Il peut raisonner sur l'amour de la vie, développer et expliquer ce sentiment. C'est donc une machine à la fois sensible et intelligente.

En résumé c'est l'acte protecteur qui commence. Puis vient l'émotion conforme à cet acte. Puis arrive l'intelligence qui développe cette émotion et qui complique cet acte.

VII.

L'étude des réactions de l'animal montre à quel point tous les mouvemens instinctifs provoqués par la frayeur sont exactement conformes à la nécessité de vivre, que la nature impose à chacun de ses enfans.

Vienne un danger, quel qu'il soit, il faut s'y soustraire. De là pour un animal quelconque, deux moyens ; ou bien s'enfuir précipitamment, ou bien se tenir coi, immobile, retenir son souffle et rester caché.

Donc à la peur deux modes de réaction : la réaction de la fuite, et la réaction de l'immobilité. Supposons des animaux très intelligens, surpris par un grand danger : c'est en réalité à l'un ou l'autre de ces deux partis qu'ils devront se résoudre. Eh bien ! leur instinct supprime cette délibération, et la peur instinctive les fait fuir ou rester immobiles. Un animal surpris par un danger, tantôt s'enfuit éperdument, aussi vite que ses forces le lui permettent, tantôt se cache, comme paralysé. Quand la perdrix est surprise par un chien, tantôt elle s'envole, tantôt elle est arrêtée ; et alors, l'œil fixe, elle regarde ce terrible ennemi sans pouvoir bouger et s'envoler. Est-ce que par hasard on va croire qu'elle a médité cette immobilité silencieuse, et qu'elle se dit : « Gardons-nous de révéler notre présence, restons dans le buisson, pour que ce monstre ne nous saisisse pas. » Non, certes. Elle est anéantie par la peur ; et cette peur qui la paralyse est une émotion que la peur lui a imposée, suppléant ainsi à l'impuissance de son intelligence. L'instinct la force à rester immobile ; car cette immobilité peut faire son salut.

Je serais tenté de croire que l'action paralysante, stupéfiante, de la peur, qui se manifeste chez l'homme comme sur l'animal, est quelque chose d'analogue à l'immobilité forcée de la perdrix qui est arrêtée par le chien de chasse, du petit oiseau qui est fasciné par le serpent. C'est un instinct salutaire, qui s'est transmis probablement de l'animal à l'homme, et qui, s'il n'a guère de raison d'être pour l'homme, au moins en avait une très évidente chez l'animal. Il faut ne pas faire de bruit, ne pas donner l'éveil à l'ennemi, qui est là tout près ; il faut se tapir, se dissimuler, se dérober à la vue ; car le silence est un moyen plus sûr que la fuite. Je m'imagine que c'est là peut-être l'origine de la forme que prend l'émotion de la peur, quand elle nous paralyse, faisant vaciller nos jambes, arrêtant notre respiration, et nous empêchant de fuir.

Chez certains animaux même, cette réaction d'immobilité est si complète qu'elle simule la mort. Il est des insectes, des che-

nilles, des coléoptères, des araignées, qui, lorsqu'on les touche, ce qui est pour eux toujours l'indice d'un grand danger, *font le mort*, se mettent en boule, immobiles, inertes, ne réagissant plus, si bien qu'on croit les avoir tués.

Chaque animal a sa manière de réagir spéciale : le papillon s'envole en détours capricieux; la tortue rentre dans sa carapace; l'abeille, surprise par un ennemi, le pique avec son aiguillon; le poulpe vide sa poche d'encre; le hérisson se roule en forme de boule; d'autres animaux poussent des cris perçans. Ce sont là toutes réactions qui représentent des moyens de défense divers. Est-ce que l'émotion de la peur les accompagne? Nous ne le saurons sans doute jamais; car le problème le plus mystérieux de la psychologie, c'est probablement la connaissance de la conscience des animaux. Cette conscience, est, croyons-nous, très obscure; mais elle va peut-être jusqu'à une vague frayeur. Qui sait si l'abeille, qui, prise entre nos doigts, nous pique vivement de son dard acéré, n'a pas un certain sentiment de frayeur?

Le tremblement produit par la peur est difficile à expliquer. Darwin avait déjà fait remarquer que, pour un animal, le fait de trembler est nuisible plutôt qu'utile, et que, par conséquent, au point de vue de la sélection naturelle, il est difficile à expliquer.

Certes, quand Darwin s'est reconnu impuissant à donner la raison d'un phénomène, il ne faut guère, après lui, espérer trouver une solution satisfaisante. Cependant on peut, ce me semble, dans une certaine mesure, assimiler le tremblement à la paralysie. Le défaut d'incitation nerveuse, qui amène l'affaiblissement et l'impuissance musculaires, se caractérise par le tremblement comme par l'immobilité, de sorte que dire que la peur fait trembler, c'est à peu près comme si l'on disait que la peur paralyse. Ainsi la peur qui fait trembler amène l'impuissance absolue du mouvement : c'est donc un phénomène d'inhibition.

Le frisson est un des symptômes les plus constans de la peur; et, chez la plupart des quadrupèdes, la frayeur est caractérisée par un tremblement plus ou moins général. Nous avons tous vu des chiens craintifs qui, dès qu'on les menace, ont un tremblement convulsif général de tous les muscles du corps.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que les émotions fortes, par suite de la disposition du système nerveux, provoquent certains symptômes qui n'aient aucune utilité pour l'organisme. L'organisme est contraint de réagir à toute excitation très forte, et cette réaction peut être défavorable à la vie même de l'animal. D'une manière générale, toute réaction a sa raison d'être; mais il en est sans doute qui sont physiologiquement nécessaires, quoique inutiles et peut-être à certains égards funestes. de sorte que, dans

la lutte pour l'existence, c'est malgré certaines réactions spéciales, et non à cause de ces réactions, que l'animal a pu triompher (1).

Quant aux cris poussés par les animaux effrayés, l'origine en est bien obscure encore. Il est possible qu'un cri brusque et retentissant surprenne l'animal qui attaque et permette ainsi à la victime de se dégager et de s'enfuir. Mais ce ne sont là en somme que des inductions, et il vaut mieux s'en tenir à la psychologie de l'homme, qui est fondée sur des bases plus solides, le témoignage de la conscience.

VIII.

Quelles sont les causes de la frayeur? Autrement dit, quels sont les objets qui nous effraient, et dans quelles conditions?

Il faut laisser de côté toutes les causes raisonnables et raisonnées de frayeur. Quand nous comprenons que la vie est menacée, notre peur est très explicable, et résulte de la connaissance même du danger présent. Un homme qu'on attache à la gueule d'un canon chargé éprouve certes une forte frayeur; mais cette frayeur, très légitime, n'est pas *naturelle*, dans le sens zoologique du mot. Il a peur, parce qu'il sait que sa vie est en danger et que tout ce qui menace sa vie l'effraie; mais c'est une peur réfléchie, raisonnée, intelligente.

Pour l'homme, c'est-à-dire le seul être dont l'intelligence soit capable de porter un jugement sur la cause des phénomènes, les peurs raisonnées sont la peur de la mort, la peur de la douleur, et la peur de la mésestime.

La peur de la mort est le sentiment le plus fort de tous les sentimens humains, et c'est à cet instinct que se ramènent tous les sentimens de frayeur, qu'ils soient consciens ou non.

Quant à la douleur, même quand elle n'est pas mortelle, elle est un motif de peur. Par exemple, la peur qu'inspire au patient une opération chirurgicale est très vive, très excusable aussi.

(1) Ce point exigerait de longs détails pour être discuté à fond. Les émotions, comme les instincts, sont aveugles; et, pour être utiles en général, elles peuvent être, dans quelques cas spéciaux, tout à fait nuisibles.

Par exemple, l'amertume des alcaloïdes, qui sont des poisons, est salutaire; et cependant la quinine, d'une extrême amertume, peut guérir, mais, quelque utile qu'elle soit, elle paraîtra tout aussi amère au fiévreux qu'elle soulage qu'à l'individu sain qu'elle empoisonne. De même, quoique la peur soit une émotion salutaire protectrice, elle produit souvent des maladies nerveuses, assez graves, surtout chez les jeunes enfans. On en pourrait citer bien des exemples; mais je ne saurais ici développer tout ce qu'on devrait dire de la peur, et je suis forcé de me limiter à une esquisse générale.

Une autre peur raisonnée, et d'une nature plus étrange, c'est la peur de la mésestime. L'orateur qui va prononcer un discours, le poète qui va lire ses vers, l'acteur qui va jouer son rôle devant un grand auditoire, ont, les uns les autres, un sentiment d'effroi, de crainte, qui est véritablement de la peur. L'habitude émousse cette sensation; et cependant de grands orateurs et des acteurs célèbres n'ont jamais pu paraître en public sans ressentir une émotion intense. Il est vrai que cette frayeur, extrême avant qu'ils aient commencé, souvent disparaît complètement dès qu'ils ont prononcé les premières phrases. Alors le sang-froid revient : ils se retrouvent maîtres d'eux-mêmes, et, emportés par la passion, ils oublient leur frayeur, si forte qu'elle ait été au début.

Cette peur est d'un ordre moral très élevé; elle fait partie des sentimens intimes qui nous portent à considérer tout jugement défavorable porté sur nous comme une blessure faite à notre personnalité psychique; de même qu'une incision fait une blessure sanglante à notre personnalité physique. On peut donc, je pense, assimiler cette peur de l'orateur à la peur du patient qui va subir une opération, avec cette circonstance aggravante que le patient n'a qu'à être patient, c'est-à-dire inactif, tandis que l'orateur sent que le jugement de l'auditoire dépend de lui-même; de son éloquence, de la justesse et de la profondeur de ses idées. Il a donc raison d'être effrayé; car son destin est entre ses mains.

La peur de la mésestime, c'est la timidité; et vraiment les gens qui sont timides, quand ils doivent paraître en public, ressentent une angoisse terrible, avec tremblemens, sueurs, pâleurs, état syncopal, tous symptômes qui sont absolument les mêmes que les symptômes de l'épouvante en face d'un danger mortel.

Mais nous n'entrerons pas dans l'histoire psychologique, si intéressante qu'elle soit, de ces terreurs morales. De même, nous n'avons pas à parler de l'épouvante que détermine l'idée du danger et de la mort qu'on sait menaçante. Car ces sentimens ne nous expliquent pas l'origine même de la peur. Il n'y a que les peurs irréfléchies qui puissent nous révéler la nature même de la peur, depuis ses origines animales jusqu'à l'homme.

D'abord, il y a un sentiment tout à fait spécial à l'homme, paraît-il, — chez les animaux le phénomène n'a guère été observé avec quelque soin, — et qui ne semble pas être tout à fait identique à la peur, quoiqu'il soit de même nature : c'est le *vertige*.

Le vertige est déterminé par la vue d'une grande profondeur dont on n'est séparé que par une faible barrière. Qu'un individu, non habitué à de pareilles excursions, essaie de traverser un échafaudage de cathédrale, à 40 ou 50 mètres au-dessus du sol, sur

une planche étroite, oscillante, sans qu'il y ait de garde-fou pour s'y appuyer, et il aura presque certainement le vertige. A ses pieds, à une grande distance, les dalles de la place avec les hommes qui la traversent, comme de petites fourmis; et, pour se maintenir, pas de soutien. Alors les yeux se troublent, les jambes fléchissent. Impossible de faire un pas de plus; un immense tournoiement s'empare de tous les objets voisins, qui semblent entraînés dans un tourbillon échevelé. Une sueur froide couvre le corps, et une angoisse invincible vous retient attaché au sol : tout effort de volonté devient impossible, et il n'y a pas moyen d'avancer.

Ce vertige est une frayeur bien peu rationnelle. On ne risque pas plus de tomber de cette planche, où il faut faire deux pas, que sur une planche quelconque placée à un demi-mètre du sol. La planche est solide; on a éprouvé sa solidité. Il n'importe, la peur domine, et on ne peut avancer. La volonté fera peut-être essayer de passer; mais la volonté ne donnera pas aux muscles la vigueur et la précision nécessaires. Le plus brave se sentira d'une absolue impuissance, et il aura beau avoir honte de sa faiblesse, il n'avancera pas.

Il faut bien peu de chose pour faire disparaître ce vertige. Une petite balustrade en ficelle suffira. On n'aura même pas besoin de la tenir; c'est un soutien psychique, ce n'est pas un soutien matériel. La même planche que tout à l'heure on n'aurait osé traverser, maintenant qu'elle a une barrière, si fragile que soit cette barrière, sera traversée sans effroi, sans vertige. Assurément, ce n'était pas le danger qui avait effrayé, c'était l'image du danger, image saisissante, poignante; cet abîme qui s'étend entre la planche et les pavés de la place.

Ce n'est pas le danger qui détermine le vertige; car, même avec un très grand danger, parfois le vertige est absent. Les bastingages des navires ne sont pas bien hauts; et l'abîme de la mer, dont ils nous séparent, ne recèle pas une mort moins sûre que celui de la place qui est aux pieds de la cathédrale : et, cependant, à se pencher sur le bord d'un bateau, on n'a pas le vertige. Qu'on soit sur une barque ou un grand navire, penché sur le bord, on regarde les vagues sans le moindre malaise, alors qu'il serait très pénible de regarder ainsi un précipice.

Je ne m'explique pas très bien comment il se peut faire que de la nacelle d'un ballon on ne ressente aucun vertige. Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de faire une ascension aérostatique. Le rebord de la nacelle n'était pas bien haut, puisque, en se tenant debout, ce rebord arrivait un peu au-dessus du genou, à peine. En se penchant on pouvait voir, à une profondeur de six à huit cents mètres, les champs, les villages, les routes, les bois. Eh bien!

ni moi, ni mes camarades, nous n'eûmes le moindre sentiment de vertige. Souvent G. Tissandier m'a dit qu'en ballon jamais personne n'a le vertige. C'est là une anomalie que je ne comprends guère. On a prétendu qu'il fallait, pour sentir le vertige, avoir en quelque sorte la notion d'une profondeur, notion qui est exclusivement donnée par les angles rentrans ou saillans, tels qu'on les voit en se penchant du haut de la tour ou d'une cathédrale. Mais cet essai d'explication ne me satisfait pas complètement.

En tout cas, le vertige est une peur véritable, peur tout à fait protectrice, puisque elle tend à nous préserver contre les périls des lieux élevés, sans barrière défensive contre la chute.

C'est un exemple excellent de réflexe psychique : car le vertige de l'abîme réunit toutes les conditions des réflexes psychiques. Il est involontaire, conscient, dépendant du sens de la vue, et variable avec les individus. Il est facilement modifiable par l'éducation et l'habitude. De même qu'on peut s'habituer, ainsi que j'en ai donné mon propre exemple, à cheminer sans frayeur, la nuit, dans une forêt très sombre, de même on peut s'habituer à traverser, sans ressentir le plus léger vertige, de petits échafaudages qui n'ont pas de barrière et qui se balancent au-dessus du sol. Les couvreurs, les pompiers grimpent sur les toits sans émotion; les montagnards se hissent le long des précipices et descendent des glaciers à pic sans que la tête leur tourne. C'est affaire d'exercice et d'habitude. Si l'on veut ne pas avoir le vertige, le mieux à faire est de s'exercer, de s'habituer progressivement à cheminer dans des endroits escarpés, le long d'un précipice, et cette vue finira, avec l'habitude, par devenir tout à fait indifférente.

Rien n'est aussi excusable que le vertige. Le vertige est aussi involontaire et soustrait à la volonté que peut l'être le mal de mer, et il serait bien ridicule d'en faire à qui que ce soit le reproche. Oserait-on dire d'un homme qu'il manque de bravoure, parce qu'il ne peut pas se pencher sur un ravin profond sans que la tête lui tourne et que les jambes tremblent? Certes, parmi les gens qui ont le vertige, on en trouverait de fort braves, ayant commis dans leur vie plus d'un acte d'héroïsme; mais ce courage spécial leur manque, et il ne faut pas leur en vouloir.

J'oserai dire qu'une peur, quelle qu'elle soit, mérite autant d'indulgence que le vertige. Le malheureux qui n'ose pas aller dans une ville où règne le choléra est aussi peu maître de son émotion que celui qui pâlit en face du précipice. Mon indulgence, qu'on jugera peut-être coupable, s'étend à l'un et à l'autre.

L'émotion que détermine un bruit violent, soudain, inattendu,

quoiqu'elle ne soit pas tout à fait de la peur, est un sentiment assez analogue.

Voici un individu tranquillement assis dans son fauteuil et qui rêve, ou qui lit, ou qui cause. Tout d'un coup, une détonation violente, un bruit strident se fait entendre. Alors aussitôt il tressaille, il se lève, comme mû par un ressort, et il est pris d'un grand battement de cœur. On peut dire que c'est là presque le rudiment de la peur. C'est une peur tout à fait simple, un ébranlement physique, une émotion toute viscérale, mais qui n'en retentit pas moins fortement sur l'âme.

Le bruit du tonnerre, en particulier, est très effrayant, et nombre de personnes ne peuvent l'entendre sans ressentir quelque frayeur. Est-ce parce qu'on sait que le tonnerre, c'est la foudre qui apporte la mort? est-ce parce que l'électricité atmosphérique contribue à rendre nerveux et excitable? Est-ce à cause du bruit épouvantable de l'orage? Toujours est-il que l'orage violent, avec le roulement continu du tonnerre, interrompu par les éclats plus retentissans de la foudre qui tombe à quelque distance, effraie facilement.

Les animaux eux-mêmes ont parfois la terreur de l'orage. Les tremblemens de terre et les ouragans, qui dans les pays tropicaux ont une extraordinaire violence, font naître chez certains animaux, notamment les plus intelligens, chiens, chats, chevaux, oiseaux, un sentiment d'angoisse instinctive, qui a été remarqué par tous les voyageurs, depuis Humboldt.

Le bruit fort, strident, soudain, a spécialement le don d'exciter la peur chez les animaux. L'ouïe est par excellence le sens qui sert à la peur. Les animaux carnivores, quoiqu'ils entendent parfaitement, ont peut-être l'ouïe moins fine que les herbivores ou les rongeurs. Les lièvres, les lapins sont sensibles aux bruits les plus faibles et se sauvent aussitôt. Les rats et les souris sont plus timides encore.

Un bruit fort, même quand il n'est pas soudain, cause toujours une sorte de surprise. Il est assez curieux de voir la figure que font différentes personnes quand on annonce qu'on va tirer un coup de fusil. Il y a une sorte d'inquiétude, avec un commencement de clignement des yeux. Et de fait, à un bruit violent, notre peur, — si tant est que ce soit de la peur, — se caractérise par un clignement de l'œil, une sorte de tressautement général avec battement de cœur. Au moment de l'Exposition de 1878, je voyais la figure des visiteurs qui regardaient tomber avec fracas un immense pilon d'acier qui, toutes les deux minutes, mis en mouvement par une machine à vapeur, enfonçait des madriers. A chaque coup de l'immense masse, dont le bruit était retentissant, tous les assistans fermaient les yeux, et je ne pouvais, pas plus que les autres, me

soustraire à ce réflexe. Ce n'est pas là de la peur dans le sens moral du mot. C'est une peur exclusivement physique. Les artilleurs novices, au moment où ils vont tirer un coup de canon, éprouvent, dans l'attente du bruit violent qui va suivre, sinon de la peur, au moins une certaine émotion qui n'en est pas très différente.

La vue de certains animaux peut nous inspirer de la frayeur; mais c'est surtout le bruit qu'ils font qui épouvante. L'ouïe est le sens de la peur. Aussi, la vue, le toucher et le goût nous protègent-ils en général par l'émotion dégoût plutôt que par l'émotion frayeur, qui plus souvent dépend de l'ouïe. Quelquefois, il est vrai, l'émotion dégoût et l'émotion frayeur se ressemblent; un crapaud dégoûte et effraie à la fois; tandis qu'un lion ou une panthère inspireront de l'effroi; mais il est difficile de décider si cet effroi est naturel, ou bien s'il est dû à notre connaissance de la férocité du lion et de la panthère.

L'odeur peut aussi produire de la frayeur. Le cheval tremble épouvanté quand il sent l'odeur de l'éléphant; les chiens se reculent effrayés quand on les met sur la piste du loup; l'odeur du tigre effraie les chevaux.

Probablement, en faisant sur ces répulsions instinctives des observations quelque peu approfondies, on arriverait à constater nombre d'émotions analogues, qui seraient, je m'imagine, fort intéressantes à étudier.

IX.

Si nous passons aux choses qui sont capables d'inspirer de la frayeur, en laissant de côté, bien entendu, celles que nous *savons* menaçantes pour notre vie, nous trouvons trois conditions principales: l'inconnu, l'obscurité, la solitude.

D'une manière générale, ce que nous ne connaissons pas nous fait peur. Un animal qui se présenterait à nous avec des formes tout à fait étrangères à celles que nous connaissons exciterait probablement un vif mouvement de frayeur; mais, à cet égard, l'homme fait, dont la raison corrige les sentimens instinctifs, est un mauvais exemple à donner. C'est l'enfant qu'on doit prendre pour type.

Un enfant qui voit pour la première fois un animal quelconque, surtout de taille un peu notable, est fortement effrayé. Cela est vrai, quelle que soit la nature de l'animal. Un enfant de trois ans, habitué à voir Médor tous les jours, a peur s'il voit Azor qu'il ne connaît pas, puis, peu à peu, il s'habitue, et finit par ne plus en être

effrayé. Il s'habituerait tout aussi bien à un kanguroo ou à un chat-huant.

D'ailleurs il en est de même pour tout ce qui est inconnu de lui, qu'il s'agisse d'une personne, d'un animal ou d'un objet. C'est ce qu'on a assez ingénieusement appelé le *misonéisme* (μῖσος, haine; νέος, nouveau : haine de la nouveauté; on pourrait peut-être dire *néophobie*, expression qui serait plus claire encore comme étymologie). Les enfans et les sauvages, dont l'intelligence est enfantine, ont peur du nouveau. Tout ce qui ne rentre pas dans l'ordre des objets quotidiens est sujet de frayeur ou d'étonnement; de frayeur quand l'objet est de taille élevée et d'allures vives, d'étonnement quand l'objet nouveau est petit et paraît inoffensif.

On pourrait presque dire que cette crainte des formes nouvelles, non connues encore, est caractéristique des intelligences rudimentaires. Les esprits élevés, supérieurs, au lieu de craindre la nouveauté, et de s'en effrayer, la recherchent avidement. Chez le savant, — et tout homme intelligent est plus ou moins un savant, — la curiosité remplace la néophobie. Mais certes la curiosité comporte un certain courage : car toute chose inconnue suppose un danger possible, et il n'y a vraiment sécurité complète que devant les choses bien connues, dont nous avons éprouvé l'innocuité.

Nous nous retrouvons ainsi, par une voie quelque peu détournée, ramené à ce que nous disions plus haut de l'habitude, de l'exercice et du courage professionnel. Ce qui est parfaitement connu, même quand il y a un certain péril, ne peut plus nous effrayer, tandis que ce qui nous est nouveau, même alors que nous savons très bien l'absence de tout danger, comporte une certaine crainte.

Voici deux hommes vivant dans deux civilisations différentes, un Français et un Chinois. Transportons d'un coup de baguette le Chinois en France, dans une ville française. Quoiqu'il sache bien ne pas courir de danger, il sera, tout au moins le premier jour, très effrayé de tout ce qui l'entoure. Peut-être fera-t-il bonne contenance; mais au fond il ne sera pas rassuré. De même, le Français, transporté en Chine, aura de la méfiance, et presque de la crainte. Il se décidera difficilement, malgré tous les conseils qu'on pourra lui donner, à s'enfoncer tout seul, et sans armes, dans les rues populeuses, obscures. Mais, au bout de quelques jours, de quelques semaines tout au plus, il sera devenu tout à fait confiant.

Les animaux qui ont l'habitude de voir souvent l'homme cessent de redouter sa présence. Par exemple, les animaux domestiques n'ont pas peur de l'homme, comme en ont peur les animaux sauvages. Les chevaux, les moutons, les poules, les lapins, lorsqu'ils sont réduits à l'état de domesticité, se laissent facilement approcher. Les moineaux à Paris, les pigeons à Venise, les corbeaux

à Moscou, les aigles au Caire, volent dans les rues les plus fréquentées sans être intimidés par la foule. Les animaux qui n'ont jamais été chassés ni poursuivis n'ont aucune frayeur quand on arrive près d'eux. Darwin rapporte à ce sujet des observations bien intéressantes. Les êtres les plus craintifs sont ceux qui ont été le plus activement poursuivis. Il semble que, par l'hérédité, le caractère d'être farouche et facile à effrayer se transmette aux descendans. Et, en effet, la peur, quand nul ennemi n'est menaçant, n'a aucune raison d'être. Elle n'est explicable que pour les animaux qui, depuis de longues séries de générations, ont eu besoin de se défendre par une fuite rapide contre leurs agresseurs.

La néophobie ne peut donc se rencontrer que chez les êtres qui ont des périls à craindre ou, tout au moins, dont les ascendans ont eu des périls à craindre. Il n'est pas besoin d'insister pour montrer que presque tous les animaux rentrent dans ces conditions. La terre n'est pas un Paradis terrestre, un Eden enchanteur, où tous les êtres, d'une douceur angélique, se respectent mutuellement. Hélas, non! c'est un champ de carnage où se livrent des luttes perpétuelles, où il y a des vainqueurs et des vaincus, des mangeurs et des mangés. Dans les rares régions, — par exemple, les îles solitaires qui avoisinent les pôles, — où, par suite de la prédominance exclusive d'une seule espèce, ces luttes sanglantes n'ont pas lieu, les animaux ne sont pas farouches. Les phoques, les manchots se laissent facilement approcher par les hommes, et alors les marins ou les pêcheurs, avec une imprévoyance barbare et inepte, en font d'inutiles massacres.

On peut dire que les animaux les plus sauvages sont ceux dont les ancêtres ont été poursuivis avec le plus d'acharnement. La peur est donc héréditaire, comme la plupart de nos sentimens. Il est même vraisemblable que la *faroucherie* des animaux (néologisme qu'on me permettra, j'espère) se conforme aux moyens d'attaque de leurs ennemis. Les vieux chasseurs se souviennent du temps où, les armes ayant une portée moindre, le gibier était moins farouche (les perdreaux notamment), tandis que maintenant, sauf le cas de surprise, ils se lèvent toujours à des distances plus grandes qu'autrefois, à 30 ou 40 mètres environ du chasseur, ce qui est à peu près la portée de nos armes modernes.

En un mot, tout ce qui est nouveau inspire une méfiance qui est le commencement de la peur.

L'orateur qui va parler devant un grand auditoire est d'autant plus effrayé qu'il connaît moins quel sera l'auditoire devant lequel il va parler. Ce qui est très effrayant, c'est d'avoir devant soi une foule énorme dont on ignore les sentimens.

La timidité, qui est une sorte de peur, — analogue à la peur par

amour-propre des orateurs et des acteurs, — est d'autant plus forte qu'on ignore davantage dans quel milieu on se trouve. L'homme le plus timide ne sera pas timide avec son ami intime. Il deviendra gauche, hésitant, embarrassé, effrayé, dès qu'un visage nouveau sera devant lui ; à plus forte raison, s'il a à comparaître devant une réunion d'hommes ou de femmes qu'il ne connaît pas.

Plus l'inconnu est inconnu, plus la peur est intense. Aussi, quand il s'agit de phénomènes qu'on dit surnaturels, encore qu'il n'y ait pas de phénomènes surnaturels, la terreur est très grande. Tout ce qui est fantômes, spectres, revenans, habitans de l'autre monde (tout à fait inconnu), est fait pour inspirer l'épouvante. Les petits enfans ont peur de Croquemitaine et de l'Ogre, parce que Croquemitaine et l'Ogre sont des êtres surnaturels, étranges, plus grands que nature, et différens de tout ce qu'ils ont connu jusqu'ici (1). De même, les hommes faits, paysans ou citadins, hommes cultivés ou rustiques, sont très capables d'avoir peur des spectres. Que l'on affirme à quelqu'un qu'il va se trouver vis-à-vis d'un fantôme, et le plus brave sera effrayé s'il parvient à croire que la menace est sérieuse. Quoi de plus effrayant, en effet, qu'un être qui ne craint ni le fer ni le feu, qui se rit de tous les obstacles, et dont la puissance invincible, supérieure aux forces humaines, dépasse les limites du monde de chaque jour, auquel nous sommes habitués !

Conduisez un homme, même très brave, dans une maison hantée par des fantômes pour qu'il y passe une nuit tout seul ; si cet homme croit réellement, — c'est cela même qu'il est difficile de croire, — qu'il sera visité par un fantôme, eh bien ! je suis convaincu que cet homme très brave ne s'endormira pas tranquillement : j'en suis tellement persuadé que, s'il s'endort en paix, gardant tout son sang-froid, je m'imaginerai que son courage est dû à ce qu'il n'ajoute pas foi aux revenans et qu'il ne verra là qu'une plaisanterie.

L'inconnu est la principale cause de la peur. Cela nous explique comment l'obscurité contribue tant à redoubler, et même à créer notre peur.

(1) Combien il est dangereux de parler aux enfans de ces êtres fantastiques ! Certes, il ne faut pas proscrire de leurs lectures les contes qui charment et développent l'imagination. Mais en même temps on doit leur répéter que les Croquemitaines n'existent pas. Cela ne les empêchera pas de goûter à ces histoires un plaisir aussi vif que s'ils croyaient à leur réalité. Il faut s'efforcer d'écarter de l'intelligence des enfans tout ce qui développe le côté effrayant des contes de fée. La peur est une émotion malsaine, quoique tutélaire, qu'il faut s'abstenir de faire naître ou d'entretenir dans l'esprit des enfans. Bien des maladies sont dues à la peur ; et bien des enfans peureux et nerveux sont devenus, par la peur, — cercle vicieux redoutable, — plus peureux et plus nerveux encore.

En effet, l'obscurité, c'est l'inconnu. La vue est de tous nos sens celui qui peut le mieux nous renseigner sur ce qui nous entoure. Aussi, quand la vue ne peut s'exercer, nous sentons-nous forcément inquiets, troublés. Un homme chemine dans la campagne en plein jour. Il peut voir tout ce qui est autour de lui; nul ennemi, nul danger ne peut se dérober à ses regards, et il marche hardiment; il n'a pas peur. Mais, s'il est dans une forêt épaisse, au milieu de la profonde obscurité de la nuit, il se rend compte, vaguement et sans se l'avouer à lui-même, que les périls les plus graves peuvent être à deux pas de là : un agresseur, un animal féroce, un fantôme, une fondrière; que sais-je? il ne songe même pas à ces périls, qui sont sans doute imaginaires. Il a peur tout simplement, sans cause, sans que rien puisse justifier sa peur. Mais cette peur, qui parfois n'est pas légitime, s'explique très bien par l'obscurité. L'obscurité l'empêche de voir, de connaître, et la masse d'ombre qui s'étend autour de lui recèle l'inconnu, c'est-à-dire le danger, c'est-à-dire l'épouvante.

Les enfans, les femmes nerveuses, d'un naturel plus excitable, sont sensibles à cette influence de l'obscurité plus que les hommes faits, qui savent par le raisonnement mieux corriger leurs sensations. Mais il n'est, je crois, personne qui puisse se soustraire complètement à l'inquiétude de l'obscurité profonde. Faire rester un homme, même brave, dans un endroit qui lui est tout à fait inconnu, alors que l'obscurité est complète, c'est l'exposer assurément à avoir peur. Vainement il essaiera de penser avec calme et de suivre méthodiquement le fil de ses idées, il ne sera pas le maître absolu de son attention, et des images peu rassurantes viendront traverser son esprit; car l'inconnu, tout à fait inconnu, qui l'entoure, lui imposera l'idée du danger.

Il en est d'ailleurs des animaux comme de l'homme. Tous les cavaliers savent que, pendant la nuit, les chevaux sont très faciles à effrayer, surtout quand la route ne leur est pas connue. Ils ne s'avancent qu'avec méfiance, dressant constamment les oreilles, et le moindre bruit les fait tressauter.

Enfin une dernière condition contribue plus que toutes les autres à augmenter la peur, c'est la solitude.

En effet, la solitude est une condition assez anormale. L'homme est avant tout un animal sociable; et il ne peut efficacement se protéger, se défendre, que s'il est soutenu par quelques-uns de ses semblables. Isolé dans la nature, l'homme serait bien vite écrasé par des forces supérieures, s'il n'avait compris la puissance de l'association. De là ce besoin de société qui fait qu'un danger partagé est affronté presque gaîment et résolument, alors qu'un danger auquel on est exposé tout seul est parfois intolérable.

Il va sans dire que nous laissons de côté l'influence de l'amour-propre ou de la fausse honte, qui ne sont pas cependant sans jouer un rôle, car bien souvent nous arrêtons les effets de la peur afin qu'on ne soit pas témoin de notre lâcheté. Si nous n'étions vus de personne, peut-être ne serions-nous pas braves. Au dire de tous les hommes qui ont couru de vrais dangers, le courage solitaire, qui n'a ni spectateurs ni admirateurs, est le plus difficile et le plus rare.

Ce qui rend la solitude propre à augmenter la peur, c'est qu'on ne se sent protégé par personne. Et alors, à moins d'avoir en soi une extrême confiance (ce qui est rare, quand on est en présence d'un péril inconnu), le sentiment du délaissement devient vraiment atroce. Peu importe que notre peur soit justifiée ou non, elle devient très intense quand nous nous savons absolument isolés. La compagnie de quelqu'un, fût-ce d'un enfant, fût-ce d'un infirme, suffit pour rassurer.

A vrai dire, le signe le plus manifeste de la solitude, c'est le silence. Il est certain qu'un profond silence, une obscurité profonde sont des conditions essentiellement favorables à la peur. Je le répète, il faut être brave et vraiment brave pour résister à cette triple épreuve de l'inconnu, de l'obscurité et de la solitude avec silence. Le moins poltron des hommes ne sera pas sans quelque émotion. Que dans ce silence un bruit connu vienne à se faire entendre, le chant d'un oiseau, la sonnerie d'une horloge, le bruit de la mer ou du vent, le roulement d'une voiture, et surtout une voix humaine, quel soulagement ! On reprendra courage ; on ne se sentira plus isolé, perdu dans la solitude et jeté dans un monde inconnu (1).

Qu'on me permette, pour terminer, de rapporter un récit dû à la plume d'un littérateur russe de mes amis, récit qui me paraît bien réunir toutes les conditions propres à faire naître l'effroi.

Serge et Nicolas, jeunes étudians, projettent d'aller passer la nuit dans une maison hantée par un fantôme et, pour cette cause, abandonnée depuis longtemps. Le soir, à huit heures, Serge va chercher Nicolas, le fait monter dans sa troika, et tous deux vont, à

(1) Chez certains individus dont l'intelligence n'est pas très solide, il y a une frayeur invincible déterminée par la solitude des grands espaces. Tel ne peut être dans la rue, ou en plein champ, sans être pris d'une folle frayeur. C'est ce qu'on a appelé l'*agoraphobie*. On a décrit aussi, chez certains aliénés, une autre frayeur toute différente qu'on appelle la *claustrophobie* ou peur des espaces clos. Peut-être à un examen approfondi, trouverait-on dans l'organisme mental normal de chacun de nous le germe et le rudiment de ces déviations pathologiques.

quelques verstes de Moscou, dans la maison déserte. Ils entrent dans la maison, pénètrent dans la pièce hantée, et s'installent le plus commodément qu'ils peuvent pour y bien passer la nuit. Ils ont allumé leur lampe, ils ont des livres, une bouteille de champagne ; et, comme ils sont braves et incrédules, nul autre sentiment ne les agite qu'une petite émotion qui n'est peut-être pas sans quelque agrément. Nicolas se met dans un grand fauteuil pendant que Serge lui fait la lecture. Cependant l'heure marche. C'est à minuit que doit venir le spectre. Il est onze heures ; onze heures un quart. Serge, jusque là tout à fait rassuré, commence à ressentir un vague sentiment d'inquiétude : il regarde Nicolas, qui dort tranquillement. — Onze heures et demie. — Nicolas dort toujours. d'un sommeil difficile à comprendre en ce moment critique. Serge commence à devenir tout à fait inquiet. Il essaie de réveiller Nicolas qui, alourdi par le sommeil, ne répond pas aux instances de son ami, se retourne sans mot dire et continue à dormir profondément. Alors la terreur de Serge augmente. — Onze heures trois quarts. — Oui vraiment, le fantôme va venir, et Serge se sent envahi par une angoisse indicible qui croît à chaque minute. De nouveau il presse Nicolas, le secoue de toutes ses forces, l'appelle avec toute l'énergie du désespoir : mais c'est en vain, Nicolas ne répond pas. Et l'heure marche toujours. Et la terreur augmente à chaque minute. Tout d'un coup la lampe s'éteint. Dans l'obscurité la figure de Nicolas prend une teinte blafarde, phosphorescente. Nicolas a disparu. Celui que Serge essaye de secouer, ce n'est pas son ami, son camarade, son défenseur ; c'est le spectre lui-même qui se dresse hideux, tout debout.

Voilà, je pense, toutes les conditions requises pour que la terreur soit complète, et je ne souhaiterais pas, même au plus brave, d'en faire l'épreuve.

X.

Envisageons dans leur ensemble les symptômes et les causes de la peur. Nous pourrons comprendre avec plus de netteté la loi simple qui réunit tous les faits.

Tous les êtres vivans sont organisés pour vivre. Qu'ils soient intelligens ou non, consciens ou non, ils doivent vivre ; et toutes leurs émotions, tous leurs actes sont conformes à ce grand devoir.

De là ces émotions protectrices, ces réflexes protecteurs, qui font fuir le danger, sans que l'intelligence et la conscience aient besoin d'intervenir. La peur est un de ces réflexes de protection.

Elle fait que l'animal ou l'homme, en présence d'un objet inconnu, ou excités par un bruit soudain, ou stimulés par la vue de certains objets, ressentent l'émotion de la peur, et répondent à l'excitation par les réactions de la peur.

Ces réactions sont la fuite ou l'immobilité. Elles sont diversement utiles. La fuite sert à ceux qui sont rapides; l'immobilité sert à ceux qui peuvent se cacher et dissimuler leur présence. Aussi la peur peut-elle tantôt exciter la fuite, tantôt, si elle est plus intense, paralyser les mouvemens.

Chez l'animal, l'émotion de la conscience ne nous est guère connue; mais nous savons bien ce qu'elle est chez l'homme. C'est un sentiment pénible, une angoisse cruelle, que ni la volonté, ni l'attention ne peuvent vaincre.

L'homme, dont l'intelligence peut atteindre aux causes et aux lois des phénomènes, l'homme sait qu'il doit vivre, — il ne sait guère pourquoi, — et l'amour de la vie est solidement enfoncé en lui, si bien que tout ce qui offense la vie, — c'est-à-dire la douleur et la mort, — sera motif de frayeur. Si l'on a peur, c'est parce que l'image de la douleur et de la mort est là, et que notre être tout entier a une répulsion profonde de la douleur et de la mort.

Ainsi l'animal n'a que des peurs irraisonnées, irréfléchies, dues à une longue hérédité. Mais l'homme, outre ces frayeurs instinctives, est capable de comprendre les périls qui le menacent; et alors il a la peur de la mort et la peur du danger. L'animal a peur sans savoir pourquoi. L'homme, quoique ayant, lui aussi, peur sans savoir pourquoi, se rend compte parfois que sa peur est due à la mort qui le menace.

La peur est donc en dernière analyse une protection contre la mort. Mais, quelque salutaire qu'il soit, ce sentiment que la nature nous a inspiré doit être énergiquement combattu: c'est une émotion d'ordre inférieur qu'il faut tâcher de dominer et de soumettre aux conditions morales de notre existence.

Il faut s'efforcer de se vaincre soi-même, et de remplacer les images de terreur par d'autres images supérieures, qui peut-être triompheront de la peur, l'oubli de soi-même, l'abnégation, le devoir. Certes ces idées ne seront pas sans utilité; mais peut-être un moyen plus efficace, — quoique plus humble, — est de s'habituer au danger, et d'envisager souvent, aussi souvent que possible, sans bravade, mais sans tristesse, l'image de la mort qui nous attend tous les uns et les autres.

CHARLES RICHET.

UNE

AMBASSADE AU MAROC

II[1].

LA VIE FÉODALE. — DERNIÈRES JOURNÉES DE MARCHE.

V. — LA VIE FÉODALE.

En me réveillant à quatre heures du matin au bord du Sbou, je ne fus pas surpris de me trouver enveloppé dans un brouillard opaque. Je commençais à m'habituer au climat du Maroc; ayant rencontré partout une humidité pénétrante, je ne pouvais être étonné qu'elle fût plus épaisse encore qu'ailleurs sur les rives du plus grand fleuve du pays. Nous partîmes, sinon avant le lever du jour, du moins avant qu'il fît clair, tant la brume répandait d'obscurité sur la campagne. Nos cavaliers semblaient glisser dans les ténèbres, comme les ombres impalpables des champs Élysées de Virgile. Nous marchions vers le territoire de la tribu des Beni-Ah'sen, où nous devions camper près de la k'oubba de Sidi-Gueddar, un saint fort célèbre au Maroc, car c'est lui qui annonça aux deux premiers princes de la dynastie actuelle qu'ils monteraient sur le trône et deviendraient maîtres de la contrée. Les Beni-Ah'sen ont la plus déplorable réputation ; ils passent pour les plus déterminés voleurs

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

du Maroc, ce qui est assurément beaucoup dire ; nous allions donc entrer dans une contrée réellement barbare, où il est parfois aventureux de pénétrer. Quoique nous n'eussions, quant à nous, d'autre danger à courir que celui de nous voir enlever un cheval ou un mulet, nous pouvions nous donner la facile émotion du danger en nous rappelant toutes les histoires et toutes les légendes qui courent sur le compte des Beni-Ah'sen. J'y songeais donc tout en avançant, lorsqu'à peu de distance du Sbou, je distinguai, dans le brouillard qui commençait à se déchirer, une rangée de cavaliers beaucoup plus nombreux, beaucoup plus imposans que ceux qui venaient d'ordinaire à notre rencontre. Étaient-ce des ennemis? Allions-nous être attaqués? Hélas! non, c'était notre escorte journalière qui nous attendait. J'ai déjà expliqué qu'à mesure que nous passions d'une tribu à une autre, les différens caïds venaient au-devant de nous avec leurs goums, veillaient à notre sécurité dont ils étaient responsables, et ne nous quittaient que lorsqu'ils nous avaient remis entre les mains des caïds voisins. La cérémonie ne manquait pas d'uniformité. En approchant des frontières d'une tribu, nous apercevions une cinquantaine de cavaliers, parfois une centaine, disposés en ligne de front, comme s'ils avaient fait une sorte de faction. En avant de la ligne se tenaient le caïd et son califa, tous deux armés, comme leurs soldats, d'un fusil soigneusement enveloppé d'une gaine rouge. Dès que nous arrivions près d'eux, le caïd et le califa s'approchaient de M. Féraud, lui donnaient une poignée de main, baisaient tendrement la leur lorsqu'elle avait touché la sienne, puis se plaçaient l'un à droite, l'autre à gauche du *bachadour* (c'est ainsi que les Marocains traduisent le mot ambassadeur), tandis que les autres cavaliers suivaient en désordre derrière nous. A peine avaient-ils pris place des deux côtés de M. Féraud que le caïd et le califa se débarrassaient de leur fusil respectif, et le confiaient à un soldat qui le portait cérémonieusement avec le sien propre ; car, sauf au moment du combat, il ne convient pas à des chefs de s'embarrasser de leurs armes. Au reste, notre escorte ne se bornait pas à nous accompagner en désordre. Tout le long de la marche, elle se livrait à de bruyantes fantasias. Mais la fantasia marocaine est bien loin d'avoir la variété, l'élégance, l'imprévu de la fantasia tunisienne et algérienne. Elle est d'une monotonie dont on se fatigue vite. Lorsque, pendant deux ou trois jours, on a vu une dizaine de cavaliers se mettre en ligne à droite ou à gauche de votre route, courir à bride abattue, s'arrêter brusquement en poussant des cris et en tirant des coups de fusil, on est absolument blasé sur un plaisir aussi peu changeant. En cela comme en toutes choses, j'ai constaté l'éclatante infériorité des Marocains

comparés aux autres Arabes du nord de l'Afrique : leurs jeux même sont vulgaires, sans imagination, sans élan, sans originalité ; on y sent la médiocrité d'une race en décadence qui a perdu ses qualités d'autrefois, qui s'est immobilisée dans le passé, chez laquelle la routine a tout envahi.

Il va sans dire que, si j'appelle les Marocains des Arabes, c'est que j'écris ici sans la moindre prétention d'exactitude scientifique, me servant du langage ordinaire pour éviter de me donner des airs prétentieux. Les Arabes sont extrêmement rares au Maroc ; ce qui domine dans ce pays, ce sont ces races libyenne ou berbère, que les premières migrations orientales ont déjà trouvées établies sur toute la côte septentrionale de l'Afrique, du littoral jusqu'au Sahara, et qui forment encore là, plus qu'ailleurs, la masse principale de la population. M. Tissot, qui, lui, était un savant, s'était appliqué à rechercher sous les noms des peuplades antiques, les tribus du moyen âge et d'aujourd'hui. Il me suffira d'expliquer que la plupart des Marocains sont ce qu'on appelle dans le pays des *Imazighen*, c'est-à-dire des Berbères, et, pour être mieux compris, j'ajouterai que *Imazighen*, les Berbères, est le pluriel d'*Amâzigh*, un Berbère ; au féminin, une Berbère se dit : *Tamâgiht*, et les Berbères : *Tamazighen*. Ceci donné à la science, je reviens à l'escorte de cavaliers qui nous attendait, l'arme au bras, à quelque distance du Sbou. Je répète que je n'en avais pas encore rencontré d'aussi nombreux, et, en approchant davantage, je constatai également que c'était la plus brillante que nous eussions eue jusqu'ici. Le milieu de la ligne, où se tiennent le caïd et son califa, est toujours occupé par les plus beaux cavaliers ; à mesure qu'on descend du centre aux extrémités, il se produit, dans la qualité des hommes et des montures, une décadence des plus amusantes ; au centre, les chevaux hennissent et se cabrent sous les plus jeunes, les plus riches, les plus étincelans représentans de la tribu ; aux extrémités, des gens en guenilles, ramassés on ne sait ou pour faire nombre, des vieillards décrépits, des esclaves sordides se tiennent modestement accroupis sur de pitoyables haridelles, parfois sur de simples mulets. Je n'ai rien vu au Maroc de plus élégant que le groupe central de notre escorte du Sbou. Il y avait là une dizaine de cavaliers dont les selles me paraissaient ravissantes de coloration ; les unes étaient toutes rouges, les autres toutes bleues, d'autres toutes jaunes, d'autres toutes vertes, mais ces rouges, ces bleus, ces jaunes et ces verts avaient une extraordinaire intensité. Le poitrail des chevaux était recouvert d'une sorte de plastron brodé d'or sur ces fonds étranges, plastron attaché à la selle au moyen d'une plaque émaillée, quelquefois admirable. La bride, de la même couleur que la selle, se terminait,

sous la tête des chevaux, par un énorme gland toujours, lui aussi, de couleur uniforme. Enfin, sous les selles, une dizaine de couvertures disposées les unes au-dessus des autres semblaient n'avoir été placées là que pour faire sortir de la croupe des chevaux une frange d'écume blanche, qui donnait plus de valeur encore à la vivacité de ces tons ardens. J'ai eu un instant l'éblouissement de l'Orient. Mais cette magnifique escorte nous a quittés trop tôt, et nous a laissés seuls sur le territoire des Beni-Ah'sen. Là, personne ne venant à notre rencontre, nous allâmes camper, en vue de la k'oubba de Sidi-Gueddar, sur une plate-forme desséchée située au bord de l'oued Rdem, à la lisière d'un gros village qui nous paraissait à peu près désert.

Il l'était, en effet, ce qui nous fut expliqué bientôt. Il n'y restait plus que les femmes, quelques vieillards et des enfans, tous parfaitement laids, sales et farouches, ainsi qu'il convenait à des spécimens de la plus détestable tribu marocaine. Cette tribu était en guerre contre la voisine des Zemmour-Chleuh', et tous les hommes valides combattaient au loin. Le sujet de la querelle rappelait la guerre de Troie. Un Zemmour-Chleuh' avait enlevé, paraît-il, à son mari une femme des Beni-Ah'sen, ce qui prouvait certainement, à en juger par les spécimens du beau sexe de cette tribu que nous avions sous les yeux, qu'il était affligé du plus mauvais goût. Mais que de malheurs peut entraîner un pareil défaut! Deux combats avaient déjà été livrés par les Beni-Ah'sen aux Zemmour-Chleuh'. Dans le premier, s'il faut en croire les récits du douar près duquel nous campions, seize Zemmour avaient été tués et quarante dans le second. Naturellement, les pertes des Beni-Ah'sen ne s'élevaient qu'à quatre ou cinq hommes. Mais je n'ai pu recueillir que la version des Beni-Ah'sen : qui sait si la proportion des tués de chaque tribu n'était pas renversée dans les récits des Zemmour-Chleuh'? Quoi qu'il en soit, les Beni-Ah'sen affirmaient qu'ils avaient coupé les cinquante-six têtes ennemies et qu'ils les avaient envoyées au sultan, lequel s'était montré fort satisfait de ce don sanglant. Ceci n'avait rien que de vraisemblable. La tribu des Zemmour-Chleuh' est une de celles qui ne reconnaissent guère l'autorité du sultan, ou plutôt qui ne la reconnaissent que lorsque le sultan leur fait la guerre et campe sur leur territoire. Or, on annonçait que Moula-Hassan préparait précisément une campagne contre les Zemmour-Chleuh', chez qui il se proposait d'aller accomplir sous peu une de ces razzias gigantesques par lesquelles s'affirme, dès qu'il se sent le plus fort, son pouvoir sur ses sujets révoltés. Il devait donc lui être très agréable d'apprendre que les Beni-Ah'sen lui mâchaient en quelque sorte la besogne en affaiblissant les Zem-

mour-Chleuh'. Plus je m'initiais aux mœurs du Maroc, plus j'étais frappé de la ressemblance parfaite qui existe entre ce pays et nos sociétés européennes du moyen âge. Il est dominé par une sorte de féodalité parfaitement indépendante, qui est bien loin de reconnaître le sultan pour chef. L'autorité de celui-ci est purement nominale sur les deux tiers de ce qu'on appelle son empire. La plupart des tribus, — je parle du moins de celles du nord, car il n'en est plus de même de l'autre côté de l'Atlas, — s'inclinent devant son prestige religieux; elles voient en lui le descendant du Prophète et consentent à faire figurer son nom dans la prière du vendredi. Mais, politiquement, beaucoup d'entre elles, et ce sont bien entendu les plus guerrières, ne veulent avoir aucun rapport avec le sultan; elles n'acceptent pas de fonctionnaires nommés par lui, ou, si elles les acceptent, c'est comme fonctionnaires fainéans, tout à fait dépourvus d'autorité; elles ne lui paient pas d'impôt; tout au plus lui envoient-elles parfois, non comme une redevance, mais comme un don pieux fait au successeur de Mahomet, comme une sorte de denier de Saint-Pierre musulman, une somme dont elles fixent à leur gré le montant. Quant aux tribus soumises, elles ne le sont bien souvent qu'à la manière des vassaux du moyen âge. Elles doivent au suzerain des secours pécuniaires et militaires qu'elles lui fournissent à l'occasion; mais, d'ailleurs, elles s'administrent elles-mêmes à leur gré, sous la direction de leurs caïds, qui ne reçoivent du sultan qu'une investiture honorifique. Ce dernier n'est maître absolu que dans son domaine propre, c'est-à-dire dans les grandes villes et autour d'elles, comme le roi de France au moyen âge, qui n'était, en somme, que le premier et le plus fort des seigneurs de la contrée.

Ce qui me charme le plus dans les voyages, c'est de retrouver ainsi, vers cette fin du XIXe siècle, presque à la porte de l'Europe, les mœurs, les institutions, l'organisation sociale et politique des siècles passés. A cet égard, je n'avais encore rien rencontré qui me satisfît autant que le Maroc. A part quelques détails tout extérieurs, détails de costume ou d'armement, on y vit en plein moyen âge. C'est une résurrection de ces époques lointaines qui excitaient si vivement la curiosité publique, il y a peu de temps encore, avant l'invasion du naturalisme et de la « modernité, » aux beaux jours où cet admirable Walter Scott, hélas! aujourd'hui si méconnu, charmait toutes les imaginations par ses romans d'un merveilleux et inépuisable intérêt. Quant à moi, dont ils ont nourri la jeunesse et qui me propose bien de les relire encore, avec la même passion, en cheveux blancs, j'ai cru assister à l'un d'entre eux le lendemain de mon séjour chez les Beni-Ah'sen. Nous avions eu une nuit agitée; dans la crainte que quelques-uns de ces célèbres vo-

leurs de la tribu, subitement revenus pour cela de la campagne contre les Zemmour-Chleuh', ne nous enlevât une des trois jumens que nous conduisions au sultan, jumens dont la réputation méritée s'était déjà répandue dans tout le pays, nous avions voulu faire garder le camp par les soldats français. Mais le caïd raha, indigné de cet affront, nous avait suppliés de lui laisser le soin de notre sécurité, dont il avait l'entière responsabilité, et, pour nous rassurer complètement en nous donnant la preuve qu'ils faisaient bonne garde, ses hommes avaient fait toute la nuit un tel vacarme qu'aucun de nous n'avait pu fermer l'œil. Au point du jour, nous étions à cheval, nous dirigeant vers une chaîne de montagnes dont le profil nous était apparu à l'horizon toute la journée précédente. Une escorte, venue je ne sais d'où et appartenant à je ne sais quelle tribu, nous avait rejoints dès le début de notre marche. Partout autour de nous, les glaïeuls, les pâquerettes blanches et jaunes, les mauves rouges, de nombreuses labiées et papilionacées s'étendaient en gais et clairs tapis. La montagne, que veloutaient les rayons du soleil naissant, était zébrée de grandes plaques alternativement dorées et blanches, formées tantôt par des massifs de petits soucis, tantôt par des déchirures de la terre végétale, qui laissaient apparaître la roche crayeuse, pareille de loin à de la neige. Nous allions quitter enfin l'éternelle monotonie de la plaine : mon cœur de montagnard en tressaillait de joie! Bientôt, en effet, la montagne s'ouvrit devant nous et nous pénétrâmes dans un défilé aride et grimpant, Bab-Tsiouka, qui nous conduisait vers une région bien différente de celle que nous venions de traverser, une région de collines fleuries et de fraîches vallées dominées par de hautes cimes sèches et dénudées. A la descente du défilé, nos cavaliers, répandus sur les deux flancs de la montagne, notre longue caravane, circulant avec lenteur dans l'étroit sentier creusé par les passans en ce lieu poétique, formaient un délicieux tableau à la Fromentin. Mais à peine étions-nous au pied de la montagne, que notre escorte s'éloigna de nous, sans nous accompagner, suivant la coutume, jusqu'à l'escorte prochaine, qui se tenait, l'arme au bras, à un kilomètre environ. Le caïd raha s'empressa de nous expliquer qu'elle n'agissait point ainsi par manque d'égards envers nous, mais uniquement parce que la tribu à laquelle elle appartenait était en mauvais termes avec la tribu voisine chez laquelle nous allions entrer, celle des Ouled-Delim (Delim signifie le mâle de l'autruche), des fils de l'autruche. Nous comprîmes aisément un scrupule aussi naturel; mais nous pûmes faire la réflexion que l'autorité du sultan n'imposait point la paix à ceux qui se soumettaient à elle. Voilà deux tribus qui reconnaissent le pouvoir de Moula-

Hassan, qui combattent avec lui côte à côte dans ses expéditions; cela ne les empêche point d'être en lutte l'une contre l'autre et de se traiter en ennemies. Et il y a en Europe des personnes qui parlent du gouvernement du Maroc comme d'un gouvernement européen! Et il y en a qui s'imaginent que le sultan n'a qu'à donner des ordres pour faire tout ce qui lui plaît dans son pays! On parle sans cesse de son despotisme : on ne soupçonne pas combien il est limité en étendue, s'il ne l'est pas en intensité! Quoi qu'il en soit, nous marchâmes sans escorte vers les Ouled-Delim, qui nous attendaient immobiles, n'ayant garde de mettre le pied sur le territoire de leurs adversaires, ce qui aurait peut-être amené, sous nos yeux mêmes, une rixe sanglante. Le goum des Ouled-Delim était considérable; mais nous savions que le chef de la tribu, le caïd Embarek-ben-Chelieh, était un vieillard, et nous ne fûmes pas médiocrement surpris, en arrivant près de la ligne des cavaliers, de voir qu'elle était commandée par un jeune homme borgne, lourd et sans grâce, et par un enfant qui n'avait certainement pas plus d'une douzaine d'années. Tous deux étaient les fils du cheik Embarek : ils nous dirent que, si celui-ci n'était pas venu à notre rencontre, c'est que, dévoré d'une fièvre persistante, il était obligé, depuis de longs mois, de rester enfermé chez lui. Nous acceptâmes une si bonne excuse et nous nous mîmes en route. Le jeune homme borgne s'était placé à côté de M. Féraud; quant à l'enfant de douze ans, il était resté à la tête du goum, qui se tenait sur le revers de la colline, la vallée étant entièrement occupée par notre convoi. C'était un singulier type, très laid, et cependant tellement intéressant qu'on ne pouvait le quitter des yeux dès qu'on l'avait vu une première fois. Il montait un gros cheval, qu'il maniait avec une singulière aisance et non sans coquetterie, cherchant à l'exciter, à le faire se cabrer, à l'enlever au galop dans les endroits les plus difficiles. Son corps, grêle et fluet, enveloppé d'un vêtement blanc, en partie recouvert d'un manteau brun, se soulevait crânement au-dessus de l'énorme bête. Sa tête ressemblait d'une manière frappante à celle d'un Japonais : il en avait le teint jaunâtre, les yeux très noirs et relevés sur les côtés, le nez également relevé, la bouche fine et dure. Sa tête était absolument nue; seulement, la tribu des Ouled-Delim étant amâzigh, sur son oreille droite pendait la mèche tressée qui, chez les Berbères du Maroc, comme chez les Égyptiens d'autrefois, est le signe de la jeunesse. Par un raffinement de coquetterie, cette mèche ne se détachait pas directement du crâne; elle était entourée d'une plaque de cheveux ébouriffés avec art, en sorte qu'on eût dit une toque élégante terminée par un gland retombant presque jusqu'au cou. Je ne sais trop ce qu'il fallait penser de la

physionomie de ce singulier enfant : était-elle dédaigneuse, ironique, barbare, farouche, ou simplement inintelligente? Elle était peut-être tout cela à la fois, mais elle avait une sauvagerie un peu bestiale, dont le mystère ne manquait point de séduction. Tout le goum suivait les ordres de ce petit être fantasque, qui commandait d'une voix grêle, courte et acerbe. Il marchait, toujours accompagné d'un gros nègre, superbe cavalier, qui lui tenait son fusil, le lui passait au moment des fantasias, lui donnant la poudre pour le charger, et semblait veiller à tous ses mouvemens avec la vigilance d'un serviteur de confiance. C'était évidemment un esclave attaché au fils préféré du vieux cheik, répondant de sa vie sur la sienne, lui consacrant des soins que rien ne pouvait distraire. L'enfant lui faisait faire de terribles chevauchées; car, bien qu'il jetât sur nous des regards fort méprisans, voyant que nous le considérions avec intérêt, il tenait évidemment à nous éblouir par sa hardiesse. Aussi, quoique la route fût détestable, il commandait sans cesse de nouvelles fantasias, auxquelles il prenait toujours la première part. On le voyait gravir au galop les collines, puis les redescendre à une allure encore plus vive, avec sa ligne de cavaliers, poussant son cri de guerre et tirant son coup de feu, tandis que les chevaux, se cabrant sur la pente, paraissaient prêts sans cesse à se dérober. Mais je dois dire que le fusil du jeune chef devait être des plus médiocres, car il lui arrivait souvent de rater. Alors, il fallait voir de quel air de fureur mal contenue l'enfant se tournait vers le pauvre nègre, qui ne pouvait répondre que par une mine piteuse à ces marques trop évidentes de colère et d'indignation.

Vers dix heures du matin, nous arrivâmes chez le cheik Embarek, et nous campâmes en face de sa maison, sur une colline toute couverte de petits soucis frémissans sous la brise du matin. En face de nous s'élevaient les premières montagnes du Djebel-Zerhoun, où le fondateur de l'empire du Maroc, le fameux Moula-Edriss, trouva son premier refuge, et, tout autour de nous, d'autres montagnes s'étendaient aussi loin que la vue pouvait porter. Comme elles étaient absolument nues, sans forêts, sans villages, du moins apparens, sans rien qui cachât leurs croupes tourmentées, on eût dit une mer de vagues énormes subitement figée sous la main d'Allah. Ce qui complétait la ressemblance, c'est le ton bleuâtre que la couleur réfléchie du ciel répandait sur elles, et qui n'était interrompu que par ces grandes déchirures blanches où apparaissaient, sous la terre végétale éboulée, les fonds crayeux, qu'on eût pris pour l'écume de ce gigantesque et sublime océan. La maison du cheik Embarek était dans la vallée, au pied de la colline où nous cam-

pions. A voir l'espace qu'elle couvrait et le peu qu'occupait le village à côté d'elle, on sentait bien que c'était là une demeure seigneuriale remplie de vassaux, à la fois citadelle, lieu de réunion, siège du véritable pouvoir qui dominait le pays. Nous allâmes, dans l'après-midi, rendre visite au caïd, et cette impression devint plus vive encore. On nous introduisit d'abord dans une cour arabe au milieu de laquelle coulait un jet d'eau. Cette cour servait d'écurie; les chevaux du goum y étaient attachés, les deux jambes de devant entravées, restant là à la belle étoile, sans autre toiture que le ciel. Toutes sortes de bagages étaient entassées dans les coins; des femmes lavaient dans le bassin du jet d'eau, d'autres tissaient des étoffes sous une sorte de hangar; des serviteurs se pressaient à leur besogne; il y avait là une vie, un mouvement, qui indiquaient une vaste agglomération d'hommes. Nous ne devions pas visiter toute l'habitation, qui, outre le logement des femmes, en contient assez d'autres pour donner asile à des centaines de guerriers. On nous fit monter dans le salon de réception, composé de deux salles longues réunies entre elles par une porte en ogive d'une véritable élégance: la première était réservée au personnel de la maison; dans la seconde, où on avait disposé, le long des murs, des coussins à notre usage, le cheik Embarek était accroupi sur une sorte de grand matelas. Il suffisait d'entrer dans cette chambre, toute imprégnée de l'odeur de la fièvre, pour être convaincu que ce n'était pas par mauvaise volonté que le vieux cheik n'était pas venu à notre rencontre; on en était plus persuadé encore dès qu'on l'avait aperçu lui-même. C'était un vieillard encore très droit, qui eût été beau s'il n'eût point été ravagé par la maladie : le contraste entre son teint, plus jaune encore que celui de son jeune fils, et la blancheur de son turban et de sa barbe, était singulier; ses yeux brillaient d'un vif éclat, mais ce n'était ni l'éclat de l'intelligence, ni celui de la santé. Il ne put même pas se lever pour nous accueillir, quoique son sourire indiquât une véritable bienveillance. A peine fûmes-nous assis, qu'on nous porta toutes sortes de vivres dans d'énormes plateaux, et qu'un grave personnage commença l'opération du thé avec tous les raffinemens de propreté et tous les détails odorans que j'ai déjà décrits. Mais ce qui nous intéressa beaucoup plus, ce fut l'arrivée d'un groupe de cavaliers qui rentraient de je ne sais quelle expédition. Chacun d'eux s'avança à son tour vers le cheik, en faisant une première inflexion, puis, en se prosternant auprès de lui et en baisant ses genoux; le cheik, posant paternellement sa main sur leur épaule ou sur leur front, leur adressait quelques paroles qu'ils écoutaient toujours dans la même position. Mais tout cela se passait sans obséquiosité, sans bassesse, avec une simplicité qui avait

sa grandeur. Ce profond hommage rendu au chef de la tribu n'avait rien d'avilissant pour ceux qui le rendaient. Cela semblait très clair lorsqu'on voyait avec quelle parfaite aisance, quelle bonhomie réelle ils causaient ensuite avec le cheik. A mesure que chacun d'eux se relevait, il gagnait l'autre salle et allait s'accroupir sur des tapis à côté de ses compagnons. Lorsque nous eûmes fini de goûter ou de faire semblant de goûter aux plats et aux tasses de thé qu'on nous avait offerts, on les leur fit passer et ils commencèrent leur repas. Nourris dans la maison du maître, ils étaient réellement ses cliens, non ses serviteurs. Ils mangèrent plus que nous, mais à quelques égards plus proprement, car chacun se lava d'abord les mains dans une aiguière qu'un nègre faisait circuler. Je dois avouer que, malgré qu'ils n'eussent montré aucune gloutonnerie, ils manifestèrent presque tous d'une manière bruyante la satisfaction de leur estomac. J'imagine que les guerriers du moyen âge en faisaient autant en pareille circonstance, bien que Walter Scott ait négligé de nous renseigner sur ce point.

Les deux fils du caïd étaient restés dans la salle où se tenaient les cavaliers; car, en Afrique comme en Orient, les fils servent les pères et ne doivent pas, sans qu'on les y invite, s'asseoir à côté d'eux. M. Féraud demanda au cheik Embarek de faire venir près de lui le plus jeune des deux, celui dont la fière allure et l'étrange physionomie nous avaient si fort intéressés le matin. C'était flatter un penchant secret, mais facile à deviner chez le cheik. Heureux de parler de cet enfant préféré, il s'empressa de nous raconter qu'il avait à peine douze ans et que déjà deux ans auparavant, il avait combattu dans le Sous, sous les ordres du sultan. Son père l'avait amené avec le goum; et personne, à voir sa bravoure, son ardeur, sa patience à supporter les fatigues, n'avait protesté contre le remplacement d'un guerrier plus âgé par ce cavalier de dix ans. Pendant le récit du cheik, j'en regardais le héros, qui ressemblait de plus en plus à un Japonais. Il s'était assis ou plutôt accroupi sur un coussin, et sa djellaba brune et lourde retombait autour de lui en plis raides et droits comme ceux de certaines statuettes japonaises. La tête jaune aux yeux noirs, avec sa mèche de côté, ses lèvres au sourire énigmatique, sortant de ce costume, produisait à la fois un effet comique et agréable. A toutes les questions de M. Féraud ce singulier enfant ne répondait rien; mais il riait d'un rire timide, un peu niais, inquiet et méprisant. Évidemment, c'est une bête sauvage, plus faite pour combattre dans le Sous que pour entretenir des relations avec les Européens. Nous quittâmes de bonne heure le cheik Embarek pour rentrer à notre camp. Au coucher du soleil, son fils aîné arriva portant la

mouna. J'ai déjà observé que la *mouna*, qui équivaut à la *diffa* algérienne, se compose des vivres destinés à la nourriture des simples voyageurs ou des caravanes qui voyagent sous la protection du sultan. Lorsque le sultan lui-même fait des expéditions et qu'il passe dans les tribus, celles-ci doivent lui apporter la *mouna*, qui naturellement est considérable. La nôtre me paraissait déjà fort importante. Nous la recevions tous les soirs, presque à la même heure, portée par un groupe de villageois que conduisaient les autorités locales. Elle se composait d'ordinaire de cinq ou six pains de sucre, d'un sac de thé et d'un bouquet de menthe (*nânâ*), d'une dizaine de boîtes de bougies, d'un panier contenant une centaine d'œufs, d'une trentaine de volailles, de quatre ou cinq vases remplis de beurre, de sept ou huit moutons, d'une centaine de pains, enfin d'un nombre variable de plats de couscoussou et de moutons rôtis nommés *méchoui*. Je ne parle pas, bien entendu, de l'orge pour les bêtes. M. Féraud assistait à la réception de la *mouna*, qu'il devait juger, car, en principe, ce n'est pas un don gratuit, c'est un droit qu'on défalque ensuite des impôts payés par la tribu. Il faut donc qu'elle soit suffisante, abondante même, sans quoi la tribu est plus strictement taxée. Il était bien rare qu'elle ne fût pas abondante en effet. M. Féraud profitait de la circonstance pour adresser quelques bonnes paroles aux gens du pays, lesquels répondaient avec effusion, après quoi le caïd raha et le vice-consul de France procédaient au partage de la *mouna*, qui aurait été vite pillée par nos gens sans cette sage précaution. C'était toujours un amusant spectacle que l'arrivée et la distribution de la *mouna*, surtout lorsqu'une cinquantaine de plats blancs de couscoussou, portés par de jeunes garçons en costumes plus blancs encore, montaient processionnellement, sous les rayons blancs de la lune, jusqu'à notre camp. Mais, de toutes les *mounas* que j'ai vues, aucune n'aurait pu être comparée à celle du caïd Embarek. Cette fois, ce ne sont pas les souvenirs de Walter Scott, ce sont ceux de Cervantes qui me revenaient en mémoire, et je me demandais si je n'assistais pas aux noces de Gamache telles qu'il les a décrites en termes immortels. Je renonce à dire le nombre des méchouis et des couscoussous que nous envoyait le vieux cheik ; à chaque instant, il en apparaissait de nouveaux, si bien qu'on se demandait, quelque grande que fût sa maison, comment on avait pu y faire préparer une telle quantité de victuailles. Je n'oublierai jamais quatre couscoussous gigantesques, des couscoussous monstres, tels que je n'en ai admiré nulle part ailleurs : ils étaient si grands qu'il fallait huit hommes pour les porter. Qu'on se représente une immense couronne de pâte blanche, semblable à un turban de riz, au milieu de laquelle s'étalait un mouton entier ou une douzaine de poulets, le tout placé sur un vaste plateau,

qui reposait lui-même sur un tapis dont les huit porteurs tenaient le milieu et les extrémités! A la vue de cette *mouna* prodigieuse, témoignant de la plus cordiale hospitalité, M. Féraud fit ranger tous les Arabes en cercle, et, avant qu'on procédât à la réception et à la distribution des vivres, il ordonna à notre fkih de dire tout haut la *Fathia*, c'est-à-dire la prière musulmane qui répond à ce qu'est notre *Pater*, pour la guérison du caïd, pour la prospérité du sultan et du gouvernement de la France, enfin pour le maintien indéfini des bonnes relations entre les deux pays. Les Arabes, qui avaient été très intrigués lorsqu'on les avait rangés en cercle, s'inclinèrent avec émotion et reconnaissance. M. Féraud avait fait un coup de maître. En arrivant à Fès, tout ce monde nous a parlé de cette fameuse *Fathia* pour le sultan et pour la France, dont l'écho avait retenti dans tout le Maroc. Dussent bien des gens en rire, je dois avouer qu'elle m'a profondément ému. Il y avait quelque chose de noble, de simple et de grand dans cette manière de remercier le vieux cheik de sa généreuse hospitalité, en priant à la fois pour lui, pour son souverain et pour les deux pays amis, qui se témoignaient ainsi leur sympathie; en tout cas, c'était encore une coutume bien antique que cette manière de faire intervenir Dieu dans l'hospitalité. Nous étions enveloppés du crépuscule doré du soir; je n'avais en face de moi que des figures graves et recueillies; notre fkih parlait à voix haute au milieu d'un silence religieux. Pour un moment, j'ai été arraché à l'heure présente et j'ai senti tressaillir en moi toutes les impressions des âges évanouis.

VI. — DERNIÈRES JOURNÉES DE MARCHE.

Nous approchions de Fès; nous n'avions plus que trois étapes à parcourir pour y arriver; encore la dernière n'était-elle pas une véritable étape, car elle devait durer moins d'une heure. Le pays que nous avions à traverser était toujours un pays de montagnes plus ou moins nues et tristes, en dépit de leurs parures de fleurs. Toutefois, en longeant le Djebel-Zerhoum, le spectacle qui se présentait à nos yeux était un peu différent de celui que nous avions vu jusque-là. Parfois de grandes forêts qu'on était tout surpris de rencontrer dans un pays aussi généralement pelé escaladaient les pentes, couvraient les précipices, descendaient jusque dans les vallées profondes. C'étaient des forêts d'oliviers, très régulièrement plantées, et qui, de loin du moins, semblaient fort bien cultivées. Nous étions dans une contrée berbère. A la lisière des forêts d'oliviers s'étalaient de grands villages bâtis en pierres et soigneusement blanchis

à la chaux. Nous n'avions rencontré dans les grandes plaines et sur les collines précédentes que des douars, c'est-à-dire des agglomérations de tentes en poil de chameau ou de cahutes de branches enfouies sous les larges feuilles des cactus. Seules, les maisons en kaïos avaient quelque solidité. Mais, ici, les matériaux de construction ne manquant pas, et les Berbères ayant toujours eu des goûts sédentaires inconnus aux Arabes, nous nous trouvions en présence de villages véritables, presque de petites villes, qui nous semblaient, à en juger par leur étendue, populeuses et relativement riches. Toutefois, nous n'étions pas assez rapprochés du Djebel-Zerhoum, que nous laissions à notre droite, pour en bien juger; et, d'ailleurs, la brume intense qui couvrait la montagne ne nous permettait de l'apercevoir qu'à de rares intervalles et par lambeaux. Nous marchions dans une vallée étroite, où la boue, s'attachant aux pieds de nos chevaux, nous menaçait sans cesse d'accidens. Aucun de nous cependant n'eut de chute à déplorer. Mais les canons que nous conduisions au sultan n'étaient pas aussi heureux; presque à chaque oued qu'il fallait traverser, l'un d'eux tombait dans l'eau et n'en était retiré qu'à grand'peine, au milieu d'un épouvantable vacarme. Si c'est ainsi qu'est traitée l'artillerie dans les campagnes du sultan, je doute qu'elle fasse grand mal à l'ennemi. La nôtre était confiée à des artilleurs indigènes, sous la direction d'un sous-officier français. Nous avons, en effet, au Maroc, une mission militaire permanente, dont la majeure partie, un commandant, un capitaine et un sous-officier d'artillerie sont spécialement chargés d'apprendre aux soldats du pays le maniement du canon. Le commandant, qui revenait de France, s'était joint à nous, avec son sous-officier, qui avait conduit toute une escouade d'artilleurs marocains pour escorter nos batteries jusqu'à Fès. Ces braves gens s'acquittaient de leur mission avec la nonchalance musulmane. En désespoir de cause, un des officiers de notre mission fut chargé de les surveiller et de les empêcher de détériorer outre mesure le présent que nous tenions à offrir à peu près intact à Moula-Hassan. Il les aligna de son mieux, chargea chacun d'eux de suivre un mulet portant les pièces ou les munitions, et mit sa colonne en marche avec un ordre des plus satisfaisans. Tout allait fort bien, lorsque apparut, par malheur, sur le bord de la route un marchand d'oranges. Aussitôt les artilleurs désertent en masse leur poste pour courir après un fruit aussi rafraîchissant, et, pendant qu'ils s'éloignent, les mulets glissent dans la boue, les pièces roulent à l'eau, les munitions se répandent à terre! C'est ainsi que la discipline est pratiquée au Maroc. Mais j'ai conçu une grande indulgence envers les artilleurs marocains, ayant appris plus tard qu'ils avaient fait presque

tout le voyage, de Tanger à Fès, sans autres vivres que les quelques oranges qu'ils rencontraient de loin en loin sur leur chemin. Ils avaient droit à une *mouna*, aussi bien que nous ; seulement le sous-officier indigène qui les commandait trouvait plus simple de se faire payer à lui-même cette *mouna* en argent par les caïds auxquels, bien entendu, il cédait une partie du bénéfice de l'opération. Quant aux hommes, ils serraient tous les soirs leurs ceinturons davantage, ou dérobaient quelque pitance légère dans les villages à travers lesquels nous passions. Que dans ces circonstances, la vue d'un fruit quelconque leur fît oublier le règlement des troupes en marche, faut-il s'en étonner beaucoup ?

Nous campâmes sous quelques tamaris en fleur, au bord de l'oued Mikkès, près d'un fort joli pont de trois arches qui est, sinon une œuvre française, au moins l'œuvre d'un Français. Ce Français, que quelques-uns de mes compagnons de voyage avaient vu peu d'années auparavant et dont la mort est assez récente, était lieutenant du génie à Alger en 1832. A la suite de je ne sais quel roman plus ou moins aventureux, il enleva une jeune femme et alla vivre avec elle à Tunis. Il ne tarda pas à l'y perdre. Rayé des cadres de l'armée, et ne voulant ou ne pouvant plus rentrer en France, il se dirigea vers le Maroc et se mit au service de Moula-Abd-er-Rahman, qui régnait alors. Celui-ci lui fit adopter l'islamisme, lui donna son nom, une haute position près de sa personne, et enfin le maria à deux femmes nobles du pays. Le renégat Abd-er-Rahman fut le premier organisateur de l'armée marocaine. Chargé du service de l'artillerie et de ce que nous appellerions le génie si, au Maroc, on s'occupait de fortifications sérieuses, il entreprit des travaux qui n'étaient point sans importance. A la veille de la bataille d'Isly, il s'employa de son mieux pour empêcher la guerre avec la France, et faillit un jour, à cause de ses efforts pacifiques, être massacré par les fanatiques. Mais, après le désastre infligé au Maroc par le maréchal Bugeaud, le sultan, qui regrettait de n'avoir pas suivi ses conseils, l'entoura d'une affection plus grande encore, et lui fit cadeau d'un superbe palais à Maroc, où il établit sa résidence ordinaire avec celle de sa famille. Abd-er-Rahman avait réuni autour de lui quelques Français, anciens déserteurs ou prisonniers, qui lui servaient d'instructeurs pour l'artillerie et l'infanterie. Traité avec autant de bienveillance par le sultan Sidi-Mohammed que par Moula-Abd-er-Rahman, sa situation ne se modifia pas non plus sous le sultan actuel, Moula-Hassan. C'est par ses soins qu'ont été construits les quelques ponts qu'on remarque aux environs de Fès. Celui qu'il a jeté sur l'oued Mikkès est excellent : plût à Dieu qu'il en eût élevé de pareils sur le Tahaddar et sur le Sbou ! A Fès même,

il détourna la rivière qui alimente la ville et qui passait au pied des murs du palais du sultan, afin de faire devant le palais une place d'armes retranchée, qui a près de quatre hectares de superficie, avec deux ponts aux extrémités pour le passage des troupes. Il avait eu de ses Mauresques deux fils, qui sont encore dans l'armée du sultan; mais aucun des deux ne sait un mot de français : ce sont de simples Marocains!

Notre campement près du pont d'Abd-er-Rahman ne laissait pas que d'être fort pittoresque. J'ai dit que nos tentes étaient dressées sous des tamaris en fleurs : la fraîcheur de la rivière arrivait jusqu'à nous, et ses eaux poissonneuses offraient une distraction facile à ceux d'entre nous qui aimaient le plaisir de la pêche. Pour moi, j'étais absorbé par un plaisir d'un autre genre. Le lieu où nous étions servait d'emplacement à un marché, et comme c'était le lendemain qu'il devait se tenir, on voyait des groupes de paysans et de paysannes arriver de tous les côtés et s'installer tranquillement sur les deux rives de l'oued Mikkès pour y passer la nuit. Quelques-uns, mais c'était le bien petit nombre, avaient des tentes. Les autres couchaient à la belle étoile, ou plutôt sous la brume, car le ciel se voilait presque tous les soirs de nuages épais et bas. Ils ne semblaient pas s'en tourmenter, ni craindre en aucune manière les rhumes ou les rhumatismes. Toutefois, dès qu'ils eurent appris qu'il y avait un médecin, un toubib parmi nous, — le médecin de la mission militaire française qui était venu nous rejoindre, — ils s'empressèrent de se présenter en foule pour le consulter. Toute la journée, ce fut vers sa tente une procession ininterrompue. Je m'y étais installé, jugeant le lieu favorable aux études de mœurs, et voici les scènes, ou plutôt la scène que j'ai vue se reproduire à satiété jusqu'au coucher du soleil. Une douzaine d'hommes s'avançaient à la fois, s'accroupissaient autour de la tente, et commençaient à regarder le médecin sans rien dire. Celui-ci leur adressait alors la parole, leur demandant ce qu'ils avaient, de quel mal ils se plaignaient. — Oh! tu le sais bien, répondaient-ils avec un air malin. — Et comment veux-tu que je le sache? répondait le médecin. — Si tu l'ignorais, tu ne serais pas un savant. A quoi te sert ta science si tu ne devines pas de quelle maladie nous souffrons? — Dans tout le Maroc, la même idée est répandue : partout les médecins européens sont regardés comme des sortes de sorciers qui doivent, rien qu'en regardant le malade, constater de quelle infirmité il est ou se croit atteint. — Si nous te disons ce que nous avons, répétaient-ils, il n'y aura pas de mérite pour toi. — La conversation sur ce thème durait une bonne demi-heure. Le médecin gardant toujours le silence, quelques paysans s'adressaient à moi : — Voyons, toi, me disaient-ils,

raconte ce que nous avons, puisque le docteur ne veut pas le faire. Tu dois bien le savoir aussi. — Je m'excusai modestement, arguant de mon ignorance. Je n'étais pas toubib. Alors, les mêmes paysans, poussant plus loin la condescendance, présentaient leurs bras au médecin : — Tâte-nous le pouls, tu verras bien ce que nous avons. — Cette idée-là est également répandue dans tout le Maroc : partout les indigènes sont persuadés qu'il suffit de leur tâter le pouls, sans autre examen, pour connaître leur état. C'est même, je le dis en passant, ce qui rend beaucoup moins agréable, ou, en tout cas, beaucoup moins aisément agréable qu'on ne croit le métier d'un médecin pénétrant dans les harems. Les voiles sont bien loin d'y tomber devant lui : où que soit placé le mal pour lequel on l'appelle, les femmes commencent par lui présenter le poignet, le visage et le reste du corps restant strictement cachés. Il faut insister beaucoup et souvent y revenir à plusieurs fois avant que le médecin obtienne davantage. Au Maroc, les médecins n'ont pas les charmantes surprises de ce personnage d'une comédie de M. Gondinet qui, mis en présence, pour ses débuts, d'un corset dégrafé, s'écriait avec enthousiasme : « Quel joli métier que la médecine ! Et si facile ! »

Lorsque les paysans de l'oued Mikkès voyaient que le médecin refusait de parler, même après avoir tâté leur pouls, ils se mettaient à causer de diverses choses : de la pluie, du beau temps, de la puissance du sultan, de la sainteté de Moula-Edriss, le patron du pays, de la récolte, du marché du lendemain ; puis, tout à coup, au moment où on y songeait le moins et où ils croyaient pouvoir profiter de la surprise, ils posaient subrepticement leur question : — Allons ! veux-tu maintenant nous dire où nous avons mal? Veux-tu nous donner un remède? — Le médecin s'obstinait dans son mutisme. Enfin, un paysan, plus hardi ou plus résigné que les autres, laissait échapper, à voix basse, le mot sacramentel, *berd*, lequel veut dire : froid. — J'ai *berd*, murmurait-il, c'est-à-dire, mot pour mot, j'ai froid. — Ah ! disait le médecin en riant. Et les autres, ont-ils *berd* aussi? — Oui, s'écriaient-ils en cœur, tous *berd*, tous *berd*. — On va croire que la fraîcheur de l'hiver les avait rendus phtisiques, catarrheux ou rhumatisans. On va penser qu'ils avaient eu un chaud et froid, comme dit le peuple de Paris. On se tromperait, et le mal dont ils se plaignaient, dont se plaignent tous les Marocains arrivés à la force de l'âge, est d'une nature bien différente. Pour comprendre ce que signifie cette froideur universelle qui sévit sur des gens, d'ailleurs, de fort belle apparence, sur des gens gros, gras et colorés, il faut savoir que chacun, au Maroc, se marie fort jeune ; dès que la puberté se pro-

duit, on ne se gêne pas pour avoir plusieurs femmes et autant d'esclaves que l'état de fortune le permet. Pendant d'assez longues années, personne n'a *berd*, tout va pour le mieux dans les plus nombreuses familles possibles. Cependant, l'âge arrive, non pas un âge avancé, mais, enfin, un âge qui est déjà éloigné des beaux jours de la puberté naissante. Les Marocains mènent, autant qu'ils le peuvent, une vie paresseuse; ils se nourrissent de la manière la plus affadissante; les moins riches consomment encore des quantités innombrables de tasses de thé saturées de sucre. Ce régime, combiné avec la vie de mari pratiquant, et très pratiquant, dans un harem plus ou moins considérable, a des conséquences qui se manifestent assez vite. Le fameux froid commence à se faire sentir : au lieu de s'en accuser eux-mêmes, les Marocains font retomber toute la faute sur leurs femmes, qui, vieillissant beaucoup plus vite qu'eux, sont déjà décrépites lorsqu'ils n'ont que trente-cinq ou quarante ans. Pour s'en assurer, ils usent du divorce, qui est très aisé, et épousent une ou plusieurs jeunes filles, très jeunes et très jolies. Mais, le croirait-on? le remède aggrave le mal, et voilà pourquoi, dès que passe un médecin européen, ils courent à lui en criant d'une voix plaintive : *Berd! berd!* Parmi tous ceux qui sont venus consulter le médecin de notre mission à l'oued Mikkès, je n'en ai vu que deux qui se plaignissent d'une maladie différente; encore n'était-ce pas eux qui en souffraient, mais leurs femmes; elles avaient une ophtalmie, et leurs maris auraient bien désiré qu'on pût les guérir sans regarder leurs yeux, ce qui n'est pas très convenable.

Le lendemain matin, à notre lever, le brouillard était encore plus intense que les jours précédens. Tous les paysans, arrivés pour le marché, étaient tellement ensevelis sous son épais rideau, qu'il n'était pas possible de les distinguer. Ils avaient dû subir un froid qui n'avait rien de métaphorique, mais nous ne prîmes pas le temps de nous en informer. La route continuait à serpenter le long de collines; et, quoique nous fussions bien près de Fès, rien ne semblait indiquer les approches d'une grande ville. C'est à peine si, de temps en temps, passaient auprès de nous quelques voyageurs montés sur des mulets ou sur des ânes, quelques chameaux portant des fardeaux. Après sept ou huit heures de marche, nous aperçûmes en face de nous une immense plaine, que bornait à l'horizon une chaîne de montagnes couvertes de neige et que traversait une rivière dont les méandres brillaient au loin. C'était la plaine de l'oued Fès, la plaine de Fès. Elle était, comme la vallée du Sbou, absolument dépouillée d'arbres; on n'y voyait que de maigres moissons et des champs incultes où poussaient, avec une

vigueur singulière, des fleurs bleues, je ne sais lesquelles, dont les frais tapis semblaient vouloir cacher cette terre attristée. Sur un seul point, quelques arbres entouraient de grandes constructions, formant une tache verte au milieu de la campagne blonde et bleue. On nous dit que c'était un palais d'été du sultan. Nous avançâmes encore de quelques kilomètres, et tout à coup, au détour d'une colline, nous vîmes des minarets blancs et jaunes qui s'élevaient sur un mur sombre. C'était Fès. Notre étape était finie. Il fallait s'arrêter là pour préparer notre entrée dans la ville, qui devait s'accomplir le lendemain avec un pompeux cérémonial, au milieu d'un cortège militaire et d'un concours de population tout à fait féeriques.

Nous campâmes donc, suivant notre habitude, au milieu des fleurs. Le soleil se dégageait peu à peu de la brume, et à mesure que la lumière s'avivait, Fès semblait sortir de la montagne pour se rapprocher de nous. Les minarets devenaient plus clairs, les murs plus colorés, les toits verts du palais du sultan brillaient avec éclat. La ville était là, mystérieuse, fuyant lorsqu'un nuage passait sur le soleil, revenant lorsqu'il se dissipait. Il y avait quelque chose d'étrange et presque d'émouvant dans ces apparitions et ces disparitions d'une ville que nous étions venus chercher avec tant de peine, au prix de tant d'efforts et de fatigues. Elle s'offrait à nous étincelante de lumière, puis nous échappait dans l'ombre ; pareille, hélas! à tout ce qui est noble, à tout ce qui est beau dans ce monde, à tout ce qu'on aime, à tout ce qu'on désire, à tout ce qui séduit et qui ne se montre à nos regards que pour s'en éloigner bientôt. Nous restions tous les yeux attachés sur Fès, fascinés par l'inconnu. Pourtant le paysage que nous avions devant nous aurait mérité toute notre attention : d'un côté de la plaine, la chaîne du Djebel-Zerhoum venait mourir, presque à pic, dans un dernier contrefort, qu'on eût pris, du lieu où nous étions, pour une gigantesque falaise. Les montagnes de l'autre côté étaient plus remarquables encore ; elles dressaient vers le ciel des cimes tourmentées qui devaient être bien hautes, car nous étions déjà au 5 mai et cependant la neige les enveloppait entièrement. La plaine de Fès rappelle, par sa fécondité naturelle et par son manque presque absolu de culture, celle du Sbou. Ici aussi les hommes ne font rien pour profiter de la richesse du sol; ils laissent par insouciance d'énormes trésors improductifs. Je repassais dans mon esprit toute la route que nous venions de faire : elle n'était point belle, en somme; à part quelques sites de montagnes, elle était presque constamment plate, uniforme, sans horizon. Mais partout j'avais vu des régions facilement irri-

gables, qui auraient pu se couvrir de moissons. Des machines à vapeur laboureraient sans peine ces immenses bassins, où il n'y a pas un accident de terrain, où il n'y a pas un rocher, où il n'y a même pas une pierre capable de les arrêter. « Il est facile de s'expliquer, a écrit M. Tissot, que la Mauritanie soit restée en dehors du réseau routier qui couvrait le reste de l'empire. Le terrain compris entre Tirejis et Sala se compose de plateaux sablonneux ou rocheux, alternant avec des plaines d'alluvion : une voie régulièrement tracée et empierrée était inutile sur les terrasses toujours praticables, même dans la saison des pluies, qui séparent les bassins du Mharhar, de l'oued Kharroub, du Loukkos, du Sbou et du Bou-Ragrag; il était impossible de l'établir dans ces mêmes bassins, complètement inondés en hiver, ou du moins on n'aurait pu le faire qu'au prix de travaux énormes : la traversée de la seule plaine de Subur aurait nécessité la construction d'un *azyes* de près de sept lieues dans un bassin où l'on est fort en peine de trouver, je ne dis pas une pierre, mais un caillou (1). » Les Arabes ont trop bien suivi l'exemple des Romains; ils n'ont pas construit une seule route. Mais comme il serait facile, encore une fois, d'ensemencer à la vapeur ces bassins absolument plats, où la terre végétale n'est pas même mélangée d'un seul caillou! Il reste seulement à savoir si l'Europe a le moindre intérêt à ce que les Arabes tirent parti de leur pays, et si, dans ces jours de crise agricole, il serait heureux pour elle de voir subitement tomber sur ses marchés les avalanches de blé qui pourraient venir du Maroc.

Pendant que je me posais cette question, je vis s'avancer vers notre camp toute la mission militaire française permanente. J'ai dit qu'elle se composait d'un commandant, d'un capitaine et d'un sous-officier d'artillerie; elle comprend, en outre, un capitaine de zouaves, deux tirailleurs algériens et deux zouaves. Comme nous avions déjà avec nous, en mission extraordinaire, une dizaine d'officiers et autant de soldats, jamais assurément autant de militaires français ne s'étaient trouvés réunis auprès de Fès. Aussi la cérémonie du drapeau eut-elle ce soir-là un éclat inaccoutumé. Avant d'abaisser les trois couleurs, M. Féraud adressa quelques paroles à la mission militaire permanente, pour lui dire tout l'intérêt que le gouvernement français portait à son œuvre patriotique. Nous étions rangés sur deux files; et quand le drapeau descendit de sa hampe, au bruit des coups de feu et de la fanfare du clairon, un souffle de la patrie passa sur nous tous. Je n'ai pas besoin de dire que l'arrivée de nouveaux Français augmenta le soir la gaîté du dîner. Toutefois,

(1) *Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie Tingitane.*

je dois avouer que la conversation prit tout à coup une assez triste tournure. Les nouveau-venus nous peignaient les mœurs du Maroc sous des couleurs assez sombres. Ils nous décrivaient en particulier deux supplices usités dans le pays, qui m'ont donné la chair de poule. Le premier, connu sous le nom de *djellaba* de bois, eût séduit Louis XI. On sait que la djellaba est le vêtement principal des Marocains : une sorte de manteau à capuchon et à manches courtes. On le remplace pour certains condamnés par un mannequin en bois rempli de pointes intérieures, dans lequel ils sont enfermés comme dans un vêtement. Ils reposent uniquement sur la pointe des pieds et un peu sous les aisselles. Mais à chaque mouvement qu'ils font pour se reposer d'une punition cruelle qui condamne le corps à une tension perpétuelle, ils se blessent aux pointes, qui leur entrent profondément dans la chair. Et ils restent ainsi, jours et nuits, d'ordinaire jusqu'à ce que la mort s'ensuive. L'autre supplice est plus abominable encore : on prend la main du patient et on y fait de longues entailles saignantes que l'on remplit de sel ; puis on la referme, et, pour l'empêcher de se rouvrir, on l'enveloppe d'une peau mouillée qui se resserre peu à peu en séchant, enfonçant les doigts dans la paume de la main et faisant pénétrer sans cesse plus profondément la douleur cuisante du sel dans les plaies brûlantes. Il paraît que ce dernier supplice est considéré comme le plus affreux de tous. Pour y échapper, la plupart de ceux qui y sont soumis se brisent la tête contre le mur dans des accès d'atroces souffrances. C'est encore une manière d'amener la mort du supplicié. Mais souvent on le tient longtemps attaché de manière à l'empêcher de mettre un terme à ses maux ; on ne lui laisse la liberté de se tuer que lorsqu'on a jugé que son châtiment est assez complet. De pareilles horreurs n'expliquent-elles pas l'état du Maroc ? Peut-on s'étonner que le pays où elle se passent soit le dernier des pays musulmans du nord de l'Afrique ?

GABRIEL CHARMES.

LA

CRITIQUE MUSICALE

AU SIÈCLE DERNIER

RAMEAU ET LES ENCYCLOPÉDISTES.

I. Ad. Jullien : *la Musique et les Philosophes au XVIIIe siècle.* Paris, 1873. — II. A. Pougin : *Rameau, Essai sur sa vie et ses œuvres.* Paris, 1876.— III. Gustave Isambert : *Notice sur le neveu de Rameau.* Paris, 1883. — IV. Albert Jansen : *Jean-Jacques Rousseau als Musiker.* Berlin, 1884. — V. *Correspondance littéraire,* (édition Tourneux). Paris, 1877-1882. — VI. Diderot : *Œuvres complètes* (édition Assézat). Paris, 1876.

Jean-Philippe Rameau venait de terminer sa longue carrière. Paris lui avait fait des funérailles nationales, et les grandes villes du royaume s'apprêtaient à célébrer sa mémoire. Grimm, qui, depuis dix ans, le poursuivait de ses sarcasmes dans sa *Correspondance*, saisit cette dernière occasion de lui décocher quelques traits : « Rameau, dit-il, a eu en France le sort de tous les grands hommes ; il a été longtemps persécuté avec acharnement. Parce qu'un nommé Lulli avait platement psalmodié les poèmes lyriques de Quinault sous le règne de Louis XIV, on accusait Rameau de détruire le bon goût, et d'avoir porté un coup mortel à l'opéra français. Lorsqu'ensuite la musique italienne fit des progrès en France, les ennemis les plus violens de Rameau passèrent de leur acharnement à l'admiration la plus

aveugle. Tous les journalistes, et ceux surtout qui l'avaient le plus décrié, imprimèrent, une fois par mois, qu'il était le premier musicien de l'Europe... » Ce titre, un peu complaisamment décerné par l'amour-propre national, a le don d'exaspérer notre Allemand. Il proteste que l'Europe ignore le nom de son premier musicien, qu'elle ne connaît aucun de ses opéras, qu'elle n'aurait pu en supporter aucun sur ses théâtres, et que le peu qu'elle a entendu de lui se borne à « quelques airs de danse, que des danseurs français portaient, de temps en temps, dans les pays étrangers, où, la plupart du temps, quelque violon d'orchestre prenait la peine de les corriger pour leur donner un peu de style, de goût et de grâce. » Les palinodies des anciens persécuteurs de Rameau, devenus ses plus chauds partisans, lui semblent particulièrement ridicules. En fait de changemens de front, Grimm a la mémoire un peu courte. Depuis qu'il tient boutique à l'enseigne du *Houx toujours vert*, il est vrai qu'il n'a pas varié sur le compte du musicien ; à tout propos, il lui en donne sur dos et ventre, et généralement dans les mêmes termes, car, avec son auguste clientèle, maître Grimm en use d'un sans-gêne incroyable. Jadis pourtant son langage était autre. Il a si bien perdu l'habitude de se relire, qu'il ne se souvient plus de cette *Lettre sur Omphale* qui lui ouvrit la carrière littéraire. N'avait-il pas alors solennellement prophétisé qu'avant peu *Hippolyte et Aricie*, *Pygmalion*, *Platée*, feraient les délices de l'Europe? Trois ans après, il ne trouvait plus dans ces chefs-d'œuvre que des platitudes dignes de la barbarie française. Nous savons bien que, dans l'intervalle, l'obséquieux secrétaire du duc de Friesen a fait peau neuve ; cependant, quelque pressé qu'il soit de faire oublier ses humbles débuts, ces contradictions, ces violences subites chez un homme méthodique par tempérament et par calcul s'expliqueraient difficilement, si elles ne coïncidaient avec pareille volte-face du parti philosophique au grand complet. Mais pourrait-on savoir ce qu'était venu faire le parti philosophique en cette rencontre? Comme toujours, diriger et dicter des leçons sans en être prié. Après avoir porté Rameau aux nues pendant des années, les philosophes, un beau jour, lui tournèrent le dos brusquement. J.-J. Rousseau attribue le miracle de cette conversion générale à la révélation de la musique italienne importée à Paris par la troupe des Bouffons, en l'an de grâce 1752. Nous l'avons cru jusqu'ici sur parole ; par malheur, certaines dates viennent à la traverse. Du temps même de Lulli, Saint-Évremond et La Bruyère avaient ouvert le feu contre l'opéra français, « une sottise chargée de musique et de danse. » Le parallèle entre les productions musicales de l'Italie et de la France se poursuivait, depuis les der-

nières années de Louis XIV, par une guerre de brochures où chacun avait placé son mot : abbés, gentilshommes, feuillistes, poètes, et jusqu'à des officiers de mousquetaires. Il n'avait pas manqué d'occasions, pendant cette longue période, pour comparer les deux musiques. Une première troupe d'opéra italien avait fait séjour à Paris, en 1729. Six ans avant la querelle des Bouffons, la *Serva padrona* du divin Pergolèse, qui mit aux prises les tenans du Coin du roi et ceux du Coin de la reine, avait été représentée à la Comédie italienne sans que la gloire de Rameau s'en trouvât offusquée aux yeux de ses amis les philosophes. Diderot n'en déclarait pas moins que *Zoroastre* eût mérité de renouveler, à Paris, les surprenans effets de la musique chez les anciens (1). Grimm, familiarisé de longue date avec l'opéra italien et qui s'en vante au moment même où il exalte *Hippolyte* et *Platée*, est moins suspect encore dans son enthousiasme de la première heure. Quant à Rousseau, à qui deux séjours en Italie avaient dû, — c'est son mot, — « déboucher les oreilles, » il attendit pour confesser sa foi nouvelle que Rameau lui eût contesté la paternité du *Devin du village*. En 1750, il trouvait encore des mots aimables pour l'opéra français et des éloges pour *Dardanus* (2).

Rameau, pendant près de vingt années, avait donc pu composer de la musique française sans que personne, au camp philosophique, y trouvât à redire. Tout porte à croire qu'il aurait pu continuer impunément, s'il n'avait décliné, et d'assez mauvaise grâce, l'offre de collaborer à l'*Encyclopédie* pour la partie musicale. Son refus mettait Diderot dans l'embarras; il s'ensuivit une hostilité sourde qui dégénéra peu à peu en guerre ouverte. Le dépit perce déjà dans *le Petit Prophète*, ce pamphlet d'allure toute française, où une main amie conduit visiblement la plume de Grimm (3); Rameau n'y est plus qu'un précurseur qui aurait pu servir à préparer les voies; on veut bien, cependant, lui reconnaître encore quelque mérite. Mais, après sa brochure sur les *Erreurs de la musique dans l'Encyclopédie*, la paix fut irréparablement compromise. Les opéras du musicien portèrent naturellement le poids de ces haines;

(1) Appendice à la *Lettre sur les sourds-muets*. Œuvres complètes, édition Assézat, I, p. 409.

(2) *Lettre à Grimm sur l'opéra français et italien*, publiée par M. Albert Jansen, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Neufchâtel. — (*J.-J. Rousseau als Musiker*, p. 455 et suiv.)

(3) M. Jansen attribue à J.-J. Rousseau cette part de collaboration. Il en trouve la preuve dans les éloges décernés au *Devin du village*. Mais il oublie sans doute la charmante malice qui assaisonne la louange : « Un homme dont je fais ce qu'il me plaît, encore qu'il regimbe contre moi... » Jean-Jacques n'a pu parler de lui-même en ces termes, et la plume de Grimm n'a pas de ces bonheurs.

il n'en va guère autrement au XVIIIe siècle; l'esthétique y est, avant tout, une affaire de camaraderie ou de rancunes. Cette polémique, prenant la musique française en pleine crise de formation, a exercé sur ses destinées une influence décisive; fâcheuse ou favorable, c'est ce dont on jugera par la suite de notre étude. Le culte de Rameau, sans doute, a persisté jusqu'à nos jours, mais à l'état de religion officielle où les bienséances ont plus de part que la ferveur; ses ouvrages ont disparu depuis plus de cent ans du répertoire; les concerts symphoniques en ont à peine recueilli quelques épaves défigurées; nous attendons encore une édition complète et définitive de son œuvre, et nous l'attendrons probablement jusqu'à ce que l'Allemagne veuille bien nous épargner cette tâche patriotique. Pourtant, les médailles d'honneur de l'Institut sont frappées à l'effigie de Rameau, et Dijon, sa ville natale, lui a élevé récemment une statue. Si le crédit renaissant de ses adversaires n'a pas eu raison de ces vestiges du fétichisme national, leurs doctrines, en revanche, ont prévalu. Notre littérature musicale en a formé son bagage, qu'elle n'a guère renouvelé depuis lors. Quelqu'un qui voudrait aujourd'hui, je ne dis pas reviser cette cause célèbre, mais seulement en feuilleter la volumineuse procédure, constaterait avec étonnement que la question en est restée au même point. Il retrouverait nos éternels lieux-communs sur l'art, sa sphère d'action, ses moyens et son but. Il assisterait aux mêmes querelles de préséance entre la mélodie et l'harmonie, le savoir et l'inspiration, les paroles et la musique, le chant et la symphonie, le drame musical et le concert en costume. Citer les philosophes du XVIIIe siècle, c'est mettre en cause toute la critique contemporaine. N'est-il pas grand temps de résumer le débat, et d'en tirer, s'il se peut, quelque profit?

I.

Lorsque Rameau vint pour la première fois tenter fortune à Paris, il n'était guère éloigné de cet état de nature auquel la manie du siècle allait entreprendre de ramener toutes choses. Ses manières brusques, sa gesticulation folle, son orthographe naïve, son diable de ramage saugrenu, auraient certainement fait sourire le Huron de Voltaire, jeune homme de mœurs douces, d'éducation soignée et de parfaitement bonne compagnie. Nulle culture littéraire; un apprentissage artistique fait sur les grands chemins, parmi des musiciens ambulans; au physique, déjà le personnage long, sec, noir et dur que devait illustrer sur le tard le crayon humoristique de Carmontelle. « C'était, dit Mercier, qui l'avait connu vers la même époque, un grand homme maigre qui n'avait point

de ventre et qui, comme il était courbé, se promenait au Palais-Royal toujours les mains derrière le dos pour faire son aplomb. Il avait un long nez, un menton aigu, des flûtes au lieu de jambes, la voix rauque ; il paraissait de difficile humeur ; à l'exemple des poètes, il déraisonnait sur son art. » Mais Mercier charge vraisemblablement, et Carmontelle lui-même se complaît aux côtés grotesques de son modèle. La gravure de Benoist, d'après le beau portrait de Restout, est dans une note plus juste. Le profil rappelle celui de Voltaire, avec plus d'autorité toutefois et d'énergie : le menton plus large, la physionomie moins mobile, l'œil plus chargé d'éclairs, et tous les plis de la face tendus par le ressort d'une indomptable volonté. A discipliner cette nature rebelle, les jésuites de Dijon avaient, pendant trois ans, perdu leur latin et pas mal de coups d'étrivière ; au bout de ce temps, il avait fallu rendre le sujet à sa famille, aussi rétif et un peu plus ignorant qu'à ses débuts. Toutes ses facultés s'étaient absorbées dans la musique. A l'âge de sept ans, son père, Maurice Rameau, qui s'était pris lui-même, vers la trentaine, d'une belle passion musicale, lui avait mis les doigts sur le clavecin, et l'on prétend que l'enfant y fit tout aussitôt merveille. Un Léopold Mozart, un Christophe Bach, auraient cultivé avec amour ces dispositions surprenantes ; mais notre bourgeois de Dijon, ayant pignon sur rue, avait décidé de faire de son aîné un magistrat et n'en voulait pas démordre. Quand l'écolier se fut fait expulser du collège, Rameau père, déchu de ses illusions, laissa son fils végéter et musiquer à sa manière. C'est ainsi que Jean-Philippe apprit le violon, le clavecin et l'orgue, s'exerçant, tâtonnant et attrapant au vol quelques bribes de contre-point ou d'harmonie, tout ce que pouvaient lui montrer de pauvres artistes de province. De grammaire française ou latine il n'était plus question depuis longtemps. Pour lui inculquer un peu d'orthographe, il fallut qu'une jeune femme, dont il s'était amouraché, lui donnât les premières notions de la syntaxe. Mais il était dit que l'éducation de Rameau serait comme la trame de Pénélope. Sa famille, incapable de comprendre la supériorité de cette nouvelle méthode d'enseignement, l'expédia en Italie. On comptait que, sur la terre promise de la musique, son ardeur première, se réveillant, ferait une diversion salutaire ; il n'en fut rien. Soit esprit de contradiction, soit toute autre cause, l'enfant prodigue ne dépassa pas Milan, et ne profita même pas des nombreuses ressources que cette ville lui offrait pour progresser dans son art. Il faut dire, à son excuse, que ses ressources durent s'épuiser vite, que la bourse paternelle se ferma de bonne heure, que son talent de violoniste, remarquable peut-être pour la France, ne lui eût pas permis de figurer avec honneur dans les orchestres

d'Italie, où la technique du violon était bien autrement avancée qu'en Bourgogne et qu'à Paris même (1). Il fallait vivre pourtant. Un entrepreneur de spectacles raccolait quelques musiciens pour jouer l'opéra dans le midi de la France; Rameau s'enrôla dans sa troupe et en partagea pendant plusieurs années la vie nomade. Ce fut dans l'une de ces tournées qu'un organiste de Montpellier, Lacroix, lui enseigna la « règle de l'octave, » autrement dit la gamme harmonique, quelque chose d'aussi rudimentaire que la déclinaison grecque ou latine, mais dont les organistes de Dijon et de bien d'autres villes n'avaient jamais ouï parler. Voilà où en était, il y a deux cents ans, en France, la théorie musicale.

Toute cette période de l'existence de Rameau est un dédale, et M. Arthur Pougin s'est efforcé vainement d'en retrouver le fil. Il parle, d'après Chabanon, d'un premier voyage à Paris que Rameau aurait fait en 1706, et il rapporte à cette époque la publication de sa première œuvre. Il existe, en effet, de Rameau, un recueil de pièces de clavecin portant la date de 1706, et cité, d'ailleurs, dans l'éloge historique de Maret. Mais, comme Rameau y est qualifié d'organiste des jésuites et des pères de la Merci, fonction qu'il n'exerça que dix ans plus tard et seulement comme suppléant, il faut croire à quelque faute du graveur. Si Rameau avait été pourvu en titre à Paris dès 1706, on ne s'expliquerait pas comment il aurait eu besoin d'y concourir, en 1717, pour une place d'organiste, et encore moins pourquoi il se serait cru obligé de s'expatrier après son échec. Or, sur la date du concours, sur l'échec et le départ de Rameau, Maret, Chabanon, de Croix et l'abbé de Fontenai sont d'accord. C'est donc en débarquant de sa province, ou peu après, que Rameau posa sa candidature à l'orgue de Saint-Paul. Quelques mois, un an tout au plus à l'avance, il s'était mis à l'école de Marchand, le plus célèbre organiste de la capitale, le même qui devait aller défier Sébastien Bach à Dresde et s'enfuir honteusement la veille du tournoi. Marchand prit Rameau en affection et le choisit pour le remplacer dans l'une des nombreuses places qu'il cumulait, suivant l'usage d'alors; c'est ainsi que Rameau, en faisant paraître ses pièces de clavecin, put, avec quelque apparence de fondement, se donner comme organiste des jésuites, titre qui appartenait à Marchand. Cette légère usurpation de qualité froissa sans doute l'amour-propre chatouilleux du titulaire; toujours est-il que ses dispositions bienveillantes envers son élève se modifièrent tout à coup. Faut-il y voir, comme l'a prétendu Rameau, la cause

(1) Schletterer, *Studien zur Geschichte der französischen Musik*, II, p. 54. Berlin, 1884.

de la préférence donnée à Daquin, son rival, lors du concours? L'abbé de Fontenai et Laborde racontent autrement l'aventure, et leur version met l'impartialité de Marchand hors de cause. Il paraît que Rameau avait pris ses précautions contre le mauvais vouloir de son ancien protecteur : un des juges du camp lui avait communiqué d'avance le sujet de fugue. Son concurrent s'en aperçut, s'en plaignit, on recommença l'épreuve, et Daquin l'emporta de haute lutte. Le fait est parfaitement vraisemblable; Rameau, même au temps de sa plus grande renommée, ne fut jamais classé hors de pair comme exécutant; son frère Claude passa toujours pour plus habile. Rien n'empêche donc d'admettre que Daquin, moins profond musicien sans doute, ait pu enlever les suffrages par le brillant de son jeu.

Cette déconvenue fermait à Rameau la carrière de Paris, et, de nouveau, le reléguait en province. Il se replia sur lui-même pour préparer sa revanche. Clermont, où il était venu remplacer son frère comme organiste de la cathédrale, lui offrait, avec l'existence assurée, un milieu favorable à ses hautes spéculations, le calme d'une ville fermée à tous les bruits du dehors, de sévères horizons circonscrits entre de hauts sommets d'aspect imposant, aux grandes lignes sèches et nettes, un rude climat fait pour affermir toutes les énergies. Dans cette solitude laborieuse, son vigoureux esprit acquit toute sa trempe. De l'étude pratique du clavecin et de l'orgue, de la composition à laquelle il se livrait sans relâche, il s'éleva bientôt à une conception plus vaste. La fréquentation de ses confrères parisiens avait pu le convaincre que leur ignorance théorique ne le cédait guère à la sienne; il n'avait trouvé dans leur tradition que préceptes arbitraires ou puérils. Les traités d'art musical manquaient en France. Brossard, dans son Dictionnaire, s'était borné à une sèche nomenclature des termes de musique. L'Allemagne n'était pas beaucoup plus avancée : les ouvrages didactiques de Printz, de Werckmeister, de Neidt, de Heinichen, de Mattheson, n'allaient pas au-delà d'une méthode pratique d'accompagnement au clavecin. Plus que jamais pénétré de la nécessité de donner à ses études une base scientifique et ne la trouvant nulle part, Rameau décida de la créer.

A cet endroit de leur récit, tous ses biographes s'excusent et se récusent. Il est convenu que le système de ce grand homme compte parmi les plus belles découvertes de l'esprit humain, mais, par égard pour le lecteur, on se défend de lui apprendre en quoi il consiste. Il doit nous suffire de savoir que, le premier en Europe, Rameau a tenté des voies nouvelles et qu'il a montré le chemin aux harmonistes d'Allemagne et d'Italie. Si, cependant, ce premier essai d'une

théorie de la musique n'a eu, même en France, qu'un succès de curiosité, si, comme l'affirme Grimm, il n'a jamais franchi notre frontière, s'il ne va à rien moins qu'à l'anéantissement de l'art d'écrire, encore qu'il soit une conception de génie, — c'est Fétis qui nous livre ces deux aperçus à concilier, — la considération de priorité ne pèsera que d'un bien faible poids dans notre estime. Que sera-ce si ce mérite même nous échappe, si l'on vient à découvrir que Rameau n'est pas le premier sur sa route, qu'il a devant lui *l'Institution harmonique* de Salomon de Caus, le *Compendium musicæ* de Descartes, *l'Harmonie universelle* du P. Mersenne, — et je ne parle ni des *Institutions* de Zarlino, ni de la *Musurgia universalis* de Kircher! — L'éloge traditionnel du père de la basse fondamentale ne prendra-t-il pas tout l'air d'une mystification académique infiniment trop prolongée? La question ainsi posée, j'imagine qu'au prix d'un léger effort d'attention, on voudrait en avoir le cœur net. Ce n'est pas assurément ici que la discussion des théories de Rameau peut trouver place. Mais quoi? la technique doit-elle rester à tout jamais bannie de la critique musicale, et ne peut-elle vraiment y paraître que sous le masque de grands mots biscornus? Pourquoi ces ménagemens, ces réticences, ces allures de mystagogues, quand il est si simple de convenir une fois pour toutes que la musique n'est ni plus ni moins qu'une langue, qu'elle a sa grammaire, sa syntaxe, sa rhétorique, toutes choses dont on ne peut se désintéresser si l'on veut se faire une idée du style des maîtres? Et puis, après tout, cette basse fondamentale, elle appartient à l'histoire philosophique du XVIIIe siècle, tout comme le pouvoir prochain et la bulle *Unigenitus* à l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV, et en abordant par ce côté la question, peut-être y a-t-il chance de trouver à qui parler.

II.

J'ai souvenir d'un tableau exposé au Salon il y a quelques années, lequel représentait Guido d'Arezzo découvrant la gamme. Le peintre avait assis son moine devant un buffet d'orgue, les doigts sur les touches, et chantant d'un air inspiré. La découverte de la gamme, postérieure de deux siècles à l'invention du clavier! On est si peu habitué à réfléchir, dans les choses de la musique, que le rapprochement n'a probablement choqué personne. La vérité est que notre gamme moderne figure au grand complet parmi les tons du plain-chant de saint Grégoire le Grand. Qu'après cela, l'on s'obstine à en faire honneur à un moine du XIe siècle, voilà déjà qui est étrange; ce qui l'est bien davantage, c'est que sept cents ans après Guido, les sa-

vans la cherchaient encore sans être parvenus à la trouver. Mais la musique des mathématiciens a ses règles à elle. Elle n'admet de combinaisons que celles que lui donnent ses proportions et ses calculs ; tant qu'il lui en manque, l'oreille doit s'en passer : au moyen-âge, elle avait imposé la quarte, et proscrit, comme dissonantes, la tierce et la sixte! On pense bien que les musiciens n'avaient pas longtemps attendu pour secouer ses lisières. Avec l'orgue et, plus tard, le clavecin, ils avaient sous la main toutes les richesses ; ils ne se firent pas faute d'en user. L'harmonie grandissait ainsi chaque jour ; cependant la science, qu'on n'avait pas conviée à son baptême, continuait à la bouder. On sentait bien que certaines notes s'appellent l'une l'autre par une attraction presque irrésistible, mais de là à dégager la loi de leurs affinités, il y avait, pour la méthode empirique, un abîme infranchissable. Rameau eut l'honneur de réconcilier les mathématiques et la musique, les données du calcul et les exigences de l'oreille. Descartes et le P. Mersenne avaient observé que l'octave est donnée par la division d'une corde sonore en deux parties égales, qu'elle est ainsi le premier et le plus naturel des intervalles ; la tradition et l'instinct avaient déjà conduit Zarlino au même point ; on avait d'ailleurs remarqué depuis longtemps que, dans la nature, la différence d'une octave à l'autre est si peu sensible qu'un soprano et un ténor croient chanter à l'unisson quand ils chantent en réalité à l'octave. De cet ensemble de témoignages, Rameau conclut hardiment qu'en harmonie, la note et son octave sont identiques ; que, par conséquent, toute note d'un accord peut être transposée d'une octave au grave ou à l'aigu, sans que l'accord soit altéré dans son essence : si donc, disait-il, la fonction de la note dans l'accord est indépendante de la place qu'elle y occupe, la note principale ou fondamentale peut se trouver indifféremment, soit à la basse, soit dans toute autre partie, de telle sorte qu'en rétablissant mentalement cette note dans sa position normale, en d'autres termes, en substituant, par la pensée, la basse fondamentale à la basse réelle, on ramènera tous les accords à un certain nombre d'accords principaux. On avait pris, jusque-là, les différens états d'un même accord pour autant d'accords distincts ; le système de la basse fondamentale fit cesser cette confusion. Il ne fallait plus qu'un pas pour découvrir que l'accord renversé obéit aux mêmes affinités, aux mêmes lois d'enchaînement que l'accord principal dont il dérive, et quand Rameau eut poussé jusqu'à cette dernière conséquence, la méthode scientifique de l'harmonie fut créée.

Il y avait bien, sans doute, à faire quelques réserves. Mathématiquement, l'identité des octaves est une erreur qu'Euler se donna bien inutilement la peine de démontrer. Même musicalement, l'équivalence de l'accord fondamental et de ses renversemens est loin

d'être absolue. Telle succession d'accords, parfaitement bonne en théorie, peut se trouver accidentellement contrariée, en fait, par la disposition des différentes parties dont l'évolution, elle aussi, a ses lois. En subordonnant exclusivement la marche de l'harmonie à la basse fondamentale, Rameau semblait perdre de vue cette condition du mouvement régulier des parties dans le passage d'un accord à l'autre ; il faisait trop bon marché de l'art du contre-point, qui n'est ni plus ni moins que le style de la musique; mais, quoi qu'en ait dit Fétis, son système ruinait si peu l'art d'écrire qu'il a suffi à la théorie moderne de le compléter pour asseoir sur ses véritables bases la composition musicale.

C'est une gloire que Rameau eût certainement ravie à ses successeurs, s'il ne s'était laissé détourner de la voie par la tentation de prouver mathématiquement son système. Le génie français procède un peu partout comme à la guerre. Au lieu de cheminer méthodiquement vers le but, il emporte la position d'assaut et s'y fortifie ensuite avec ce qui lui tombe sous la main. Rameau avait trouvé par intuition le renversement des accords; il se mit en quête de tous les phénomènes d'acoustique dont il pourrait tirer parti pour la justification de ses principes. Quand il eut appris des physiciens qu'un son quelconque n'est jamais entendu isolément, que la note donnée par la résonance d'une corde est toujours accompagnée, dans les deux octaves supérieures, de sa quinte et de sa tierce, il crut que la nature elle-même se chargeait de lui fournir un point d'appui : « en effet, disait-il, non-seulement les vibrations du corps sonore donnent l'accord parfait, mais encore elles le donnent à l'état renversé. » Sur ce fondement nouveau il reconstruisit la théorie de la basse fondamentale dans son *Nouveau système de musique théorique*, qui suivit, à quelques années d'intervalle, le *Traité d'harmonie*. Ce fut pour son malheur. Les mathématiques, sur lesquelles il cherchait à s'appuyer sans les connaître à fond, l'égarèrent, et son inexpérience d'écrivain l'embarrassa dans des explications confuses. Autant qu'on peut comprendre sa pensée, il voulait seulement établir, par la résonance multiple d'une corde, que l'harmonie est conforme à la nature, et qu'en accompagnant le chant, le musicien ne fait qu'imiter un phénomène dont nous sommes chaque jour témoins. Mais son imprudente formule : « L'accompagnement représente le corps sonore, » prêtait le flanc, et la critique ne manqua pas d'en abuser quand elle eut intérêt à tourner Rameau en ridicule. Elle prit cette *représentation* au pied de la lettre, et les sophismes tombèrent comme grêle sur la tête du musicien : « Qu'est-ce que le corps sonore en action? C'est le son; l'harmonie représente donc le son. Mais l'harmonie accompagne le son : le son n'a donc pas besoin qu'on le re-

présente puisqu'il est là; » première objection. — « Si l'accompagnement représente le corps sonore, il ne doit rendre que les sons rendus par le corps sonore, et ces sons ne forment que des accords parfaits; pourquoi donc hérisser l'accompagnement de dissonances? » deuxième objection. — « L'instrument dont on accompagne est un corps sonore lui-même, dont chaque son est toujours accompagné de ses harmoniques naturels. Si donc l'accompagnement représente le corps sonore, on ne doit frapper que des unissons, car les harmoniques des harmoniques ne se trouvent point dans le corps sonore; » troisième objection. Et vingt autres de même force. Au lieu de rebrousser chemin, Rameau s'entêta; il imagina des expériences. Il crut s'apercevoir que les cordes d'un violoncelle accordées à l'octave ou à l'unisson les unes des autres vibrent toutes ensemble dès qu'on en attaque une. « — Mais elles ne résonnent pas! s'écrièrent en chœur ses adversaires. — Si elles ne résonnent pas, elles frémissent! » Et sur ce frémissement, nié par les uns, affirmé par les autres, on batailla vingt-cinq ans!

Le *Traité de l'harmonie* avait émancipé la musique; le *Nouveau Système théorique* la fit retomber sous la tutelle des physiciens et des algébristes; les controverses qu'il suscita dérobèrent à Rameau un temps qu'il eût pu consacrer à son art, mais elles firent plus pour la réputation de l'auteur que trois opéras. Entre la publication des deux ouvrages, Rameau avait résigné ses fonctions d'organiste pour reprendre le chemin de Paris. La manière dont il se fit délier de ses engagemens par le chapitre de Clermont vaut ses meilleurs tours d'écolier. Maret a recueilli cette anecdote dans son éloge historique; elle perdrait à être contée par un autre. « Le samedi, dans l'octave de la Fête-Dieu, au salut du matin, étant monté à l'orgue, Rameau mit simplement la main sur le clavier, au premier et au second couplet; ensuite il se retira, et ferma les portes avec fracas. On crut que le souffleur manquait, et cela ne fit aucune impression; mais, au salut du soir, il ne fut pas possible de prendre le change, et l'on vit qu'il avait résolu de témoigner son mécontentement par celui qu'il allait donner aux autres. Il tira tous les jeux d'orgue les plus désagréables et il y joignit toutes les dissonances possibles. Il avait tant mis d'art dans le mélange des jeux et dans l'assemblage des dissonances les plus tranchantes que les connaisseurs avouaient que Rameau seul était capable de jouer aussi désagréablement. Le chapitre lui fit faire des reproches, mais sa réponse fut qu'il ne jouerait jamais autrement si l'on persistait à lui refuser sa liberté. On se rendit, le bail fut résolu, et, les jours suivans, il témoigna sa satisfaction et sa reconnaissance en donnant sur l'orgue des pièces admirables. »

III.

Sa réputation naissante valut à Rameau, de retour à Paris, des élèves de qualité, l'orgue de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, la main d'une jeune fille de dix-huit ans, — il en avait lui-même quarante-deux bien sonnés, — et l'amitié de La Popelinière. Le ménage Rameau eut son appartement dans la résidence quasi royale de Passy; Marmontel qui décrit en connaisseur tous les agrémens du lieu, — chapelle, théâtre, orchestre et troupe d'opéra en permanence, — nous y montre Rameau improvisant chaque dimanche sur l'orgue des morceaux de verve étonnans. Notre musicien avait déjà pour lui les femmes et la finance ; il eut bientôt l'appui des philosophes, chose non moins essentielle au succès. La philosophie, au XVIIIe siècle, est essentiellement envahissante. Dans tous les salons à la mode, on la trouve installée au coin du feu, qui pérore, tranche, régente et distribue des conseils : au précepteur, sur la direction de son élève; à la maîtresse de maison, sur le choix de ses amans. Littérature, morale, éducation, sciences, esthétique, elle se pique de tout et partout s'impose, de l'air de Duclos chez Mme d'Épinay. A son école, il est reçu que les gens peuvent professer ce qu'ils ignorent, et si l'on fait mine de s'étonner, ils vous répondront avec l'ingénuité d'un personnage d'opérette : « C'est pour apprendre. » D'une habileté merveilleuse à se saisir de quelques notions flottantes qu'ils érigent immédiatement en systèmes, ils plient les faits à la mesure de leurs théories et, pour un peu, persuaderaient aux gens du métier qu'ils n'y entendent rien. « Les musiciens, dira Jean-Jacques, ne sont point faits pour raisonner sur leur art; c'est à eux à trouver les choses, aux philosophes de les expliquer (1). » Dans les arts dont la technique est faite et qui ont donné leurs chefs-d'œuvre, l'instinct du beau, de hautes facultés, l'étude des modèles, et, ne l'oublions pas, les conseils de quelques grands artistes, leur permettaient de tenir cette gageure; mais la musique, alors à l'état de science occulte, leur en imposait encore. Rameau venait d'en construire la théorie; ils l'accueillirent comme un prophète, l'enrôlèrent dans leurs rangs, prônèrent de confiance ses doctrines et soutinrent ses opéras. Pour le moment, il n'en était encore qu'aux pièces de clavecin; son deuxième recueil parut en 1726; le troisième suivit cinq ans plus tard.

L'œuvre de clavecin de Rameau est resté l'un des plus remarqua-

(1) *Lettre au P. Lesage*, 1er juillet 1754

bles monumens de la musique française ; la verte sève bourguignonne y afflue et l'imprègne d'un franc parfum de terroir. Le maître s'y montre au naturel, avec ses grâces naïves, son harmonie d'un éclat un peu cru, sa langue encore mal assouplie, qui ne bégaie plus, mais qui parfois regimbe, son absolue sincérité, — la probité du génie. Dans l'exécution, une fougue emportée, pas de complications voulues, peu de groupes en action, du décousu çà et là et quelques vides ; mais partout, un feu, une vigueur, une abondance d'idées, une variété d'accent, de coupe et de rythme, une indépendance d'allures surprenante. Notre claveciniste ignore, — et pour cause, — la rhétorique savante des grands organistes d'Allemagne ; par momens, son développement tourne court ; en revanche, chez lui, jamais de remplissage ni d'artifice. Bach et Handel commandent à l'inspiration ; ils choisissent leur thème, le tournent, le pressent, le tordent en tous sens ; Rameau guette l'idée au passage, la saisit à la rencontre, s'y cramponne et se laisse porter par elle où il lui plaît. Son recueil de 1731 est une galerie de petits chefs-d'œuvre de genre. Ce qu'il s'y trouve de procédés neufs, de tournures piquantes est incroyable. Il ne faudrait pour en faire quelque chose de tout à fait exquis et moderne que la permission d'enlever cette multitude de trilles et d'agrémens, ce grelottement continuel dont les clavecinistes abusent pour prolonger le son sur leur ingrat instrument. Je cite au hasard *le Rappel des oiseaux*, *l'Égyptienne*, *la Poule*, *les Soupirs*, *les Cyclopes*. Ces titres imagés ne sont pas là seulement pour piquer la curiosité ; ils témoignent de sérieuses prétentions descriptives. Rameau s'en explique catégoriquement quelque part. C'était le goût du siècle, conforme à nos préjugés nationaux. On sait quel rôle prépondérant a joué le sujet dans l'art français, même avant que Caylus et Diderot eussent inventé le tableau littéraire. La peinture avait versé dans la poésie ; la musique en fit autant. A ce prix seulement, elle avait obtenu droit de cité parmi les beaux-arts. On s'était demandé longtemps si l'on pourrait, sans déroger, l'admettre à cet honneur. Les académiciens, — ceux qui cherchaient toujours la gamme, — avaient répondu : Peut-être ; mais au dernier rang du moins ; car, quelle est la caractéristique de l'art? l'imitation de la nature ; or l'imitation, dans la musique, est vague et bornée à un petit nombre d'images. « La musique ne peut qu'imiter les sons et les bruits naturels, ou exprimer les passions ; sous le premier aspect, elle répond au paysage dans la peinture, dans l'autre, c'est le tableau à personnage. » Hors de là, elle n'est plus un plaisir intellectuel, mais un jeu d'enfant qui s'amuse à faire chatoyer le prisme. Sur ce point, les écoles les plus opposées sont d'accord : Le Batteux et Laugier ne parlent pas autrement que

d'Alembert et Morellet ; *les Beaux-Arts réduits à un seul principe* et le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* s'empruntent réciproquement leurs formules. Seul, Chabanon fait quelques réserves, et c'est probablement pourquoi Grimm trouve qu'il raisonne sur la musique à peu près comme une huître. La conception de la musique absolue, du discours musical, d'un développement où les idées s'appellent, s'enchaînent, s'engendrent par une déduction presque aussi rigoureuse que celle du raisonnement, échappe à ces intelligences. Le phénomène extraordinaire d'une pensée exprimée sans le secours des signes n'est pas classé dans leur psychologie;— je ne répondrais pas qu'il soit défini dans la nôtre. Diderot qui a si bien compris, pour les arts du dessin, que l'impression du beau naît essentiellement de l'idée d'harmonie, de proportion, de rapports, Diderot oublie ces choses, dès que la musique est sur le tapis. Quand sa fille se met au clavecin et prélude par des marches harmoniques, il se représente immédiatement les angoisses d'un homme errant dans un labyrinthe. S'il connaissait J.-S. Bach, il chercherait le roman d'une fugue de Bach et, ne le trouvant point, il déclarerait, avec Jean-Jacques, ce genre de composition aussi barbare que les portails de nos cathédrales gothiques. L'école encyclopédique a relevé le vieil aphorisme : *Nil intelligit sine phantasmate* ; toutes ses idées sont en images. Elle en demande au musicien comme au peintre; et ce n'est pas assez qu'il nous fasse éprouver les mêmes sentimens de joie ou de mélancolie qu'éveille en nous le spectacle de la nature. Grimm, rendons-lui cette justice, s'en contente, — et Beethoven aussi. Mais, à Diderot, il faut la représentation sensible des choses, la musique à programme, le poème symphonique de Liszt. Certes, pour cette imitation obligatoire et rigoureuse, la musique n'aura pas trop de toutes ses ressources ; elle va prodiguer les modulations, les instrumens, l'harmonie. Doucement, s'il vous plaît ! D'abord, qui est-elle cette harmonie que les anciens n'ont pas connue et dont les sauvages n'ont nulle idée ? Est-elle seulement capable d'exprimer ou de peindre? En aucune manière. « Quand on calculerait mille ans ses lois et ses rapports, on n'en ferait jamais un art d'imitation. De quoi l'harmonie est-elle signe et qu'y a-t-il de commun entre des accords et nos passions (1) ? » Il n'y a que la mélodie qui, en imitant les inflexions de la voix, puisse nous rendre les mouvemens de l'âme. Et quant à ce luxe de parties et d'instrumens qui n'est bon qu'à dérouter l'esprit et à excéder l'oreille, le mieux est de s'en défaire au plus vite. « Quelque harmonie que puissent faire ensemble plusieurs parties toutes bien chan-

(1) J.-J. Rousseau, *Essai sur l'origine des langues.*

tantes, l'effet de ces beaux chants s'évanouit aussitôt qu'ils se font entendre tous à la fois. Pour qu'une musique devienne intéressante, il faut que le tout ensemble ne porte à la fois qu'une mélodie à l'oreille et qu'une idée à l'esprit (1). »

Ainsi condamnée à être pittoresque ou dramatique, et cependant de plus en plus limitée dans ses moyens, la musique s'était tournée exclusivement vers le théâtre. Rameau, pourtant, voyait arriver la cinquantaine sans avoir pu obtenir un livret d'opéra, tant sa réputation de profond musicien effarouchait les rimeurs : entre toutes les branches de l'activité humaine, la musique a ce privilège que l'ignorance y est un brevet de capacité. L'auteur du *Traité de l'harmonie* sentit le besoin de se disculper de son savoir; il adressa à Houdard de La Motte, librettiste en vogue, cette curieuse déclaration de principes : « Quelques raisons que vous ayez, monsieur, pour ne pas attendre de ma musique théâtrale un succès aussi favorable que de celle d'un auteur plus expérimenté en apparence dans ce genre de musique, permettez-moi de les combattre et de justifier en même temps la prévention où je suis, en ma faveur, sans prétendre tirer de ma science d'autres avantages que ceux que vous sentirez aussi bien que moi devoir être légitimes. Qui dit un savant musicien entend ordinairement par là un homme à qui rien n'échappe dans les différentes combinaisons des notes; mais on le croit en même temps tellement absorbé dans ses combinaisons qu'il y sacrifie tout, le bon sens, le sentiment, l'esprit et la raison. Or, ce n'est là qu'un musicien de l'école où il n'est question que de notes et rien de plus; de sorte qu'on a raison de lui préférer un musicien qui se pique moins de science que de goût. Cependant celui-ci, dont le goût n'est formé que par des comparaisons à la portée de ses sensations, ne peut tout au plus exceller que dans certains genres, je veux dire dans des genres relatifs à son tempérament. Mais sortez-le de ces caractères qui lui sont naturels, vous ne le reconnaissez plus. Dans son premier feu, il était tout brillant; mais ce feu se consume à mesure qu'il veut le rallumer et l'on ne trouve plus chez lui que des redites et des platitudes. La nature ne m'a pas tout à fait privé de ses dons, et je ne me suis pas livré aux combinaisons de notes jusqu'au point d'oublier leur liaison intime avec le beau naturel qui suffit seul pour plaire, mais qu'on ne trouve pas facilement dans une terre qui manque de semence et qui a fait sur tout ses derniers efforts... Vous verrez que je ne suis pas novice dans l'art et qu'il ne paraît pas surtout que je fasse grande dépense de ma science dans mes productions, où je

(1) J.-J. Rousseau, *Lettre sur la musique française.*

tâche de cacher l'art par l'art même ; car je n'y ai en vue que les gens de goût et nullement les savans, puisqu'il y en a beaucoup de ceux-là et presque point de ceux-ci. »

Bien des compositeurs modernes, à qui leur renommée de science profonde a fermé les portes, auraient pu s'approprier ce plaidoyer du vieux maître. J'ignore le succès qu'aurait présentement une semblable requête auprès de nos directeurs de théâtres ; celle de Rameau resta sans réponse. Voltaire, de meilleure composition qu'Houdard, ou simplement désireux d'être agréable à La Popelinière, voulut bien écrire pour son protégé le poème de *Samson ;* mais les ennemis de l'auteur, exploitant habilement les préventions de l'autorité contre les sujets religieux au théâtre, firent interdire la pièce. Rebuté de ce côté, Rameau se remit en campagne ; à force de démarches, il finit par obtenir, de l'abbé Pellegrin, le livret d'*Hippolyte et Aricie*,.. contre un billet de 50 pistoles à trois mois. On raconte que l'abbé, quand on lui eut fait entendre la partition, rougit de son procédé et déchira la cédule ; je ne le lui conseillerais pas aujourd'hui. Il y a, dans cette œuvre de début, une alternative singulière de pusillanimité et d'audace, des enfantillages et des traits de génie, deux ou trois récitatifs superbes noyés dans une déclamation pénible, de charmans airs de danse, un gracieux rondeau, la célèbre gavotte chantée : *A l'amour rendons les armes,* et une page de premier ordre, le tragique *trio des Parques*, dont on dirait que Mozart s'est souvenu dans la scène du Commandeur, si Mozart n'avait toujours professé l'absolu mépris de la musique française. Pour le reste, la partition de Rameau est faible et languissante. Mais, auprès de celles de Lulli, elle pourrait passer pour moderne, tant les accompagnemens ont de valeur, tant il y a d'imprévu dans la modulation ; on sent courir à travers l'orchestre un souffle de vie nouvelle ; les violons s'émancipent, les instrumens à vent font bande à part au lieu de doubler simplement le quatuor. A la première représentation, toutes ces nouveautés firent scandale ; la soirée du 1er octobre 1733 resta longtemps célèbre dans les annales de l'Opéra. L'orchestre perdait la tête pour quelques arpèges et gammes chromatiques dont on l'avait chargé dans l'accompagnement ; l'audacieuse harmonie du *trio des Parques* déconcertait les chanteurs ; les murmures du parterre achevèrent la déroute. Nonobstant, le *Mercure de France* témoignait une satisfaction sans mélange. Ce n'était pas l'avis du musicien qui, dans son chagrin, ne parlait de rien moins que de renoncer au théâtre ; mais les éloges de Campra, son rival, et le revirement qui se produisait peu à peu dans le public en faveur de son œuvre, n'eurent pas de peine à lui relever le courage. L'appui des gens de lettres n'y fut pas non

plus inutile. Ils engagèrent la lutte contre ces champions de la mélodie que tout nouveau-venu, qu'il s'appelle Lulli ou Gluck, Rossini ou Meyerbeer, est sûr de rencontrer devant lui, prêts à lui disputer le passage. Ce fanatisme mélodique inspira plus tard à d'Alembert, lorsqu'il voulut dire le dernier mot de la querelle, de judicieuses réflexions qu'il faudrait graver en lettres d'or au foyer de tous les théâtres lyriques. « Chez la plupart des Français, dit-il, la musique qu'ils appellent chantante n'est autre chose que la musique commune dont ils ont eu cent fois les oreilles rebattues; pour eux, un mauvais air est celui qu'ils ne peuvent fredonner, et un mauvais opéra celui dont ils ne peuvent rien retenir (1). » Or, on n'avait rien retenu d'*Hippolyte*. Peu à peu cependant les oreilles s'apprivoisèrent, et l'on finit, du moins je le présume, par y trouver quelques airs à chantonner. Les poèmes arrivèrent à Rameau; il se remit au travail, et pendant un quart de siècle, sa tardive fécondité marqua chaque année par une œuvre nouvelle.

Il y en eut, dans le nombre, dont les jours étaient comptés d'avance; lui-même ne paraît pas avoir fait grande dépense d'imagination ni d'amour-propre dans les nombreux impromptus, pièces de circonstance et divertissemens de cour, destinés, comme des carrosses de gala, pour une seule occasion solennelle. C'est ainsi qu'il laissa remanier par Rousseau sa *Princesse de Navarre* transformée en *Fêtes de Ramire*. Il se réservait pour ses grandes compositions, tragédies lyriques ou ballets, pour *les Indes galantes*, *les Fêtes d'Hébé*, *Castor et Pollux*, *Platée*, *Zaïs*, *Dardanus*, *Pygmalion*, *Zoroastre*. L'étude approfondie de ces partitions m'entraînerait à l'analyse des poèmes, généralement insipides, qui leur servent de canevas. Pauvres rimeurs que ces La Bruère, ces Mondorge, ces Cahuzac, les collaborateurs attitrés des musiciens du temps. Mais Rameau n'y prenait pas garde; il se faisait fort, au besoin, de mettre en musique *la Gazette de France*. La bonne fortune lui vint pourtant une fois en sa vie, de rencontrer un poète : le gracieux auteur de *l'Art d'aimer*, Bernard, Gentil-Bernard, lui fournit l'occasion de son chef-d'œuvre. *Castor et Pollux* est le seul opéra de Rameau où, d'une scène à l'autre, l'inspiration se soutienne; partout ailleurs, il y a des lueurs soudaines et des traits qui portent coup; ici seulement, un dessein d'ensemble et des perspectives. Dans le prologue allégorique, rendez-vous obligé des jeux, des amours et des ris, de « l'incomparable » Jélyotte et de « l'adorable » Marie Fel, s'épanouissent quelques fraîches mélodies entre de grands airs gothiques à roulades. La belle scène funèbre qui ouvre le premier acte tranche vi-

(1) *La Liberté de la musique*, 1760.

goureusement sur cette fade mythologie de boudoir ; nous entrons en pleine tragédie. C'est l'orchestre qui mène le deuil ; le chœur, tantôt reprend la phrase lugubre : *Que tout gémisse*, tantôt la laisse inachevée. Le récitatif de Télaïre et son air célèbre : *Tristes apprêts*, sont des modèles de déclamation tragique ; Gluck ne trouvera rien de plus beau. La scène où Télaïre décide Pollux à aller chercher son frère chez les morts est d'un superbe mouvement. L'acte des enfers n'a pas de page comparable au *trio des Parques*; mais le chœur syllabique des démons : *Brisons tous nos fers* a passé longtemps pour une merveille ; c'était, tout au moins, une tentative hardie pour l'époque. Signe caractéristique du temps : ces démons hurlent en majeur ; c'est en mineur que les ombres heureuses chantent leurs amours élyséennes. La rencontre des deux frères au séjour de Pluton est l'une des plus belles inspirations de Rameau ; les quelques mesures de début ont la note attendrie, trop rare sur les cordes un peu sèches de sa lyre. Mais la fin de l'acte manque d'élan. Le compositeur se relève un instant dans le duo de Castor et de Télaïre. Il redevient lui-même dans la scène finale du cinquième acte, où Jupiter élève Castor au rang des dieux. L'air : *Descendez des sphères du monde*, est accompagné par un procédé alors tout neuf, dont on a, depuis, singulièrement abusé : les violons exécutent des suites de tierces, pendant que les violoncelles doublent le chant à l'unisson. Le chœur final, en imitations, a du style et beaucoup de grandeur.

Certes, cette œuvre capitale de notre vieux maître n'est pas sans faiblesses ; mais, indépendamment de son importance historique considérable, elle renfermait assez de beautés pour échapper à l'oubli. Au point de vue du détail cependant, les tragédies lyriques qui lui succèdent présentent encore plus d'intérêt ; car c'est le propre du génie de Rameau qu'il est infatigable à la recherche de formes nouvelles et d'effets plus puissans. *Dardanus* en est la preuve, avec son invocation guerrière qui n'est pas trop loin du choral des épées de *Faust*, son prélude symphonique de la plus savante facture, et son célèbre « trio des songes, » — un trio avec chœur, ni plus ni moins. Rameau, à mesure que ses instrumentistes se forment, leur taille de plus sérieuse besogne ; lui-même, à la longue, se fait la main, détend son style, varie ses formules et prend son aplomb. Tant de verve et de souplesse de talent chez un homme plus que mûr, — presque un vieillard, — méritait bien cet éloge de Grimm à ses débuts : « Mon étonnement est à son comble quand je pense que l'auteur de *Pygmalion* est celui du quatrième acte de *Zoroastre*, que l'auteur de *Zoroastre* est celui de *Platée*, et que l'auteur de *Platée* a fait le divertissement de la rose, dans l'acte des fleurs : quel Protée toujours nouveau, toujours ori-

ginal, toujours saisissant le vrai et le sublime de chaque caractère (1) ! » Mais cette faconde sans redites, cette marche en avant sans trêve, jetaient le désarroi dans le public; à chaque nouvel opéra, il fallait livrer bataille; les épigrammes allaient leur train. C'est à propos de *Dardanus* que J.-B. Rousseau renvoyait l'auteur

Chez les Thraces et les Iroques,
Porter ses opéras bourrus.

Dans l'ouverture de *Zaïs*, où Rameau avait voulu, paraît-il, peindre la création, « un roulis de timbales annonce par un bruit sourd le débrouillement du chaos. » Les mauvais plaisans prétendirent que ce roulement représentait l'enterrement d'un officier suisse. Raynal dut justifier le musicien par raison démonstrative, et expliquer aux rieurs ses intentions. A propos de *Platée*, le même Raynal écrit dans sa Correspondance : « La musique est du célèbre Rameau; ses partisans prétendent qu'il n'a jamais rien fait d'aussi beau; ses adversaires soutiennent qu'il n'a jamais rien fait de pire. Comme cette musique est extrêmement singulière, il n'est pas étonnant qu'elle donne lieu à des jugemens si opposés (2). » Il est donc certain que si tous les opéras de Rameau ne tombèrent pas à plat d'abord, comme Grimm voudrait le faire croire, ils ne s'imposèrent qu'à grand'peine, et, par surcroît d'infortune, leur auteur n'arriva à la pleine possession de sa gloire que pour la voir presque immédiatement décliner.

IV.

En dépit du vigoureux génie qui s'y révèle, les tragédies lyriques de Rameau ne pouvaient se promettre une carrière durable; si quelque chose doit étonner aujourd'hui, c'est la faveur dont elles ont joui en leur temps. L'opéra héroïque, contemporain des soubrettes de Marivaux et des nymphes de Boucher, est un véritable anachronisme; et, de fait, il traverse cette époque spirituelle et frivole comme l'ombre du grand roi, promenant l'ennui et glaçant le sourire. Ses beautés, ses défauts mêmes sont d'un autre âge; la défroque mythologique dont on l'affuble montre la corde; les grands éclats de voix de ses personnages n'éveillent plus l'écho. Livrée à elle-même, la musique se fût peut-être ouvert d'autres horizons; mais la poésie qu'il lui faut traîner partout avec elle n'a plus qu'une vie factice; elle se bat les flancs dans l'épopée, grimace dans l'ode,

(1) *Lettre sur Omphale.*
(2) *Nouvelles littéraires*, édit. Tourneux, I, p. 268.

pleurniche dans l'élégie, minaude dans l'idylle, et n'est vraiment à l'aise que dans la prose rimée. Toutes les sources de l'émotion vraie sont détournées ou taries; le sentiment de la nature a disparu; l'air va manquer à l'essor de notre génie musical; sa verte jeunesse jure avec le ton du jour. Il n'a pas encore trouvé d'expression pour les débauches d'esprit, pour les attendrissemens énervés, pour cette sensualité maladive, raffinée d'extérieur, brutale au fond, qui s'apprête à jeter le masque. La France de Louis XV a bien une musique; elle n'a certainement pas sa musique. Donc, on bâille ferme à l'Opéra sous l'éventail. L'œil s'amuse encore aux entrechats et aux apothéoses, mais l'oreille n'y trouve plus son compte; on touche à l'heure de lassitude critique qui livre au caprice les clés du logis.

L'occasion et le moment servirent à souhait Pergolèse, — Pergolèse, dis-je, et non pas l'opéra italien, car, de toutes les productions de l'Italie, *la Serva padrona*, cette œuvre unique et exquise, fut la seule qui sut s'acclimater à Paris. La musique italienne de l'époque n'est pas encore l'art d'allures tapageuses et de facile conscience, absurde et irrésistible, que nous avons connu à Ventadour. Son théâtre à la mode, où le mauvais goût commence à se donner carrière, garde cependant le sérieux (1). Ses *Démophons*, ses *Sophonisbes*, beaucoup moins vivans, sont aussi solennels que nos *Pygmalions* et nos *Anténors*. J.-J. Rousseau leur trouve « une monotonie ennuyante, » des scènes toujours les mêmes, filées sans vivacité et avec peu d'esprit, d'éternels récitatifs, des airs jetés au même moule (2). Même la comédie de Pergolèse retarde un peu sur l'heure du siècle. Ne lui demandez ni la touche galante de Watteau, ni le ton licencieux de Voltaire, ni la pétulance endiablée de l'abbé Galiani. Telle qu'elle est pourtant, on y trouvait assez de vivacité, de naturel et d'enjouement pour se reposer avec délices de la déclamation solennelle, toujours grimpée sur le ton de l'honneur, qui régnait à l'Opéra sans partage. Si les femmes ne s'engouèrent pas du premier coup, ce fut la faute du piètre talent de la Tonelli, et du mauvais vouloir de l'orchestre; mais après quelques regrets donnés aux décors, à la danse, à toutes les pompes de la musique nationale, elles subirent le charme de l'autre. Les philosophes firent comme elles; c'était leur droit assurément, de prendre plaisir aux gentillesses de Zerbine, et leur droit aussi de dire avec M. Bredouille qu'il ne faut point s'alambiquer l'esprit pour savoir pourquoi une chose vous plaît. Ou, du

(1) Benedetto Marcello, *il Teatro alla moda*. Venise, s. d. — Orsei, *Reflessioni sopra i drami per musica*. Venise, 1760.

(2) *Lettre à M. Grimm*. (Manuscrits de la Bibliothèque de Neufchâtel, publiés par M. Alb. Jansen.)

moins, s'ils se croyaient tenus de rendre raison de leur goût, rien ne les forçait à renier leurs anciennes préférences. Il y avait assez à louer chez les Italiens pour expliquer les prédilections du Coin de la reine; pas assez cependant pour y tout sacrifier aveuglément. Les plus chauds partisans de la musique ultramontaine étaient, jusqu'alors, convenus de la supériorité de la nôtre au point de vue du théâtre : « Les Italiens, écrivait Jean-Jacques, ont porté la musique au dernier point de perfection par rapport au but qu'ils se sont proposé, c'est-à-dire d'arranger et de combiner les sons avec goût pour faire briller la voix et les instrumens. La musique italienne me plaît souverainement, mais elle ne me touche point : la française ne me plaît que parce qu'elle me touche. » Avec leurs idées sur l'art, interprète obligé des sentimens et des passions, les philosophes s'étaient naturellement prononcés pour la française, et le Genevois plus ouvertement que personne, dans cette lettre de 1750, que M. Jansen a reproduite d'après les manuscrits de la bibliothèque de Neufchâtel : « Si la musique est faite pour plaire seulement, donnons la palme à l'Italie, mais si elle doit encore émouvoir, tenons-nous-en à la nôtre, et surtout quand il est question de l'opéra. » Mis en demeure de se prononcer trois ans plus tard, lors de la querelle des Bouffons, Jean-Jacques Rousseau avait donc toutes sortes de raisons personnelles pour tenir la balance égale entre les deux musiques. Eût-il été converti dans l'intervalle, qu'il pouvait s'en expliquer sans rompre avec lui-même; car si la musique française lui avait paru plus dramatique, il avait déclaré l'italienne plus musicale, et c'est bien quelque chose apparemment que la musique, même à l'Opéra.

Passe encore pour détrôner la musique française; mais ne pouvait-on du moins la laisser vivre? Était-elle incapable d'acquérir les dons qui lui manquaient, de se parer de sourire et de grâce, tout en restant sincère et pathétique? N'y avait-il pas, dans ces représentations italiennes, une occasion toute trouvée pour elle de réchauffer sa raideur native au contact d'un art en pleine éclosion? Moins novice, Jean-Jacques eût ressaisi, sous l'apparent laisser-aller des maîtres napolitains, la trace des fortes leçons de Leo et de Durante; loin de proscrire la science dans la musique, il aurait compris que l'école française n'avait fait encore que la moitié du chemin ; en l'encourageant à poursuivre sa route, il lui épargnait un siècle de piétinement et d'efforts. Mais, prendre les intérêts de la musique française, c'était travailler pour Rameau, son plus illustre représentant, et Rameau s'obstinait à traiter Jean-Jacques en apprenti musicien. Il fallait donc les englober, l'art et l'artiste, dans une réprobation commune. La *Lettre sur la musique française* leur signifia à tous deux leur congé, de par ce foudroyant syllogisme : « Toute musique

nationale tire son caractère de la langue; or, la langue française est essentiellement réfractaire à la musique : donc une musique française est impossible. » *Dardanus*, *Amadis* et *Castor*, ayant ainsi cessé d'exister, la question se trouvait simplifiée du tout au tout : l'Italie possédait le monopole de la musique ; il lui était permis d'en abuser. C'étaient tous ses défauts légitimés du coup. Mais que parle-t-on de défauts ? Elle va recueillir par droit d'aubaine toutes les qualités jusqu'alors usurpées par sa rivale, et Jean-Jacques s'empressera de lui en faire hommage. Voici d'abord l'énergie et la passion : « Quand on commence à connaître la mélodie italienne, on ne lui trouve que des grâces et on ne la croit propre qu'à exprimer des sentimens agréables, mais pour peu qu'on étudie son caractère pathétique et tragique, on est bientôt surpris de la force que lui prête l'art des compositeurs dans les grands morceaux de musique. » Voici maintenant l'intérêt ; qui donc se plaignait tout à l'heure de fatigue et de monotonie ? Quelque barbare sans doute. « Ce qui prévient encore plus efficacement la monotonie et l'ennui dans les tragédies italiennes, c'est l'avantage de pouvoir exprimer tous les sentimens et peindre tous les caractères avec telle mesure et tel mouvement qu'il plaît au compositeur. Notre mélodie, qui ne dit rien par elle-même, tire toute son expression du mouvement qu'on lui donne ; elle est forcément triste sur une mesure lente, furieuse ou gaie sur un mouvement vif, grave sur un mouvement modéré ; le chant n'y fait presque rien ; la mesure seule, ou, pour parler plus juste, le seul degré de vitesse, détermine le caractère. Mais la mélodie italienne trouve, dans chaque mouvement, des expressions pour tous les caractères, des tableaux pour tous les objets. Elle est, quand il plaît au musicien, triste sur un mouvement vif, gaie sur un mouvement lent, et change, sur le même mouvement, de caractère, au gré du compositeur. » *Ecco il vero Pulcinella !*

On avait accepté de bonne grâce les leçons du *Petit Prophète ;* la *Lettre sur la musique française* envenima le débat et lui donna les proportions d'une affaire nationale. L'incartade de leur compromettant allié gênait les philosophes du Coin de la reine en leur attirant chaque jour de nouveaux adversaires ; ils se sentaient entraînés peu à peu sur le terrain des personnalités blessantes. Laugier, Morand, Cazotte, Rochemont, Caux de Cappeval et bien d'autres, avaient riposté vigoureusement, en prose et en vers, aux pamphlets de « l'Allemand et de l'Allobroge. » Rameau, à son tour, prit la défense de l'harmonie dans ses *Observations sur notre instinct pour la musique*. Tandis que Rousseau n'avait voulu trouver de caractère musical que dans la mélodie, Rameau démontrait victorieusement que l'harmonie n'est pas moins nécessaire à l'expression pathétique ; que toutes deux sont également naturelles, et qu'elles

constituent, dans la musique, ces proportions dont le sentiment instinctif nous fait goûter l'œuvre d'art. C'était l'application judicieuse des théories de Leibniz et de Briseux; Diderot pouvait s'y rallier en tout honneur. Mais quand parurent les premiers fascicules de l'*Encyclopédie* et que Rameau, qui s'y trouvait assez malmené, eut répondu de bonne encre, en relevant un certain nombre de bévues à la charge de Jean-Jacques, son substitut, toutes les colères furent déchaînées. Vainement le musicien déclarait n'en avoir qu'à Rousseau et protestait de son estime pour les directeurs de l'*Encyclopédie;* son attaque, survenant à l'un de ces momens critiques où le sort de la gigantesque entreprise, attaquée chaque jour avec fureur, se trouvait à la merci du moindre incident, les mit hors d'eux-mêmes. Le point d'honneur encyclopédique était en jeu; d'Alembert et Diderot refusèrent de séparer leur cause de celle de leur collaborateur et prirent énergiquement son parti. Rameau, mis au rang des Fréron, des Poinsinet et des jésuites de Trévoux, eut toute la bande des philosophes à ses trousses. Comme sa brochure avait paru sans nom d'auteur, ils affectèrent d'abord de croire qu'elle ne pouvait être de lui, car le moyen d'admettre qu'un homme qu'ils avaient aidé de leurs conseils et de leur plume leur eût témoigné tant d'ingratitude (1)? Rameau bondit sous l'affront: bien loin d'être l'obligé des encyclopédistes, c'étaient eux, au contraire, qui lui avaient emprunté ses idées, d'Alembert notamment, dans ses *Élémens de musique* (2). Il aurait pu ajouter que toute sa doctrine était en germe dans la *Génération harmonique*, publiée à une époque où il n'était guère question de d'Alembert ni de Diderot. Ces perfidies faisaient néanmoins leur chemin. Raynal les propageait dans ses *Nouvelles littéraires*, Grimm, dans sa *Correspondance;* et Burney, plus circonspect d'ordinaire, les reproduisait, quelques années plus tard, trompé sans doute par un manuscrit de la main de Diderot, qu'il dit avoir vu à son passage à Paris, en 1770, et qui ne peut être que l'analyse, en forme de dialogues, des piètres leçons d'harmonie de Bemetzrieder (3). Mais c'était peu de discréditer Rameau comme auteur, il fallait encore laver les collaborateurs de l'*Encyclopédie* du reproche d'ignorance musicale, tâche d'autant plus ingrate que l'imperfection du travail de Jean-Jacques n'était pas niable, — les éditeurs en firent l'aveu lorsqu'ils sollicitèrent le privilège d'une édition nouvelle. N'osant plus cette fois s'attaquer à Rameau sur son terrain, on l'entreprit pour les propositions scientifiques dont il avait fortifié sa doctrine. D'Alembert lui

(1) Avertissement du VIe volume de l'*Encyclopédie*.
(2) Réponse à MM. les éditeurs de l'*Encyclopédie* sur leur dernier avertissement.
(3) Diderot, *Œuvres complètes*, édit. Assézat, t. XII.

chercha querelle à propos des *Propriétés du corps sonore*; il le combattit dans la nouvelle édition de ses *Élémens de musique*; il le harcela dans les articles techniques de l'*Encyclopédie*. Mais l'inventeur de la basse fondamentale n'était pas homme à reculer pour si peu. A philosophe philosophe et demi : d'Alembert prétendait lui montrer l'harmonie; il se mit à lui enseigner l'algèbre. A partir de ce moment, le débat n'est plus qu'une mêlée confuse, un de ces imbroglios nocturnes où les gens vont à tâtons, se heurtent sans se voir, crient sans s'entendre, tombent les uns sur les autres et se gourment à grand bruit dans les ténèbres. C'est ainsi que les relations de Rameau et des encyclopédistes commencèrent par des complimens et finirent par des bourrades. Palissot a oublié la scène dans sa comédie des *Philosophes*; Molière, il est vrai, s'en était chargé pour lui.

V.

Contre ses puissans adversaires Rameau avait beau entasser brochure sur brochure; c'est par un opéra qu'il eût fallu répondre, et son feu s'épuisait. La collaboration de Marmontel ne lui avait que médiocrement réussi; *la Guirlande de fleurs*, *les Sybarites* eurent peu de succès; *les Paladins*, son dernier ouvrage, allèrent à deux ou trois représentations tout au plus. Lui-même se sentait vieillir. « J'acquiers chaque jour du goût, disait-il, mais je n'ai plus de génie. » Même ses belles créations d'autrefois perdaient du terrain. On avait eu beau renvoyer les Bouffons dans leur pays, et faire exécuter militairement les pièces de Mondonville, avec des factionnaires dans les couloirs, les plaisanteries du Coin de la reine portaient leurs fruits. L'Opéra-Comique, qui venait de fusionner avec la Comédie-Italienne, attirait seul la foule; l'Opéra restait désert. Les journaux du temps sont remplis de lamentations sur son sort. Ce fut le moment que prit Diderot pour lancer la mordante satire où il se met lui-même en scène, dialoguant avec le propre neveu du musicien. On a beaucoup discuté sur la raison d'être de cet interlocuteur mal connu; Goethe l'a pris pour une création de fantaisie pure; M. Gustave Isambert, qui a reconstitué, pièces en mains, l'identité et l'état civil du personnage, éprouve lui-même quelque embarras à justifier le choix qu'en a fait Diderot. La partie musicale du *Neveu de Rameau* lui paraît une diversion, presque un hors-d'œuvre, au milieu d'une attaque en règle contre les détracteurs de l'*Encyclopédie*. Il semble cependant qu'à ce dernier titre, Rameau devait avoir une place d'honneur dans le panthéon satirique du philosophe. Un parent pauvre de Rameau, musicien lui-même,

cynique et envieux par-dessus le marché, voilà bien l'homme qu'il fallait à Diderot pour se donner la réplique et dauber à deux, de droite et de gauche, sur la musique comme sur les travers du cher oncle. Écoutons le neveu : « S'il fait du bien à quelqu'un, c'est sans s'en douter ;.. il ne pense qu'à lui ; le reste de l'univers lui est comme d'un clou à soufflet. Sa fille et sa femme n'ont qu'à mourir quand elles voudront; pourvu que les cloches de la paroisse qui sonneront pour elles continuent de résonner la *douzième* et la *dix-septième*, tout sera bien. Cela est heureux pour lui, et c'est ce que je prise particulièrement dans les gens de génie. » Et le philosophe d'interrompre : « Doucement, cher homme ;.. c'est un homme dur, c'est un brutal, il est sans humanité, il est avare, il est mauvais père, mauvais époux, mauvais oncle ; mais il n'est pas décidé que ce soit un homme de génie, qu'il ait poussé son art fort loin et qu'il soit question de ses ouvrages dans dix ans. » Il n'y a qu'une haine de dévot ou d'encyclopédiste capable de distiller tout ce fiel. Mais la peinture de mœurs est si vive, les vices de l'époque sont fustigés d'une main si leste, qu'à peine songeons-nous que le bout du bâton frappe sur les épaules d'un grand homme devenu vieux; ce famélique neveu, vivant du nom de son oncle, et qui n'ose avouer son enthousiasme pour la musique italienne, ce malin philosophe qui l'excite peu à peu jusqu'à lui faire mimer et chanter en plein Palais-Royal des airs de Pergolèse, la stupéfaction des joueurs d'échecs du café de la Régence, la mine penaude et les palinodies du parasite quand il s'aperçoit qu'il s'est trahi, — peut-on une scène plus comique?

Au milieu de ces amertumes, il venait pourtant à Rameau quelques retours de faveur. A la reprise de *Dardanus*, le public de l'Opéra lui fit une ovation ; dans les derniers mois de sa vie, le roi lui avait conféré la noblesse ; sa mort remit pour un instant *Castor* et *Hippolyte* en honneur; mais ces dernières fumées de gloire se dispersèrent bientôt à tous les vents. Cependant, la musique, aux mains des philosophes, se dépouillait un à un de ses attributs et retournait à l'état sauvage. Dans l'*Encyclopédie*, Grimm, au mot *Poème lyrique*, renchérissait encore sur les paradoxes de Rousseau. Jean-Jacques avait recommandé les accompagnemens à l'unisson ; Grimm interdit les duos, étant contraire à la nature que deux ou plusieurs personnes parlent à la fois sur la scène; on aurait voulu revenir au plain-chant de Lulli qu'on n'aurait pas fait mieux. En même temps, et toujours sans doute pour se conformer à la nature, Grimm prescrivait de maintenir une démarcation rigoureuse entre l'air et le récitatif, « le récitatif pour les momens tranquilles, et l'air pour les momens passionnés du drame, » sans oublier, bien entendu, la ritournelle et la reprise! Les musiciens s'abandonnèrent

donc à la « simple nature. » A force d'entendre discuter sur les vibrations et les résonances, ils avaient fini par se persuader que l'harmonie était l'affaire des mathématiciens et non la leur. Les traités de Rameau tombèrent en oubli. On avait tant répété que le musicien n'a qu'à chanter comme le rossignol dans la forêt, et il est si commode de croire que le travail n'est bon qu'à étouffer l'inspiration et le génie! L'inspiration, elle coulait pure et charmante en ces premiers printemps de notre opéra comique; combien de sources vives dont avec, un peu d'artifice, on pouvait féconder le cours! Grimm dit, de Rameau, qu'il avait des idées, mais qu'il ne savait qu'en faire. Tous ceux qu'il loue le plus volontiers, Duni, Philidor, Monsigny, Grétry lui-même, sont-ils à l'abri du reproche? Ils ont suffi à la fortune de l'opéra comique, soit; mais à côté de l'opéra comique, n'y avait-il pas place pour d'autres manifestations d'un art national? La symphonie, la musique de chambre nous étaient-elles interdites? Les pièces de clavecin de Rameau, ses ouvertures pittoresques n'étaient-elles point un premier pas à la rencontre de Haydn et d'Emmanuel Bach? Rameau, dit encore Grimm, aurait pu créer la musique dans son pays. Tel est aussi notre avis; mais qui donc nous a dissuadés de tirer meilleur profit de ses leçons? Si ce n'est point Voltaire, c'est bien assurément Rousseau et ses adeptes. Jamais la critique ne fut maniée par des esprits plus déliés qu'au dernier siècle; jamais elle n'eut plus beau jeu que dans la controverse musicale. La musique française, faisant ses premiers débuts au milieu d'une société raffinée à l'excès, s'y trouva face à face avec une philosophie armée de toutes pièces qui prétendit la faire marcher, de prime abord, au même pas que la littérature et les beaux-arts. Comme tous les fruits tardifs, elle a porté longtemps la peine de ce vice d'origine. Ce qu'il y avait d'idées justes, — et il y en eut beaucoup, — dans l'esthétique des philosophes, n'allait pas à sa taille; on ne voulut ni compter avec sa nature, ni lui passer ses enfances, ni lui chercher ses véritables modèles. Faut-il s'étonner, après cela, si elle n'a pas tenu toutes ses promesses?

Ce que ce déplorable malentendu entre l'art et la littérature nous a fait perdre de terrain, on le devine quand on remarque avec quelle curiosité attentive l'Allemagne avait suivi le premier essor de notre musique nationale. Le débat entre l'opéra français et l'opéra italien soulevait chez nos voisins des polémiques ardentes, et c'est à notre tragédie lyrique que Haendel et Telemann donnaient hautement la palme. Chaque nouvel ouvrage de Rameau était, dès son apparition, signalé et analysé dans la *Critica musica* de Mattheson. Les jugemens qu'en porte le musicologue de Hambourg ne pèchent pas par excès d'indulgence; c'est tout au

plus s'il y trouve deux onces de sens commun et un grain de bon goût. Mais songeons que Mattheson, auteur d'un *Traité d'harmonie pratique*, devait voir d'un mauvais œil la concurrence de l'organiste de Clermont. Ses critiques n'empêchèrent pas Marpurg, théoricien d'une tout autre portée, d'adopter avec enthousiasme la doctrine de la basse fondamentale. Ce fut même une question longtemps débattue que de savoir si J.-S. Bach en avait été ou non partisan; Marpurg et Kirnberger échangèrent à ce sujet quelques injures. Comme il y a des passages de Bach dont l'analyse logique est impossible en dehors du système de Rameau, l'affirmative paraît certaine, et cette communauté d'idées avec le plus grand musicien du siècle est encore un titre de gloire pour le maître français. Il faut donc que Grimm soit bien mal informé des choses de son pays quand il déclare que le *Traité de l'harmonie* est resté inconnu à l'étranger. Tous les théoriciens allemands l'ont successivement discuté; beaucoup y puisèrent, mais avec une perspicacité qui sut faire la part des spéculations creuses et des principes féconds. Les propriétés du corps sonore les toucheront peu; ils ne se rembarqueront pas, derrière Estève, Blainville et Baillère, à la recherche de la gamme; ils laisseront l'abbé Roussier déduire les accords des divisions du zodiaque. Pour eux, ils s'en tiendront aux doctrines purement musicales de Rameau et, adoptant son point de départ, ils ne permettront plus qu'il soit mis en question. L'abbé Vogler et Gottfried Weber en ont fait la base de leurs célèbres systèmes d'harmonie, et, de nos jours même, M. Helmholtz a repris pour son propre compte la thèse de *la Génération harmonique* (1). Ainsi, pendant que nos compositeurs se détournaient des voies péniblement ouvertes par un homme de génie, leurs rivaux fondaient leur tradition sur ses doctrines; la théorie musicale fut encore une de ces idées françaises qui germèrent en terre étrangère. L'opéra de Rameau, lui aussi, nous revint de l'étranger sur la fin du siècle, et quand Gluck fit son entrée à Paris, chargé des dépouilles opimes de notre musicien national, Jean-Jacques l'accueillit en réformateur. Nous avons profité de sa méprise, mais la gloire de Gluck appartient aux Allemands. N'avais-je donc pas raison de dire que l'Allemagne nous doit bien une édition de Rameau? En nous donnant cette petite leçon, elle paierait du même coup sa dette de reconnaissance à l'art français.

René de Récy.

(1) *Die Lehre von den Tonempfindungen*. Brunswick, 1877.

LE

SALON DE 1886

II[1].

ARCHITECTURE, GRAVURE, SCULPTURE.

C'est un grand avantage, pour un groupe d'artistes, de n'être point exposé aux tentations de la popularité. Les architectes, les sculpteurs, les graveurs, dont la presse parle peu et que le gros public ne regarde guère, récoltent en ce moment les bénéfices de leur isolement. Accoutumés à vivre entre eux, à s'observer entre eux, à ne compter que sur le jugement de leurs pairs ou d'un petit nombre d'amateurs choisis, ils se sont de tout temps moins abandonnés que leurs voisins de la peinture aux fantaisies périlleuses. Dans ces corporations moins nombreuses, c'est encore une nécessité, pour y être estimé, de bien connaître son métier. L'opinion des confrères, en l'absence de statuts réguliers, y exige tout au moins, pour qu'on y soit appelé maître, la production d'une vraie pièce de maîtrise. L'obscurité générale de la profession n'y attire point les ambitions impatientes, les difficultés de la carrière en écartent toutes les vocations douteuses. Une volonté énergique y est de rigueur, une réflexion patiente y est d'habitude pour mener

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

à bien des ouvrages qui sont presque toujours de longue haleine, même dans les petites dimensions, et dans lesquels la matière se présente devant l'esprit avec des exigences impérieuses. Aussi tandis que, dans la section de peinture, l'incertitude croissante des directions et l'affaiblissement de plus en plus marqué des études nous exposent à une concurrence déjà menaçante des étrangers, dans les sections d'architecture, de sculpture, de gravure, nous continuons à garder, vis-à-vis d'eux, notre éclatante et vieille supériorité. La tradition nationale, dans ces trois sections, est entre bonnes mains, comme l'a fermement attesté, en toutes occasions, la loyauté de nos rivaux. Dans toutes les Expositions internationales ouvertes à l'étranger depuis 1878, à Munich, à Vienne, à Amsterdam, à Anvers, les plus grands succès, dans les salles françaises, ont été pour nos sculpteurs, nos architectes, nos graveurs; c'est à eux qu'ont été toujours réservés, dans la proportion la plus considérable, les récompenses de l'ordre le plus élevé. Bien que leurs jurys d'admission, notamment celui de la sculpture, cédant à l'entraînement commun, ne veillent plus assez rigoureusement, à notre gré, sur le bon choix des ouvrages exposés, cependant leur tolérance, à cet égard, reste encore beaucoup moins étendue que celle des peintres. Au Salon de 1886, comme aux Salons précédens, leurs sections offrent vraiment un sérieux intérêt et raniment la confiance dans les destinées de l'art français.

I.

Les salles d'architecture présentent, pour tous ceux qui veulent prêter un peu d'attention à la lecture assez facile d'une élévation, d'une coupe et d'un plan, l'attrait le plus instructif et le plus varié. On peut se plaindre que certaines améliorations réclamées plus d'une fois dans la *Revue*, entre autres l'installation d'une table de lecture où seraient déposés les mémoires et documens explicatifs, n'y soient pas encore effectuées. On peut toujours regretter que les auteurs de projets ne joignent pas plus souvent, à leurs dessins et lavis, de ces modèles en relief qui font mieux comprendre à des yeux inexpérimentés l'anatomie des constructions. Il faut cependant constater que les architectes se préoccupent beaucoup plus qu'autrefois d'attirer à eux le public, d'encourager ses timidités, d'éclairer ses ignorances en s'efforçant de donner à leurs études une séduction pittoresque. Un grand nombre des châssis exposés contiennent des vues d'intérieur ou des vues d'extérieur, des études de détail ou des fragmens de décorations qui sont de véritables peintures à l'aquarelle traitées avec un soin et une dextérité qui pourraient leur ouvrir l'accès de la section voisine. Par-

fois même il arrive à quelques habiles d'animer leurs édifices par l'adjonction de figurines en action et d'en faire ainsi les théâtres de véritables scènes archéologiques et historiques. Ces libertés eussent autrefois scandalisé les maîtres respectueux du compas et du tire-ligne. Nous reconnaissons que l'aisance avec laquelle est coloriée une coupe d'édifice n'offre nulle garantie pour la solidité de sa construction. La statique a des lois qui ne se découvrent pas dans le fond d'un godet, et la critique technique de la qualité des matériaux, de la valeur de l'appareil, des moyens d'exécution, sera toujours réservée aux gens du métier. Cependant, l'architecture est l'art qui, dans ses manifestations réelles, nous intéresse tous le plus directement, c'est l'art qui, en somme, nous parle le plus fréquemment et le plus vivement aux yeux dans le pays que nous habitons ou dans les pays que nous parcourons, c'est l'art qui, plus que tous les autres, différencie les races, les époques et les mœurs; on peut donc ne pas être du métier et adorer l'architecture. C'est notre cas; aussi sommes-nous sincèrement reconnaissans à tous les architectes qui ne croient pas déchoir en nous parlant d'abord un langage plus clair et plus coloré. Dès que nous l'aurons entendu, nous serons désireux d'en savoir davantage. La vue d'un beau monument donne inévitablement l'envie d'en connaître l'organisme et l'histoire. Lorsque les yeux ont trouvé un sérieux plaisir à parcourir un ensemble, ils sont bien disposés à regarder de près les détails, même si ces détails sont sévères. Il nous semble donc que ces innovations peuvent être favorablement accueillies, à la condition qu'on n'en abuse pas, car, dans ces travaux où la science doit servir de guide à l'esthétique, on a toujours besoin de retrouver le constructeur sous le dessinateur, la solidité de l'esprit sous l'habileté de la main. Ce serait compromettre le succès de ces concessions utiles que de les pousser à l'extrême, comme y semblent disposés quelques jeunes gens qui, sous prétexte d'architecture, mêlent à leurs études de voyage des croquis de paysage ou de bric-à-brac qui n'ont vraiment rien à faire là. Question de mesure et de goût sur laquelle le jury d'admission peut aisément veiller!

Les dessins d'architecture se divisent toujours en deux séries, les études sur le passé, les projets pour l'avenir. Les architectes se divisent toujours en deux groupes, naguère d'attitudes hostiles, mais que la raison et la nécessité, dans l'intérêt de l'art et du pays, rapprochent heureusement de plus en plus : le groupe des classiques qui vont puiser leurs principes dans les monumens grecs, romains et italiens, le groupe des indépendans qui demandent plus volontiers leurs conseils à nos ancêtres français du moyen âge. L'exclusivisme, en ces matières, a rarement porté d'heureux fruits

et prouve toujours une certaine étroitesse d'esprit. Par bonheur, la facilité croissante des voyages et la multiplicité des communications avec des peuples d'esprit et de traditions diverses, en obligeant les jeunes artistes à faire, à l'âge où les convictions se forment, des comparaisons plus variées et plus étendues, leur interdit désormais de s'enfermer pour la vie dans ces préjugés surannés d'école ou de coterie. La connaissance des monumens de style national jointe en temps utile à l'étude des édifices les plus parfaits de l'antiquité leur permet de chercher un style moderne et français, sincèrement approprié à tous nos besoins et à tous nos usages, qui, s'appuyant sur les traditions utiles du passé sans en être une reproduction inanimée, pourra transmettre à l'avenir une expression particulière et comp'ète de notre état social. Nous sera-t-il permis d'ajouter que cette connaissance devrait être répandue, non-seulement chez les artistes, mais encore chez les étudians de tout ordre, dans l'enseignement à tous les degrés? En effet, c'est l'esprit public qui soutient l'esprit des artistes. L'intelligence de celui qui fait construire est nécessaire à celui qui construit. Quelques bonnes idées élémentaires sur les principes, l'histoire, les devoirs de l'architecture, introduites dans les programmes, formeraient sans doute une génération mieux préparée que la génération actuelle soit à comprendre, dans les constructions nouvelles, la nécessité d'une union plus intime entre la fonction d'utilité et l'expression de beauté, soit à sauvegarder, dans les édifices anciens, un patrimoine précieux qui nous sert autant à préparer notre avenir qu'à connaître notre passé. Les peuples sont comme les individus; c'est dans le respect de ce qui fut qu'ils puisent la force de préparer ce qui doit être; il faut qu'ils honorent père et mère s'ils veulent vivre longuement.

M. Blavette est un ancien pensionnaire de Rome. Tout en remplissant ses obligations, au point de vue classique, avec une conscience irréprochable, il ne néglige point de montrer, par la variété de ses études, qu'il garde l'esprit ouvert à des manifestations différentes de l'art en des époques plus lointaines ou plus rapprochées. L'année dernière, il joignait à un projet remarqué de restauration du Panthéon d'Agrippa une aquarelle brillante du plafond de la Sala del Collegio au palais des doges à Venise. Cette année, il entoure d'études intéressantes sur la salle hypostyle dans le grand temple de Karnak, sur un tombeau arabe près du Caire, sur l'église San Miniato al Monte à Florence, son envoi capital, un travail considérable de relevés et de projets de restauration sur les édifices d'*Eleusis*. Passer ainsi, sans effort, par un élan naturel d'enthousiasme pour toutes les transformations de la pensée humaine, de la civilisation des Rhamsès à celle des kalifes, du mysticisme hellénique

au mysticisme chrétien, en parcourant trois mille ans de civilisation, c'est témoigner sans nul doute de sa propre indépendance d'esprit autant que de la largeur des enseignemens reçus. La restauration des édifices sacrés d'Eleusis était une tentative des plus hardies, pour ne pas dire des plus téméraires. Malgré quelques premières fouilles de François Lenormant, les terrains autrefois couverts par ces édifices ne laissaient apparaître qu'un nombre insignifiant de vestiges matériels. En outre, ce qui d'ordinaire vient en aide à l'imagination des restaurateurs, ce qui encourage leurs recherches et justifie leurs hypothèses, le document historique et littéraire, cette fois, faisait absolument défaut. Le respect mêlé de terreur, qui défendait le secret des mystères de la bonne Déesse, s'était étendu jusqu'à sa résidence. Pausanias, ce guide accoutumé qui n'avait manqué naguère ni à M. Loviot, pour sa restitution du Parthénon, ni à M. Laloux, pour sa réédification des magnificences d'Olympie, Pausanias lui-même se montrait fort laconique : « Les Eleusiniens, dit-il, ont plusieurs temples qui sont dédiés, l'un à Triptolème, l'autre à Diane Propylée, l'autre à Neptune le père. On voit chez eux un puits qu'ils nomment le Callichore, autour duquel les femmes ont institué des danses et des chœurs de musique en l'honneur de la déesse ; ils assurent que c'est dans les plaines de Rharos que l'on sema et que l'on cueillit du blé pour la première fois. Ils montrent même une aire qu'ils appellent l'aire de Triptolème avec un autel qui lui est consacré. Quant aux autres choses qu'ils gardent dans l'intérieur du temple, outre que l'avertissement dont j'ai parlé m'empêche de les révéler, on sait d'ailleurs que ceux qui ne sont pas initiés à ces mystères ne doivent pas en prendre connaissance, ni n'ont la liberté de s'en informer curieusement. » C'est tout. Plutarque ne donne guère en plus que la date des constructions et le nom des architectes contemporains d'Ictinus et de Phidias : « La chapelle des mystères à Eleusis fut commencée par Corèbe, qui éleva le premier rang des colonnes et y posa des architraves. Après sa mort, Métagènes, du bourg de Xyppète, plaça le cordon et le second rang de colonnes ; Xénoclès, du bourg de Cholargue, termina le dôme et la coupole qui est au-dessus du sanctuaire. » C'est à l'aide de ces vagues lumières que M. Blavette entreprit les fouilles du monticule d'Eleusis. Comme on le voit par ses divers dessins, exécutés avec une grande clarté, il eut le bonheur de mettre à nu, à la suite des Propylées, sur la déclivité rocheuse qui monte, en pente douce, jusqu'au plateau de l'Acropole, non-seulement des suites de degrés taillés dans le roc ou façonnés en marbres, mais tout un ensemble de bases de colonnes et de substructions. C'est ainsi qu'il a pu reconstituer d'une façon certaine le plan de l'enceinte sacrée, le *Secos*, non pas celle où se tenait ca-

chée, dans son étroit sanctuaire, l'idole antique et vénérée de Dèmêter, mais celle, plus large et plus ouverte, où se réunissait, pour les prières, la foule des initiés. Cet édifice affecte une forme oblongue; il est précédé d'un portique. Un petit nombre de fragmens de colonnes, d'antes, d'architraves, retrouvés dans les débris, ont permis à M. Blavette de reconstituer, par une série de déductions ingénieuses, les deux ordres superposés avec une grande vraisemblance. Comme il arrive fréquemment, la décoration sculpturale et picturale n'a livré à ses investigations qu'un nombre bien plus insuffisant de vestiges. Sur ce point M. Blavette n'a pu procéder que par analogie en s'inspirant des monumens contemporains, sculptures, vases peints et gemmes. Ses hypothèses sont ingénieuses et brillantes, et l'on peut s'y plaire sans inconvénient, lorsqu'on s'est bien assuré que le fonds même de son travail, la restauration architecturale, repose sur un ensemble solide de recherches et de raisonnemens. La restauration d'Éleusis grossira avec profit cette magnifique collection de travaux poursuivis, dans ce même ordre d'idées, depuis le commencement du siècle, avec une conscience soutenue, par les pensionnaires de Rome. Cette collection unique au monde mériterait, comme celle des monumens historiques, la construction ou l'appropriation d'une galerie spéciale qui permît d'en exposer les principales pièces. Les admirables dessins exécutés soit d'après les monumens antiques, soit d'après ceux du moyen âge, que conservent dans leurs portefeuilles l'École nationale des Beaux-Arts et le service des Monumens historiques, se comptent aujourd'hui par milliers. C'est une histoire complète de l'architecture dans tout ce qu'elle présente d'intéressant, à notre point de vue national, soit comme relevé d'œuvres existantes, soit comme traditions d'enseignemens nécessaires. L'organisation d'un pareil musée contribuerait plus que toutes les conférences et toutes les théories à répandre, avec le goût de l'imagination architecturale, l'intelligence des principes et le respect des traditions. L'exposition universelle de 1889 ne serait-elle pas l'occasion naturelle de faire cette expérience et de rendre justice à cette longue activité?

M. Paulin est un esprit de même ouverture que M. Blavette. Depuis qu'il a exposé sa magnifique restauration des Thermes de Dioclétien, il rappelle chaque année, par quelque étude sur le moyen âge byzantin ou italien, qu'il n'entend pas se confiner dans la décadence romaine. Il tient à ne pas se laisser oublier; on ne peut lui en savoir mauvais gré. Cette fois il revient à ses Thermes de Dioclétien, dont il présente, dans de petites dimensions, une vue perspective extrêmement soignée, à laquelle il a donné un intérêt spécial en la peuplant de la foule ressuscitée des baigneurs et baigneuses, promeneurs, parasites, esclaves de l'ancienne Rome.

C'est un travail de miniaturiste plus que d'architecte, une de ces restitutions pittoresques qui attirent le public et le réconcilient avec la géométrie rébarbative. Peut-être y a-t-il quelque fantaisie dans cette mise en scène ; mais le jeu des acteurs fait regarder le théâtre: c'est là l'essentiel. Ici, l'hypothèse n'a rien de hasardé ; elle s'appuie partout sur des certitudes matérielles. Nous restons éblouis de l'audacieuse splendeur que le peuple-roi savait donner à ses lieux de distraction et de plaisir. On a remarqué aussi, parmi quelques autres études sur l'architecture antique l'*Erechtheïon* par M. Blondel, un *Portique de Pompéi* par M. Boitte, le *Pont romain d'Ambrussum* par M. Nodet et plusieurs jolis croquis de M. Courtois-Suffit, dans ses envois de bourse de voyage, entre autres une *Fontaine de mosaïque à Pompéi* et quelques détails de corniches de même provenance.

Les travaux des architectes de la Commission des Monumens historiques ou de ceux qui marchent sur leurs traces nous révèlent, chaque année, combien notre sol est riche encore en trésors du passé et nous disent combien sont coupables les administrateurs ou les particuliers qui ne veillent pas avec sollicitude sur leur conservation. Les grands centres de l'activité française au moyen âge et à la renaissance ont été depuis longtemps explorés ; il semble que la mine des découvertes y soit épuisée. Cependant, il n'en est rien, comme le savent tous les touristes ayant quelque loisir et quelque curiosité, qui se mettent, en province, entre les mains d'un archéologue local connaissant bien sa ville ! Que de coins merveilleux on y retrouve encore ! que de débris grandioses ou charmans que l'on voudrait à tout prix conserver, si l'on avait simplement le sens juste de ses intérêts matériels, mais qu'une ignorance indifférente ou malveillante laisse pourtant disperser avec un stupide mépris ! Combien l'on doit savoir gré aux dessinateurs qui relèvent avec soin l'état actuel de ces édifices ignorés et précieux, dans l'intention de les restaurer, et qui tout au moins nous en conservent un souvenir précis pour le cas où ils viendraient à disparaître ! Rien que pour cette période curieuse de transition entre le style roman et le style ogival qui, suivant les contrées, se raccourcit ou s'allonge durant les XIIe et XIIIe siècles, combien nous arrivent de divers côtés de renseignemens intéressans ! L'*Église abbatiale de Vezelay* est des plus connues ; il n'est point inutile pourtant d'y retourner avec M. Degeorge, qui en étudie avec soin, dans une vue pittoresque, le narthex et la nef ; mais ne sont-ce pas des excursions inattendues que celles dans lesquelles nous entraînent M. Calinaud vers la petite *Église de Marnans* (*Isère*) et M. Chaîne vers celle *d'Ydes* (*Cantal*) ? On y voit combien la tradition romane, dans sa sévérité apparente, se pliait avec souplesse et charme soit à des nécessités locales, soit

à des fantaisies de constructeurs. M. Gilis-Didot a même relevé dans l'*Église de Bagneux* (*Allier*) quelques vestiges de fresques du XIIe siècle, vestiges précieux par leur rareté pour l'histoire si obscure de la peinture à cette époque. L'église inachevée de *Gallardon* (*Eure-et-Loir*), où se coudoient, comme dans tant d'édifices du moyen âge, des morceaux d'époques diverses, a été pour M. Petit-Grand l'occasion d'un travail très soigné et très complet. Rien ne donne mieux l'idée des folies architecturales où se perdait à la fin l'imagination hasardeuse des constructeurs de la période flamboyante que cette abside gigantesque, d'une disproportion écrasante avec la nef ogivale et le portail roman qu'elle continue avec l'intention de les anéantir. L'amour exagéré des larges baies et des verrières immenses y supprime à peu près tous les appuis solides. Ce qui reste de piliers ne s'y soutient qu'à l'aide d'immenses contreforts évidés et anguleux comme les grandes pattes grêles et minces d'un faucheux. C'est bien la fin d'un art qui périt par l'excès de ses habiletés et par l'oubli des lois de la matière. On comprend, en voyant ces fantaisies périlleuses, combien la renaissance avec ces assises solides, ses divisions nettes, ses plates-bandes rassurantes, apportait de bon sens nécessaire avec elle, et l'on ne s'étonne pas que l'architecture religieuse elle-même ait dû se remettre entre ses mains, pour se sauver, au risque de perdre son originalité.

Il y eut, au commencement de la crise, depuis la fin du règne de Louis XI jusqu'au milieu du règne de François Ier environ, une longue série de tentatives raisonnées ou inconscientes pour transformer, sous le souffle nouveau, notre architecture civile sans la dénationaliser. Depuis quelques années, cette période attire avec justice l'attention des artistes. L'un de ses édifices les plus significatifs, l'*Hôtel du Bourgthéroulde*, à Rouen, a été, de la part de MM. Albert Lafon et Alexandre Marcel l'objet d'études que justifient suffisamment ses qualités charmantes. C'est plaisir de voir de près, dans leurs relevés, toute la gracieuse ornementation qui se déploie si délicatement sur les pilastres de la galerie et toutes les scènes naïves de la vie pastorale encastrées sur les tympans de la tourelle, sans parler des célèbres bas-reliefs où se déroule, avec un luxe étonnant de costumes, le magnifique cortège de l'Entrevue du camp du drap d'or. Certes, il est peu d'édifices de cette époque qui présentent un intérêt pareil à tous les points de vue ; c'est là un véritable monument historique dont peut s'enorgueillir une grande ville et qui semble tout préparé pour abriter des collections locales. Un travail comme celui de MM. Lafont et Marcel est bien fait pour en rehausser le prix et pour intéresser l'opinion publique à son bon entretien. On peut adresser les mêmes éloges à M. Baussan, qui nous montre une façade bien curieuse de *la Maison d'Albert*

Noé à Viviers, à M. Chastel, qui relève une autre *Maison du XVIe siècle à Châteaudun*, à MM. Jéquier et Wassilief pour leurs études sur le *Château d'Anet*, à M. Paul Gout pour son beau dessin d'une porte de l'*Église Saint-Eustache* à Paris.

La Renaissance italienne sera toujours la grande source où l'on ira, pendant longtemps encore, puiser des enseignemens, moins peut-être pour l'architecture même que pour la décoration architecturale. Le jury a récompensé un travail de M. Suasso sur la célèbre *Villa di papa Giulio*, aux portes de Rome. Cette étude est vive et brillante, mais ne nous semble pas rendre avec toute la gravité désirable l'élégance ferme et claire de l'édifice original. C'est d'ailleurs sur la fonction de la peinture et de la sculpture dans l'ornementation des édifices que semble actuellement se porter l'attention de nos architectes touristes. On n'a pas mieux compris, en effet, que les peintres italiens des XVe, XVIe et XVIIe siècles le jeu des couleurs au milieu des reliefs et des dorures. MM. Hourlier et Paul Renaud, dans de nombreux relevés et croquis faits dans les monumens de Sienne, de Florence et de Rome, en nous rappelant quelques-uns des chefs-d'œuvre accomplis par ces virtuoses naïfs ou ingénieux, nous apportent aussi d'excellens exemples à méditer dans un temps où l'on parle tant d'art décoratif. Autant de preuves brillantes que la peinture n'a pas besoin d'atténuer le mouvement de ses formes ni d'éteindre l'éclat de ses couleurs pour s'associer à l'architecture, autant de témoignages convaincans qu'elle peut vivre avec elle comme une compagne active et non comme une servante humiliée!

Tous ces beaux retours vers le passé ne seraient cependant que du dilettantisme inutile s'ils ne devaient avoir pour conséquence de fortifier chez les architectes l'esprit créateur et de les enhardir à chercher une expression originale pour des idées modernes. Le plus grand intérêt que puissent offrir des expositions architecturales, c'est en définitive l'effort fait par les artistes contemporains, soit pour adapter les formes du passé aux habitudes de la vie présente, soit pour inventer des formes nouvelles. Il est clair qu'il y a, dans cet effort, de bien autres difficultés que celles qu'on peut rencontrer à relever soigneusement l'ensemble ou les détails de l'œuvre d'autrui ou même à reconstituer, par une série d'ingénieux raisonnemens, avec quelques membres épars, la structure et la parure d'un édifice disparu. C'est toute la différence qu'il y a entre le peintre qui invente et le graveur qui reproduit. Mais les architectes sont soumis à mille exigences impérieuses que ne connaissent nullement les autres artistes; la disposition des lieux, la destination de l'édifice, la nature des matériaux, sans parler des idées personnelles ou des caprices de ceux qui paient, leur sont autant de tyrannies im-

posées auxquelles ils ne se peuvent soustraire sous aucun prétexte. Leur plus grand mérite est de savoir en tirer parti pour faire une œuvre en conséquence qui satisfasse à la fois l'esprit et les yeux. Un certain nombre de projets, exécutés ou en cours d'exécution, concernant des édifices de genres très différens, nous donnent à ce sujet d'intéressantes indications sur les tendances générales de nos architectes.

L'un des plus importans est le *Palais-de-Justice de Bucharest*, par M. Albert Ballu. La façade, composée d'un grand corps central et de deux ailes, se présente d'une façon grave et imposante. Dans l'ensemble des proportions, dans le parti-pris des trois masses solidement assises et bien reliées entre elles, dans la correction nette et fine des détails, M. Albert Ballu se montre fidèle observateur des règles classiques; on lui sent néanmoins un esprit libre, doublé de science et de prudence, qui ne redoute pas les innovations, mais qui ne les tente qu'avec réflexion. C'est ainsi que la belle suite des grands pilastres, montant d'un seul jet jusqu'à l'entablement, devant l'avant-corps central, avec deux rangs de fenêtres dans les entre-colonnemens, rappelle bien moins, par la vigueur de ses reliefs, les façades académiques du XVIIe siècle, conçues dans le même système, que les rangées de contreforts soutenant certaines façades richement ornées des grands hôtels de ville flamands. La façon dont les niches de statues y sont encastrées, l'ampleur du grand toit qui couronne cette colonnade, augmentent encore cette impression. C'est dans le rattachement du toit à l'entablement que M. Albert Ballu a montré le moins de décision; l'adaptation de ces hautes toitures, nécessaires dans les climats pluvieux, reste d'ailleurs l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre pour tous les architectes qui tiennent à conserver dans sa pureté la plate-bande classique. Nos vieux constructeurs s'en tiraient à merveille par les débordemens audacieux du toit même, formant aux édifices une coiffure bien posée, ou par des pénétrations de hautes fenêtres à pignons saillans, qui égayaient et allégeaient ces montagnes ardoisées tout en paraissant les soutenir. Mais si l'on veut conserver sa corniche intacte, il est bien difficile d'y poser cet appendice non prévu par les climats secs sans chercher quelque artifice pour l'y raccrocher. De là une série de mensonges qu'on n'évite guère, mais qui n'en sont pas moins choquans pour des yeux aimant la logique, des balustrades, de fausses terrasse derrière lesquelles on ne se promènera jamais, des acrotères plantés en ligne à la base des surfaces inclinées, qui ne se découperont jamais sur un coin de ciel. M. Ballu, malgré sa science, n'a pas échappé à tous ces dangers. Sans doute il pourrait, dans la renaissance, nous citer bien des exemples de ces faux édicules, sans destination, sans épaisseur,

qu'on applique, comme de purs ornemens, à la couverture d'édifices célèbres. Cependant un pareil système n'a jamais convenu à des constructions sévères ; il nous semble donc fâcheux qu'il n'ait pas trouvé moyen de marquer et d'orner le centre de sa toiture par une autre adjonction que celle d'un placage découpé, très soigné et très fin de style, mais dont l'inutilité et le manque d'épaisseur sont désastreusement trahis par deux niches à vide, où des statues même ne dissimuleraient pas derrière elles la fuite d'un toit resté indépendant. Quoi qu'il en soit de ces petits détails, l'ensemble du projet de M. Albert Ballu est puissant et bien coordonné. Son exécution fera grand honneur à notre école et à notre pays.

De même qu'il n'est pas de monstre odieux qui, décrit par un vrai poète ou peint par un vrai peintre, ne puisse plaire aux yeux, il n'est pas de bâtiment administratif, si utilitaire qu'il soit, qui ne puisse, entre les mains d'un bon architecte, devenir une œuvre d'art agréable aux passans en même temps que commode aux habitans. Le génie, dans ce cas, c'est d'être simple ; la simplicité bien exprimée devient une splendeur. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder quelques-uns de ces bâtimens sans prétention, mais d'un rythme si bien établi, couvens, casernes, portes de ville, que nos architectes du XVIIe et du XVIIIe siècle ont bâtis dans presque toutes nos villes. Là, la bonne proportion des hauteurs et des largeurs, l'équilibre habile des pleins et des vides, le choix judicieux des ornemens rares, mais bien justifiés et bien appropriés, suffisent à faire du pavillon le plus modeste une œuvre charmante à voir. La multiplicité moderne des exigences administratives ne simplifie pas sans doute, dans cet ordre de travaux, la tâche des architectes ; néanmoins, elle ne saurait les dispenser de faire du beau avec de l'utile, pourvu qu'on leur laisse, à cet égard, une honnête liberté. C'est ce que pense, évidemment, M. Achille Hermant. Son projet de reconstruction pour la *Mairie du VIIIe arrondissement* n'annonce sans doute pas une rénovation inattendue du style municipal, mais il combine des élémens connus avec une grande habileté et un soin parfait du détail. On pourrait pourtant, ce semble, lui demander pour un édifice public qui doit être d'accès facile et large un portail central d'une tournure plus fière et plus généreuse. La *Caserne des sapeurs-pompiers pour le XIIe arrondissement*, par M. Roussi, malgré la présence de petits détails parasites, présente un ensemble de constructions bien appropriées à leur destination ; une tour-observatoire, très justifiée dans ce cas, lui donne un aspect assez expressif. Parmi les projets d'écoles, toujours assez nombreux, mais où l'on oublie trop souvent encore combien le voisinage des verdures, la liberté des horizons, l'aspect

avenant des salles de cours sont nécessaires à la santé morale des enfans autant qu'à leur santé physique, on a remarqué, avec justice, un projet très simple de M. Triau pour une *École de garçons de Châteaudun*. Tous les services de l'école y semblent assurés, avec ordre, dans une série de pavillons modestes, dont la construction exprime honnêtement la destination. En outre, la disposition des deux cours de récréation réunies entre elles par un préau couvert et terminées à chacune de leurs extrémités par des allées d'arbres paraît y avoir prévu les meilleures dispositions d'air, de lumière, de chaleur pour tous les temps et pour toutes les saisons. Ceux qui connaissent les établissemens scolaires en Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Allemagne savent combien il nous reste à faire dans cet ordre d'idées pour assurer aux enfans et aux jeunes gens, dans les conditions si diverses qu'exige la diversité de nos régions, le bien-être hygiénique auquel ils ont droit, dans le Nord comme dans le Midi, dans l'Ouest comme dans l'Est.

Les hôtels et les villas particulières offrent des thèmes plus libres à l'imagination des artistes. M. Cuvillier s'est souvenu à la fois de la renaissance française et de la renaissance flamande pour construire un hôtel sur l'avenue de Wagram; il a donné à cette construction, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, un aspect à la fois très brillant et très confortable. Pour les villas, selon qu'elles doivent s'élever sur les côtes de la Méditerranée ou dans les verdures de Normandie, il en faut naturellement modifier les élémens et le style. Comme on le peut voir dans les dessins de M. Sauvestre et de M. Villevieille, on s'y inspire volontiers, de plus en plus, de notre architecture urbaine ou rustique du xve siècle, et l'on a grandement raison. Si la construction des édifices religieux périclitait alors par suite d'ambitions excessives, la construction des logis, manoirs, et autres édifices civils gardait une sincérité charmante et prenait une élégance sobre qui peuvent encore aujourd'hui nous servir d'exemples.

Les salles de la gravure, bien éloignées des salles d'architecture, sont à l'autre extrémité du palais. La même solitude y règne d'ordinaire, solitude également immérité, car là aussi l'effort est constant et le talent considérable. Ce ne sont pas seulement les genres populaires, ceux que notre grande consommation de livres illustrés encourage et soutient, tels que la gravure à l'eau-forte et la gravure sur bois, qui acquièrent chaque jour des perfectionnemens inattendus et qui deviennent, entre les mains d'un grand nombre d'habiles gens, des moyens aussi rapides qu'ingénieux soit de traduire des œuvres de peinture, soit d'exprimer des conceptions personnelles; c'est encore la lithographie qui s'efforce de re-

naître et de sortir d'un injuste oubli; c'est aussi la gravure au burin, la vieille, la vraie gravure, qui marche avec rapidité dans la voie d'une transformation complète.

C'est à l'initiative hardie de M. Gaillard qu'est dû, en grande partie, ce mouvement singulier qui s'accentue chez les burinistes et qui les pousse, devant l'œuvre peinte qu'ils interprètent, à ne se plus contenter d'une traduction, dans leur langue spéciale et par leurs moyens propres, de l'œuvre originale, mais à s'efforcer de rendre sur leur planche la touche même du peintre et l'aspect matériel de sa facture. M. Gaillard a d'abord appliqué ce procédé, avec un bonheur inouï, à l'interprétation des vieux maîtres flamands ou hollandais; il l'applique aujourd'hui directement à la représentation des figures vivantes. Ses deux étonnans *Portraits de la sœur Rosalie* et de *Mgr Billard, évêque de Carcassonne*, dissimulent, plus encore que ses portraits précédens, le travail extraordinairement patient, subtil et fin du burin et de la pointe. A quelques pas, on dirait des dessins estompés. C'est d'une exécution merveilleuse et absolument personnelle, mais qui doit, ce nous semble, rester personnelle. On en peut dire autant des planches de M. Chauvel, qui apporte le même esprit dans la gravure de paysage. Son *Lac*, d'après Corot, est une transposition d'une fidélité surprenante et d'une intelligence supérieure, un tour de force invraisemblable de rendu. Cependant, il ne faudrait pas pousser la chose à l'excès, ni, sous prétexte de rompre avec les insipides formules de la taille parallèle et de la hachure en losange, abandonner ces habitudes de précision et de fermeté dans le dessin, qui sont le principe même de la gravure, qui resteront toujours sa force et qui garantiront seules sa durée.

A côté des œuvres originales de MM. Gaillard et Chauvel, on peut donc encore étudier avec profit beaucoup d'autres œuvres où les anciennes façons de pratiquer la taille suffisent à des artistes habiles et consciencieux, pour rendre avec charme ou fermeté des œuvres anciennes ou contemporaines. Il ne faut pas dédaigner la manière sobre et austère avec laquelle M. Haussoullier, disciple fidèle des florentins, détermine ses formes et subordonne ses modelés, ni la façon élégante et souple dont M. Jules Jacquet interprète le *Printemps* et la *Daphnis et Chloé* de Millet, M. Achille Jacquet le *Portrait de M. Mackay* par M. Cabanel, M. Annedouche la *Byblis* de M. Bouguereau.

Dans une manière moins classique, la *Mort de sainte Geneviève*, par M. Léopold Flameng, d'après M. J.-Paul Laurens, qui lui a valu la médaille d'honneur, est une œuvre sérieuse et forte qui couronne dignement une carrière laborieuse. Le nombre des gra-

veurs habiles qui tour à tour manient le burin, la pointe sèche, l'eau-forte, combinent parfois ces divers procédés pour obtenir des effets piquans et nouveaux, devient chaque jour plus considérable. Ce sont eux qui apportent, à l'occasion, le concours le plus précieux à l'illustration du livre, cette forme d'art si française, naguère trop négligée, qui, depuis quelques années, semble reprendre une faveur légitime. Il est impossible d'étudier en détail cette incessante et énorme production, mais nous devons citer au moins le nom de ceux qui y réussissent le mieux, ceux de MM. Hédouin, Courtry, Gaujean, Brunet-Debaisnes, Champollion, Desboutin, Auguste Boulard, Le Couteux, Greux, Lerat, Mongin, Mordant, etc. Parmi eux se distingue, avec son indépendance habituelle, M. Bracquemond. En traduisant la *Rixe*, de M. Meissonnier, il en a fait, avec un grand talent, une œuvre personnelle où l'accent souple et chaud d'une couleur inattendue est substitué à la précision vigoureuse et expressive du dessin nerveux qu'on admire tant dans le modèle. C'est presque une trahison envers le peintre, mais c'est une victoire pour le graveur. M. Sirouy reste plus soumis envers Eugène Delacroix que M. Bracquemond ne l'est envers M. Meissonnier. Ses *Deux Foscari* rendent, avec une exactitude émue, l'accent dramatique du tableau original. M. Sirouy garde encore le premier rang parmi nos lithographes.

II.

La plus haute fonction de la sculpture, c'est de s'associer à l'architecture pour donner à un monument public toute sa signification intellectuelle. Les frontons et la frise du Parthénon, les portails de Chartres et de Reims, les tombeaux des Médicis, les bas-reliefs de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile apparaissent toujours, dans le passé, comme des réalisations de l'idéal le plus élevé auquel puisse aspirer l'imagination des sculpteurs. La gloire des grands hommes est d'ordinaire, avec l'idée religieuse ou morale, leur meilleure inspiratrice dans cet ordre de conceptions. Aussi n'est-il point surprenant que la mort de Victor Hugo ait excité quelques-uns d'entre eux à présenter, par une sorte de concours spontané, des projets pour le monument qui semble devoir lui être élevé dans l'édifice où sont déposées ses dépouilles. Dans la section d'architecture, on trouvait déjà des dessins de M. Charles Morice formulant des propositions de monumens funéraires pour le Panthéon. L'un d'eux, faisant face à un tombeau de Voltaire, est consacré à Victor Hugo. Le monument s'adosse à l'un des piliers du dôme; il se compose d'un sarcophage élevé devant lequel se tiennent deux figures allé-

goriques. Le poète est étendu sur son lit funèbre, au-dessus du sarcophage. Dans la paroi supérieure, entre les deux colonnes, apparaissent, en bas-relief, deux figures volantes dont l'une apporte une couronne. On remarquera que M. Morice, dans un entourage du même genre, avait représenté Voltaire, non pas couché et mort, mais assis et vivant. Il semble que le spectacle sans pareil des funérailles de Victor Hugo ait si fortement impressionné tous les artistes qu'ils n'en puissent écarter, même un instant, le souvenir. Aucun d'eux ne songe à revoir le poète créateur dans la plénitude de sa vie et dans le rayonnement de sa pensée. L'immortalité qu'ils lui apprêtent tous n'est qu'une immortalité d'agonie ou de corruption.

MM. Dalou et Pallez n'ont pas, à cet égard, d'autres visées que M. Charles Morice. Le projet de M. Dalou n'est qu'une ébauche sommaire, presque informe en quelques parties, mais dont les indications suffisent pour montrer l'esprit. Le morceau principal est toujours le lit mortuaire, couvert de fleurs, dans lequel gît le cadavre. Pour mieux accentuer la réalité de ce lit, le sculpteur ne l'a pas appliqué au mur dans sa longueur; il l'a posé de face, en largeur, les pieds en avant. Cette saillie excessive ne se trouve nullement justifiée par la timidité froide de l'arcade classique, d'un relief beaucoup moindre, qui forme le fond du monument. S'il y a un contraste voulu entre cette image rigide du poète mort et les apparitions agitées de ses œuvres, toujours vivantes, qui se groupent sur les fûts et la corniche, ou qui s'entremêlent dans le tympan central, c'est un contraste opéré sans ménagemens, par juxtaposition, non par composition, et qui ne paraît pas devoir produire l'effet attendu. En outre, dans ce projet, il y a contradiction formelle et choquante entre la régularité sèche de l'architecture et la liberté exubérante de la sculpture. On ne doit pas attacher trop d'importance à une maquette modelée en hâte, sous le coup d'une forte émotion; néanmoins, comme M. Dalou est aujourd'hui l'un de nos sculpteurs les plus en vue, on ne saurait trop tôt le mettre en garde contre les entraînemens de son étonnante facilité. Le moindre danger de cette facilité, c'est de donner sans cesse au sculpteur des tentations de peintre. Pour qui manie l'argile avec cette dextérité, l'argile, fondant sous les doigts, devient bientôt une matière presque aussi souple et fluide que la couleur. Comment résister au plaisir d'en user de la même façon? Cependant, l'expérience des siècles le démontre surabondamment : rien n'est plus dangereux que cette confusion de la sculpture et de la peinture, de l'effet plastique et de l'effet coloré. Si les deux arts sont comme deux sœurs qui se doivent appui et conseil, ce sont cependant deux sœurs bien dissemblables par le tempérament et

par les fonctions. Les vouloir forcer, de part ou d'autre, à remplir un rôle pour lequel elles ne sont pas créées, c'est les tuer à brève échéance. Qu'est devenue la peinture du premier empire entre les mains des imitateurs maladroits de David, forcenés copistes de la statuaire antique? Qu'est devenue la sculpture du XVIIe siècle entre celle des caudataires agités de Duquesnoy, Bernin, L'Algarde et Puget? Qui ne songe sans frémir à toutes les extravagances du style jésuite et rococo, à ces amoncellemens sans forme, à ces enchevêtremens inextricables de membres épars, de visages égarés, de draperies décousues qui grouillent et s'agitent, comme dans une tempête confuse, sur tant d'autels et de tombeaux polychromes dans les églises italiennes, allemandes, flamandes de cette époque? Le bon sens de nos sculpteurs les a toujours préservés de ces désordres. A l'heure actuelle, malgré les excitations de l'indifférence publique, ils n'ont, en général, aucune tendance à s'y laisser aller. Il serait vraiment fâcheux que le mauvais exemple vînt d'un homme de valeur comme M. Dalou, qui serait peut-être assez vite suivi par quelques imprudens dans cette voie périlleuse, si nous en jugeons par les condescendances de M. Pallez pour le même système.

Le haut-relief de M. Pallez s'intitule : *Apothéose de Victor Hugo.* Qui dit apothéose, si nous ne nous trompons, dit transfiguration de l'homme en dieu, ascension du héros dans la gloire, échange de cette courte vie pour l'immortalité. Dans le tableau de M. Pallez (car c'est une peinture en plâtre, composée comme une peinture, avec perspective, successions de plans, raccourcis), il n'y a rien pourtant de pareil. Au premier plan, c'est toujours le lit, le fameux lit de parade; la cérémonie ressemble, à s'y méprendre, à une visite mortuaire. Les visiteurs, il est vrai, sont gens de renom. C'est d'abord Homère, un bon vieillard modeste, guéri de son antique cécité, qui dépose humblement une palme sur le lit de l'auteur de *la Légende des siècles.* Corneille, Eschyle, Dante, Shakspeare, Virgile, Euripide, Molière se tiennent debout, alentour, dans les attitudes respectueuses et sympathiques d'un deuil de famille; ce ne sont pas des ancêtres, ce sont des confrères qui vont accompagner le corps au Panthéon, dont le fronton apparaît sur la gauche. L'imagination de l'artiste n'a pas pu voir au-delà, ni s'exalter davantage. L'adjonction de quelques allégories connues, la Poésie en pleurs assise au pied du lit, la Patrie avec son étendard, la Pitié, la Justice, l'apparition dans le ciel d'une Immortalité et d'une malencontreuse Renommée, chevauchant Pégase, qui tombe de sa monture plutôt qu'elle n'en descend, ne parviennent pas à donner à cette scène une grandeur idéale. Quoique l'œuvre soit un modèle complet, l'exécution en est incertaine et inégale; on n'y trouve pas cette vi-

gueur expressive qui, dans la maquette improvisée de M. Dalou, révèle du moins, malgré les faiblesses de l'ensemble, un sculpteur de forte race.

Ah! qu'il serait bien plus grand, bien plus juste, ce nous semble, de représenter, dans le temple de la gloire et de l'immortalité, le grand poète dans un état vraiment glorieux et immortel! Comme il serait plus beau de le montrer vivant, pensif, actif, dans le rayonnement éblouissant de son œuvre immense, ou marchant, dans l'éternité, côte à côte avec les génies de sa trempe, joyeux et fier d'être accueilli par eux comme un frère, mais ne leur demandant pas d'inconvenans hommages! Qu'est-ce que la mort pour l'homme de génie? Un instant rapide et insaisissable d'anéantissement entre l'activité créatrice de la vie qui finit et l'activité expansive de la gloire qui commence. Si les siècles passés croyaient fermement à la résurrection du corps, nous ne croyons pas moins fermement à l'immortalité de la pensée. Personne n'a jamais affirmé plus fréquemment, plus résolûment, plus hardiment que Victor Hugo sa croyance à la durée infinie de la vie, de la vie générale et de la vie individuelle. Et c'est lui, lui, l'infatigable agitateur d'images vivantes, le puissant remueur de sensations et d'émotions, que vous allez immobiliser, pour toujours, dans la rigidité froide du cercueil, que vous allez condamner à cette attitude dont il avait horreur :

... cette morne attitude
Que donne aux morts glacés la forme du tombeau!

Ces exagérations de l'expression de la douleur dans les monumens funéraires, où dorment des restes d'hommes illustres, ne répondent point au vrai sentiment humain. On peut pleurer ceux qui ne laissent après eux qu'un souvenir de mort obscure et prématurée, on ne s'apitoie pas sur les hommes de pensée on d'action qui ont accompli bravement leur œuvre et marqué noblement leur passage sur terre. A la renaissance, quand un sculpteur étendait à la base d'un tombeau le cadavre couché d'un prince on d'un soldat, presque toujours il le ressuscitait en même temps pour le redresser en armes ou l'agenouiller en prière, bien portant et bien vivant, sur le faîte de son monument. Ce qui se faisait à Venise et à Saint-Denis peut se faire au Panthéon.

Le grand artiste qui, l'année dernière, exposait, sous le titre du *Souvenir*, sur le tombeau d'une jeune femme morte en pleine fleur de beauté et de bonheur, une touchante statue de la Douleur, M. Antonin Mercié, montrerait sans doute, dans une occasion pareille, une imagination plus forte et plus virile. C'est encore un monu-

ment funéraire qu'on lui avait commandé cette année, comme si la destinée eût voulu préparer, par un long exercice de la tristesse, l'âme ardente du noble sculpteur à supporter la violence du coup dont elle allait le frapper si cruellement à son tour. Le groupe tombal, *le Roi Louis-Philippe* et *la Reine Amélie*, le travail de marbre le plus important du Salon, est digne de l'auteur du *Gloria victis* et de *l'Alsace*, et continue la série de ces œuvres puissantes par lesquelles M. Mercié s'est mis au premier rang de nos sculpteurs. Le roi se tient debout, la tête nue, en frac d'uniforme et culottes courtes. Ses épaules sont chargées d'un grand manteau fleurdelisé qui traîne à longs plis derrière lui. Calme, grave, il pose la main gauche sur l'épaule de la reine qui se tient agenouillée à son côté, en prières et les mains croisées. L'exactitude des visages est étonnante. Ary Scheffer, dans son beau portrait de la reine Marie-Amélie, qui est son chef-d'œuvre, n'a pas donné à cette douce et vénérable physionomie, malgré toutes les ressources de la peinture, plus de résignation, plus de dignité, plus de simplicité, plus de bienveillance que ne l'a fait, dans le marbre froid, le ciseau pénétrant du sculpteur. Tous les détails, en apparence si peu plastiques, de la toilette moderne : les papillotes en tire-bouchons, le bonnet de dentelles, les manchettes flottantes, les volans de la robe, n'ont pas un instant troublé sa main sincère et ferme. Comme les vaillans tailleurs d'images, qui cuirassaient sur leurs tombes les mestres de camp armés de pied en cap, sans oublier un ardillon de leurs courroies ni un clou de leurs jambières, et qui habillaient les grandes dames de leurs robes de brocart, en comptant tous les points de leurs collerettes empesées, M. Mercié n'a voulu chercher aucun effet, dans la représentation de personnages réels, en dehors de la plus scrupuleuse vérité. Les deux figures sont calmes; elles ne sont pas tristes. La tristesse est moins pour ceux qui meurent que pour ceux qui restent. C'est la pensée que M. Mercié, avec la force ordinaire de son imagination poétique, a exprimée en jetant, derrière les deux personnages en vue, une femme éplorée, un ange aux grandes ailes, qui, assise sur le sol, le dos tourné au roi et à la reine, retenant d'une main mal assurée l'écusson fleurdelisé, s'affaisse, fermant les yeux, dans les plis du manteau et de la robe. Cette figure allégorique est exécutée avec la liberté puissante et contenue que M. Mercié apporte en ces sortes de choses; l'expression en est aussi digne que douloureuse. Moins importante que le groupe principal, cachée, pour ainsi dire, dans son ombre, elle s'y relie et s'y rattache, pour le compléter et pour l'expliquer, avec la persistance lente et discrète d'une réflexion douloureuse qui devient inséparable de certains souvenirs. L'aisance avec laquelle M. Mercié se meut dans la sphère héroïque et idéale, sans y perdre jamais le

sens de la réalité, donne à ses conceptions cette force de communication claire et vive qui marque les œuvres supérieures. Personne, dans la génération actuelle, n'a repris, avec cette franchise et cette spontanéité, nos plus hautes traditions nationales, où le respect loyal de la vérité s'unit à la vigueur saine de l'imagination plastique.

Tout le monde sait que l'un des premiers et l'un des plus heureux promoteurs du mouvement de retour qui s'est produit depuis vingt ans dans la sculpture française, vers la simplicité des formes et vers l'expression vivante, a été M. Paul Dubois. Avant M. Antonin Mercié, c'est dans un commerce intime avec les Florentins du xve siècle qu'il a d'abord appris la valeur de l'attitude nette, du geste sobre, de l'accessoire significatif; mais, comme son jeune successeur, il n'a traversé Florence, la ville de clarté, que pour apprendre à mieux voir dans le génie français. Les belles figures assises, popularisées par le bronze et la gravure, qui veillent, dans la cathédrale de Nantes, aux angles du tombeau de Lamoricière, marquaient déjà, à cet égard, une volonté d'affranchissement. La statue équestre du *Connétable Anne de Montmorency*, érigée sur la plate-forme du château de Chantilly, a été l'occasion pour M. Paul Dubois de ressaisir, avec une énergie savante, la tradition française du xvie siècle et de se mesurer à distance, dans un sujet qui les eût séduits, avec les fiers et délicats artistes dont il sent revivre l'âme en lui, Bullant, Goujon, Germain Pilon. Ce n'était point une figure facile à ranimer et à remettre en selle que celle de ce vieux connétable, vaillant et fier, rude et magnifique, aussi opiniâtre dans ses fidélités que dans ses haines, aussi généreux pour les artistes que dur pour les huguenots, homme de tête dans les mauvaises comme dans les bonnes fortunes, que les disgrâces et les désastres semblaient grandir plus qu'abaisser, un des types les plus fortement marqués de cette vieille noblesse française, en qui s'unissait souvent aux abnégations sublimes du héros l'étroitesse rapace du paysan. Ce connétable de fer, le constructeur des châteaux de Chantilly et d'Écouen, a laissé de lui plusieurs images au Louvre, entre autres le célèbre portrait en émail par Léonard Limousin et son effigie couchée, par Barthélemy Prieur, débris du magnifique monument élevé en son honneur dans l'église de Montmorency. Le musée d'artillerie a conservé l'une de ses armures et la bourguignote, percée de la balle qui lui fracassa la mâchoire à sa dernière bataille, la bataille de Saint-Denis. Malgré l'abondance des documens, ou plutôt à cause même de cette abondance, la difficulté n'en restait pas moins grande d'exprimer nettement et fidèlement un personnage si complexe. En outre, le sculpteur avait à tenir compte de la place que devait occuper le personnage sur

une élévation, en plein air, à la porte de son château de Chantilly, dans le voisinage des architectures fermes et sobres de son favori Jean Bullant et des deux successeurs habiles et respectueux de Bullant, Duban et M. Daumet. Le style du château s'imposait à la statue. C'est ce que M. Dubois a compris avec une rigueur de conscience qui, en tout autre endroit, eût pu sembler excessive, mais que l'entourage imposait ici à son intelligence d'artiste.

Dans ce milieu seigneurial et pacifique, il a donc représenté le grand seigneur droit en selle, la tête fixe, sur un cheval de belle encolure, qui, d'un pas réglé, s'avance tranquillement comme pour la parade. L'armure complète, d'un travail savant et fin, annonce l'homme de guerre en même temps que l'amateur de beaux harnachemens. La toque de velours, qui laisse à découvert le visage énergique et sagace, rassure sur ses intentions présentes. La longue épée, dont la garde est un croissant, qu'il tient haute et ferme dans son poing est certainement une bonne arme : le connétable a prouvé qu'il sait s'en servir. Ici, c'est surtout un emblème de sa fermeté et de sa fidélité, c'est l'épée que tient, dans ses armoiries, une dextre inflexible sortant des nuages avec la devise grecque appropriée Ἀπλανῶς. Dans l'attitude, dans le geste, dans la physionomie réside cette volonté réfléchie et tenace qui en imposait à tous ses contemporains. C'est bien le chef que rien n'étonne ni ne courbe, celui qui, criblé de blessures, agonisant dans son hôtel de la rue Sainte-Avoye, répond au moine qui l'exhortait à bien mourir : « Croyez-vous qu'ayant bien vécu prés de quatre-vingts ans, je ne sache pas mourir un quart d'heure ? » Le cheval, dont la tête est modelée avec la précision et la vigueur florentines, dont tous les membres bien nerveux et bien musclés se lient dans un mouvement soumis et contenu jusqu'à la raideur, semble obéir, par une longue habitude, au tranquille cavalier, dont l'esprit le guide plus que la main. On dirait une effigie de François Clouet, fière et fine, agrandie à force d'intelligence et de patience, et transportée d'un panneau dans le bronze. Comme restitution historique, on ne saurait imaginer une œuvre plus complète. Il est à désirer que l'imagination sculpturale de M. Dubois ne soit pas toujours contrainte de s'enfermer dans des limites si définies, mais cette contrainte même aura donné à son talent une fermeté plus vigoureuse qui lui permettra d'aborder des entreprises plus hardies.

Notre glorieuse et souvent douloureuse histoire ne manque pas de héros à tenter le ciseau des grands artistes. Combien il nous plairait de voir quelque jour M. Mercié et M. Dubois se mesurer avec nos grandes figures nationales, celles qu'on a déjà bien souvent ressuscitées, celles qu'on peut rajeunir toujours, comme faisaient

les pieux artistes du moyen âge pour les martyrs et pour les saints, Vercingétorix, Duguesclin, Jeanne d'Arc, Bayard, Turenne, Hoche, Marceau et bien d'autres! Certes, l'étreinte est rude, et la plupart y succombent. Il n'est pas de Salon où l'on ne trouve quelque image de l'un d'eux, souvent maladroite et insuffisante, mais qui émeut pourtant notre patriotisme. L'âme et la main du sculpteur se fortifient dans l'exaltation de ces belles tâches, et ceux qui s'y essaient y gagnent toujours quelque chose. Le *Vercingétorix à Gergovie*, figure colossale de M. Mouly, ne répond sans doute qu'imparfaitement à l'idée que nous nous pouvons faire de l'adversaire intelligent et fier de César, mais on est à la fois étonné et attendri de voir un jeune sculpteur, presque un débutant, s'attaquer témérairement à un pareil sujet sans en être trop écrasé. Quant à M. Chatrousse, ce n'est pas la première fois qu'il rêve *Jeanne d'Arc, libératrice de la France;* autrefois, dans un groupe remarqué, il avait mis la main de la vierge de Domremy dans la main du défenseur d'Alésia. Il n'a manqué à M. Chatrousse, artiste consciencieux et distingué, qu'un peu plus de résolution et de largeur dans l'exécution pour donner à ces évocations une vie communicative! En isolant aujourd'hui la Jeanne d'Arc qui tient d'une main son étendard et de l'autre l'écusson où sont inscrites ses grandes batailles, il l'a certainement améliorée. Que n'a-t-il suffisamment accentué le caractère de la tête et dégagé la figure d'un encombrement inutile de draperies!

N'a pas le style héroïque qui veut! Le meilleur joueur de flûte n'embouche pas, à son caprice, le cor de chasse ou le clairon. Hérodote, lui-même, le père de l'histoire, n'eût pas, sans quelque peine, succédé à Pindare, pour chanter une ode à Olympie, ou tenté de refaire un chant de l'*Odyssée*. Ne point forcer notre talent reste toujours une des meilleures recettes pour réussir. Il ne semble pas que cet axiome soit bien connu de tous les sculpteurs, non plus que de ceux qui les protègent; beaucoup d'entre eux commettent la même erreur que les peintres, soit en donnant à des sujets insignifians des dimensions exagérées, soit en traitant dans un style mince et mesquin des motifs héroïques, décoratifs ou monumentaux. L'œuvre de M. Darbefeuille, que le souvenir de Victor-Hugo hante à son tour, est une erreur complète, parce que l'erreur porte sur la construction même. Son groupe veut réunir un buste du poète, un enfant au pied de ce buste apportant des fleurs, et, par-dessus le tout, une femme envolée qui représente *la Muse remontant aux cieux*. Or, c'est un principe de bon sens, en sculpture comme en architecture, que les figures y doivent conserver leur aplomb, ou, si elles s'élancent vers des sphères supérieures,

n'y point menacer le spectateur inoffensif de leur chute prochaine par leurs masses surplombantes. Mais hélas! la muse de M. Darbefeuille, repliée et recourbée, au-dessus du buste qu'elle va écraser, par un tour de force inquiétant, est en train de retomber et non de remonter. Pourquoi, d'ailleurs, le masque du poète au lieu du poète lui-même, et, si ce n'est qu'un masque, pourquoi lui avoir donné les rides, les accens, le mouvement de la vie? Tout cela ne se lie pas, ne s'accorde pas, n'est ni pondéré, ni réfléchi; les plus grandes habiletés du monde ne sauveraient pas une œuvre de sculpture composée ainsi en dehors de toutes les lois de la logique et de l'équilibre. Notre ami Molière ne demande pas à être représenté avec la solennité ou la majesté qui conviennent à un homme d'état ou à un homme de guerre; cependant, il y a des convenances à observer dans les familiarités qu'on prend avec lui. Si M. Carlus, qui a beaucoup de talent, l'avait interrogé avant de le mettre en scène dans *Molière et sa servante*, le grand comique l'aurait, sans aucun doute, prié de ne pas donner à cette scène d'intérieur les prétentieuses proportions d'une entrevue héroïque. Molière est assis dans un fauteuil, son manuscrit à la main, interrogeant des yeux la grosse fille qui, debout, le poing sur la hanche, se tord de rire en suivant le texte. Voilà-t-il pas vraiment de quoi marteler à grands coups le carrare éclatant ou précipiter dans le moule le torrent de bronze incandescent! C'est un des travers insupportables de notre temps de ne regarder dans les théâtres que les coulisses, dans l'histoire que les anecdotes, dans les grands hommes que leurs petites singularités. A force de vouloir examiner de près, on finit par ne plus voir du tout; on a tellement le nez sur la poussière des bottes qu'on ne lève plus les yeux jusqu'aux visages. Que Molière s'amusât parfois à lire quelque scène comique à sa servante pour en essayer l'effet, rien de plus vraisemblable, de plus naturel, de plus conforme à la franche nature de notre grand comique! Mais si vous nous transportez cette petite histoire, bien banale, sur une place publique ou sur un palier de musée, n'est-ce pas lui donner une importance étrange, n'est-ce pas défigurer l'histoire, n'est-ce pas donner à cette brave fille un rôle tout à fait inattendu, en faire presque la collaboratrice et la muse du grand poète? Pour un peu, ce sera Laforêt qui aura fait *le Bourgeois gentilhomme* ou *le Malade imaginaire*. Cette découverte flatterait sans doute les idées du jour, mais on ne l'a pas faite encore. Non, un Molière de grandeur naturelle doit se présenter seul ou dans une compagnie de son rang. C'est ce qu'a compris M. Icard; sa figure, sans prétention, n'est pas dénuée de caractère. M. Lambert, avec beaucoup de goût, ayant à faire, pour le château de Ferney, un

Voltaire à vingt ans, svelte, élégant, de charmante allure, mais non encore sacré grand homme, ne lui a pas tout à fait donné la taille naturelle. Ce rapetissement à peine sensible du personnage, au lieu de lui nuire, lui ajoute comme un air de modestie qui lui sied à ravir. Quelle proportion convenait-il de donner à une statue d'*Edmond About?* Ni l'allure héroïque, ni l'allure solennelle n'y étaient de mise; mais, quelle que fût la taille, ce qu'il y fallait mettre avant tout c'était l'esprit, l'esprit vif, clair, pétulant, l'esprit parisien dans ce qu'il a de plus mobile et de plus insaisissable. On ne songe pas sans regret à ce qu'aurait pu faire, d'une figure si alerte et si vive, la main souple d'un Houdon ou d'un Carpeaux. M. Crauk a-t-il craint de manquer de respect à son ami en lui donnant, sur son tombeau, cette désinvolture de geste et cette malice de physionomie qu'il avait dans la vie? Il n'a pas craint pourtant de l'installer familièrement, dans son cabinet, en robe de chambre, ayant dans les jambes une trop grosse collection d'in-folio. Que n'a-t-il été plus libre encore? Un About moins gêné, moins épais, moins chargé des dernières tristesses de la vie, eût été plus vrai sans être moins réel.

Ce n'est certainement pas une chose facile de caractériser rapidement aux yeux par l'attitude, par le geste, par le choix judicieux d'un ou deux accessoires, chacune des innombrables personnalités, grandes ou petites, qu'on installe chaque année sur un piédestal en vue de la postérité. C'est pourquoi cette fonction glorieuse de l'art sculptural qui enchaîne la liberté de l'artiste, mais qui exalte son imagination et l'oblige à s'entendre avec sa raison, reste, en définitive, une de ses fonctions les plus justement honorées et les plus ardemment ambitionnées. Se prendre corps à corps avec une belle figure d'homme d'action ou d'homme de pensée, s'efforcer sincèrement de lui rendre la vie en pénétrant l'argile ou le marbre de ce qui fut son intelligence et son âme, c'est un exercice viril qui donne des forces pour l'avenir même lorsqu'on y succombe sur le moment. Le pauvre Schœnewerk, cet amoureux si délicat des contours bien rythmés et des douces mollesses de la forme féminine, avait trouvé une vigueur inattendue lorsqu'il s'était agi d'asseoir, sous le péristyle de l'Opéra, le solennel *Lulli*. Il y a quelques années, le modèle de cette statue nous avait frappé par l'aisance de la pose et l'ampleur des draperies. Le marbre lui a donné plus de souplesse encore et plus de majesté. On désirerait dans la statue de *Chanzy*, par M. Croisy, plus de simplicité et une énergie moins gesticulante. L'uniforme de revue et le tricorne galonné étaient-ils de rigueur dans la circonstance? Le Chanzy que la France n'oubliera pas, c'est le commandant actif de l'armée de la Loire, le stratégiste

infatigable qui dispute à l'ennemi, à l'hiver, à l'épuisement, les derniers espoirs du pays. Lorsque, de son vivant, il se fit peindre par Henner, c'est avec le képi, en costume de campagne; c'est ainsi que nous nous le figurerons toujours. La série des hommes célèbres se clôt par l'*Étienne Dolet* de M. Guilbert; le *Diderot* de M. Lecointe; le *Bezout* de M. Sanson; le *Parmentier* de M. Gaudez. Le cultivateur de la pomme de terre ne pouvait avoir de prétentions épiques. M. Gaudez, en l'habillant comme un gentilhomme jardinier, en train de regarder avec attention le précieux tubercule qu'il vient de couper, a fait une œuvre familière d'une allure agréable. L'*Héloïse au Paraclet* de M. Allouard, naturellement plus modeste encore, ne s'est point fait poser sur un haut piédestal. Enfoncée dans son siège sculpté à grand dossier, la religieuse désespérée a laissé tomber son livre à ses pieds; elle rêve au passé, elle rêve à l'absent. L'expression de la figure est triste et profonde; l'exécution du marbre soignée et délicate.

III.

Notre école de sculpture a, depuis vingt ans, traversé, à son honneur, deux graves périls. Le premier venait d'Italie où, sans retrouver encore des inspirations dignes de son passé, la sculpture, entre les mains de praticiens trop habiles, se livrait à des virtuosités singulières d'exécution, presque toujours insignifiantes, mais qui surprenaient et qui séduisaient plus que de raison les curiosités ignorantes de la foule et leur donnaient, dans les expositions universelles, une popularité presque toujours imméritée et du plus dangereux exemple. Le second nous venait de France et de nous-mêmes, des innovations hardies et heureuses par lesquelles plusieurs jeunes gens, Carpeaux, Paul Dubois, Falguière en tête, ranimaient un art prêt à s'engourdir de nouveau dans la correction académique et lui infusaient rapidement le sentiment de la vie, du charme et de la couleur. Leurs premières œuvres, d'une séduction fine et délicate, l'*Enfant à la coquille*, le petit *Saint Jean*, le *Chanteur florentin*, le *Vainqueur au combat de coqs*, le *Tarcinus*, brillaient plus par la grâce que la force, par la souplesse que par la grandeur, par la distinction expressive que par la vigueur plastique. Carpeaux ne tarda pas, il est vrai, à prouver par des chefs-d'œuvre de composition dramatique et décorative, l'*Ugolin* et la *Flore*, qu'il possédait toutes les puissances. MM. Paul Dubois et Falguière affirmèrent vite, de leur côté, par des ouvrages d'une tenue plus ferme et d'une exécution rigoureuse, leur fidélité aux grandes traditions sculpturales et la fierté légitime de leurs ambitions. Tous trois,

cependant, restèrent plus faciles à imiter dans leur prédilection première pour les formes tendres et grêles de l'adolescence que dans leur entente des compositions monumentales. On put même craindre, un instant, que leur goût commun pour l'assouplissement élastique des formes et pour l'intervention, plus ou moins prononcée, de l'élément pittoresque dans l'arrangement plastique ne déterminât autour d'eux un engouement excessif et exclusif dans ce sens, qui eût abouti, comme toujours, à une décadence rapide. Pendant quelques années, en effet, on vit plus que de coutume les adolescens de bronze et les fillettes de marbre se mêler, dans le jardin du palais, au chœur accoutumé des hommes mûrs et des femmes faites. On put aussi remarquer dans certaines figures des tendances plus ou moins conscientes à faire disparaître la solidité de la construction osseuse sous le brillant de l'enveloppe épidermique, comme à se contenter de l'apparence séduisante du frétillement coloré au détriment des réalités nécessaires de l'équilibre et des profils. Toutefois, cette surprise et cette hésitation ne furent pas de longue durée ; grâce aux exemples constamment donnés par d'autres maîtres tels que MM. Guillaume et Chapu, grâce aux enseignemens de l'École nationale des Beaux-Arts et de l'Académie de France à Rome, le bon sens de tous nos sculpteurs a rapidement pris le dessus. Presque tous comprennent avec une justesse étonnante la mesure dans laquelle la sculpture peut concilier la tradition technique et l'innovation expressive, les nécessités de l'harmonie plastique et l'expression de la vie réelle.

Le nombre est assez grand des jeunes artistes épris d'un idéal grandiose qui, n'ayant point l'occasion d'exercer leurs ambitions dans des monumens publics, choisissent spontanément des sujets allégoriques et décoratifs pour y développer plus à l'aise leur goût des formes belles et puissantes. Tous y combinent, dans des proportions diverses, les souvenirs de leurs études, d'après les maîtres de l'antiquité, de la renaissance italienne et du XVIIe siècle français, avec leur intelligence particulière de la nature vivante ; presque tous le font avec une conscience et un tact qui conserve à leurs œuvres un caractère bien national, quelle que soit d'ailleurs la somme de talent qu'ils y aient pu mettre. M. Longepied, l'auteur de l'*Immortalité*, est un de ceux qui vont s'inspirer le plus directement aux sources françaises. Sa belle Gloire, au visage doux et régulier, si chastement drapée, qui, soutenant d'une main le jeune homme agonisant, lui montre de l'autre sur une tablette les noms des jeunes héros, soldats ou artistes, tombés avant lui au champ d'honneur, est une sœur tardive, mais légitime, des nobles muses de Lesueur et de Poussin. Le corps nu du jeune homme, ferme et

souple, est travaillé, dans le marbre, avec cette précision consciencieuse qui plaisait aux maîtres de l'Académie royale. Il y a dans l'ordonnance générale, dans les attitudes et dans les gestes, une dignité émue, qui donne à l'action une gravité profonde. Cette parenté avec les artistes du XVIIe siècle semble, chez M. Longepied, affaire de tempérament autant que d'étude ; on l'avait déjà signalée, à propos de son *Pêcheur ramenant la tête d'Orphée*, qui lui valut son prix du Salon. Son séjour en Italie n'a pas modifié ses tendances. Ce n'est que par occasion, au contraire, qu'un maître comme M. Chapu, dont la Grèce est la vraie patrie, s'inspire, avec une sorte d'abnégation, de l'esprit des Girardon et des Coysevox. Sa *Proserpine*, en marbre, est destinée au parc de Chantilly, comme le *Pluton*, exposé en 1884, qui doit lui faire face. M. Chapu avait déjà fait du dieu infernal, guettant dans le gazon son innocente victime, un roi robuste et bien drapé qu'on eût rencontré, sans surprise, au détour d'une allée de Versailles. La Proserpine, cueillant ses fleurs, est du même style, forte et saine dans sa chasteté gracieuse. C'est la même intelligence dans l'imitation et la même ampleur dans l'exécution.

A la même tradition française se rattachent assez nettement MM. Hector Lemaire, Vital Cornu, J. Dubois, de Gravillon, Coulon, Enderlin, presque tous ceux qui composent des groupes en vue de l'ornementation des jardins ou galeries. Ce genre de travail exige une grande habileté de composition, de la souplesse et de la vigueur dans l'exécution ; il n'en est aucun qui présente plus de difficultés ni qui puisse mieux faire valoir le talent d'un vrai sculpteur. Ceux qui s'y exercent méritent toute estime, même lorsqu'ils n'y réussissent qu'à moitié. Tous les sculpteurs dont nous venons de parler, sans obtenir toujours un enchaînement parfait des formes, y ont déployé de la force et du talent. M. Franceschi, dans une figure importante de la *Fortune* assise sur sa roue, a cherché aussi le grand aspect décoratif. Son ciseau est, depuis longtemps, exercé à assouplir les beautés féminines ; on retrouve, dans cette œuvre, toutes ses habiletés. Les deux statues de MM. Delaplanche et Tony Noël, la *Danse* et *Orphée*, sont bien faites pour orner un milieu élégant ou somptueux. On se souvient de l'aimable statue de la *Musique*, qui eut tant de succès ; M. Delaplanche, en représentant la Danse, en costume antique, sous les traits parisiens d'une belle fille un peu sèche et nerveuse, le pied tendu en avant à la façon d'une choriste d'opéra, lui a donné une sœur digne d'elle. D'heureuses réminiscences de Pompéi et de Prudhon y poétisent l'observation moderne. C'est une des qualités de M. Delaplanche de rajeunir, sans effort, par l'infusion naturelle d'un sentiment actuel, des

attitudes qui sont de tous les temps. La grâce noble et languissante avec laquelle s'avance l'Orphée de M. Tony-Noël, balançant, dans un rythme doux, sa haute taille, nous reporte, au contraire, aux jours charmans de la renaissance florentine. Si ce bel Orphée, d'un mouvement si souple, a quelque parenté, c'est dans la famille de Donatello et de Verocchio; l'alliance n'est pas de celles dont on puisse rougir.

L'influence du formidable Michel-Ange ou de ses successeurs inégaux est au contraire assez visible chez MM. Lanson, Ferrari, Peynot. Tous trois sont des pensionnaires anciens ou actuels de la Villa Médicis; ils ont tous trois pris à Rome le goût des compositions héroïques et de la sculpture mouvementée. Le modèle de Judith de M. Lanson avait déjà paru, il y a quelques années, au Salon. En se transformant en marbre, ce groupe n'a rien perdu des qualités vigoureuses qui le signalèrent alors à l'attention. M. Lanson a voulu, comme dans son *Age de fer*, s'y montrer, avant tout, un praticien robuste et capable de tailler, sans sourciller, dans les plus beaux blocs de marbre des corps superbes de géans. Il regarde en avant et non en arrière de Michel-Ange. C'est la force physique qui l'attire, une force musculeuse, exubérante, abondante en saillies, celle des athlètes de Bandinelli et de Giovanni Bologna, bien plus que la force nerveuse, contenue et sèche, des héros de Donatello. Son *Holopherne*, étendu sans vie derrière la Judith, la tête pendante sur un coffre grossier, montre le torse noueux et la face bestiale d'un belluaire assommé durant l'ivresse. La Judith, debout et droite, lui tournant le dos, soulève de la main gauche, avec une sorte de dégoût, l'épée qui vient de frapper au nom de Dieu. L'attitude est grandiose et le geste expressif, malgré quelques inutiles exagérations dans la raideur agitée des draperies trop pesantes. M. Peynot, plus jeune que M. Lanson, arrive de Rome. Les deux morceaux qu'il expose le classent du premier coup parmi les plus habiles tailleurs de marbres et témoignent d'études très complètes. A d'étonnantes qualités d'exécutant M. Peynot joindra-t-il la conception poétique et le sentiment de la beauté sculpturale sans lesquels il n'est point de grand artiste? L'avenir répondra. Qu'il nous suffise aujourd'hui d'admirer comme ils le méritent ces deux morceaux de bravoure, où l'artiste s'est efforcé de démontrer, comme à plaisir, qu'il savait également obtenir du marbre des effets violens et des effets délicats, qu'il comprenait aussi bien la forme humaine dans ses efforts les plus violens que dans sa plus complète immobilité. Dans *la Proie* on voit deux hommes nus, deux géans, enlacés dans une lutte désespérée, à propos d'un aigle que l'un d'eux veut ravir à l'autre. L'oiseau farouche se débat de son côté mêlant des grands coups de

bec à leurs énormes coups de poing. Le combat a pour théâtre des rochers en pente, les combattans sont en train de rouler dans l'abîme. Le morceau principal a été inspiré par les lutteurs antiques de la tribune des Uffizi; mais c'est un voisin d'à côté, un voisin dangereux, le ronflant Bandinelli, qui a donné le conseil d'exagérer à ce point l'enchevêtrement des membres et la saillie des musculatures. Quoi qu'il en soit, le morceau est taillé avec une énergie tout à fait remarquable. Le *Pro Patria* montre des qualités d'une autre nature; un jeune homme, frappé à mort, tenant encore dans sa main gauche la poignée d'un sabre brisé, est étendu sur le sol, les yeux déjà fermés. Le sujet n'est qu'un prétexte à faire un beau nu. M. Peynot y a réussi admirablement. Nos musées comptent peu de morceaux exécutés avec cette perfection tranquille et cette délicatesse soutenue dans les modelés. Quant à M. Ferrari, en reprenant le motif si connu du *Mercure* qui s'envole, mais en adjoignant au dieu léger un petit amour pour lui attacher sa talonnière, il a su composer, dans le goût un peu maniéré du XVIe siècle florentin, un modèle vif et élégant, dont les découpures agitées parleront nettement sur le bleu du ciel, lorsqu'il aura pris la forme du bronze. Le bronze, qui supprime les modelés et qui parle presque uniquement par les contours, accepte, en effet, des agitations de lignes que ne supporteraient ni la pierre ni le marbre; on peut même dire qu'il les exige. Ne pas ajourer suffisamment un groupe en marbre, c'est s'exposer à en faire une masse opaque et lourde dont les qualités se perdent à distance, faute grave pour des morceaux destinés au plein air. C'est un peu le cas de deux très bons groupes, *la Circé* de M. Gustave Michel et la *Persuasion* de M. Godebski, tous deux fort agréablement compris. Un peu plus de vides entre les figures aurait mieux aidé l'œil à comprendre leur action; la fonte leur a moins servi que n'eût fait le marbre.

Le bronze n'est, en général, apte à rendre des figures entières que lorsqu'elles sont en mouvement, dans un mouvement très déterminé et qui peut même être violent. C'est le bronze qui fixera le mieux les deux groupes les plus agités du Salon, les *Bacchantes* de M. Falguière et le *Au but!* de M. Boucher. M. Falguière, il est vrai, a déserté, cette fois, la Grèce. Ses bacchantes descendent de Belleville et non du Cythéron. Les injures qu'elles se lancent à la tête sont des engueulades apprises à la halle chez M. Zola et non chez Aristophane; la rage faubourienne avec laqelle elles se crêpent le chignon sent, à vingt pas, son *Assommoir*. D'où vient, chez un artiste si bien doué, cet accès furieux de réalisme à outrance et cet amour inattendu de grossièretés? Le groupe d'ailleurs est, par parties, à peine ébauché. On peut donc espérer qu'entre le plâtre

et le bronze, il y aura place pour plusieurs repentirs. L'œuvre de M. Boucher est beaucoup plus intéressante, très surprenante et très hardie. Certains détails y peuvent prêter à la critique, mais la conception en est vraiment sculpturale et l'exécution aussi consciencieuse que résolue. Il s'agit de trois hommes nus, lancés au galop vers un but qu'ils vont atteindre. Tous trois, côte à côte, se serrant de près, s'écrasant, se poussant, ne posent à terre et, pour un millième de seconde, que sur un seul pied, les bras droits dressés, les têtes tendues, les bouches béantes. De face, il est vrai, c'est une superposition audacieuse de torses sans support qui ne donne pas partout à l'œil une satisfaction parfaite; mais, de côté, le groupe fuit admirablement, d'un élan nerveux et rapide qui entraîne l'imagination. Aucune des œuvres précédentes de M. Boucher, œuvres distinguées, mais tranquilles, ne nous faisait prévoir de sa part une si heureuse hardiesse.

En voyant le groupe de M. Boucher, si original, si évidemment inspiré par une scène réelle, par quelque course de paysans ou de jeunes gens, qu'il lui a suffi de simplifier et d'agrandir par la suppression du costume et par le déploiement des formes nues, on se demande ce que veulent dire les apôtres bruyans du naturalisme et du modernisme lorsqu'ils prétendent imposer aux sculpteurs les étroites formules que subissent déjà trop les peintres et qu'ils menacent de les excommunier comme étant hors de la vérité s'ils n'infligent pas à toutes leurs figures des pantalons et des blouses avec des mines de faubouriens. Il est clair qu'avec des vêtemens contemporains on peut faire aussi des chefs-d'œuvre, surtout dans les petites dimensions; mais, lorsqu'il s'agit de figures décoratives, on court grand risque d'être justement ridicule si la force du sentiment exprimé ne se joint pas à l'ampleur de l'exécution pour justifier une pareille taille. Les bons sculpteurs sentent si bien l'inconvénient du détail trop réel dans les sujets vulgaires, même d'un intérêt général, qu'ils déshabillent tant qu'ils peuvent leurs figures et, s'ils n'ont pas de raison pour les mettre à nu, simplifient de telle sorte leurs vêtemens qu'ils en font des draperies sans date. Ainsi ont procédé M. Rolard dans son *Sauvé*, M. Lefèvre dans *Gué*, M. Perrin dans son *Botteleur*, M. Lefèvre-Deslongchamps dans ses *Premières Joies*, M. Guglielmo dans sa *Vieille Histoire*, M. L. Grégoire dans son *Rebatteur de faux*, M. Albert-Lefeuvre dans le *Pain*. Ce dernier groupe, en marbre, est en particulier présenté avec un grand charme d'équilibre sculptural et d'expressions naïves, et la simplification y est poussée à l'extrême. Malgré tout le talent dépensé, on a quelque peine à trouver qu'une bonne ménagère, coupant des tartines à deux bébés, soit un personnage assez héroïque

pour mériter l'immortalité dans de pareilles dimensions. On comprend encore ces dimensions données à une attitude énergique, à une action simple, entraînant un beau développement du corps, comme celle du faucheur, du semeur, du moissonneur. Mais le même paysan qui nous intéresse dans sa grandeur professionnelle en remplissant une tâche austère, nous intéresse bien moins lorsqu'il vaque à ses petites affaires domestiques. On accepte, sur le square de Sainte-Clotilde, la grande paysanne de M. Delaplanche apprenant à lire à sa fille; on ne se l'imagine pas conservant la même ampleur pour lui raccommoder ses bas ou pour lui tremper sa soupe. Au contraire, on ne serait pas surpris que le *Pastour dans la steppe*, de M. Tourguénef, pût être agrandi, car l'attitude du paysan à cheval, regardant l'espace, est naturellement simple et grande. Cependant M. Tourguénef, avec tact et discrétion, ayant trop de détails précis à marquer, s'est montré plus réservé; peut-être a-t-il eu raison.

Pour tous les sculpteurs qui n'ont pas de commandes monumentales, qui ne sentent pas en eux d'ambitions décoratives, ou qui n'ont pas le goût des scènes familières, c'est-à-dire pour le plus grand nombre, la forme humaine, en repos ou en action, reste toujours le thème favori qu'on peut éternellement rajeunir. Parmi ces études plastiques, on en peut noter de fort bonnes : notamment, le jeune homme tenant une grappe de raisin que M. Just Becquet, un de nos ciseleurs de marbre les plus précis et les plus soigneux, appelle, on ne sait trop pourquoi, l'*Apologie de la vigne française*, le *Faune jouant avec un masque*, de M. Suchetet, auquel nous ne reprocherons qu'une certaine tendance à l'amollissement des formes, le *Démocrite* rieur et pansu de M. Etcheto, la *Découverte* d'une statue de l'Amour par une jeune fille, de M. Blanchard. On retrouve le beau sentiment de vie qui animait tous les ouvrages du pauvre Schœnewerk et de sa rare habileté à rendre l'élasticité de la chair dans son groupe charmant d'une jeune femme emmenant l'Amour, le *Prisonnier dangereux*. La *Danseuse arabe*, de M. Saint-Marceaux, nue, des babouches aux pieds, soulevant une portière, n'est point conçue avec la simplicité ferme à laquelle cet excellent artiste nous avait accoutumés. Les détails pittoresques des accessoires y rapetissent le sujet. Néanmoins, c'est une figure souple et fine et qui n'est point sans attrait. Les études de MM. Bastet, Dumilâtre, Laporte, Louis Moreau, Hercule, d'Astanières, Escoula, Fournier, Perrault, Thabard, de Mlle Signoret, dans le même ordre d'idées, sont aussi des travaux fort estimables et qui méritent l'attention.

Pour ce genre d'études, le jury d'admission a déployé, par in-

stans, une indulgence excessive. Cette indulgence se comprend encore, parce que les jeunes sculpteurs n'ont guère d'autres moyens de faire leurs preuves et qu'ils sont le plus souvent condamnés, pour exécuter un morceau d'école, à des sacrifices de temps et d'argent disproportionnés à leurs ressources. Où la tolérance du jury devient tout à fait coupable et scandaleuse, c'est lorsqu'il s'agit des bustes. Ici, sa bienveillance pour les amateurs et les apprentis dépasse toutes les bornes. Nous voyons rangés le long des allées et dans les bas-côtés du jardin quelques cinquantaines d'effigies grotesques dont ne s'enorgueilliraient pas les plus médiocres expositions de province. Faiblesse d'autant moins excusable que c'est dans l'interprétation du visage humain qu'excellent tous les chefs de notre école! Au Salon de 1886, comme aux Salons précédens, il y a dix ou vingt bustes qui sont des chefs-d'œuvre prêts à tenir la meilleure place dans les musées les plus choisis, autant au moins qui sont fort bons, presque le double qui sont estimables. Pourquoi donc s'obstiner à les mettre en si mauvaise compagnie? Il n'y a rien de si fâcheux pour une œuvre d'art comme pour un particulier que de vivre dans un mauvais entourage. Il lui rejaillit toujours quelque chose de la médiocrité qui l'entoure. Quelle belle réunion on formerait en mettant à part les beaux bustes de M. Guillaume, *Portrait de mon père* et *Portrait de M. Germain*, tous deux d'un caractère si élevé et d'une expression intellectuelle si profonde; le *Docteur Dechambre*, si intelligent et si vivant, par M. Barrias; le *Portrait de M. Coquelin cadet*, d'une gaîté si parlante, où M. Falguière a retrouvé toute sa verve et toute sa distinction; celui de *M. Charles Gounod*, par M. Paul Dubois, bronze énergique, tout palpitant de vérité et d'ardeur; celui de *M. Courcelle-Seneuil*, moins largement traité, mais singulièrement précis, par M. Longepied; celui du *Docteur Laugier*, par M. Alfred Lenoir! Et si l'on joignait à ces représentans mâles de la vie et de la poésie moderne tous les gracieux visages féminins qu'ont su rendre, avec tant de grâce ou d'esprit, MM. Delaplanche, Carlès, Tony Noël, Puech, et bien d'autres, ne serait-ce pas la société la plus charmante et la mieux faite pour nous retenir longtemps dans de douces conversations? Malheureusement le jury, très philosophe, a voulu qu'il en fût au Salon comme dans le monde : le bavardage insupportable des sots nous empêche d'entendre les gens d'esprits, et l'on quitte ces derniers plus vite qu'on ne voudrait afin de se débarrasser des autres!

GEORGE LAFENESTRE.

LE

ROI LOUIS II DE BAVIÈRE

Il y a six ans, les Bavarois s'apprêtaient à célébrer une grande fête nationale. Ils se souvenaient qu'en 1180, un descendant du margrave Arnoul II, le comte palatin Othon de Wittelsbach, fut proclamé duc de Bavière, que dans la suite des temps, les Wittelsbach étaient devenus des électeurs, puis des rois, et que sept siècles entiers s'étaient écoulés depuis leur avènement au pouvoir. D'un bout à l'autre du royaume, dans la Haute et dans la Basse-Bavière, dans les deux palatinats, dans les trois Franconies comme dans la Souabe, nobles, bourgeois et paysans se disposaient à prouver par l'éclat de leurs réjouissances leur immuable attachement à la famille de leurs princes. On voulait donner de la pompe à ce jubilé, on ne regardait pas à la dépense, et cependant les temps étaient durs. Au mois de septembre 1879, le ministre des finances, M. de Riedel, avait annoncé aux chambres que le budget se soldait par un déficit de plus de 13 millions de marks et que pour le couvrir il fallait augmenter de 2 marks par hectolitre l'impôt sur le malt. On pouvait en conclure que désormais le litre de bière coûterait un peu plus cher, et le moindre renchérissement de la bière est pour les Bavarois une véritable calamité publique.

Le roi Louis II n'avait encore que trente-cinq ans, et depuis seize ans déjà il était sur le trône. La mort prématurée de son père, Maximilien II, l'avait obligé d'interrompre ses études universitaires pour faire dès 1864 son métier de roi. Il avait regretté ses professeurs et remplacé leurs leçons par de sérieuses et abondantes lectures. Dès

les premiers jours de son règne, ses sujets l'avaient fêté, adoré. On le disait doux et généreux, il passait pour avoir toutes les bonnes intentions, des goûts nobles, l'esprit élevé, la passion des arts et de la poésie, l'amour des grands sentimens et des grandes choses. Tous ceux qui l'approchaient vantaient le charme de ses manières et de sa conversation; il séduisait, il fascinait. Comme le roi George V de Hanovre, il était l'homme le mieux fait, le plus beau et le plus distingué de son royaume; quiconque l'avait rencontré pouvait dire : J'ai vu passer la royauté. Mais à la noblesse de son maintien, à sa superbe prestance, ce Wittelsbach joignait des grâces romantiques que les Guelfes ne connaissent pas. Il y avait du mystère dans son sourire, de l'inquiétude dans son regard, et parfois ses yeux semblaient chercher autour de lui quelque chose qu'ils ne trouvaient pas. On prétendait que dans son enfance, étant sujet aux insomnies et n'aimant pas à être seul la nuit, il faisait venir sa gouvernante pour lui raconter jusqu'au matin de longues histoires où intervenaient des fées, des nixes et des génies. Le goût des génies et des fées lui était resté, et la grave, la plantureuse Bavière pouvait se vanter d'avoir pour souverain un vrai roi de roman.

Mais ce roi de roman était quelquefois un roi sage; il avait au moins un bon sens intermittent, dont il donna à son peuple une preuve manifeste en 1880, à l'occasion du jubilé des Wittelsbach. Il n'entendait pas qu'on fît des folies en son honneur; il écrivit aux deux conseils administratifs de sa capitale pour leur représenter la difficulté des temps et les engager à ne pas dépenser tous leurs deniers en flammes de Bengale et en feux d'artifice, leur déclarant qu'il attachait plus d'importance aux bons sentimens qu'à l'éclat des démonstrations. En conséquence, il demandait qu'une partie des sommes votées pour les fêtes fût affectée à quelque œuvre de bienfaisance. Il fut écouté, il fut obéi, et les 530,000 marks que produisirent les collectes furent consacrés à une fondation destinée à venir en aide à la classe ouvrière dans les villes et dans les campagnes. En même temps, Louis II prenait dans la succession de son père 650,000 marks, qui devaient servir à encourager des travaux d'art et de science.

Pouvait-il faire un usage plus judicieux de son argent et donner à ses sujets de plus sages instructions touchant la meilleure manière de célébrer des fêtes nationales? Le 22 août, il leur adressait une proclamation, à laquelle on n'eût rien trouvé à reprendre si le style en eût été plus simple, moins précieux : « Votre loyale fidélité, leur disait-il, est le fondement de mon trône, votre attachement à ma dynastie et à ma personne est le plus beau joyau de ma couronne. Je vous remercie du plus profond de mon âme, et je me plais à vous donner l'assurance que votre bonheur est la condition de ma propre félicité. C'est avec

ces sentimens que j'entre dans le huitième siècle de règne des Wittelsbach. » Trois jours après, on procédait à la célébration du jubilé, et l'empressement que témoignèrent toutes les classes de la population donna la mesure de la popularité dont jouissait encore l'arrière-petit-fils de l'électeur Maximilien-Joseph IV, devenu roi de Bavière par la paix de Presbourg et par la grâce de Napoléon Ier.

Les Bavarois auraient éprouvé un douloureux étonnement si, au milieu de leurs réjouissances, un prophète était venu leur annoncer que, six ans plus tard, leur jeune souverain serait fou à lier, qu'il faudrait l'enfermer et qu'il donnerait à l'Europe le tragique spectacle d'un roi incapable de survivre à sa déchéance, et qui aime mieux se tuer que de n'être plus roi. Toutefois, si populaire qu'il fût encore et bien que personne ne lui fît l'injure de douter de sa raison, on signalait depuis longtemps dans sa conduite, dans ses habitudes, comme dans son caractère et dans son langage quelques bizarreries qui choquaient et inquiétaient son peuple.

On lui reprochait tout d'abord son entêtement à ne pas se marier. Un jour on s'était flatté qu'il se résoudrait à franchir le pas. En 1867, il avait paru concevoir un goût très vif pour la princesse Sophie de Bavière, aujourd'hui duchesse d'Alençon. En sortant d'un bal, où il s'était déclaré, il était monté à cheval et jusqu'à l'aube il avait galopé dans les bois et raconté son aventure aux étoiles. Mais cette aventure n'avait point eu de lendemain; cette grande passion s'était bientôt calmée, cet amoureux s'était subitement refroidi et retiré. Son essai malencontreux l'avait à jamais dégoûté de l'amour; les femmes lui inspiraient dorénavant un invincible éloignement; à la réserve de sa mère, de la princesse Gisèle et de l'impératrice d'Autriche, il affectait de les mépriser toutes. Faut-il croire qu'aucune d'elles ne ressemblait à ses fées ou qu'amoureux de sa liberté, ce fier Hippolyte avait juré de ne laisser jamais asservir son cœur? La cantatrice qui se permit, un soir, de lui donner un baiser sur le front faillit payer de sa vie son audacieuse entreprise. Il ne voulait pas se donner, il voulait encore moins qu'on le prît. Le grand Frédéric, lui aussi, aimait peu les femmes, il cherchait ailleurs ses plaisirs: il s'était pourtant laissé marier. Les Hohenzollern ne tentent jamais de se soustraire aux obligations de leur état, aux nécessités de la vie commune, aux devoirs ingrats et déplaisans. Louis II, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, de Franconie et de Souabe, n'était pas homme à sacrifier ses fantaisies ou ses dégoûts aux convenances de ses sujets, et ses sujets s'en plaignaient, tout en le respectant beaucoup.

On regrettait que ce prince, si jaloux de sa liberté, si attentif à la défendre contre les femmes, la défendît si mal contre certaines influences occultes et pernicieuses, contre d'indiscrets favoris qui s'in-

sinuaient dans ses bonnes grâces par la flatterie ou s'imposaient à sa confiance par l'audace de leur charlatanisme. Son grand-père avait prodigué ses faveurs aux peintres, son père avait protégé les savans, Louis II aimait passionnément la musique et ne se défiait pas assez des musiciens. En 1866, quand M. de Bismarck faisait avaler à l'Allemagne « ces fameuses pilules de fer et de sang, » qui devaient rétablir sa santé délabrée, et que le sort de plus d'une couronne se jouait sur les champs de bataille, le roi de Bavière s'était retiré dans son château de Berg et dans l'île des Roses. Sourd à la voix du canon, prisonnier d'un magicien et victime de ses enchantemens, il songeait à régénérer son royaume aux sons de la musique de l'avenir.

Le grand-père avait perdu son trône pour avoir trop aimé Lola Montès; le petit-fils compromettait le sien en abandonnant ses volontés au plus charlatan des grands artistes. On l'accusait d'avoir conclu « une sorte d'union morganatique » avec un compositeur très célèbre et très arrogant. Il ne suffisait pas à Richard Wagner de puiser à pleines mains dans la cassette royale; il se mêlait de politique, il intriguait et cabalait, il aspirait à devenir l'un de ces favoris tout-puissans qui font et défont des ministères. Fort irrité contre le baron de Pfordten, qui avait eu l'impertinence de l'exiler de la cour, il se promettait de le renverser, et il avait fait entrer dans le cabinet M. Pfistermeyer, dont il se servait pour préparer sa vengeance en tenant en échec le président du conseil. Heureusement, le maestro était un de ces hommes qui pèsent à la main qui les nourrit; il lassa son maître, se rendit incommode par l'intempérance de sa fatuité, par l'excès de ses prétentions; il fut congédié et la Bavière respira.

Mais de ce jour Louis II se livra davantage d'année en année à son humeur rêveuse et solitaire. Il s'enfermait, il se dérobait, il passait des mois entiers dans ses chères montagnes, à Hohenschwangau, comme s'il eût aimé à voir de haut son royaume et son peuple. Il avait plus que tout autre souverain le sentiment de sa grandeur, le respect de sa naissance, la religion superstitieuse de la royauté et du droit divin. Il se considérait comme un être à part, et il lui semblait qu'une majesté se diminue quand elle est d'approche trop facile et qu'elle entre en commerce avec les humains. Il avait professé en tout temps un culte pour la mémoire de Louis XIV, et il se flattait de lui ressembler. Infiniment curieux des moindres détails de la vie de son héros, il se faisait envoyer de Paris toutes les publications nouvelles concernant la cour de Versailles. Ayant appris qu'un de nos plus éminens diplomates possédait dans sa galerie un tableau où de Troy a représenté le grand roi recevant les ambassadeurs de Siam, il demanda à l'acheter. On lui répondit que le tableau n'était pas à vendre; il sollicita et obtint la permission de le faire copier, si vif était son désir de multiplier autour de lui les images du roi-soleil.

Il est plus facile d'admirer Louis XIV que de l'imiter. Si plein qu'il fût de sa grandeur et quoiqu'il ait gâté plus d'une fois ses affaires par ses hauteurs intempestives, par de vaines ostentations, il avait trop de justesse dans l'esprit pour ne pas savoir que noblesse oblige, que les grands honneurs ont leurs charges. Il était appliqué, il était laborieux et régulier dans son travail, exact à remplir ses engagemens. « L'intérêt de l'état, a-t-il écrit, doit marcher le premier. On doit forcer son inclination et ne pas se mettre en état de se reprocher dans quelque chose d'importance qu'on pouvait faire mieux. Quand on a l'état en vue, on travaille pour soi ; le bien de l'un fait la gloire de l'autre... Les princes doivent avoir un soin particulier et une application universelle à tout. Il faut se garder contre soi-même, prendre garde à son inclination et être toujours en garde contre son naturel... Le métier de roi est grand, noble, flatteur, quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il engage. » Louis II, qui croyait ressembler au roi-soleil, était inappliqué et fantasque; il aimait sa gloire, il négligeait son métier; il fuyait la servitude des engagemens, il redoutait le contact des hommes et le tracas des affaires, il ne s'est jamais gardé contre lui-même et contre son naturel. Il pensait avoir tout fait en soignant ses attitudes et que son unique devoir était d'enseigner le respect à son peuple en lui montrant de loin la figure d'un roi.

Ses sujets, qui l'aimaient toujours malgré ses faiblesses et ses infidélités, s'obstinaient à espérer qu'il s'amenderait, que, mûri par l'âge et les expériences, il prendrait à cœur ses devoirs. Après les cuisantes humiliations qu'il avait essuyées en 1866, lorsqu'il dut recevoir la loi d'un vainqueur irrité et superbe, il parut sortir de son caractère. Il renvoya son favori, il s'arracha à sa retraite, il se montra disposé à déférer aux vœux des Bavarois en renonçant à sa vie de garçon. Il ne donna point de suite à ses projets de réforme, le naturel l'emporta sur ses réflexions d'un jour. Incapable de s'astreindre à aucune règle, ce n'était pas un souverain, c'était l'éternel absent, et il n'intervenait dans les affaires de l'état qu'à de capricieux intervalles, pour faire acte d'autorité, pour prouver qu'il était là et donner de loin en loin quelque exercice à sa main de roi. On s'en affligeait à Munich ; en revanche, on était fort content de lui à Berlin, et il faut convenir que ce roi de Bavière était tel que la Prusse pouvait le désirer. Après l'avoir traité de haut, M. de Bismarck lui avait fait bon visage et s'était appliqué à regagner sa confiance. C'est la méthode de ce grand homme d'état; tour à tour il inquiète, il menace et il rassure; après avoir frappé, il se radoucit subitement, il fait alterner les empressemens avec les rigueurs. Il sait que les caresses d'un brutal ont un charme tout particulier, dont les souverains faibles, comme les femmes, ne savent pas se défendre.

Dès lors, le roi Louis II se fit un devoir de se rendre agréable à la cour de Prusse et de se recommander au bon vouloir du chancelier de la Confédération du Nord par ses abstentions ou par ses complaisances. Ce fut, à vrai dire, sa seule règle de conduite; mais il faut lui rendre la justice qu'il ne s'en départit jamais, et il prouva ainsi qu'il était capable de constance dans ses résolutions. Il aimait sa gloire, il aimait encore plus son repos. Il ferma l'oreille aux insinuations des patriotes qui se plaignaient qu'on fît trop bon marché de la fierté bavaroise; il conforma toujours sa politique aux convenances et aux désirs de M. de Bismarck.

Le meilleur moyen de ne pas trop souffrir de sa dépendance est de vivre en de bons termes avec les puissans et de se créer des droits à leurs bons procédés. Louis II disait à ses ministres : « Ne m'attirez pas d'ennuis et laissez-moi rêver en paix. » Le prince Hohenlohe, qu'il avait appelé à la présidence de son conseil, était l'homme le plus propre à établir de bons rapports entre la Bavière et la Prusse, en conciliant la dignité avec beaucoup de modestie et avec la prudence la plus circonspecte. « Nous ne voulons pas entrer dans la Confédération du Nord, disait-il aux députés bavarois dans la séance du 6 octobre 1867; mais nous ne voulons pas créer une ligue constitutionnelle des états de l'Allemagne du Sud sous la conduite de l'Autriche; nous voulons encore moins instituer une Confédération du Sud s'appuyant sur une puissance non allemande; nous ne voulons pas non plus pratiquer une politique de grande puissance, et nous ne pensons pas qu'il nous convienne de nous arroger un rôle de médiateurs. » C'était dire : « Nous nous réservons, nous attendons les événemens; nous ne voulons pas nous donner, mais nous sommes prêts à nous laisser prendre. Nous ne ferons rien qui puisse déplaire à Berlin, et le jour où nous n'aurons plus à compter avec l'Autriche et avec la France, M. de Bismarck nous trouvera disposés à faire tout ce qui lui plaira. »

Ce jour ne tarda pas à venir, et on s'exécuta de bonne grâce. Au lendemain de Sedan, les états du Sud furent mis en demeure d'accéder à la confédération du Nord. Il en coûtait à Louis II de reconnaître dans un Hohenzollern le suzerain naturel des Wittelsbach. Il dévora ses chagrins; il se contenta des concessions, du traitement de faveur que lui octroyait M. de Bismarck. — « Enfin le traité bavarois est terminé et signé, disait avec émotion le chancelier au plus indiscret de ses confidens, le docteur Moritz Busch. Apportez une bouteille de champagne; c'est un événement. Que serait-il arrivé si je m'étais obstiné et si rien ne s'était conclu ? Mes inquiétudes étaient mortelles. Les journaux ne seront pas contens; ils diront : « L'imbécile aurait pu obtenir davantage. » Mais j'ai voulu que les Bavarois fussent satisfaits; je n'ai pas voulu les mettre à la torture, exploiter la situation. » Les Bavarois étaient

si peu satisfaits, il se mêlait tant de mélancolie à leur bonheur que leur parlement attendit deux mois entiers avant de se résoudre à ratifier le traité.

Louis II fit plus que son devoir en 1870; il prévint les désirs du roi Guillaume en l'engageant à prendre le titre d'empereur. « L'imagination du jeune roi de Bavière, a dit un historien, fut émue par les grandes choses qui s'accomplissaient à Versailles; il voulut être le premier à déposer aux pieds du vainqueur la glorieuse couronne de Frédéric Barberousse. » On aurait tort d'expliquer sa démarche par un entraînement du cœur, par un transport d'enthousiasme; s'il n'avait écouté que son imagination ombrageuse, prompte à s'effaroucher, il se serait retiré sous sa tente et aurait passé le reste de ses jours à protester contre sa diminution, à bouder contre sa destinée. Mais on le circonvint, on pesa sur lui, on le raisonna, on le travailla. Plusieurs de ses conseillers intimes s'étaient laissé gagner à la politique prussienne et s'en constituaient les défenseurs; le plus zélé de ces avocats était ce même comte Holnstein qui, l'autre jour, allait le trouver à Hohenschwangau pour lui signifier qu'il n'était plus rien. — « J'ai réconcilié les Bavarois avec le titre d'empereur, disait M. de Bismarck, en leur montrant qu'il serait plus aisé à l'amour-propre de leur souverain de s'accommoder avec un empereur d'Allemagne qu'avec un roi de Prusse. » On lui persuada aussi que l'empressement dans la résignation est encore une façon de se distinguer, que mieux vaut jouer le rôle de courtier complaisant, si modeste qu'il soit, que de n'en point jouer du tout, qu'au surplus, s'il déclinait la mission dont on voulait bien le charger, un autre s'en chargerait à sa place, et que, n'ayant pas eu la peine, il ne serait pas à l'honneur.

Le 6 décembre, il prenait son parti, il écrivait au roi de Saxe : « Très glorieux et très puissant prince, cher frère et cousin, unies depuis des siècles par la langue et les mœurs, les tribus allemandes victorieusement conduites par l'héroïque roi de Prusse célèbrent maintenant une fraternité d'armes qui donne une preuve éclatante de la puissance de l'Allemagne unie. Je m'adresse donc aux princes allemands et surtout à Votre Majesté, et je lui propose d'engager d'un commun accord Sa Majesté le roi de Prusse à joindre à l'exercice de ses droits présidentiels le titre d'empereur d'Allemagne. » Douze jours plus tard, le roi Guillaume disait aux délégués du Reichstag : « C'est avec une émotion profonde que j'ai reçu l'invitation qui m'a été adressée par Sa Majesté le roi de Bavière pour le rétablissement de la dignité impériale. »

On lui a toujours su gré de son bon mouvement, on l'a récompensé de son sacrifice volontaire par de gracieuses attentions, et, jusqu'à la fin, la presse officieuse de Berlin l'a traité avec beaucoup de ménagemens et d'égards. De son côté, il s'appliquait à prouver qu'il ne regrettait rien,

qu'il s'était rallié franchement, sans arrière-pensée, au nouvel ordre de choses, que la maison lui plaisait, qu'il la trouvait commode, confortable, bien bâtie et bien meublée, qu'il s'y sentait à son aise. Mais, en même temps, il évitait soigneusement toute occasion de rencontrer un Hohenzollern et de se convaincre par ses yeux qu'il avait un suzerain à qui il devait foi et hommage et qui avait le droit de le conduire à la guerre. Autant qu'il lui était possible, il écartait de sa royale personne les contacts fâcheux, les visages déplaisans, les impressions désagréables; c'est à cela qu'il réduisait l'art de régner, et il tâchait de se distraire, d'oublier. « La merveilleuse illusion de l'oubli fait aller le monde, » a dit Mme de Staël; elle est aussi quelquefois la seule consolation des rois.

Ce ne fut pas seulement par ses résignations et sa fidélité à ses nouveaux engagemens que le roi Louis II mérita les bonnes grâces de son suzerain; les ministres qu'il chargeait de gouverner son royaume surent accommoder leur politique aux goûts de M. de Bismarck. Pendant les jours les plus orageux du *Culturkampf*, le chancelier de l'empire allemand n'eut jamais la moindre difficulté avec les six plénipotentiaires qui représentaient le gouvernement bavarois dans le conseil fédéral, et le parti du centre ne reçut aucune marque de sympathie du roi Louis et de son cabinet. Par une attention délicate ou par un dévoûment exemplaire, au moment où M. de Bismarck ouvrait en Prusse les hostilités contre l'église, M. de Lutz les ouvrait en Bavière et semblait disputer au grand ministre le périlleux honneur de braver les anathèmes du Vatican et les censures de l'épiscopat. Le *banderillero* détournait obligeamment sur lui les colères du taureau; le *matador* lui en savait gré.

La Bavière, est à l'égal de la Belgique, un des pays de l'Europe où l'église intervient le plus dans la vie publique, dans les mêlées électorales, un des pays où elle a le mieux su se servir de la liberté de la presse et du droit d'association pour assurer son empire sur les esprits. Dans ces deux royaumes, les nouvelles méthodes et tous les procédés de la stratégie moderne ont été mis avec une habileté rare au service des vieilles idées et des vieux dogmes. Le clergé bavarois est si sûr de son crédit, de son influence, que ni les progrès de la démocratie, ni le suffrage universel et direct ne lui inspirent aucune appréhension, et qu'il se prêterait facilement à la séparation de l'église et de l'état. En 1877, dans la conférence qu'ils tinrent à Wurtzbourg, ses délégués déclarèrent que, si le gouvernement ne s'engageait pas à observer dans toutes ses clauses le concordat du 5 juin 1817, en abrogeant les dispositions contraires édictées en 1821, évêques et curés renonceraient volontiers à leur traitement : qu'on leur octroyât la liberté, ils se chargeaient de demander leur pain quotidien à la charité du peuple.

Le parti des patriotes, qui se constitua en 1866, se proposait à la fois de défendre l'autonomie bavaroise contre les ambitions prussiennes et de protéger contre les envahissemens de l'autorité civile les franchises et les prérogatives de l'église. Ce parti, aussi catholique que patriote, possédait et possède encore la majorité dans les chambres, et, depuis 1871, il s'est épuisé en vains efforts pour renverser le ministère et se débarrasser de M. de Lutz. Derrière le ministre il y avait un roi; dans l'intérêt de son repos, ce roi voulait garder son ministre, et on n'a pas facilement raison de l'obstination d'un esprit faible.

En Bavière, comme dans toutes les monarchies allemandes, c'est un principe de droit public que l'existence d'un cabinet ne dépend pas des votes d'une chambre, que le souverain choisit ses ministres à sa guise et ne les renvoie que lorsqu'ils ont perdu sa confiance ou sa faveur. Louis II n'admettait pas qu'un roi qui se respecte transigeât sur cet article. En vain les ultramontains de l'extrême droite accusaient-ils ses conseillers de faire l'œuvre du diable; en vain, dans un mandement qui fit du bruit, l'archevêque de Munich regrettait-il les temps où la Bavière était gouvernée par de vrais fils de l'église. Le roi n'entendait rien ou affectait de ne pas entendre.

On se plaignait qu'il ménageât les vieux catholiques et qu'il eût décoré le grand hérésiarque Döllinger. On se plaignait qu'il nommât aux évêchés vacans des prélats d'une autorité et d'un zèle douteux, et qu'il procédât à ses choix sans se mettre en peine d'obtenir l'agrément du Vatican. On se plaignait encore que, par son ordre, la municipalité de la capitale eût interdit de célébrer par des processions publiques le jubilé du pape Pie IX, qui avait traité d'Attila le chancelier de l'empire allemand. Mais ce qu'on lui reprochait surtout, c'était son attachement à ses ministres. En 1875, la seconde chambre eut l'audace de lui envoyer une adresse pour solliciter respectueusement leur renvoi. Les ministres offrirent leur démission, il la refusa et leur écrivit : « A moi seul appartient le droit de nommer librement les conseillers de la couronne. Vous avez ma confiance; je vous enjoins de rester à votre poste et de faire connaître ma volonté à mon peuple. » Il ordonna que sa déclaration fût imprimée, tirée à près de neuf mille exemplaires, affichée dans toutes les communes et qu'on fixât un dimanche pour en donner lecture aux paysans à la sortie du service divin. En même temps il écrivait à la chambre : « Je n'ai aucune raison d'accepter votre adresse. Au surplus, le langage qu'ont tenu quelques-uns de vos orateurs m'a vivement mécontenté. J'en donne avis à votre président. » Cinq ans plus tard, M. de Lutz, ministre de l'instruction publique et des cultes depuis 1871, devenait président du conseil, et en 1883, il était nommé baron du royaume.

« Vous êtes un homme heureux, privilégié et triomphant, lui disait l'un des principaux orateurs du parti patriote, M. le docteur Rittler, dans la séance du 9 janvier 1880. Vous êtes Lutz le victorieux, et en demandant la parole, je ne sais si mon intention est de vous attaquer ou de vous féliciter de votre étonnante fortune. Voilà dix ans que vous êtes ministre des cultes, nous avons tout fait pour vous renverser, et vous avez résisté à tous nos assauts. Je ne trouve vraiment d'un bout de l'Europe à l'autre que M. de Bismarck à qui je puisse vous comparer; vous appartenez comme lui à la race des ministres inamovibles. Vingt fois nous vous avons dit votre fait, et vous êtes toujours là, et vous êtes toujours le même. » Louis II avait sans doute plusieurs raisons de demeurer fidèle à son ministère soi-disant libéral. Il en voulait aux catholiques bavarois de leurs liaisons, de leurs accointances avec la démocratie et des avances qu'ils lui faisaient; il ne goûtait ni les prélats infaillibilistes ni les curés démagogues. Peut-être aussi se souvenait-il que Louis XIV l'avait pris quelquefois de haut avec la cour de Rome et que le pape Alexandre VII avait demandé pardon au grand roi par un légat *a latere*. Mais il savait surtout qu'un ministère ultramontain lui attirerait des ennuis, des chagrins, en le rendant suspect aux puissans du jour. Il avait dit jadis : « Je veux vivre en paix avec mon peuple. » Il tenait davantage à vivre en paix avec Berlin, et il craignait plus les sourcils frémissans de M. de Bismarck que toutes les tracasseries que pouvaient lui susciter ses chambres. Il voulait que ses ministres réglassent leur pas sur celui du chancelier de l'empire. Ce qui le prouve, c'est que du jour où M. de Bismarck s'est relâché de ses rigueurs envers l'église, du jour où il est entré dans la voie des accommodemens et des compromis, M. de Lutz est devenu, lui aussi, plus conciliant, plus coulant, plus gracieux pour le haut et le bas clergé, et qu'on l'a vu en 1883 reviser sa loi scolaire et favoriser ouvertement les écoles confessionnelles.

On prétend que les Lapons, lorsqu'ils se mettent en mer, achètent d'un sorcier le vent nécessaire à leur navigation; il le leur remet dans un mouchoir soigneusement noué. C'était à Berlin que le cabinet libéral de Munich renouvelait chaque année sa provision de vent, et il s'en est bien trouvé. C'est ainsi qu'il est parvenu à se perpétuer au pouvoir, et l'on peut croire que M. le baron de Lutz sera quelque temps encore président du conseil. Il achète son vent au bon endroit; c'est le secret de ses longues prospérités.

Louis II échappait aux ennuis, aux désagrémens; mais il ne pouvait échapper à ses pensées, et ses pensées étaient sombres. Ce romantique assis sur un trône et amoureux de sa couronne ne pouvait se dissimuler que les réalités s'accordaient mal avec ses rêves. Il ne considérait comme un vrai roi que le souverain qui exerce un pouvoir

absolu, qui est libre de faire tout ce qui lui plaît, et tout lui rappelait sa dépendance. Il avait un suzerain, et de temps à autre le prince royal de Prusse venait inspecter son armée; d'autre part, il était en butte aux taquineries de ses chambres, qui lui témoignaient leur mauvaise humeur par de sourdes chicanes, quelquefois par de bruyans éclats. Ce n'est pas un roi de féerie qu'un monarque constitutionnel, et aucun métier n'est moins romantique que le sien. Sa vie se compose de détails épineux à régler, de difficultés journalières qu'il doit résoudre à force d'application, en consultant son bon sens qui lui dit quand il faut céder et quand il faut résister. Ce roi de Bavière se trouvait dépaysé dans son siècle. Comme Hamlet, il pensait que le monde était sorti de ses gonds, et, comme Hamlet, il se sentait impuissant à l'y faire rentrer. Il n'avait point d'Ophélia pour le distraire, et, de jour en jour, il s'enfonçait davantage dans son noir et dans son dégoût.

Les rêves inquiets, a dit un philosophe, sont réellement une folie passagère, et la folie passagère se tourne facilement en folie permanente quand on est le petit-fils d'un roi qui n'avait pas le cerveau très sain et qui a souvent scandalisé son royaume par le cynisme de ses déraisons. Incapable de réagir contre ses fantaisies, Louis II devint leur proie; les désordres de son esprit se changèrent en de véritables égaremens. Ce noctambule était tourmenté par la plus cruelle des manies, par le délire des persécutions; il lui semblait qu'hommes et choses s'étaient donné le mot pour lui déplaire et le braver. S'abandonnant à son humeur sauvage, il cherchait le repos dans l'oubli du monde, dans l'oubli de tout. Il s'arrangeait pour s'occuper le moins possible de ce qui se passait à Munich et dans ses chambres. Ses ministres eux-mêmes lui parurent importuns et fâcheux; il les tenait à distance, ne communiquait avec eux que par l'entremise de ses secrétaires de cabinet, et bientôt ses secrétaires n'eurent plus d'accès auprès de lui; il ne voulut avoir affaire qu'à des subalternes, à ses valets de chambre, à son coiffeur. Les gens de rien ont cela de commode qu'on n'a pas à compter avec eux et qu'ils n'osent pas deviner ce qui se passe dans votre tête de fou.

Le seul goût qui lui restât était celui de la pierre; il avait la passion des bâtisses, c'était par là du moins qu'il pouvait ressembler à Louis XIV. Mais, à force de bâtir, il épuisa sa caisse, il dut recourir aux expédiens, aux emprunts, et, le jour où il apprit que ses créanciers demandaient à rentrer dans leur argent, il lui parut que leur impertinence faisait à la royauté un intolérable affront. Le 26 janvier de cette année, il sommait son ministre de l'intérieur de lui fournir 20 millions de marks pour continuer ses constructions, ou de quitter incontinent le pays. Le 17 avril, il commandait à son cabinet de soumettre au parle-

ment un projet d'emprunt pour son compte particulier. Les ministres s'y refusèrent, il entra en fureur. Cet homme doux était devenu cruel; il lançait des lettres de cachet, il ordonnait des supplices. Dans ses momens les plus lucides, tantôt il chargeait quelque savant de lui découvrir quelque part un pays où l'on pût régner sans constitution, tantôt il songeait à vendre son royaume pour acheter une île déserte, où il aurait vécu seul avec ses pensées et son coiffeur.

Chose curieuse, on savait depuis longtemps à Munich qu'il avait l'esprit dérangé; ses ministres seuls affectaient de ne pas s'en douter. Ils s'étaient conféré de leur propre autorité une sorte de régence ministérielle, où ils trouvaient leur compte et leurs aises. Mais, M. de Lutz en est convenu, quand ils apprirent que leur souverain s'occupait de négocier en pays étranger des emprunts qui pouvaient causer des ombrages à Berlin, ils se réveillèrent, ils secouèrent brusquement leur torpeur. On le déclara incapable de régner, on l'enferma et, en vérité, on procéda sans ménagemens à cette exécution. Il ne voulut pas survivre à sa gloire; il résolut de se tuer, mais il décida aussi qu'avant de quitter ce monde, il tuerait le médecin qui avait eu l'insolence de constater qu'il était fou. Il guetta l'occasion, il la trouva. Cette fin ne manque pas d'une certaine grandeur, mêlée de quelque cruauté, et peut servir d'avertissement aux rois, petits ou grands, qui ne se défient pas assez de leurs rêves.

Le malheur est qu'il a laissé sa couronne à un autre fou. Il s'était dérangé l'esprit par un entier abandonnement de sa volonté à ses chimères; le prince Othon s'est trop amusé et s'en est trop repenti. Il faut lui rendre la justice qu'il est moins dangereux que son frère; il est enfermé depuis longtemps et il ne bâtit ni n'emprunte. On s'imaginait généralement en Europe que le prince Luitpold serait proclamé roi; de grands docteurs en droit constitutionnel ont décidé que cela ne se pouvait, et la Bavière est condamnée, pour de longues années peut-être, aux difficultés, aux embarras d'une régence. Cette solution, qui n'en est pas une, n'est pas de nature à contenter les patriotes bavarois; il leur tarde sans doute que leur pays en ait fini avec le provisoire et avec les souverains qui déraisonnent; mais c'est une impatience qu'on ne ressent pas à Berlin.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

VOLTAIRE ET J.-J. ROUSSEAU.

Querelles de philosophes : Voltaire et J.-J. Rousseau, par M. Gaston Maugras. Paris, 1886; Calmann Lévy.

Il me paraît d'abord utile, et même humain, de soulager M. Gaston Maugras d'un scrupule qui lui pèse : « Bien que des recherches, couronnées de succès, dit-il dans sa *Préface*, et l'extrême obligeance des collectionneurs auxquels nous nous sommes adressé, nous aient permis de donner une part d'inédit considérable, les documens qui figurent dans ce volume sont en majeure partie extraits des correspondances et des ouvrages qui ont paru depuis le siècle dernier jusqu'à nos jours;» et il craint qu'on ne lui reproche d'avoir ajouté peu de chose aux trois mille et quelques lettres que nous devrions avoir de Rousseau, s'il existait une bonne édition de sa *Correspondance*, et aux quelque dix mille qui nous sont parvenues de Voltaire. Évidemment, il croit que tout le monde a lu, comme lui, non-seulement toutes les lettres, mais aussi toutes les œuvres de Voltaire et de Rousseau, non-seulement toutes leurs œuvres, mais aussi toutes celles de leurs contemporains, et non-seulement enfin qu'on les a lues, mais aussi qu'on les a présentes à la mémoire. Qu'il se détrompe et qu'il se rassure. Dans le temps où nous vivons, le véritable inédit, selon le mot célèbre et encore plus vrai que spirituel, c'est précisément ce qui est imprimé. Ceux-là seuls reprocheront à M. Gaston Maugras de ne pas

nous avoir donné « une part plus considérable d'inédit, » qui ne connaissent pas eux-mêmes la bibliographie du sujet qu'il a voulu traiter. Les autres savent que le difficile, quand il s'agit de Voltaire ou de Rousseau, n'est pas de donner ou de trouver de l'inédit, mais de ne pas s'égarer ou se perdre parmi les imprimés, — puisque aussi bien M. Gaston Maugras lui-même ne les a pas tous connus ou discutés. Et c'est pourquoi le meilleur service que l'on puisse nous rendre, comme le plus urgent, c'est de mettre un peu d'ordre dans ces imprimés, de les lire au besoin pour l'instruction de ceux qui n'en ont pas le temps, d'en faire le triage, le discernement, la critique surtout, et de les utiliser pour la composition de l'œuvre dont ils ne sont que les matériaux. L'usage naturel des moellons et leur cause finale n'est pas d'encombrer la voie publique, mais de servir tôt ou tard à bâtir des maisons.

Le lecteur serait étonné si je dressais ici la liste de ce que nous avons de travaux sur l'histoire de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau. Les Genevois en particulier, — pour qui Rousseau n'est pas seulement ce qu'il peut être pour nous, mais quelque chose de plus : un compatriote, le grand homme, et leur plus illustre écrivain, — ne se lassent pas de commenter son œuvre, et de débrouiller, d'éclaircir, de préparer pour celui qui voudra l'écrire, l'histoire de sa vie. Les Neuchatelois n'y mettent guère moins d'ardeur. En France enfin, Rousseau, de son vivant, et même depuis sa mort, a joué un trop grand rôle, trop occupé le public de son nom, exercé une trop grande influence pour que nous ne soyons pas passionnément curieux de tout ce qui le touche. Nous sommes sans doute curieux aussi, pour les mêmes raisons, de tout ce qui regarde Voltaire, et les travaux relatifs à l'histoire de ses œuvres et de sa vie ne manquent pas non plus, mais, si je n'oserais répondre qu'ils fussent moins nombreux, toujours sont-ils moins épars, moins disséminés, et, sans être *définitifs*, d'un caractère pourtant moins provisoire. On a d'ailleurs une excellente édition et de bonnes biographies de Voltaire : on n'en a pas encore de Rousseau. La meilleure édition n'en vaut rien, c'est celle de Musset-Pathay ; et, quant aux biographies, ni les deux volumes de Saint-Marc Girardin [1853], ni la lourde compilation de M. Brockerhoff [1863], ni la brillante esquisse de M. John Morley [1873] ne sont encore ce qu'il nous faudrait. Qui dira si ce n'est pas l'abondance même des matériaux qui découragerait de les mettre en œuvre? Mais qui ne voit, en conséquence, que plus ils s'accumulent, plus il faut se hâter, sauf à être obscur ou incomplet en quelques points, d'en tirer le parti qu'ils comportent. Supposé que le moment ne soit pas venu de bâtir, avant que de bâtir ne faudra-t-il pas toujours dessiner, et pourquoi ne commencerait-on pas?

Je félicite M. Gaston Maugras d'avoir eu ce courage, car, dans ce volume sur *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, passant un peu les promesses de son titre, c'est bien l'esquisse d'une histoire de la vie de Rousseau qu'il nous a donnée, ou, pour être tout à fait exact, de la seconde moitié de la vie de Rousseau, de 1755 à 1778. Je ne rechercherai donc pas si, comme je le disais tout à l'heure, et comme il y faudrait insister en d'autres circonstances, quelques brochures, quelques articles de journaux ou de revues n'auraient pas échappé à l'attention de M. Maugras; si, dans son long voyage à la recherche de l'inédit, il s'est toujours assez diligemment enquis des imprimés; s'il n'aurait pas dû contrôler quelquefois de plus près ou discuter plus soigneusement les dires de ses prédécesseurs : il me suffit, pour le moment, qu'il ait écrit son livre et que ce livre soit intéressant. Mais, et dans le cas où peut-être il reviendrait sur son esquisse pour la corriger, la compléter, et ainsi nous donner le livre que nous voudrions, je me contenterai de lui signaler dès à présent deux graves défauts de celui qu'il nous offre : il n'est pas assez impartial, et la composition en manque d'ampleur.

Ce sont en général, — à l'exception de Buffon et de Montesquieu, — d'assez laids personnages que nos grands hommes du XVIIIe siècle, un d'Alembert, un Grimm, un Diderot, et, par-dessus tous les autres, précisément les deux plus grands : Voltaire et Jean-Jacques, deux « puissans dieux » et deux vilains sires. Quand je pense à l'un, je préfère toujours l'autre. Voltaire était plus pervers, Jean-Jacques était plus ombrageux; celui-là était plus irritable, celui-ci était plus dangereux; la scurrilité faisait le fond du caractère et même une part du génie du premier, le second n'était jamais mieux inspiré que par la défiance, l'envie ou la haine; et on n'était pas impunément l'ennemi de Voltaire, mais cela valait presque mieux que d'être l'ami de Rousseau. C'est pourquoi, s'il faut les comparer, je ne puis pencher ni pour l'un ni pour l'autre, mais bien moins encore, avec M. Gaston Maugras, mettre toute la raison, toute la modération, toute la générosité du côté de Voltaire, et tous les torts du côté de Rousseau. M. Maugras oublie trop qu'en toute occasion, et sans autre provocation, uniquement parce que le succès de leurs ouvrages en faisait pour lui des rivaux de gloire et de popularité, Voltaire s'est attaqué, l'un après l'autre, aux moindres comme aux plus grands de ses contemporains : Piron et Fréron, Crébillon et Maupertuis, Buffon et Montesquieu. « Il semble avoir formé le projet de vouloir enterrer de son vivant tous ses contemporains, » disait Buffon; « il en veut à tous les piédestaux, » disait encore Diderot; et j'ajouterais volontiers qu'aristocrate en tout, il n'y eut de vraiment démocratique en lui que sa haine des supériorités. Après le succès de *la Nouvelle Héloïse* et le

scandale de l'*Émile*, Rousseau eût été vainement l'ami de Voltaire, et Voltaire, sous le pseudonyme de M. de la Roupillière ou du R. P. l'Escarbotier, ne l'en eût pas moins cruellement raillé.

M. Maugras est si partial pour Voltaire que non-seulement il oublie tout cela, mais en revanche il estime que, dans les fameux *Discours* de Rousseau, comme dans sa *Lettre sur les spectacles*, Voltaire eut le droit de voir une attaque directe et personnelle du citoyen de Genève. Car ces théâtres, dit-il, que Rousseau attaquait, Voltaire n'en était-il pas, depuis trente ans, le soutien, comme il était « la plus éclatante incarnation de cette civilisation, de ces arts, de ces sciences, » où Rousseau, lui, ne prétendait voir que l'aliment toujours renouvelé de l'humaine corruption? M. Maugras ne veut pas qu'il fût permis de penser sur le théâtre autrement que l'auteur de *Zaïre*. Et parce que Voltaire voulait établir à Genève un théâtre, aucun Genevois n'était en droit de le trouver mauvais. C'est comme encore quand M. Maugras insiste sur une lettre de Rousseau, bien connue, celle qui contient le défi de Jean-Jacques à Voltaire : « Je ne vous aime point, monsieur, vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être le plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste; » et qu'il la trouve ce qu'elle est, je veux dire impertinente, — la plus impertinente, selon le mot de Voltaire, que fanatique ait jamais griffonnée. Mais M. Maugras oublie trop que tout le temps que dura cette longue querelle, si Rousseau fut impertinent dans ses lettres et fanatique dans ses procédés, du moins, dans ses écrits publics, sut-il se garder de descendre aux basses injures que lui prodiguait Voltaire et que, jusqu'à son dernier jour, Voltaire ne cessa pas de vomir contre lui. Lorsque M. Maugras retouchera son livre, il pourra garder ses sympathies à Voltaire, et même les laisser ouvertement paraître; il fera bien seulement de les mieux fonder, si je puis ainsi dire, et de gagner sur lui, en préférant Voltaire, d'être plus équitable à Rousseau.

J'aurais aussi voulu que M. Maugras, sans rien changer d'essentiel à la disposition de son livre, ne mît pas cependant hors de cause, comme il dit, le « talent » et le « génie » de Voltaire et de Rousseau, pour n'étudier en eux que leur seul caractère. A la vérité, d'une manière générale, je ne comprends pas bien comment on peut ainsi distinguer, séparer, dissocier enfin ce que la nature a voulu qui fût si étroitement uni : le talent ou le génie et le caractère d'un grand écrivain. Mais, quand il est question d'un homme qui s'est peint si vivement lui-même, comme Voltaire, sans le vouloir ni le savoir, dans dix lignes de sa main, ou d'un homme encore qui, comme Rousseau, n'a passé la moitié de sa vie qu'à nous raconter l'autre, j'avoue que je ne comprends plus du tout. Là est le plus grave défaut du livre de M. Maugras. Parce qu'il n'a étudié que le « caractère » de Voltaire et de Rousseau, j'étais tenté en lisant

de répéter le mot que l'on prêtait à M. de Castries, justement dans le temps de la grande querelle de Rousseau avec Diderot : « Cela est incroyable, on ne parle que de ces gens-là, gens sans état, qui n'ont point de maison, logés dans un grenier : on ne s'accoutume point à cela. » Et, en effet, on ne voit pas, on ne verrait pas, si l'on ne connaissait Voltaire et Rousseau par ailleurs, quelles raisons nous avons de nous intéresser dans leur querelle, ni pourquoi M. Maugras lui-même y semble prendre un si grand intérêt. Qui sont ces gens? que nous veulent-ils?

Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, qu'importe?

et qu'avons-nous affaire de tant examiner, puisqu'il paraît qu'ils se sont querellés, lequel des deux a commencé? M. Maugras le sait assurément; il pouvait nous le dire; il croit peut-être avoir eu des raisons de ne pas nous le dire; mais le fait est qu'il ne l'a point dit. Et j'en suis fâché, parce que, s'il avait essayé de le dire, il aurait vu qu'il y allait d'autre chose que de la rencontre ou du choc de deux vanités adverses.

Non sans doute qu'à mon tour, tout Voltaire et Rousseau qu'ils soient, je veuille les abstraire de leur humanité, pour en faire de purs esprits qui ne se seraient divisés que sur la façon d'entendre la liberté, le progrès et la justice. A Dieu ne plaise! et ce serait donner dans un autre excès. Beaucoup de petites raisons ont eu part à leur querelle, de ces raisons vulgaires et même lamentables qui peuvent aussi bien diviser deux portiers. Par exemple, si Rousseau n'envie pas précisément la fortune de Voltaire, ses châteaux et ses rentes, il lui envie certainement l'éclat et la sécurité de sa situation sociale, et sinon son argent, tout au moins ce genre de considération que Voltaire doit à son argent. Et, de son côté, ce que Voltaire ne peut digérer, c'est qu'on lui compare, à lui, le gentilhomme ordinaire de la chambre, le commensal des rois, l'ami des maîtresses et des impératrices, ce petit Genevois, ce « garçon horloger, » comme il l'appelle, sans le sou, sans état et sans monde. On sait de quel ton il reprochait à l'autre Rousseau, Jean-Baptiste, d'être le fils d'un cordonnier. Habilement et malicieusement, M. Maugras a bien mis en lumière ces petites raisons. Ainsi, l'installation de Voltaire aux portes de Genève en est une pour Jean-Jacques. Cet intrigant lui a pris sa place. Dans cette ville où le citoyen comptait de rentrer en triomphateur, un *maître en plaisanteries* lui a ravi sans retour ses espérances de popularité. « Vous avez aliéné de moi mes concitoyens, écrit-il, vous me rendez le séjour de mon pays insupportable, vous me ferez mourir en terre étrangère, *tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre*

vous accompagneront dans mon pays. » Voilà le trait et voilà la blessure. Réciproquement, l'influence que Rousseau continue d'exercer sur les prédicans de la Rome protestante est une autre raison pour Voltaire. On le trouble dans ses plaisirs, on l'empêche de recruter des acteurs pour son théâtre parmi la jeunesse de Genève : « Les prêtres de Genève ont une faction horrible contre la comédie; je ferai tirer sur le premier prêtre socinien qui passera sur mon territoire. *Jean-Jacques est un jean f..... qui écrit tous les quinze jours à ces prêtres pour les échauffer contre les spectacles.* » Ses lettres à d'Argental, à d'Alembert, à Damilaville sont pleines de ces sortes de plaintes. Mais ce ne sont pas là les seules raisons, d'un côté ni de l'autre, ni surtout ce ne sont les plus vraies, comme le semble croire M. Maugras. Et, si la persuasion où est Rousseau qu'il ne doit qu'à Voltaire le brûlement de l'*Émile* à Genève, comme aussi l'indignation de Voltaire quand il apprend les manœuvres dont l'accuse Rousseau, sont déjà des raisons plus fortes, j'en veux, — et il y en a, — de plus fortes encore et de plus profondes.

Lorsque parurent, on peut dire coup sur coup, en moins de dix ans, de 1755 à 1764, le *Discours sur l'inégalité*, la *Lettre à d'Alembert*, la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social*, l'*Émile*, la *Lettre à Christophe de Beaumont*, les *Lettres de la montagne*, il est impossible d'abord que Voltaire ne comprît pas que ce nouveau venu lui dérobait une part de l'empire de l'opinion. Si d'ailleurs il eût pu s'y méprendre, les circonstances n'eussent pas tardé à lui ouvrir les yeux. Il faut en effet le rappeler ici : avant l'*Émile* et avant *la Nouvelle Héloïse*, il n'y avait pas d'exemple, dans toute l'histoire de la littérature, d'un succès aussi soudain, universel et contagieux que celui de Rousseau. D'autres œuvres, comme les siennes, avaient bien « pris par-dessus les nues, » selon l'expression du temps, mais aucunes encore n'avaient porté si loin ni enfoncé si profondément, ni *le Siècle de Louis XIV*, ni l'*Esprit des Lois*, ni les *Lettres philosophiques*, ni les *Lettres persanes*. Même au théâtre, à peine connaissait-on cette fièvre d'enthousiasme et ce délire d'admiration. Il semblait que l'éloquence de ce déclamateur allât remuer au fond des cœurs une fibre que personne avant lui n'avait su toucher, en même temps que dans les foules elle éveillait des passions qui s'ignoraient encore. On ne l'a pas assez dit : la nature même de leur succès ne fut pas ce qu'il y eut de moins nouveau dans l'*Émile* et dans *la Nouvelle Héloïse*. En vain Voltaire, dans des *Lettres* qu'il fit endosser au marquis de Ximenès, essaya de tourner le roman en dérision, Saint-Preux et Julie d'Étange, Wolmar et milord Bomston. En vain, et pour ne pas se laisser dépasser, c'est Condorcet qui nous l'apprend, il opposa son *Sermon des cinquante* à *la Profession de foi du vicaire savoyard*. Rien n'y fit; il en fut pour ses frais d'esprit et

d'impiété. L'opinion lui échappait, et elle lui échappait au moment même qu'il croyait enfin s'en être rendu maître, que les encyclopédistes en corps affectaient de se mettre à sa suite, qu'il venait de voir mourir Fontenelle et Montesquieu; — et il avait passé soixante-cinq ans. Sans les Calas et les Sirven, je me suis quelquefois demandé ce qu'il serait advenu de la royauté de Voltaire; et je ne puis le croire si naïf, quand il vit le succès de Rousseau, que de ne s'être pas posé lui-même la question.

On a cherché un peu partout les causes de ce succès, et on a surtout fait valoir les littéraires : la nouveauté de la langue de Rousseau, le caractère de son éloquence, la sensibilité, la passion, la nature se faisant enfin jour au travers et sur les débris des anciennes conventions. Tous les genres étaient épuisés : tragédie, comédie, éloquence, histoire même languissaient dans l'imitation des modèles classiques; le roman avec Prévost, le drame avec Diderot, naissaient à peine; la poésie lyrique n'était pas encore née; le siècle s'ennuyait, en dépit de l'*Encyclopédie*, des épigrammes de Piron, des petits vers de Bernis, des polissonneries du jeune Crébillon. Rousseau vint, et tout changea. Libre des préjugés qui pesaient sur la plupart des hommes de lettres, il osa être lui-même, et, comme il était Rousseau, ce fut une révolution. Or, cette révolution renversait tout ce que Voltaire, depuis tantôt un demi-siècle, avait cru, dit et enseigné; mais si elle réussissait, elle convainquait sa critique d'erreur et son effort même de stérilité. Conservateur en tout, comme on l'a si bien dit, sauf en religion, non-seulement Voltaire avait docilement subi toutes les entraves de la tradition, mais il les avait glorifiées, et, en un certain sens, il n'avait composé son *Siècle de Louis XIV* que pour en élever le respect à la hauteur d'un dogme. Selon lui, les seuls genres que l'on dût cultiver étaient ceux où s'était exercé le XVIIe siècle, et, puisque ni Corneille, ni Molière n'avaient fait de romans, mais seulement les Courtilz de Sandras et les comtesse d'Aulnoy, le roman n'était bon que pour amuser les enfans et les femmes. « Si quelques romans paraissent encore, les vrais gens de lettres les méprisent. » Il estimait que de certains sujets étaient indignes d'être traités par l'art, et Racine ni lui n'ayant jamais mis à la scène les amours d'un précepteur avec son écolière, *la Nouvelle Héloïse*, pour cette seule raison, ne pouvait être qu'une rapsodie. Et, croyant enfin qu'il y avait des règles, ou plutôt des formules fixes de l'art d'écrire, invariables et rigides, il jugeait que quiconque n'écrivait pas selon la rigueur de ces règles écrivait mal, d'un style moins français que suisse, ou plutôt encore iroquois. « Le style élégant est si nécessaire, que sans lui la beauté des sentimens est perdue. » Qui ne conviendra qu'avec de telles idées, Voltaire ne pouvait pas plus approuver la forme que le fond des idées de

Rousseau, ni ses romans ni ses *Discours*, encore moins s'y plaire, et que, si par hasard ces deux hommes se fussent accordés sur tout le reste, leur seule façon d'entendre l'art de l'écrivain eût suffi pour les diviser? Le vieux Corneille, au siècle précédent, n'avait pas été plus étonné ni plus scandalisé quand il vit réussir les tragédies de Racine, que Voltaire en voyant le succès des écrits du citoyen de Genève. Il parut à l'auteur de *Zaïre* et du *Siècle de Louis XIV* qu'un barbare entrait en conquérant dans le domaine qu'il avait mis cinquante ans à se faire, lui disputait les terres dont Fréron et Desfontaines lui avaient jadis reconnu l'empire, dévastait l'héritage qu'il croyait avoir directement reçu des hommes du grand siècle. Et on doit le dire à son honneur, si le succès de Rousseau l'avait peut-être d'abord piqué dans sa vanité d'auteur à la mode, ce qu'il défendit, ce qu'il voulut, ce qu'il s'imagina défendre contre l'auteur de l'*Émile* et de l'*Héloïse*, ce fut la cause des lettres et du goût, des sciences et des arts, la cause des « honnêtes gens » et de la « bonne compagnie, » la cause du progrès même et de la civilisation.

C'est à dessein que j'essaie d'élargir ici l'expression, parce qu'il s'agissait d'autre chose, en effet, entre Voltaire et Rousseau, que de belles-lettres ou de bon goût. Le siècle, en 1760, n'avait pas encore pris sa pente; la question était de savoir qui des deux la déterminerait, du citoyen de Genève ou du seigneur de Tournay. Comment se peut-il que ni M. Maugras ni tant d'autres avant lui n'aient fait une simple remarque? Pour être souvent inutiles, la statistique et la chronologie ne le sont pas toujours : dans l'édition Beuchot, les *Mélanges* de Voltaire, qui comprennent toutes ses feuilles volantes, ne remplissent pas moins de quatorze volumes, dont il n'y a pas quatre seulement qui soient formés de pièces antérieures à 1760. En y ajoutant les sept volumes du *Dictionnaire philosophique*, dont la première édition ne parut qu'en 1764, cela fait dix-sept volumes ou un peu plus, qui renferment l'œuvre polémique du patriarche à peu près tout entière. Voltaire n'a pas été d'abord un « philosophe, » mais très longtemps un bel esprit, et rien qu'un bel esprit. Pour Montesquieu, par exemple, qui mourut en 1755, il n'était encore que cela. C'est dans les vingt dernières années de sa longue existence qu'il devint l'homme de son siècle, l'apôtre de la tolérance, et le clairon de l'incrédulité. Et si l'on se rappelle à ce propos l'avertissement que Condorcet a mis au *Sermon des cinquante*, pour nous apprendre que Voltaire, « un peu jaloux du courage de Rousseau, » ne composa cet opuscule qu'en réponse à *la Profession de foi du vicaire savoyard*, on conclura de tous ces rapprochemens que Rousseau, sans le savoir, a été l'instrument, ou, si l'on veut, l'ouvrier de la dernière transformation de Voltaire. Il se piqua, dit Condorcet, de surpasser Rousseau en hardiesse comme il le surpassait en génie.

A mesure que Rousseau développait ses principes, Voltaire leur opposait les siens; — si différens et si contradictoires, qu'en vérité pour réconcilier ces deux doctrines et ces deux hommes, comme on a quelquefois essayé de le faire, dans une commune apothéose, il ne fallait pas moins que notre ridicule ignorance de leurs doctrines et d'eux, de leurs œuvres et de leur vie, du XVIIIe siècle et de nous-mêmes. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui libéralisme, étendue, largeur d'esprit, et je l'appelle indifférence, à moins que ce ne soit niaiserie. Quand on aura marié le Grand-Turc avec la république de Venise, on réconciliera Voltaire avec Rousseau.

En effet, il n'y eut jamais d'opposition plus nette ou de contradiction plus formelle. Otez les prêtres et laissez dire; avec cela, pour « la canaille, » dont la pente autrement serait trop forte vers l'improbité, un Dieu « rémunérateur et vengeur; » c'est toute la philosophie sociale de Voltaire, et son idéal ne s'est jamais élevé plus haut. Nature indifférente ou plutôt étrangère à la notion du bien et du mal moral, toute l'honnêteté ne consiste pour lui que dans l'observation des usages sociaux, comme la vertu même que dans l'obéissance à quelques « préjugés » universels et nécessaires. Ou encore, et si l'on veut faire la part la plus large qui soit possible à ce qu'il y a de juste et de bienfaisant dans sa conception, l'invention sociale est si belle à ses yeux qu'il ne saurait y avoir d'autre obligation ni d'autre loi pour l'homme que de travailler à la maintenir et à la perfectionner. Tout est louable qui tend à ce but, rien n'est dangereux que ce qui en détourne. Et, comme l'ont soutenu de certains philosophes, Helvétius entre autres, s'il est vrai que la prospérité publique résulte quelquefois du concours des vices des particuliers, il faut changer le nom des vices et les appeler de celui de vertu.

Rousseau se contente moins aisément. Incertaine et chancelante, sa morale est de son temps, mais il a une morale, et c'est une morale, je veux dire une règle, fondée sur quelque idée d'une justice antérieure, extérieure et supérieure à l'invention sociale. Même lorsqu'il corrompt les principes et qu'avec son habileté de sophiste, au lieu de soumettre ses passions à la règle, il essaie de plier la règle à ses passions, Rousseau ne cesse pas pour cela d'être moral, puisque c'est toujours l'accord de sa conduite avec ses principes qu'il s'efforce de réaliser. Et avant d'admirer l'invention sociale dans les raffinemens de la civilisation et du luxe, il lui demande ce qu'elle a fait, ce qu'elle fait tous les jours pour établir parmi les hommes le règne de la justice et du droit.

C'est ici le vrai signe d'une nature éminemment morale. Que d'ailleurs il se soit trompé dans la recherche de cette règle même, qu'en la fondant sur le sentiment il l'ait livrée au hasard du caprice indivi-

duel, qu'en essayant de ramener l'homme à la nature comme à la source de toute justice, il ait commis une dangereuse erreur, et qu'en attaquant sans mesure la civilisation de son temps, il ait à son tour méconnu la grandeur de l'œuvre accomplie, tout cela peut être vrai, tout cela même est vrai, mais rien de tout cela ne nous importe ici, où la question n'est pas de savoir ce que vaut, mais seulement ce que fut l'idéal de Rousseau. Je demande s'il en est un qui diffère davantage de celui de Voltaire. Autant celui de Voltaire est étroitement lié au maintien de la civilisation, autant celui de Rousseau est lié au bouleversement de cette civilisation même. Selon Voltaire, l'homme se perfectionne à mesure qu'il s'éloigne de l'état de nature, et, au contraire, d'après Rousseau, c'est à mesure qu'il s'en rapprocherait. Les mêmes « époques » qui marquent pour l'un dans l'histoire un progrès de l'humanité sont pour l'autre autant d' « époques » d'aggravation de l'injustice et de l'inégalité. Étonnons-nous là-dessus que Voltaire et Rousseau ne se soient pas entendus, et d'autant moins qu'ils étaient capables de se mieux comprendre.

Ces observations peuvent servir, puisque M. Maugras y revient, à terminer une question trop souvent agitée. Si nous en voulions croire ce faux bonhomme de Marmontel, quand l'académie de Dijon, en 1749, eut proposé le sujet que l'on sait : *Si les arts et les sciences ont contribué à épurer les mœurs*, Rousseau l'allait traiter et développer par l'affirmative, sans Diderot qui lui fit observer que « c'était le pont aux ânes, » et que tous les talens médiocres en prendraient le chemin. Rousseau, dans ses *Confessions*, a raconté autrement l'histoire, et s'est fait honneur à lui-même de son choix. Cependant M. Maugras, sans en apporter d'ailleurs aucune raison, décide en quatre mots « que la version que Marmontel tenait de Diderot lui-même *paraît* plus conforme à la vérité. » Lui dirai-je, à ce propos, que la version de Diderot n'est pas dans les *Mémoires* de Marmontel, mais bien dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, de Denis Diderot lui-même ? qu'elle diffère beaucoup de celle que l'on nous donne ici ? et que, pour n'être pas de tous points identique à celle de Rousseau, cependant elle se concilie plus aisément avec le récit des *Confessions* qu'avec la version des *Mémoires* de Marmontel ? Mais je lui dirai plutôt que Jean-Jacques, étant ce qu'il était, n'eût pas songé seulement à traiter la question, s'il n'avait dû la traiter comme il fit, et que, si je l'ai commencé de montrer, on va le voir tout à l'heure bien plus clairement encore. M. Maugras n'a pas toujours très bien compris Rousseau. C'est comme aussi quand il se demande pourquoi « l'homme qui passait sa vie à se plaindre de son sort, à tout blâmer et à tout critiquer » s'avisa de prendre en mains contre Voltaire la cause de la Providence, assez malmenée, en effet, dans le *Poème sur le désastre de Lisbonne*. La réponse est pourtant assez simple, et Rousseau l'a donnée lui-même. C'est qu'il ne critique et ne blâme que ce que la

civilisation a introduit de maux ou de causes de maux dans l'œuvre de la Providence, et c'est qu'il a besoin de l'existence de la Providence pour sauver l'espoir qu'il entretient, de voir un jour disparaître ces maux avec leurs causes. Son raisonnement est celui des théologiens quand ils disent que le péché ne consiste pas à user de choses mauvaises par leur nature, *puisque Dieu n'en a point fait de telles*, mais à mal user des bonnes. Pareillement, selon Rousseau, nous ne manquons pas de raisons de nous plaindre, et, si nous en manquions, il se chargerait de nous en fournir, mais c'est de nous que nous viennent tant de maux, non pas de la nature, encore moins de la Providence, de nous et du vice intérieur de l'organisation sociale. Changez seulement les conditions du pacte, rendez l'homme à lui-même, rétablissez la nature dans la pureté de son institution primitive, et tout ira bien, puisque tout était bien en sortant des mains de l'auteur des choses et n'a dégénéré qu'entre celles de l'homme. M. Maugras n'a pas vu que, s'il ôtait du système de Rousseau le dogme de la Providence, il en ôtait la clé de voûte, et que de ce fragile, peut-être, mais grandiose édifice, il ne laissait plus subsister pierre sur pierre.

A toutes ces raisons, littéraires ou morales, d'opposition et de division entre l'auteur d'*Émile* et celui de *Candide*, c'est ici le moment d'en ajouter une dernière : Voltaire est un aristocrate, s'il en fut, mais, avec Rousseau, c'est le plébéien qui entre pour la première fois dans l'histoire de la littérature. Il n'importe que le citoyen de Genève, comme on l'a dit, fût né de famille bourgeoise; les aventures de sa triste jeunesse l'avaient assez tôt déclassé. Le fait est que Rousseau a connu la misère, puisqu'il note lui-même dans ses *Confessions* le jour où il a cessé de sentir la faim, et puisque, d'ailleurs, on a pu prétendre que la détresse de ses dernières années le conduisit au suicide. Et je ne le dis pas pour l'excuser, mais enfin c'est ce qu'on ne peut oublier quand on ne croit voir d'abord qu'une figure de rhétorique dans le passage de cette même *Lettre sur la Providence*, où il compare à sa pauvreté la fastueuse abondance de Voltaire. De même que la misère il a connu les misérables. Voltaire n'a jamais su ce qui se passe dans l'âme d'un paysan, d'un homme du peuple, d'un laquais, d'une fille d'auberge, ce qu'ils ruminent silencieusement de colères et de haines, ce qui gronde sourdement en eux contre un ordre social dont leurs épaules sentiraient bien encore, à défaut de leur intelligence, qu'ils portent eux seuls tout le poids. Rousseau l'a su, et il l'a su par expérience, et il ne l'a pas dit, — il l'aurait plutôt caché, s'il l'avait pu, — mais toutes ces rancunes ont passé, pour le grossir et le gonfler, dans le torrent de son éloquence; et Voltaire non plus ne l'a pas dit, mais il l'a bien senti, et qu'il y avait autre chose là-dessous qu'une déclamation d'auteur, et que c'était une déclaration de guerre. C'est le vrai secret de son acharnement, comme c'est le mot aussi de la puissance de Rousseau. Jusqu'à Rousseau, dans

l'ancienne société, d'aussi bas que l'on fût parti, on se classait en devenant homme de lettres, on passait de sa condition dans une autre; bien loin de s'en vanter, on essayait plutôt d'effacer jusqu'aux traces de son origine; avec une condition nouvelle, on prenait des sentimens nouveaux. Celui-ci fut le premier qui resta peuple en se faisant auteur, et qui fonda sa popularité sur le mépris insolemment avoué de tout ce qu'il n'était pas lui-même. Car son orgueil même, à la nature duquel on s'est si souvent mépris, n'est pas l'orgueil de l'homme de lettres ou du bel esprit, c'est encore l'orgueil du plébéien, l'orgueil de l'homme qui s'est fait ce qu'il est devenu, lui tout seul, et qui veut bien se souvenir de ses commencemens, mais qui ne veut pas souffrir que les autres les lui rappellent. A-t-on fait assez ressortir ce caractère de Rousseau? Ne l'a-t-on pas trop exclusivement étudié, comme nous faisons les hommes de lettres, en nous étendant longuement sur leur origine, sur leur famille, sur leur éducation, — pour d'ailleurs n'en pas tenir compte? Ce sont autant de questions que je ne veux pas examiner aujourd'hui, et il me suffit que l'on ait vu ce que je voulais surtout montrer, que si les grands seigneurs et les belles dames, le prince de Conti ou la maréchale de Luxembourg, n'ont pas reconnu ce que ce plébéien leur apportait dans ses livres, Voltaire, plus aristocrate, et aussi plus intelligent, l'a nettement discerné. Une nouvelle espèce d'hommes apparaissait en scène, et son premier acte de puissance allait être de renverser, dès qu'elle le pourrait, tout ce que Voltaire avait aimé.

Est-ce à dire, comme Rousseau l'a cru, que Voltaire l'ait persécuté, qu'il ait manœuvré contre lui, qu'il l'ait dénoncé aux rigueurs du gouvernement de Genève? On pourra lire à ce sujet quelques-uns des meilleurs chapitres du livre de M. Maugras. Mais que les Genevois me pardonnent si, comme il le faudrait pour bien éclaircir la question, je me dispense d'entrer dans le récit de leurs querelles intestines au XVIIIe siècle! Je consens donc que Voltaire, en toute cette affaire, n'ait poursuivi Rousseau que de ses sarcasmes et de ses calomnies; et ma grande raison, ce sera qu'il n'était pas en situation de lui nuire autrement qu'en paroles. Car, pour ses protestations d'innocence, je les connais assez, et M. Maugras, en général, me semble y croire bien aisément. Jamais personne au monde n'a menti comme Voltaire. Quand il publiait contre Rousseau cette *Lettre au docteur Pansophe*, que Beuchot n'a pas cru devoir insérer dans son édition des *Œuvres de Voltaire*, mais qui n'en est pas moins du patriarche, non content de la désavouer, Voltaire ne l'attribuait-il pas lui-même à l'abbé Coyer, d'abord, et ensuite à Bordes (de Lyon), tous deux vivans et tous deux exposés de la sorte aux représailles des *Confessions*? C'étaient là de ses moindres coups. Au plaisir d'injurier les gens il ajoutait celui

d'égarer leurs soupçons,— « avec sa candeur ordinaire. » Mais, enfin, et quoi qu'il en soit, puisque ni lui ni Rousseau n'ont été ni brûlés ni pendus, admettons que Rousseau se trompe quand « il se pose en victime des intrigues de Voltaire, » et donnons acte à M. Maugras d'avoir démontré « l'innocence du patriarche. »

Il n'en résulte pas toutefois que Rousseau n'ait été « victime » d'aucune persécution, et qu'il ne faille voir avec M. Maugras dans le récit des *Confessions* que les rêveries d'un malade. Moi non plus, je ne fais pas grand état de la véracité des *Confessions* de Rousseau, je crois qu'il a souvent menti, je me ferais fort au besoin de le convaincre de mensonge ou d'erreur en plus d'un point que ses fanatiques eux-mêmes ont accepté pour certain. Mais je voudrais que l'on fût juste. On ne veut pas recevoir le témoignage de Rousseau dans sa propre cause, et, comme on disait, quand il fait pour lui ; pourquoi le reçoit-on quand il fait contre lui? Que saurions-nous aujourd'hui de la jeunesse de Rousseau, de quelques-unes des plus tristes aventures de sa vie, si lui-même dans ses *Confessions* n'avait cru devoir nous les apprendre? Cependant, toutes ces aventures font partie de son histoire, et bien loin de les contester, il ne vient à personne la pensée de les discuter. Mais, en ce cas, que signifie l'étrange acharnement que l'on met à le prendre en défaut sur Voltaire, sur Diderot, sur Grimm, sur Mme d'Épinay? Est-ce que d'ailleurs les *Mémoires* de Mme d'Épinay, par exemple, est-ce que les déclamations de Diderot dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, est-ce que tant d'autres écrits n'ont pas été composés justement pour répondre aux *Confessions ;* et qu'ont-ils, *a priori*, de plus digne de foi que les *Confessions* elles-mêmes? On en croit les *Confessions*, et on serait fâché de ne pas les en croire, quand elles contiennent l'aveu des fautes ou du crime de Rousseau, on ne les en croit pas quand elles contiennent son excuse ou sa justification; et elles sont le cri du pécheur contre lui-même quand il s'agit de lui jeter la pierre, mais elles sont l'œuvre de son délire ou le monument de sa folie quand il y ose attaquer un Grimm ou un Diderot. Mais nous, sont-ce des dieux pour nous, qu'il n'y faille toucher? C'est bien assez qu'ils en soient pour leurs éditeurs; et je les mets tous au même rang, et s'il faut décidément opter, je préfère encore Rousseau.

Quant à l'article de la persécution, il n'est question que de s'entendre, et, pour s'entendre, que de distinguer. Assurément, pas plus que Voltaire, ni Diderot ni d'Alembert ni Grimm et encore bien moins M. de Malesherbes ou Mme de Luxembourg n'ont « conspiré » contre Rousseau. Dans l'affaire de l'*Émile*, notamment, Mme de Luxembourg et M. de Malesherbes se sont montrés bons, obligeans et dévoués pour Rousseau, qui ne les a payés, je l'avoue, que de beaucoup d'ingratitude. Mais pour les encyclopédistes, il est impos-

sible de nier leur constante hostilité contre lui. Les raisons en sont bien connues. Ils n'osaient pas signer leurs ouvrages, et cet homme écrivait au frontispice des siens « que tout honnête homme doit avouer les livres qu'il publie. » Ils formaient une coterie, et cet homme, faisant bande à part, leur disputait, lui tout seul, cette attention publique qu'ils prétendaient accaparer. Si vous voulez vous convaincre de la réalité du grief et de son importance, lisez, dans les *Mémoires* de Marmontel, une page plus que malveillante sur... Buffon, qui non plus que Rousseau ne fréquentait chez le baron d'Holbach ou chez Mme Geoffrin. Enfin, dans leurs *Mandemens* contre les philosophes, des évêques eux-mêmes distinguaient et séparaient Rousseau du reste de la troupe. « Le fameux Jean-Jacques Rousseau, disait l'un d'eux, mérite une exception particulière parmi les modernes ennemis du christianisme. *Il connaît mieux que personne les prétendus philosophes de nos jours, et c'est sans doute parce qu'il les a trop connus, qu'il ne veut avoir de commun avec eux ni le nom qu'ils affectent, ni les principes qu'ils débitent.* » Pouvaient-ils tolérer ce langage?

Aussi répondaient-ils, non pas ouvertement, — ce n'était pas leur manière, — mais obliquement, par de petites insinuations perfides, en attaquant les écrits, la personne, le caractère de Rousseau : en le peignant comme un « monstre d'orgueil » à ceux qui ne le connaissaient pas; en détachant de lui ceux qui le connaissaient mal; en le ridiculisant aux yeux de ceux qui le connaissaient mieux. Et comme ils étaient nombreux, comme ils tenaient les salons de Paris, comme en l'absence de Rousseau lui-même, de Buffon, de Voltaire, ils avaient des façons de grands hommes et une assurance d'oracles, comme ils étaient enfin les vrais dispensateurs de l'estime et de la réputation littéraire, ils créaient ainsi, parmi les gens de lettres et les femmes, un préjugé défavorable et bientôt injurieux à Rousseau. Les encyclopédistes ont « persécuté » Rousseau, comme ils ont fait de tant d'autres, avec les mêmes procédés, de la même manière, dans la même mesure qu'ils ont « persécuté » Fréron, par exemple, et généralement tous ceux qui n'étaient pas de leur chapelle. Que l'on ajoute à cela maintenant la condamnation de l'*Émile*, Rousseau décrété de prise de corps par le parlement de Paris, le sol de Genève interdit à l'auteur de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, les magistrats de Berne lui donnant vingt-quatre heures pour évacuer leur territoire, les pasteurs de Neuchâtel ameutant contre lui la population de Motiers-Travers, et l'on comprendra que si ce n'est pas de la persécution, c'en est du moins quelque image, une image même assez ressemblante, et qu'un homme tel qu'était Rousseau pût sans doute aisément s'y tromper. Mais lorsque plus tard la police lui faisait défense, pour complaire à Mme d'Épinay, de lire ses *Confessions* dans les salons de Paris, c'est-à-dire, selon

lui, d'y présenter son apologie contre ses calomniateurs, ou quand encore Voltaire s'indignait, à grands cris, que l'on tolérât la présence à Paris de ce « garçon horloger, » sur qui pesait toujours son décret de prise de corps, que veut-on que Rousseau pensât de Voltaire et de Mme d'Épinay ?

Après cela, je ne nie point qu'il ait singulièrement exagéré, grossi, défiguré les choses. Dans la solitude, pour laquelle, quoi qu'il en dise, il est fait moins que personne, quelque soupçon injuste ou bizarre qui vienne s'offrir à son esprit échauffé, quelque fantôme qui se présente, Rousseau commence par y croire, l'accueille, se livre à lui, ne fait rien pour le dissiper, cherche plutôt à lui donner le corps et la réalité qui lui manquent. Son ingéniosité en ce genre est terrible contre lui-même. Et avec cet orgueil du sens propre qui le caractérise, il aime mieux douter de ses amis et de ses protecteurs que de l'infaillibilité de son imagination. C'est ce que déjà M. Eugène Ritter, dans ses *Nouvelles Recherches sur les Confessions et la Correspondance de Rousseau*, avait si bien fait voir, et c'est ce que M. Maugras, dans son livre, s'est appliqué à mieux montrer encore. Heureux, du moins, qu'à ce propos il ne revienne pas une fois de plus à Mme d'Épinay, dont Rousseau, sans doute, a dit beaucoup de mal dans ses *Confessions*, mais qui s'est bien vengée, en se mêlant comme elle a fait dans l'histoire de Rousseau!

On trouvera un bon exemple de cette fâcheuse promptitude au soupçon, si caractéristique de Rousseau, dans ce que M. Maugras nous raconte longuement de l'*Émile*. Pourquoi Rousseau, tout d'un coup, et tandis que l'on imprime lentement son livre, s'avise-t-il que les jésuites se sont « emparés de son ouvrage, » qu'ils en veulent retarder la publication, et que, spéculant sur sa mort prochaine, ils se proposent « d'altérer » son texte et ses sentimens? Comme si les jésuites, en ce temps-là, n'avaient pas de bien autres affaires que de persécuter Rousseau ! Mais il s'en avise parce qu'il s'en avise, et il le croit parce qu'il le croit, à moins que ce ne soit, comme le dit M. Maugras, la folie qui commence à envahir le cerveau de Rousseau. Même observation sur sa grande querelle avec David Hume. M. Maugras en donne un curieux et instructif récit, auquel je puis me contenter d'ajouter quelques mots. Trois ans après la brouille, Rousseau découvre brusquement une perfidie de Hume qu'il n'avait pas jusqu'alors devinée. « On a fait disparaître les portraits de moi qui me ressemblent, dit-il, pour en répandre un qui me donne un air farouche et une mine de Cyclope; » et voici l'abomination de la désolation : « A ce gracieux portrait, on a mis en pendant celui de David Hume, qui réellement a la tête d'un Cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. » Certes, il se doutait bien, lorsque Hume le faisait peindre à Londres, que ce n'était pas « par amitié pour lui; » mais toutefois,

il n'aurait pu dire quel était l'objet de ce Cyclope ; il le sait maintenant : du caractère odieux de sa figure on voulait faire juger le caractère de son âme, et on y a réussi. Encore une fois, c'est la folie, M. Maugras a raison de le dire ; mais, au lieu d'en chercher une cause purement physiologique dans la maladie de Rousseau, n'eût-il pas plutôt trouvé la véritable dans ces remords dont les *Confessions* peuvent passer pour un témoignage authentique; dans ces malheurs, assurément vulgaires, mais dont il n'a oublié que de mesurer l'effet sur une organisation aussi particulière que celle de Rousseau ; et enfin jusque dans ces persécutions qu'il niait tout à l'heure ? Cela peut bien sembler un paradoxe ; mais, en fait, malgré ses *Confessions*, et en dépit de ses airs agressifs, Rousseau n'a manqué de rien tant que de cette capacité de résistance et de cette force de réaction qui font précisément sur lui, dans l'histoire de leur longue querelle et dans l'histoire du XVIIIe siècle, la supériorité de Voltaire. Rien ne concourt, et les persécutions elles-mêmes, qu'à irriter, exciter et exalter Voltaire, et rien ne sert au contraire, même ses courtes exaltations, qu'à étourdir, abattre et déprimer Rousseau.

Je ne m'étonne pas que l'on ait si difficilement voulu croire à la folie de Rousseau, et qu'en se servant du mot, si peu de critiques ou d'historiens aient accepté la chose. Lorsque Voltaire traitait Rousseau de « fou » et de « vilain fou, » c'était pour l'injurier plutôt que pour le plaindre ; mais nous, qui de plus que lui connaissons les *Confessions* et les *Rêveries d'un promeneur solitaire*, si c'est là l'œuvre de la folie, nous nous demandons quelle est celle de la raison, du talent ou du génie même ? Qui sera maître de sa pensée, si celui-ci ne l'était pas quand il écrivait tant de pages immortelles ? Ces raisonnemens sont du temps où l'on croyait encore que la folie, pour mériter son nom, devait avoir envahi l'entendement tout entier. Aujourd'hui, que nous savons qu'il en est autrement, que l'invasion de la folie n'est jamais si brusque et rarement si complète, qu'il est même commun qu'un fou ne déraisonne que sur l'objet de son délire, nous pouvons admettre dans l'esprit de Rousseau la coexistence du génie et de la folie, comme nous l'admettons dans l'esprit de Swift ou dans celui du Tasse. La maladie constitutionnelle dont il avait longtemps souffert, et avec les crises de laquelle avaient coïncidé la plupart de ses accès de défiance et de misanthropie, en paraissant s'apaiser ou guérir avec les années, n'avait pas disparu, elle s'était seulement transformée. « Plus de quatre années avant sa mort, dit son ami Corancez, j'ai eu de fréquentes occasions de l'observer. L'accès s'annonçait par un dérangement du regard et par un mouvement très accentué dans un de ses bras... Lorsque j'entrais chez lui et que j'apercevais ces signes, j'étais assuré d'avance d'entendre sortir de sa bouche tout ce qu'il est pos-

sible d'imaginer de plus extravagant... Ces extravagances étaient toujours relatives aux ennemis dont il se croyait entouré, et aux pièges combinés et compliqués dans lesquels il se croyait enchaîné. » Si d'ailleurs le témoignage de Corancez paraissait peut-être suspect, — parce que Corancez a besoin de la folie de Rousseau pour prouver son suicide, — il suffirait d'ouvrir un *Traité des maladies mentales*. On y verrait d'abord que, de tous les symptômes ordinaires de la lypémanie, c'est à peine s'il en manque un ou deux dans le cas de Rousseau, et on y apprendrait ensuite que, « dans un grand nombre de cas, la lypémanie passe à l'état chronique et devient un délire habituel dont le malade n'est pas autrement tourmenté. » Longtemps niée, sur la fausse ou incomplète idée que l'on se faisait de l'aliénation mentale, et niée malgré l'évidence, — car, si ce n'est pas dans les *Confessions* ou dans les *Rêveries*, elle éclate aux yeux dans ces *Dialogues* bizarres qu'il a intitulés : *Rousseau juge de Jean-Jacques*, — la folie de Rousseau ne saurait être aujourd'hui douteuse. Il était ou il devint fou, non pas au sens vague et général du mot, mais au sens propre, au sens pathologique ; et ses chefs-d'œuvre n'y font rien, si même sa folie n'explique la nature, le caractère et l'influence de quelques-uns d'entre eux.

Car il n'y aurait pas lieu, comme on pense bien, de tant insister sur la folie de Rousseau, si l'on n'en devait tirer des conséquences, et pour l'histoire de son œuvre ou de son influence encore plus que pour celle de sa vie. La folie de Rousseau n'a certes pas été la condition, et encore moins la matière, l'étoffe de son génie ; mais, du seul fait de sa folie, il s'est insinué jusque dans les chefs-d'œuvre eux-mêmes de Rousseau je ne sais quoi de malsain, un principe d'erreur et de corruption ; et comme c'en était le plus facile à saisir, c'est aussi ce que l'on a le plus fidèlement, le plus fréquemment imité de Rousseau. Les preuves en abonderaient, et j'aimerais à les développer. Tel est ce droit souverain de la passion qu'il n'a peut-être pas proclamé le premier, mais qu'il a fait bien pis, en essayant de le justifier, et qui, dans la vérité de la vie de ce monde, comme on peut le voir tous les jours, mène ceux qui le suivent au crime, à la folie ou à la mort, et ne les a jamais menés, ne les mènera jamais que là. Il n'y a de « belles » passions que comme il y a de « belles » maladies ou de « beaux » crimes ; et toute passion, de sa nature, est mauvaise, n'étant effectivement qu'ouvrière de trouble et conseillère d'iniquité. Telle est encore cette dilatation du *moi* dont il est le premier exemple, mais non pas le plus illustre ni le plus scandaleux, dilatation monstrueuse, anormale, toujours essentiellement morbide, et dont la moindre conséquence, en détruisant le sentiment de l'humaine solidarité, ne va pas à moins qu'à la destruction du principe même des sociétés. Toute société repose parmi les hommes sur le sacrifice d'une part

d'eux-mêmes, et sur l'abdication des volontés particulières au profit d'une œuvre commune. Et tel serait peut-être encore ce sentiment de la nature dont on fait honneur à Rousseau comme de sa grande découverte. Car, s'il faut aimer la nature, ce ne doit pas être jusqu'à nous y confondre, ni surtout jusqu'à nous conformer aux leçons d'indifférence et d'immoralité qu'elle nous donne. Que serait-ce enfin si de là je passais aux conceptions politiques ou sociales du citoyen de Genève? Depuis cent ans et plus, nous n'avons pas fait attention qu'en suivant l'impulsion de Rousseau, nous avions pris un malade pour guide. Et, en restreignant l'observation à la seule histoire de la littérature, s'il y a tant de folie mêlée à la grandeur du romantisme, c'est la « faute à Rousseau » comme on disait jadis, et avec vérité, mais c'est la faute surtout de sa folie. Oui, la folie même de Rousseau, plus que tout le reste peut-être, a contribué à son succès en son temps, à son influence dans le nôtre; et ses fanatiques peuvent bien préférer cette folie, s'ils le veulent, à la sagesse de ce monde, mais au moins faut-il savoir que c'est de la folie.

En analysant le livre de M. Maugras j'ai tâché de le compléter, ou, plus modestement, d'indiquer sur quels points il gagnerait à être complété. La critique biographique, — je le répète en terminant parce qu'il s'agit en effet de sa perpétuelle illusion, — la critique biographique n'existe pas par elle-même, ni surtout pour elle-même, puisque enfin et quoi que l'on en dise, elle ne s'occuperait seulement pas de Voltaire et de Rousseau, s'ils n'étaient les auteurs de leurs œuvres. Les hommes tiennent trop de place dans le livre de M. Maugras, les œuvres n'y en ont pas assez; et les faits y abondent, mais les idées y sont plus rares. Voilà ce que c'est que d'avoir jadis trop fréquenté chez Mme d'Épinay. Cette aimable femme était un peu « caillette, » comme disait Voltaire, et elle avait les plus beaux yeux noirs, mais peu de plomb dans la tête. M. Maugras, qui a hérité d'elle sa haine contre Rousseau, ne lui devrait-il pas aussi le goût des petites histoires? Que d'ailleurs il ne m'en veuille pas de le dire, puisque, comme il le sait, son livre, dans le temps où nous sommes, n'en pourra que mieux réussir. Qui ne donnerait aujourd'hui l'*Essai sur les mœurs* pour quelques fragmens des lettres de Voltaire à Mme du Châtelet? ou le *Contrat social* avec *la Nouvelle Héloïse* pour celles de Jean-Jacques à Mme d'Houdetot? Et moi-même je dois avouer que, si M. Maugras les retrouvait jamais, je m'empresserais de les lire.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

C'est donc fait et accompli, c'est décidé, voté et même déjà exécuté! Ceux qui ont souffert l'exil pour leurs opinions n'ont pas reculé, maintenant qu'ils sont au pouvoir, devant la rigueur des bannissemens immérités infligés à d'autres. Ceux qui, il y a quelques années à peine, avaient des trésors d'indulgence pour les incendiaires de Paris, pour les exécuteurs des otages, et les ramenaient par une amnistie solennelle dans la ville encore meurtrie de leur passage, ceux-là, dans leur souveraine équité, ont jugé qu'il n'y avait pas de place dans la cité, au foyer de la patrie, pour des princes qui ont été toujours fidèles au pays, à qui on n'a pu reprocher que leur naissance. Ceux qui ont passé leur vie à s'élever contre les lois d'exception, contre les mesures de sûreté générale, ont trouvé tout simple de réintégrer dans la politique de la France la raison d'état avec ses iniquités, ses représailles et ses proscriptions!

C'est la première, la plus significative et la plus saisissante moralité de cette loi d'expulsion des princes que le gouvernement a proposée, qui a été votée par le sénat comme elle avait été votée par la chambre des députés, qui n'est, en définitive, que le signe éclatant de la prédominance des passions de radicalisme dans les conseils républicains. Et vainement, jusqu'au bout, jusque dans cette dernière discussion du sénat, où la liberté et le droit ne sont pas restés sans défenseurs, on a essayé d'arrêter ces emportemens de l'esprit de parti; vainement des hommes attachés eux-mêmes à la république, le rapporteur de la loi, M. Bérenger, M. Jules Simon, M. Bardoux, M. Léon Renault, se sont fait un devoir de signaler les dangers de la voie où l'on entrait, de montrer qu'il n'y avait aucune raison de recourir à des mesures d'exception, de sortir du droit commun, que s'il y avait des mécontente-

mens dans le pays, ils tenaient moins à la présence des princes qu'à la fausse politique suivie jusqu'ici, qu'on allait gratuitement au-devant des plus graves complications. Vainement les républicains sensés ont parlé ainsi, avec éloquence, avec la fermeté d'une raison éclairée : leurs conseils, leurs avertissemens n'ont pas été plus écoutés que les dignes et chaleureuses protestations de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. M. le président du conseil, qui s'est donné la triste mission d'être le ministre des passions qu'il ne partage pas, — qui est un homme modéré, qui regrette ce qu'il fait, comme le lui a dit avec une fine et implacable ironie M. Jules Simon, — M. le président du conseil est intervenu une fois de plus devant le sénat pour tout pallier artificieusement, pour démontrer presque qu'il n'y a rien de plus naturel que la proscription des princes. M. le président du conseil a cru habile de placer le sénat dans l'alternative de subir la loi qu'il a subie lui-même, qu'il a reçue de ses amis les radicaux, ou de paraître s'associer à une manifestation contre la république, de s'exposer à être accusé de représenter ce que certains républicains appellent « l'état d'esprit orléaniste. » Il a réussi à enlever le vote, c'est possible; il a d'abord sauvé son portefeuille, c'est possible encore. Et après? En quoi la république est-elle plus assurée parce que les républicains ont montré qu'ils étaient toujours prêts à tout sacrifier à leurs préjugés et à leurs haines, parce qu'un vote a fait rentrer la proscription dans les lois françaises?

Le premier résultat a été de créer ou, si l'on veut, de mettre subitement à nu une situation violente. On a expulsé M. le Comte de Paris comme « chef d'une ancienne maison régnante, » et son « héritier direct par ordre de primogéniture : » ainsi parle la loi! M. le Comte de Paris, en quittant la France, a répondu par une protestation où, sans forfanterie et sans faiblesse, il accepte la position qu'on lui fait. Et qu'on ne dise pas qu'on tient enfin l'aveu du prétendant, que par sa protestation, par ses déclarations, par l'attitude qu'il a prise. M. le Comte de Paris justifie la loi qu'on a votée. C'est une simple puérilité. Assurément personne n'ignorait ce qu'étaient, ce que représentaient les princes, pas plus que personne n'ignore ce que signifie le nom de Napoléon également proscrit dans ceux qui le portent; mais ces princes, M. le Comte de Paris en tête, vivaient paisiblement en France depuis quinze ans, respectant les lois, évitant le bruit, se défendant de toute manifestation. Ils n'ont jamais réclamé que les bénéfices et les garanties de la loi commune à laquelle aucun d'eux n'a songé à se dérober. On subtilise souvent sur ce mot de citoyens appliqué à leur personne: sans aucun doute ils étaient des citoyens, puisqu'ils ne briguaient ni honneurs ni privilèges. Ils restaient associés à la nation, ne troublant certes de leurs démarches ni la république ni les ministères. Ce sont les républicains eux-mêmes qui ont donné un titre à M. le Comte de Paris, qui l'ont désigné en le frappant. Ils ont oublié

qu'il en était de certaines situations comme de ces droits qui, au dire du cardinal de Retz, ne s'accordent jamais mieux que dans le silence. Ils ont tenu à rompre le silence sur la situation des princes en France, ils ont voulu faire du bruit. Ils ont dit tout haut, par leur loi, à M. le Comte de Paris : Vous êtes le chef de la maison royale, ne vous en défendez plus ! M. le président du conseil lui-même n'a rien négligé dans ses discours pour désigner le prince, et il lui a du reste reconnu le droit de prétendre à régner, — à la condition toutefois qu'il allât représenter ce droit à l'étranger. Eh bien ! on a contraint M. le Comte de Paris à passer la frontière ; à quoi cet acte de violence peut-il servir sérieusement ? S'il y avait, comme on le dit, dans le nom seul, dans la qualité, dans les traditions de M. le Comte de Paris une conspiration permanente, en quoi cette conspiration est-elle moins dangereuse aujourd'hui ? On n'a pas diminué le prince qu'on a frappé. On l'a grandi en le désignant à l'opinion de la France, selon le mot juste et pénétrant de M. Jules Simon : on a cru servir la république, la mettre en sûreté, on s'est exposé à la compromettre de toute façon, et par les conséquences intérieures et par le retentissement extérieur de cette malencontreuse campagne de la proscription des princes.

Qu'en est-il, en effet ? M. le président du conseil, qui a l'ambition d'être le politique avisé du moment et peut-être de demain, ne s'est point rendu compte de la portée de l'acte auquel il s'est prêté. Il a tout bonnement contribué à aggraver, à envenimer une situation déjà difficile et périlleuse. Jusqu'ici du moins, au milieu des divisions, des luttes ardentes des partis, il restait des points communs, une certaine facilité de rapports, et il pouvait y avoir quelques illusions sur la marche de nos affaires. On se disait que le gouvernement pouvait céder à des entraînemens dangereux, qu'il avait déjà commis bien des fautes, mais que rien n'était perdu, que tout pouvait être réparé avec un peu de raison et de prévoyance, au besoin avec le concours des opinions modérées, qui ne refuseraient certainement pas leur appui à des ministères moins livrés aux passions et aux intérêts de parti. Les masses conservatrices, qui ont jeté plus de trois millions de suffrages dans le scrutin du 4 octobre, méritaient apparemment qu'on voulût bien s'occuper de leurs griefs et de leurs vœux. Il est certain que le mouvement d'opinion qui s'est manifesté aux élections dernières était un avertissement qui devait être écouté. Par la politique qu'il laisse suivre à ses collègues, qu'il aggrave lui-même aujourd'hui, M. le président du conseil ne réussit et ne peut réussir qu'à exaspérer les conflits, à irriter les sentimens conservateurs, à démontrer l'impossibilité des conciliations que le pays eût peut-être désirées, à pousser toutes les luttes à l'extrême. S'il se proposait de provoquer d'irréparables scissions, de transformer tous les conservateurs en irréconciliables, il ne procéderait pas autrement.

M. le président du conseil peut-il du moins se flatter de suffire à tout avec cette union républicaine, qui est l'objet de toutes ses tactiques et le thème invariable de ses discours? A-t-il même un moyen de la maintenir? Oh! sans doute, il n'a pas ménagé l'autre jour les appels pathétiques aux républicains modérés du sénat, qu'il espérait encore entraîner à sa suite. Il n'a rien négligé pour les rassurer, pour relever leur rôle et leur importance. Il leur a déclaré qu'ils avaient été les principaux fondateurs et les garans de la république, qu'ils l'avaient cautionnée devant le pays, que sans eux elle n'aurait pas été peut-être acceptée. Et comment les récompense-t-il de ce qu'ils ont fait? Comment entend-il les rallier à cette union républicaine, dont il leur demande de ne pas se séparer? Le moyen est vraiment bien simple et est même un peu monotone. Toutes les fois que les radicaux proposent ou imposent quelque violence nouvelle, M. de Freycinet arrive devant le sénat pour le supplier de réfléchir, de ne pas provoquer de conflit, de peser les conséquences d'un vote qui pourrait le compromettre. Ce qu'il appelle l'union républicaine, c'est la soumission invariable des modérés aux violens. M. de Freycinet a pu réussir l'autre jour auprès de quelques convictions faciles; il n'a pas triomphé aussi aisément des hommes qui, avec leur rapporteur, M. Bérenger, lui ont refusé jusqu'au bout des mesures qui « méconnaissent le droit, renversent l'ordre des pouvoirs et ne sont que des condamnations prononcées sans justice par un pouvoir incompétent. » De sorte que M. le président du conseil, en rompant violemment avec les conservateurs, a également contre lui les républicains modérés dans cette triste campagne. Que lui reste-t-il donc? Il s'est fait plus que jamais le prisonnier des radicaux, qui gouvernent sous son nom et le protègent tant qu'il obéit à leur volonté. Il est engagé aujourd'hui par l'acte de violence dont il est le complice, — il faut qu'il marche ou il sera bientôt abandonné!

Voilà la situation intérieure que M. le président du conseil a créée, et il ne s'est pas moins mépris sur la portée extérieure de la mesure à laquelle il a prêté son nom. Les républicains qui soutiennent le ministère sont certainement de grands politiques qui ont une diplomatie particulière à leur usage; ils ont leur manière d'entendre les relations de la France. Que leur parle-t-on des jugemens du monde? Ce qu'ils font ne regarde personne, ils le déclarent fièrement. Les étrangers n'ont aucun droit de se mêler de leurs actions. Ils persécutent des croyances, ils amnistient des anarchistes cosmopolites, ils expulsent aujourd'hui des princes, — ils sont libres, ils n'ont pas à s'inquiéter de l'opinion des gouvernemens et des nations. Malheureusement ces habiles politiques ne changeront pas la condition de la vie des peuples; ils ne peuvent pas faire que la France ne vive, en Europe, au milieu de toute sorte de puissances monarchiques, avec lesquelles elle a des

rapports constans, des intérêts communs, et comme M. Jules Simon le leur a dit en propres termes, sans marchander les mots : ceux qui ne tiennent pas compte de ce que pensent les autres pays « sont des fous ! » Après tout, ces princes qu'on bannit aujourd'hui sans façon, sans raison, ont des parentés, des relations partout. M. le Comte de Paris n'a eu qu'à paraître en Angleterre pour être l'objet des attentions populaires et pour recevoir les témoignages des sympathies de la reine Victoria. Une des princesses de cette famille qu'on frappe épousait l'an dernier le prince de Danemark ; une autre se mariait il y a un mois avec le prince destiné à porter la couronne de Portugal, et l'ambassadeur de la république à Lisbonne saluait l'événement comme le gage de l'amitié des deux pays. Une troisième princesse est la sœur de l'impératrice d'Autriche. La Comtesse de Paris est la plus proche parente des souverains de l'Espagne. Du nord au midi, ces princes tiennent à toutes les familles régnantes. D'un autre côté, le prince Napoléon lui-même est l'allié du roi d'Italie et sera toujours bienvenu auprès des Italiens.

Assurément tous ces états n'ont aucune intention de se mêler de nos affaires, et parce que des princes français sont bannis par des pouvoirs troublés, ils ne rappelleront pas leurs représentans. La meilleure preuve, c'est qu'un nouvel ambassadeur du roi de Portugal vient d'arriver à Paris, et la première audience qu'il va avoir de M. le président de la république ne laissera pas d'être curieuse. Les rapports officiels resteront ce qu'ils sont, ce n'est pas là la question ; mais franchement ce serait une singulière illusion de se figurer que ces coups de force et de parti passent sans laisser aucune impression. Que veut-on qu'en pensent les gouvernemens? Quelle situation fait-on aux représentans de la France auprès des cours que nous serions quelquefois le plus intéressés à ménager ? Les sympathies pour notre pays n'étaient pas déjà bien nombreuses ; la loi qu'on vient de voter ne rendra pas les relations plus cordiales ou plus faciles, — non pas, si l'on veut, par des considérations personnelles, mais parce que gouvernemens et nations s'accoutument à voir dans de telles mesures le signe d'une situation affaiblie, contestée, où les pouvoirs publics commencent à n'être plus maîtres d'eux-mêmes : de telle façon que cette expulsion des princes n'est faite ni pour servir notre considération extérieure ni pour simplifier et pacifier notre situation intérieure.

Non, sûrement, on n'a rien gagné, il n'y avait rien à gagner à ces mesures qui ne pouvaient avoir d'autre résultat que d'enflammer les passions, de tout envenimer, de tout compliquer, et qui, de plus, apparaissaient comme le point de départ d'une série ininterrompue de répressions ou de vexations. Lorsque, dans les dernières discussions, au sénat comme à la chambre des députés, on disait au gouvernement

qu'il ne savait pas où il allait, qu'il commençait par les princes, qu'il serait fatalement entraîné à d'autres violences par les excitations de parti, par les hasards de la guerre, M. le président du conseil s'en défendait vivement. C'était pourtant facile à prévoir. A peine M. le Comte de Paris avait-il quitté la France, M. le garde des sceaux est arrivé tout effaré au Palais-Bourbon avec un premier projet contre les manifestes et placards séditieux. Par exemple, on ne sait plus dans quelle langue le projet est écrit, et depuis quelques années la France est réduite au plus singulier galimatias législatif. L'autre jour, la loi des princes contenait d'abord un article qui ne signifiait rien ou qui disait le contraire de ce qu'on voulait dire. Aujourd'hui, M. le garde des sceaux nous parle de « l'exposition publique des manifestes et placards séditieux; » il nous parle avec atticisme dans ses commentaires d'un « prétendant dont la déclaration de guerre peut avoir la prétention de s'étaler sur les murs. » Qu'est-ce que tout ce baragouin positivement humiliant? La protestation de M. le Comte de Paris a visiblement produit son effet et troublé les esprits. N'importe, l'intention y est, et du premier coup le projet de M. le garde des sceaux a provoqué un ardent duel de parole entre M. Paul de Cassagnac, mettant le gouvernement en face de ses contradictions, et M. Clémenceau, protégeant avec quelque hauteur le ministère. Le plus curieux serait que, pour ménager les radicaux, on en vînt à interdire simplement et spécialement les manifestations princières. Et à quoi tout cela peut-il conduire? Quand on prohiberait sous toutes les formes ce que peut écrire M. le Comte de Paris, quelle amélioration en résulterait-il dans la situation qu'on a créée? Si le pays tout entier souffre dans ses intérêts, dans sa sécurité morale, dans sa paix civile, dans ses industries, est-ce que les princes y sont pour rien? C'est uniquement la faute d'une politique qui a tout gaspillé, tout violenté, tout compromis, et si on voulait sérieusement défendre ou relever la république, on ne le pourrait plus évidemment que par un courageux retour à une politique faite pour raffermir tout ce que les républicains ont ébranlé depuis quelques années.

A chaque nation ses crises et ses affaires. Depuis le jour où le bill sur l'Irlande, malgré les efforts de M. Gladstone et de ses amis, a échoué devant la chambre des communes, on peut dire que la dissolution du parlement d'Angleterre était un fait acquis, que la campagne électorale était ouverte. C'était entendu entre le gouvernement et les partis. Le dernier mot, le mot décisif n'avait pas été dit encore cependant; il vient d'être dit, il n'y a que peu de jours, par la reine dans le discours qui a clos définitivement la session et la législature, qui a été lu devant ce qui restait des représentans du pays à Westminster. La reine a déclaré ses intentions souveraines, intentions concertées naturellement avec ses conseillers, en les motivant par la nécessité ou la convenance de s'assurer des sentimens de son peuple,

au sujet de « la proposition tendante à établir un corps législatif en Irlande pour soumettre les affaires de ce pays à une administration distincte de celle des affaires de l'Angleterre. » Ainsi la reine a tout à la fois notifié sa volonté de dissoudre le parlement, précisé l'objet de cette dissolution et délimité pour ainsi dire le terrain sur lequel s'engage la lutte qui va se dénouer dans quelques jours.

On n'avait pas d'ailleurs attendu le signal officiel pour se préparer au combat, pour ouvrir le feu de toutes parts, en Irlande, comme dans les autres contrées du royaume-uni, et le chef du ministère lui-même, avec son inépuisable fougue, n'a point été des derniers à se jeter dans la mêlée. M. Gladstone, après avoir siégé dans treize parlemens, comme il le dit, se retrouve tout prêt à briguer une quatorzième élection, et bien entendu, ce n'est pas pour sa satisfaction personnelle, c'est pout la cause à laquelle il a dévoué ses dernières forces, c'est pour assurer la victoire d'une politique qu'il revient au combat, « à une période de la vie où la nature crie après le repos. » L'étrange et puissant vieillard ne s'est pas borné à publier un manifeste où une fois de plus il a rassemblé tout ce qu'il a pu dire sur la politique irlandaise dont il s'est fait l'initiateur, sur le bill qu'il a vainement essayé de faire accepter par la chambre des communes. Il a recommencé sa campagne du Midlothian ; il est allé à Édimbourg, où il a retrouvé les ovations populaires qui l'accompagnent toujours. Il est allé aussi à Manchester, à Liverpool, à Glasgow, semant les discours sur son passage, réchauffant et ralliant les libéraux, portant la guerre au camp de l'opposition. C'est un tacticien habile. Il se garde bien de proposer aux électeurs un plan précis et coordonné, de se laisser entraîner à des explications qui pourraient être dangereuses ou compromettantes. Il demande au pays la sanction d'un principe libéral. Il place ses adversaires en face de l'éternel dilemme : « ... Ou notre plan à nous qui est de donner à l'Irlande, à des conditions bien raisonnées, le droit d'administrer ses propres affaires,.. ou l'autre plan, celui de lord Salisbury, qui est de demander au parlement de nouvelles lois répressives pour les appliquer pendant vingt ans, au bout desquels on espère que l'Irlande sera devenue assez sage pour supporter la mesure de liberté qu'on lui octroiera... » M. Gladstone, avec toute son éloquence, avec toute son habileté et son ascendant sur l'opinion, a cependant, il ne faut pas s'y tromper, affaire à forte partie. S'il n'avait pour le combattre ou pour lui résister que des chefs d'opposition comme lord Randolph Churchill, qui se laissait aller récemment à de brutales ou humoristiques invectives, il en triompherait probablement sans grand effort ; mais il a devant lui d'autres adversaires de toute sorte, conservateurs, libéraux dissidens, radicaux : lord Salisbury, lord Hartington, M. Goschen, M. Trevelyan, M. Chamberlain, M. Bright lui-même, qui ont publié eux aussi leurs manifestes, qui n'hésitent pas, quelques-uns

du moins, les libéraux dissidens et les conservateurs, à faire cause commune, qui ne se laissent pas prendre à un dilemme plus ou moins habile. Autant le chef du ministère évite de s'expliquer sur les combinaisons, sur les détails du bill qu'il présentera de nouveau, autant ses adversaires insistent sur la nécessité de ne pas surprendre l'opinion, de ne pas demander un vote au pays sur d'aussi graves mesures sans dire sous quelle forme et comment ces mesures se réaliseront. Et puis il y a une considération qui n'est point sans avoir son rôle dans ces débats des partis, qui est peut-être la force secrète de l'opposition. On se dit qu'une révolution comme celle qui est proposée est toujours difficile, laborieuse, qu'elle exige beaucoup de temps, que le succès de la politique irlandaise du ministère dépend absolument de M. Gladstone, et que M. Gladstone est un vieillard presque octogénaire, qui peut manquer à tout instant, laissant le parti libéral, le pays tout entier dans les embarras d'une révolution interrompue. Il y a de quoi hésiter. De sorte que jusqu'au bout, les chances peuvent paraître partagées entre les deux camps, et qu'il est difficile de dire de quel côté se tournera l'opinion dans une affaire où il s'agit après tout de l'intégrité de la puissance de l'empire britannique.

Au moment où ces luttes régulières d'un peuple libre sont engagées, cependant la reine Victoria vient d'entrer dans la cinquantième année de son règne. La célébration du jubilé royal paraît avoir été ajournée par la volonté de la souveraine à la fin de l'année; elle n'a été accompagnée aujourd'hui que de démonstrations sans éclat faites uniquement pour prouver que l'anniversaire ne passait pas inaperçu. Depuis un demi-siècle, la reine Victoria préside paisiblement aux destinées d'une des plus puissantes nations du monde, et pendant ces cinquante ans, sous cette monarchie constitutionnelle forte et respectée, on n'a pas entendu dire que l'Angleterre ait reculé devant aucun progrès, qu'elle ait perdu une seule de ses libertés, qu'elle ait flotté sans cesse entre les révolutions et les réactions. Ce que l'Angleterre fêtera dans les noces d'or de la reine, ce sera sa propre prospérité dans la puissance, sa propre liberté garantie par des institutions tutélaires.

On est aujourd'hui à un moment d'élections. Les Anglais sont encore en pleine lutte; la Belgique, il y a quelques semaines, renouvelait une partie de son parlement. L'Italie est au lendemain d'un scrutin qui lui a donné une chambre où M. Depretis ne trouve peut-être pas la majorité sur laquelle il comptait. La Hollande, à son tour, vient d'avoir les élections de sa seconde chambre et elle aura d'ici à peu un renouvellement partiel de sa première chambre. Tous ces scrutins se pressent. Quelles seront aujourd'hui les conséquences de ces élections hollandaises que la division des partis et l'impossibilité d'arriver à une entente sur cette vieille question de la revision constitutionnelle avait rendues nécessaires? Dans la dernière chambre, les libéraux et les

conservateurs, catholiques ou protestans, étaient à peu près en nombre égal. Ni les uns ni les autres n'avaient une majorité réelle et ne pouvaient prétendre au gouvernement; ils ne réussissaient qu'à se neutraliser. C'était la raison d'être du ministère de M. Heemskerke, qui a pris depuis quelque temps le rôle de modérateur, qui a vainement essayé dans ces derniers mois d'obtenir par transaction une revision constitutionnelle devenue nécessaire, et qui, ne pouvant arriver à rien, a fini par être obligé de recourir à des élections. Dans la chambre telle qu'elle est composée aujourd'hui, telle qu'elle est sortie du récent scrutin, la proportion des partis s'est un peu modifiée. Les libéraux ont gagné quelques voix; les conservateurs ont essuyé des échecs, et particulièrement à La Haye, dans la résidence royale qui, depuis vingt-cinq ans, ne nommait que des députés conservateurs, un des hauts dignitaires de la cour, M. de Schimmelpenninck, n'a pu réussir à se faire élire; on attribue son échec à une alliance trop intime avec les cléricaux, qui se sont obstinés à décliner tout compromis au sujet des droits de l'enseignement religieux. A la vérité, à prendre les élections hollandaises dans leur ensemble en totalisant les votes, on pourrait remarquer un phénomène singulier : les conservateurs ont obtenu un plus grand nombre de suffrages que les libéraux; mais cette particularité s'explique tout simplement parce que, dans les provinces catholiques, où ils n'ont aucune chance, les libéraux s'abstiennent le plus souvent, et là où ils sont sûrs d'avance du succès, ils ne mettent pas un grand zèle à se rendre au scrutin. En réalité, quelle que soit la répartition numérique des voix, l'évolution de l'opinion, sans être bien vivement accentuée, est assez apparente. Les libéraux ont sept ou huit voix de majorité dans l'assemblée nouvelle sortie des dernières élections. Logiquement, ils pourraient être appelés à prendre le pouvoir. Le ministère de M. Heemskerke, cependant, n'a pas paru jusqu'ici disposé à se retirer. Il n'a pas été battu, puisque c'est pour avoir résisté aux conservateurs qu'il a été conduit à la dissolution. Il paraît attendre la réunion des chambres fixée au 14 juillet, et peut-être ne désespère-t-il pas de pouvoir reprendre la revision constitutionnelle avec l'appui des libéraux. Il n'est pas certain qu'il ait cet appui aussi aisément qu'il le croit, et, dans tous les cas, il y a une autre question qui commence à s'élever : on se demande si les libéraux, maîtres de la majorité, ne voudront pas faire d'une réforme électorale la préface de la revision de la constitution.

La politique, à travers toutes les affaires qui occupent ou agitent les peuples, a parfois ses tragédies. Il n'est certes rien de plus étrange et de plus sombre que cette catastrophe royale qui vient d'émouvoir la Bavière, que cette destinée du roi Louis II, qui a perdu la vie après avoir perdu la raison. En peu de jours la fatalité a fait son œuvre et clos le drame : le dénoûment même reste un mystère. Peu de princes

de ce siècle ont eu des débuts plus brillans et une existence plus romanesque ou plus bizarre. Lorsqu'en 1864 Louis II montait sur le trône de Bavière comme successeur de son père Maximilien II, il avait à peine dix-neuf ans. Ce jeune héritier des Wittelsbach, d'une des plus vieilles maisons royales de l'Europe, avec sa taille élancée, ses yeux bleus, sa physionomie intelligente, gagnait aisément le cœur d'un peuple qui a gardé toute sa foi dynastique, et à vrai dire, dans un règne de plus de vingt ans, il n'a jamais été impopulaire; il s'est toujours fait aimer, malgré des excentricités que les Bavarois lui pardonnaient ou qu'ils ne voulaient pas voir. On ne peut pas dire qu'il ait été un personnage politique ; il a eu cependant un rôle dans quelques-unes des circonstances les plus graves de l'histoire contemporaine. Il régnait déjà en 1866, il était avec l'Allemagne du Sud à côté de l'Autriche dans le grand duel qui se dénouait à Sadowa par la victoire prussienne et il se hâtait de faire sa paix avec le vainqueur. A la fin de 1870, lorsque l'issue de la guerre contre la France n'était plus douteuse, il était le premier des princes allemands à proposer la reconstitution de l'empire germanique, à offrir la couronne impériale au roi Guillaume, sans paraître toutefois à Versailles, où s'accomplissait le grand événement. Depuis, en restant fidèle à M. de Bismarck et à sa politique, il n'a pas laissé quelquefois de montrer que le vieil orgueil de race ne pliait pas aisément devant les Hohenzollern. Il avait la jalousie de son autorité royale, même en la courbant devant le chef de l'empire.

Depuis longtemps, en réalité, il avait cessé de s'occuper des affaires publiques, même des affaires de la Bavière; il s'intéressait peu à la politique. Il s'était créé une vie solitaire, mystérieuse, la vie d'un prince de vieille légende, étranger au monde de son siècle, sans cesse occupé à faire de ses rêves des réalités. Il avait le goût des constructions somptueuses, des palais féeriques, qu'il faisait élever dans les sites les plus pittoresques, en y rassemblant tout ce qu'il pouvait imaginer de plus magnifique ou de plus étrange. Comme son grand-père, le fantasque et excentrique Louis Ier, de galante mémoire, mais avec une humeur plus farouche, plus exaltée, il avait la passion des arts, surtout le fanatisme de la musique, et c'était l'origine de l'intime et compromettante familiarité qu'il avait nouée un moment avec Richard Wagner. Il voulait avoir ses théâtres, ses représentations pour lui seul. Il partageait sa vie entre les distractions musicales, la construction de ses châteaux et les courses nocturnes, à la lueur des torches, dans les montagnes bavaroises. Il se dérobait quelquefois pendant des semaines, fuyant le monde, tout entier à ses fantaisies de plus en plus bizarres, laissant le gouvernement à ses ministres, sans s'inquiéter des chambres et de leurs votes. C'était un visionnaire qui avait une certaine poésie et le goût des grandeurs dans ses hallucina-

tions. Le moment est arrivé où les prodigalités fastueuses ont conduit à la ruine, où toutes ces exaltations ont pris le caractère d'une irrémédiable démence qu'il n'y avait plus moyen de dissimuler, qu'on ne pouvait plus laisser à elle-même sans péril, et alors on a pris une grande résolution à Munich. On s'est décidé à livrer le souverain bavarois aux médecins et à constituer une régence. Exécuter cette décision n'était point encore chose facile. Louis II, qui était dans son château de Hohenschwangau, entouré de serviteurs fidèles accoutumés à ses caprices, au milieu d'une population pleine de pitié et de dévoûment pour son roi, paraissait d'abord disposé à résister et décrétait, à ce qu'il paraît, tout le monde de haute trahison. Ce n'est pas sans peine et sans diplomatie qu'on est parvenu à pénétrer dans la mystérieuse résidence, à persuader au roi de se laisser conduire, dans l'intérêt de sa santé, au château de Berg, non loin de Munich, sur ce lac de Starnberg, où, il y a quelques années, il se plaisait à faire chanter la nuit les airs de *Lohengrin*. Le malheureux Louis II, dans l'égarement de sa raison, avait-il gardé assez de lucidité pour sentir l'humiliation qu'on lui infligeait? Nourrissait il déjà quelque projet sinistre qu'il dissimulait? Toujours est-il qu'ici le drame se précipite. Un des premiers soirs de son arrivée dans sa nouvelle résidence, Louis II a voulu aller à la promenade avec le médecin à qui il était confié, M. de Gudden, qui s'est laissé abuser par son apparente tranquillité et a consenti à éloigner tout gardien. Que s'est-il passé alors? Le secret est resté au fond du lac de Starnberg, où l'on n'a plus retrouvé, peu d'heures après, que deux cadavres qui portaient les marques d'une lutte violente. Le drame a fini par un suicide, qui est un mystère de plus. Ce qui complète encore cette tragédie, c'est que le frère du malheureux Louis II, le prince Othon, appelé à recueillir la couronne, est lui-même atteint de démence depuis quelques années. C'est le troisième fou couronné après le roi Louis Ier, après celui qui vient de disparaître dans le lac de Starnberg, comme si la fatalité s'acharnait sur cette vieille famille des Wittelsbach. Othon reste roi néanmoins, protégé dans son droit héréditaire par une fiction, sous la régence du prince Luitpold, oncle des deux jeunes princes, qui vient d'être proclamé par les chambres bavaroises. C'est un nouveau règne qui commence sous de douloureux auspices pour la Bavière.

Ce tragique changement de règne aura-t-il pour conséquence un changement de politique à Munich? Les affaires bavaroises sont sans doute depuis bien des années dans des conditions assez singulières. L'infortuné Louis II, sans se mêler beaucoup du gouvernement de son royaume, mettait une sorte d'orgueil à soutenir un ministère libéral dont le chef était et est encore M. de Lutz, contre les majorités conservatrices et catholiques de ses chambres. Par goût ou par un sentiment outré de sa prérogative souveraine, il se faisait un jeu de dédai-

gner les influences parlementaires. Aujourd'hui ces influences peuvent essayer de se faire sentir, de reprendre leur place dans la direction des affaires, et peut-être le prince Luitpold lui-même serait-il plus porté à compter avec elles. Il n'est point impossible qu'il y ait quelque changement dans le ministère de Munich. On peut douter, toutefois, que le nouveau régent de Bavière, quelles que soient ses opinions intimes, se laisse aller à des conseils de réaction intérieure qui, en rendant une certaine importance au particularisme, pourraient exciter les ombrages et appeler l'attention du tout-puissant politique de l'empire. Ce n'est point, à ce qu'il semble, le moment pour la Bavière de jouer, dans des conflits de partis, ce qui lui reste d'une indépendance dont ses souverains ont été quelquefois si fiers.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Dans la seconde quinzaine de juin, les chambres ont voté la loi d'expulsion des princes, et le gouvernement a présenté son projet de loi sur l'affichage et l'exposition publique des écrits séditieux. Ces événemens, dont l'importance au point de vue du développement de nos destinées intérieures peut être et sera sans doute considérable, n'ont pas nui d'abord à l'extension du mouvement de hausse commencé dans la première partie du mois.

La liquidation de quinzaine a donné à ce mouvement une très vive impulsion, en apportant de nouvelles preuves de l'abondance et du bon marché de l'argent. Rarement les taux de report étaient tombés si bas. La rente 3 pour 100 s'est élevée de près de 1 franc, et les autres fonds ont suivi. Mais, à l'approche de la fin du mois, cet élan de la spéculation s'est arrêté et a fait place à des indécisions. On a réfléchi que de nombreux capitaux allaient être retirés à la place pour provisions à effectuer en vue du paiement des coupons de semestre, que des livraisons de titres de l'emprunt de 500 millions étaient à prévoir, et que le deuxième versement sur l'emprunt était appelé du 1er au 15 juillet. Ces considérations ont provoqué des ventes, et une

partie de l'avance acquise a été reperdue. Le 3 pour 100 gagne cependant encore depuis notre dernier bulletin 0 fr. 40 (coupon trimestriel détaché), la rente nouvelle 0 fr. 25, l'amortissable 0 fr. 50, le 4 1/2 0 fr. 15. Le gouvernement a déposé relativement aux caisses d'épargne un projet de loi qui a contribué dans une certaine mesure à encourager les idées de hausse sur nos fonds publics. Il s'agit de réduire de 4 à 3 1/4 pour 100 le taux d'intérêt bonifié aux déposans, de fixer à 2,000 francs le maximum des remboursemens et versemens que peut faire chaque déposant pendant une année et de limiter à 100 millions le compte courant des caisses d'épargne au Trésor. Si ce projet est adopté, une grande partie des sommes autrefois immobilisées aux caisses d'épargne devra désormais être employée en achats de rentes.

La hausse s'est également continuée tout d'abord sur quelques-uns des fonds étrangers, notamment sur l'Italien et l'Extérieure, puis les réalisations sont survenues dans les deux ou trois derniers jours ; sur l'Italien le recul atteint 0 fr. 60, de 102.25 à 101.55. Le marché de Berlin et les places italiennes étaient surchargés à la hausse, et des dégagemens un peu brusques étaient devenus nécessaires. Il paraît, en outre, que la spéculation du continent a éprouvé quelque difficulté à renouveler les reports qu'elle effectue à Londres.

L'Extérieure a atteint et dépassé un moment 60 francs. D'après le projet de budget présenté par M. Camacho aux cortès pour 1886-87, les recettes seraient évaluées à 940 millions de pesetas et les dépenses à 924 millions, d'où ressortirait un excédent de 16 millions. Mais la plupart des journaux espagnols ont fait remarquer que cet équilibre apparent n'était obtenu que par l'application aux recettes d'une somme de 58 millions provenant de caisses spéciales de la guerre et de la marine, et que, sans ces ressources extraordinaires, le déficit s'élèverait à 40 millions.

Le Hongrois s'est tenu aux environs de 87, le Turc et la Banque ottomane n'ont pas monté. L'attitude de la Bulgarie n'est pas sans causer quelques préoccupations. L'Unifiée a varié de 363 à 361.

Les actions de nos grandes compagnies sont restées à peu près immobiles. Les recettes sont toujours très mauvaises. C'est beaucoup déjà dans ces conditions que le maintien des cours.

Les institutions de crédit sont demeurées, sauf deux ou trois, en dehors du mouvement de reprise. La Banque d'escompte a monté de 6 francs à 481, mais la Banque de Paris a baissé d'autant à 648. Le Crédit foncier a gagné 5 francs. La Banque de France a baissé de 115 francs. Le dividende semestriel déclaré le 26 juin a été de 85 francs. Il atteignait encore 100 francs il y a un an.

Le Suez reste établi aux environs de 2,120. Les recettes sont peu satisfaisantes, et la moins-value du premier semestre de 1886 sur celui de 1885 est de près de 3 millions. Le Gaz est faible par suite de la

moins-value des recettes et de la crainte d'un renouvellement d'hostilités du conseil municipal contre la compagnie.

Les Chemins autrichiens ont fléchi de 20 francs, à 465. La moins-value des produits en 1886 sur 1885 atteint déjà plus de 5 millions, Le Lombard a été soutenu, et le Saragosse, dont les recettes s'améliorent sensiblement, s'est relevé de 17 francs. Le Nord de l'Espagne a reculé de 5 francs à 332.

Plusieurs assemblées d'actionnaires ont eu lieu pendant la quinzaine. Elles attestent presque toutes les tristes résultats de la prolongation de la crise. Les conseils d'administration de la Société franco-algérienne, du Télégraphe de Paris à New-York, et du Crédit mobilier ont expliqué pourquoi ils n'avaient aucun dividende à proposer pour 1885. La Compagnie des Téléphones, plus heureuse, a annoncé un dividende de 25 francs.

Le ministre des travaux publics a déposé, le 17 courant, sur le bureau de la chambre des députés, un projet de loi tendant à accorder à la Compagnie du canal de Panama l'autorisation d'effectuer des emprunts, jusqu'à concurrence de 600 millions de francs, au moyen de titres remboursables avec lots. C'est, — il y a plus d'un an déjà, — le 17 mai 1885, que M. de Lesseps avait adressé au ministre de l'intérieur sa demande d'autorisation, en la motivant sur le fait que la Compagnie de Panama se trouvait actuellement dans la situation où était la Compagnie du canal de Suez deux ans avant l'inauguration du canal maritime, et que presque la moitié de l'effort nécessaire pour achever le canal avait été faite.

Le gouvernement, avant de statuer sur cette demande, avait cru devoir réclamer l'avis spécial du ministre des travaux publics. Celui-ci chargea, le 24 décembre 1885, d'une mission à Panama M. Rousseau, ingénieur en chef des ponts et chaussées, dont le rapport fut remis, le 30 avril 1886, aux mains du ministre des travaux publics.

M. Rousseau, dans ses conclusions, dit l'exposé des motifs du projet de loi déposé à la chambre, admet la possibilité de mener à bien le percement de l'isthme de Panama : il fait ressortir le caractère grandiose de l'œuvre poursuivie, l'importance des efforts déjà réalisés et l'intérêt qui s'attache à en assurer le succès par l'entremise d'une Compagnie française. Il ajoute que l'approbation des projets et des marchés échappant au gouvernement, ainsi que la direction des travaux, l'entreprise présentant d'ailleurs de sérieux aléas, le gouvernement ne saurait donner à la Compagnie ni conseils, ni garantie quelconques.

Quoi qu'il en soit, le ministre des travaux publics propose à la chambre d'autoriser l'émission, pourvu que les titres émis jouissent d'un intérêt d'au moins 3 pour 100 du capital nominal, que la somme totale annuelle

des lots ne puisse en aucun cas excéder 1 pour 100 du capital, et que la valeur nominale des titres ne soit pas inférieure à 300 francs.

Toute la question est dans l'affirmation tant de fois répétée que les 600 millions que la compagnie de Panama demande à émettre suffiront pour achever le canal et que l'inauguration pourra avoir lieu dans les délais voulus. M. de Lesseps a des partisans fanatiques, et les 319,739 associés de l'entreprise (112,116 actionnaires et 207,623 obligataires) ont une foi absolue dans ses promesses. Mais l'œuvre a aussi ses détracteurs ou du moins ses sceptiques, qui ne croient ni à la possibilité d'achever le canal avec 600 millions ni à l'inauguration en 1889. Ceux-ci allèguent que les travaux sont loin d'être assez avancés pour que l'on puisse réellement dire que la moitié de l'effort nécessaire pour le succès final a été faite. Ils ajoutent que la compagnie est exposée à succomber sous le poids des charges d'intérêt pendant la période de construction. Enfin ils font remarquer que la commission technique supérieure de la compagnie du canal interocéanique, dans son avis transmis le 25 mai 1886 au ministre des travaux publics, fait justice de l'assertion que le canal puisse être achevé avec 600 millions, puisqu'elle émet simplement l'opinion que « vu les dispositions déjà prises et les améliorations nouvelles qu'on pourrait introduire dans les projets, les 600 millions fournis par l'emprunt projeté sont au moins suffisans pour conduire l'entreprise à un degré d'avancement qui ne laisserait aucun doute sur le succès final et permettrait de l'assurer au moyen *d'un dernier effort mesurable avec précision.* »

La commission nommée par la chambre pour examiner le projet de loi d'autorisation se compose de six membres hostiles et de trois membres favorables à la concession proposée. Bien que ce résultat ait causé une déception assez vive aux amis de l'entreprise, les porteurs de titres de Panama ne paraissent pas s'en être bien émus. Ils en appellent de la commission à la chambre elle-même et comptent que M. de Lesseps, qui doit être entendu samedi, aura le pouvoir de convertir les commissaires dissidens.

Deux jours après le dépôt du projet de loi tendant à accorder l'autorisation d'émission, M. de Lesseps a avisé les actionnaires par une lettre circulaire de la décision prise par le conseil d'administration d'appeler le quatrième quart sur les actions, qui serait à verser le 20 septembre prochain. Les 600,000 actions du capital social seront donc entièrement libérées lorsque la Compagnie procédera, si la chambre se décide à donner l'autorisation, à l'émission d'un premier emprunt à lots.

Le directeur-gérant : C. Buloz.